

MARS 1975

N° 252

Rédacteur en chef : Claude Julien

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA Maroc : 5,00 dir. Canada : 1,25 \$ c. Roy.-Un. : 33 p. Espagne : 30 pes. Suisse : 3 F.S. Italie : 60 lire Tunisie : 500 ml.

Abonnements : voir tarif page 2.

Publication mensuelle (vingt-deuxième année)

éditée par

Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

5, rue des Italiens, Paris-IX^e

Directeur : Jacques Fauvet

Lire pages 7 à 15 :

La démocratie trahie par...

... Les carences de la politique de santé

Tromperies

Par CLAUDE JULIEN

RAREMENT Washington avait aussi ouvertement manifesté son inquiétude. Voilà pourtant plusieurs années que l'encerclement du Vietnam-Peak est resserré et que, sur la carte, s'étend la vaste tache des territoires contrôlés par les forces révolutionnaires. C'est presque un appel de détresse que l'exécutif lance au Congrès dans le vain espoir que des crédits supplémentaires renverseront la tendance. Trop longtemps bernés, représentants et sénateurs ne paraissent pas disposés à se laisser convaincre.

Ont-ils d'ailleurs été délibérément trompés ? Négative, le principal adjoint de M. Robert McNamara à la tête de Pentagone revendiquait publiquement, pour le gouvernement, « le droit, si nécessaire, de mentir pour se sauver ». Mais si, dans une démocratie, le mensonge est toujours, à terme, de mauvaise politique, il ne peut s'expliquer, à l'extrême rigueur, que lorsqu'il porte sur un point précis, parfaitement défini. Lyndon Johnson a menti sur l'incident du golfe de Tonkin, M. Richard Nixon sur les bombardements clandestins du Cambodge, l'ancien directeur de la C.I.A. sur le putsch chilien. Des coups dont on ne se relève pas...

Mais, dans le cas de la situation globale au Cambodge, le Congrès des Etats-Unis ne saurait prétendre que la Maison Blanche l'empêche de connaître le vérité. Les informations surabondent pour apprécier exactement les données politiques et militaires de problème, en prévoir l'issue. Les forces révolutionnaires ne sont pas pressées, et aucune puissance occidentale ayant participé à une guerre asiatique ne peut l'ignorer. Le temps joue en leur faveur, ce Cambodge comme au Vietnam du Sud. A chaque saison sèche, une longue période grignote quelques lambeaux d'un pouvoir pendanc à coups de dollars. Si le Congrès ne se montre pas encore plus ferme, combien de temps se poursuivra ce jeu cruel, stupide, inutile ?

Il semble que le gouvernement de Washington cherche moins à tromper les parlementaires qu'il ne se trompe lui-même. Le fait, pour tragique qu'il soit, c'est que souvent, « il ne fait pas de doute que le mercia communiste en Indochine a été stoppé » : ce joli mercia de brevete est de général Lawton Collins, et il date de 1951. « Toutes les mesures quantitatives dont nous disposons montrent que nous sommes en train de gagner la guerre » : c'est signé Robert McNamara, en 1962. « La victoire est très proche » : ainsi parle M. Walt Rostow en 1967. « L'ennemi a été battu sur toute la ligne » : c'est le général Westmoreland qui l'affirme en 1968. Et, fidèle à la tradition, en janvier dernier, le président Ford se dit persuadé qu'avec les « dollars nécessaires » le régime de Saïgon sera sauvé « avant deux ou trois ans ».

Lorsque, en matière d'auto-intoxication, l'obstination atteint un tel degré, il serait rassurant pour l'esprit d'y trouver une explication satisfaisante. Loin de Vietnam, loin du Cambodge, le monde entier, sur lequel pèse le volonte de Washington, se serait moins inquiet. Quel autre pays sera deoain victime de mêmes erreurs de jugement commises par des hommes qui ont pour eux l'intelligence, la culture, l'argent et la puissance des ormes ?

A travers plusieurs présidents, la Maison Blanche s'est dite très soucieuse de sauvegarder sa crédibilité. Le seul moyen qu'elle ait d'atteindre cet objectif consisterait à se montrer moins lyrique lorsqu'elle annonce « le dernier quart d'heure ». Sur ce thème, M. Robert Lucoste avait su se montrer plus discret. Et pourtant...

AU Cambodge, en tout cas, les forces révolutionnaires se contentent d'affirmer qu'elles sont prêtes à poursuivre une guerre de longue durée, même si certains de leurs amis leur annoncent une victoire proche. Car elles ne peuvent pas, elles, s'illusionner sur les difficultés d'une lutte encore plus inégale que celle dont leurs voisins du Vietnam du Nord ont fini par sortir victorieux. Elles savent, en outre, que la prolongation du conflit leur permet de former plus solidement leurs cadres, de mieux organiser leur zone, de renforcer leur pouvoir populaire.

Si la partie, et nul n'en est certain, est proche de son dénouement, elle s'est jouée, en fait, lorsqu'un pouvoir légal, et de surcroît neutriste, a été renversé par une équipe aussitôt soutenue, payée, équipée par Washington. On invoquait alors un prétendu réalisme qui hâterait la victoire dans l'ensemble de l'Indochine. Depuis, le pouvoir du président Thieu s'est rétréci, la droite laotienne est en perte de vitesse, et Phnom-Peak lance des S.O.S. Au moment du coup d'Etat, M. Kissinger s'était pas encore secrétaire d'Etat, mais déjà tout-puissant. Il faudra un jour raconter comment l'ancien professeur de Harvard a contribué à commettre le Cambodge.

WASHINGTON ET L'AMÉRIQUE LATINE

La junte chilienne sous pression

Par JAMES F. PETRAS *

La Banque mondiale sur le Chili avait relevé de graves faiblesses d'organisation : un second rapport, en novembre 1974, avait établi que l'économie avait périclité par rapport aux derniers jours du régime Allende. Enfin, selon des indications calculées des milieux dirigeants américains, M. Kissinger lui-même en serait venu à souhaiter que la junte réduisît sa répression et améliorerait son image de marque internationale.

Cette nouvelle attitude à l'égard du Chili est de nature fonctionnelle : l'Etat-peiron demande à son client de modifier son comportement dans certains domaines choisis. Il ne remet et ne remettra pas en question le régime chilien fondé sur le coup d'Etat qui a renversé le gouvernement Allende, démocratiquement élu. Le parain ne peut répudier son rejeton illégitime. Le gouvernement américain n'a pas non plus intérêt à renverser la politique socio-économique de la junte tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Les Etats-Unis ont besoin de Pinochet comme contre-poids, dans la région andine, aux nationalistes du Pérou et du Venezuela et peut-être, demain, de Bolivie. Les stratégies américaines peuvent bien modifier leur attitude et s'aproprier désormais un soutien critique à la junte — critique envers certaines de ses méthodes et de ses déficiences organisationnelles, envers son incompétence opérationnelle et l'image si manifestement « militaire » que projette son personnel dirigeant, tout comme la viabilité d'un régime qui dépend aussi fortement d'une assistance extérieure.

M. Kissinger, l'artisan américain du renversement de la junte, est lui-même politiquement isolé dans sa défense d'une politique favorable à la junte et à l'étranger, qu'il est, Etats-Unis. Incapable de convaincre le Congrès de voter le niveau de soutien financier à long terme nécessaire au sauvetage de la junte, il recourt à l'influence sur le Congrès à la suite de révélations concernant son rôle à la tête de l'opération de la C.I.A. qui a « déstabilisé » la démocratie chilienne. Dans les conditions actuelles, ni le patron (Kissinger) ni le client (la junte) n'ont la capacité politique d'amener les gouvernements occidentaux à fournir les moyens nécessaires au succès des plans économiques de la junte. Tel est le contexte dans lequel doivent être analysées les modifications en cours de la politique américaine vis-à-vis du Chili.

Cette politique vise aujourd'hui à procéder à une critique limitée de mesures spécifiques prises à Santiago tout en essayant d'accroître l'idée qu'un certain consensus est en train de se dessiner en faveur d'une libéralisation du régime. Cet argument sera renforcé par des pressions pour inciter la junte à mettre en avant des politiques civiles de droite (chrétiens-démocrates favorables au coup d'Etat), ce qui fournira un département d'Etat une

* Professeur de sociologie, Université d'Etat de New-York à Binghamton.

base de propagande faisant valoir la présence de « modérés » au sein de la junte. Dans cette optique, Washington va donc conseiller à son client d'éviter de recourir à la torture dans tout cas susceptible de lui valoir une publicité néfaste. En outre, on peut s'attendre que Washington critique la façon dont sont conçus certains programmes de reconstruction et de réorganisation et qu'il encourage la junte à recruter des technocrates chrétiens-démocrates pour aider à la planification. Sur cette base, Washington fera alors circuler l'idée que la « libéralisation » s'étendra à mesure que « les conditions le permettront ».

Bien cette stratégie, la « libéralisation » des dépenses divulguée par les médias doit servir à étouffer les critiques qu'expriment les parlementaires, tant conservateurs que libéraux d'Amérique latine, d'Europe et des Etats-Unis. Cela fait, Washington compte arguer que cette « libéralisation » devrait conduire à un relâchement des cordons de la bourse aux Etats-Unis comme à l'étranger. La « libéralisation » est une arme destinée à renforcer la position de la junte au Chili et à faire financer son programme de développement socio-économique rétrograde, largement fondé sur une diminution des salaires et sur une appropriation des profits des grandes sociétés. En outre, M. Kissinger espère, par cette politique nouvelle, redorer son blason d'homme d'Etat en Amérique latine et rétablir son influence sur les allocations d'aide à l'étranger par le Congrès.

L'isolement international de la junte et les dissensions aux Etats-Unis ne suffisent pas à expliquer le moment choisi pour une telle stratégie : ce sont les circonstances au Chili même qui appellent la « libéralisation » et la rendent possible. La junte n'est pas menacée de façon imminente par la gauche : des dizaines de milliers de militants ont été tués, emprisonnés, exilés ou vivent dans la clandestinité ; les organisations de masse sont depuis longtemps démantelées ; les ajustements à la vie politique clandestine ont été douloureux, coûteux et pas toujours réussis. D'autre part, par la terreur et des purges massives, la junte et ses associés ont pris le contrôle total de la vie politique du pays ; presse, syndicats, fonction publique, enseignement etc. sont étroitement surveillés. Les services de la police politique ont été rationalisés et leurs activités intensifiées dans l'ensemble du pays.

(Lire la suite page 4.)

MUTATION DE L'INDUSTRIE MONDIALE

Pays sous-développés et pays industrialisés vont, une fois de plus, affronter leurs points de vue au cours de la seconde conférence de l'OMUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) qui se tiendra à Lima du 12 au 28 mars. Les importants changements survenus sur les marchés des matières premières, mais aussi une plus nette perception de la signification politique et humaine des nouveaux

rapports de forces, préparent la voie à une vaste redistribution géographique des centres industriels à travers le monde.

Les principaux aspects de cette mutation de l'industrie mondiale sont examinés ici, dans des optiques évidemment très diverses, par des personnalités représentant pays non alignés, grandes firmes industrielles, banque et syndicalisme (voir pages 32 à 35).

Nouvelle vision du transfert des techniques

Par K. ABDALLAH-KHODJA *

L'IMA sera bientôt le cadre d'une nouvelle conférence mondiale réunie dans le cadre des Nations unies pour débattre des problèmes de l'industrialisation des pays du tiers-monde.

La communauté internationale et les institutions qu'elle a été donnée salueront cette nouvelle occasion pour répondre plus valablement et plus concrètement aux problèmes de développement auxquels sont confrontés nos pays et dont beaucoup sont directement issus de cet ordre économique ancien et inévitablement condamné que personne n'ose plus défendre ouvertement mais qui continue à régir les rapports économiques internationaux ?

L'avenir des pays en voie de développement, qui a trouvé d'inattendues défenses durant l'année 1974, va être à nouveau au centre d'un débat qui semble s'être renouvelé des enseignements de la « crise » pétrolière et enrichi des

efforts organisés déployés par le tiers-monde, spécialement dans le cadre du mouvement des non-alignés, pour faire triompher la remise en cause de l'ordre économique actuel.

Au cours de l'année écoulée, la démonstration a été faite à la fois que cet ordre économique, qui a tant servi les intérêts du monde industrialisé, n'était pas irréversible et que l'avenir et même le présent, des pays les plus riches du monde étaient inévitablement liés au devenir des régions insuffisamment développées.

Ainsi en est-on arrivé à parler de transferts d'industrie vers nos pays et d'une nouvelle division internationale du travail qui élargirait et enrichirait les échanges des pays du tiers-monde et

aiderait à leur développement, créant ainsi plus de solidarité et de stabilité sur notre planète.

Pour l'instant, il ne s'agit que de grands desseins évoqués çà et là, en perspectives plus ou moins concrètes, et où les arrière-pensées ne sont pas absentes. Plus qu'une contribution organisée à l'industrialisation réelle des pays en voie de développement, c'est à la solution des problèmes progress du monde industrialisé que nous sommes, une fois de plus, conviés : déplacer certains types d'industrie légère vers le main-d'œuvre abondante et bon marché, réaliser les premiers stades de transformation des hydrocarbures et des autres ressources minières près des sources d'énergie avec l'espoir d'un prix intérieur « encourageant », éloigner les nuisances de la pollution industrielle des régions engorgées d'activités.

(Lire la suite page 35.)

(*) Secrétaire d'Etat au Plan, Alger.

Dans ce numéro

Le Portugal aux urnes

(Pages 2 et 3.)

L'archipel des « Bains de sang »

(Page 20.)

L'Erythrée et la fragilité du régime éthiopien

(Page 30.)



A la Grande Maroquinerie de Paris

1250 F

tous les styles dans la nouvelle collection prestigieuse de SACS EN CROCODILE

RIVES

156, rue de Rivoli

MÉTRO : LOUVRE

LE MARTRE

JRNES
tiques

Une percée vers la classe moyenne

Ce meeting, convoqué pour protester contre le principe du syndicat unique, a pris naturellement comme cible centrale le P.C.P., accusé de prétendre à la suppression des libertés et d'envisager un coup d'Etat. Cependant, le M.F.A. n'a pas été épargné. Certains dirigeants socialistes, comme le ministre de la Justice, M. Salgado Zanha, et le poète Manuel Alegre, ont critiqué ouvertement des cadres importants du M.F.A., comme le ministre du Travail, le capitaine Costa Martins, et le capitaine Vasco Lourenço, membre de la commission coordonnatrice et du conseil supérieur du Mouvement.

Bien que battu sur la question de la loi syndicale, le P.S. semble avoir renforcé ses positions sur d'autres terrains. Il paraît avoir réussi une percée sur une frange de la classe moyenne anticomuniste, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences électorales. Il a pu apparaître aux yeux de certaines forces de centre droit, y compris au niveau patronal et militaire, comme un interlocuteur valable, voire un rempart contre le communisme. Sur le plan international, cette percée ne manquera pas de lui valoir des appuis. Les assurances données aux investisseurs étrangers, les déclarations de fidélité à l'OTAN, les garanties au sujet de sa disposition à lutter pour la consolidation d'une démocratie parlementaire au Portugal, et souvent répétées à l'étranger par M. Mario Soares, deviennent de plus en plus crédibles dans le contexte de la politique actuelle de son parti.

L'apparent rapprochement du P.S. avec certaines sections de centre droit a naturellement déclenché une vague d'attaques provenant non seulement des communistes et d'autres forces de gauche et d'extrême gauche mais aussi de certaines personnalités du M.F.A., comme le général Othello Saraiva de Carvalho, commandant du COPCON. L'organisateur militaire de la journée du 25 avril, dont la franchise fait le jolo des journalistes, a émis, dans une interview, la conviction que le P.S. serait favorable au retour du général Spínola à la présidence de la République. Cette observation a provoqué des réactions indignées de la part des socialistes, qui ont démenti catégoriquement un quelconque rapprochement entre eux et l'ancien président.

Cependant, il ne peut à la rigueur être l'idée d'un accord formel entre le P.S.

L'offensive des socialistes contre le syndicat unique a prématurément ouvert la campagne électorale en donnant le ton sur lequel le P.S. entend, vraisemblablement, la mener. Son leitmotiv serait la « défense des libertés publiques », que les socialistes estiment menacées par le P.C.P.

A partir de son meeting du 16 janvier, une espèce de « chaîne alliança » anti-P.C.P. s'est esquissée. Elle comprend des secteurs de droite sympathisants du C.D.S., passe par ceux du P.P.D. et va jusqu'à certains groupuscules maoïstes comme l'Alliança Operária-Paysanne (animée par un des deux partis communistes marxistes-léninistes), qui y sont venus au nom du combat contre l'ennemi principal, le « social-fascisme révolutionnaire ».

Il semble qu'en même temps pendant la période pré-électorale les socialistes éviteront les conflits à droite et continueront à taper fort à gauche. Un éventuel retour à une politique d'alliance avec le P.C.P. ne serait envisagé que dans une future position de force et dans le cadre de la consolidation des institutions parlementaires que les socialistes portugais veulent voir consacrées dans le pays.

les éventuelles divergences sont soigneusement cachées. Les rumeurs sur des sympathies partisans de certains de ses membres sont toujours démenties avec fermeté. Au cours des dernières semaines, devant des options politiques immédiates, les vues du conseil supérieur et de la



(Dessin de PLANTUJ)

commission coordonnatrice ont plusieurs fois coïncidé avec celles du P.C.P. et du M.D.P., s'opposant aux positions prises publiquement par le P.S. et le P.P.D. La décision du conseil supérieur en faveur de la consécration légale du principe du syndicat unique en est un exemple.

La nostalgie des officiers conservateurs

Elle semble être toujours prise en compte par le conseil supérieur. L'assemblée générale est formée par environ deux cents délégués. Le système de désignation de ces délégués est assez complexe. Une partie d'entre eux est élue dans les assemblées de région militaire, une autre est nommée par le C.S.M.F.A., et d'autres ont fait partie pour des raisons hiérarchiques. Ainsi, dans le cas des cent quarante délégués de l'armée de terre par exemple, quarante-cinq ont été élus, trente et un nommés et trente-huit choisis en fonction de leur position dans la hiérarchie militaire.

C'est de l'assemblée générale que semblent se manifester le plus intensément les différentes tendances politiques qui existent au sein du M.F.A. Un secteur assez important, qui atteindrait 40 % des délégués, serait nettement sensible à des positions anticapitalistes. A ce niveau, il n'existe pas non plus de liaisons directes avec les partis, bien que ce secteur soit perméable aux influences non seulement du P.C.P. et du M.D.P. comme aussi du M.E.S. et d'autres forces d'extrême gauche.

La majorité des délégués de l'assemblée générale appartiennent au secteur considéré comme « indélicat » et leur vote semble varier selon les problèmes concrets qui leur sont soumis.

Un secteur « épinoïste », bien que déguisé, existe toujours. En certaines

occasions, il arriverait à influencer une partie des « indélicats ».

Les délégués de l'armée, de la marine et de l'aviation qui constituent l'assemblée générale forment séparément trois conseils d'armes. Ces conseils sont liés à ceux des régions militaires et aux unités militaires, qui sont les « structures de base » du M.F.A.

Le pas suivant dans le processus de « constitutionnalisation » du M.F.A. serait son intégration aux assemblées, soldats et marins. Au niveau des organes, cette mesure est déjà pratiquement acquise. Des assemblées de soldats et une commission nationale ont déjà été formées, qui devront être intégrées dans la structure du M.F.A. Quant à l'organisation des soldats et marins, le principe en est accepté mais les modalités précises sont encore

en discussion. Sur ce point, la commission coordonnatrice affirme, dans son bulletin de fin janvier : « (...) Les forces armées, soldats et marins, sergents et officiers, doivent s'intégrer de plus en plus dans le M.F.A. C'est l'unique moyen de faire des forces armées le « peuple en armes » et plus jamais un instrument au service des classes sociales dominantes. »

Naturellement, ces conceptions ne sont pas partagées par l'ensemble du corps des officiers. La droite « épinoïste » y conserve encore des positions, aussi bien qu'au sein des forces militaires (garde nationale et police de sécurité publique), où les « épinoïstes » et même les anciens fascistes détiennent toujours certains postes.

L'action des officiers de droite demeure assez discrète et elle se manifeste plus au niveau strictement militaire, dans les casernes, qu'au sein du M.F.A., où ils sont minoritaires. Dans certaines unités, surtout à l'intérieur du pays, ces officiers essaient d'empêcher la politisation de leurs subordonnés au nom du « professionnalisme » et du respect de la hiérarchie militaire, faisant même des difficultés pour la diffusion du bulletin du M.F.A.

Mais la droite militaire, comme d'ailleurs la droite civile, demeure extrêmement prudente. Elle semble vouloir éviter la répétition des erreurs commises par le général Spínola et ses amis. Tout en proclamant sa fidélité au M.F.A., elle paraît s'organiser discrètement en attendant des conditions plus favorables, qu'elle espère sans doute retrouver au lendemain des élections.

Si le « retour dans les casernes » souhaité par la droite semble incompatible avec le « participationisme » du M.F.A. à la construction de l'avenir du pays - tel qu'il est conçu par les secteurs les plus progressistes du Mouvement, l'autre voie n'est pas encore écartée. Certes, les modalités de contrôle du M.F.A. par la future Assemblée constituante seront sans doute précieuses, et il est probable qu'un compromis intervendra entre les parties de l'actuelle coalition gouvernementale au sujet de certaines réformes souhaitées par le M.F.A. Mais ce type de mesure ne pourrait empêcher un effacement graduel du M.F.A. au profit des nouvelles institutions parlementaires, qui devront être bâties toujours dans le cadre d'un régime capitaliste (en crise) et qui seront probablement le terrain privilégié d'intervention d'une bourgeoisie disposée à reprendre le contrôle complet de l'Etat.

Le M.F.A. ne semble pas disposé pour l'instant à opposer à ce processus une voie révolutionnaire. Même si certains de ses cadres ont déjà affirmé qu'ils étaient disposés à faire « un autre 25 avril », il est difficile d'imaginer qu'une telle décision soit prise à froid. Elle impliquerait, en effet, une division des forces armées, voire du Mouvement lui-même, et un affrontement non seulement avec la droite mais aussi avec le P.P.D. et le P.S. Cela n'empêcherait pas qu'elle soit prise « à chaud », comme l'ont été précédemment les options de juillet et du 28 septembre. Devant l'aggravation de la crise économique et une éventuelle radicalisation des luttes populaires, la marge politique permettant des formules d'équilibre tendrait à se rétrécir. Les options « à chaud » seraient alors à l'ordre du jour.

MARCELO DIAZ

Radicalisation et élargissement du mouvement militaire

plus clairement à gauche qu'auparavant, au moins en ce qui concerne ses organes dirigeants. La notion d'« apolitisme des forces armées » est définitivement rejetée. Sans se considérer liés à aucun parti politique, le M.F.A. s'affirme comme une force révolutionnaire démocratique, antimonopoliste et socialisante.

Au contraire des militaires péruviens, qui ont toujours défendu une « troisième voie », rejetant tant « le capitalisme que le socialisme » (1), au moins au niveau de ses déclarations, le M.F.A. tend à se prononcer pour une voie socialiste. Naturellement, une telle attitude ne veut rien dire par elle-même, dans un pays où, actuellement, tout le monde se dit « à gauche » et où le mot « socialisme » peut tant d'interprétations différentes, souvent contradictoires. Néanmoins, l'influence de la pensée marxiste apparaît de plus en plus répandue au sein du M.F.A. Elle transparaît dans la majorité des articles du bulletin bimensuel édité par la commission coordonnatrice, dans les discours et interviews de plusieurs de ses dirigeants et dans les campagnes de « dynamisation culturelle » lancées par les militaires dans le but de politiser les populations des régions rurales encore dominées par les idées de l'ancien régime.

Cette radicalisation semble être moins la conséquence de l'influence des partis de gauche et d'extrême gauche que d'une dynamique autonome stimulée par le contact quotidien avec les problèmes des masses populaires, dont bien des militaires ont appris à partager les soucis et les aspirations.

Certes, cette « gauchisation » n'atteint pas l'ensemble du mouvement. Il demeure une force unitaire, avec un degré de politisation hétérogène, divisée en tendances dont le démarcation précise est assez délicate, englobant une grande masse d'éléments hésitants toujours capables de faire pencher le balance d'un côté ou de l'autre à un moment donné. Cependant, la majorité de ses cadres dirigeants et de ses éléments les plus actifs sont de plus en plus sensibles à la mise en question du système capitaliste.

Sur le plan de sa structure interne et de son rapport avec l'ensemble des forces armées, le M.F.A. a avancé considérablement depuis le 28 septembre. Le rôle de ses différentes instances et les rapports entre elles sont aujourd'hui bien définis. L'organe dirigeant suprême du M.F.A. est le conseil supérieur (C.S.M.F.A.), dit « conseil des Vingt ». Il est constitué par les sept membres de la commission coordonnatrice du programme (C.C.P.M.F.A.), par les ministres militaires du gouvernement provisoire, par les membres de la Junta de salut national (le président Costa Gomes y compris) et par le commandant du COPCON.

Le conseil supérieur est de fait le centre de pouvoir le plus important du pays. Il est toujours hésitant de spéculer sur les « tendances politiques » qui existent en son sein. Ses délibérations sont entourées du plus grand secret et

pas l'ensemble du mouvement. Il demeure une force unitaire, avec un degré de politisation hétérogène, divisée en tendances dont le démarcation précise est assez délicate, englobant une grande masse d'éléments hésitants toujours capables de faire pencher le balance d'un côté ou de l'autre à un moment donné. Cependant, la majorité de ses cadres dirigeants et de ses éléments les plus actifs sont de plus en plus sensibles à la mise en question du système capitaliste.

Sur le plan de sa structure interne et de son rapport avec l'ensemble des forces armées, le M.F.A. a avancé considérablement depuis le 28 septembre. Le rôle de ses différentes instances et les rapports entre elles sont aujourd'hui bien définis. L'organe dirigeant suprême du M.F.A. est le conseil supérieur (C.S.M.F.A.), dit « conseil des Vingt ». Il est constitué par les sept membres de la commission coordonnatrice du programme (C.C.P.M.F.A.), par les ministres militaires du gouvernement provisoire, par les membres de la Junta de salut national (le président Costa Gomes y compris) et par le commandant du COPCON.

Le conseil supérieur est de fait le centre de pouvoir le plus important du pays. Il est toujours hésitant de spéculer sur les « tendances politiques » qui existent en son sein. Ses délibérations sont entourées du plus grand secret et

Dans la NOUVELLE CRITIQUE de mars 75 (n° 82)
un article de Maxime RODINSON

QU'EST-CE QUE LES PALESTINIENS ?

Kiosques et librairies 16,50 F
Abonnement un an 140,00 F
Etudiants 70,00 F

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner 168, rue du Temple, 75003 PARIS
avec chèque bancaire ou postal C.C.P. 6956-23 Paris

Nom :
Adresse :

ECONOMIA

LE MENSUEL DE L'ACTUALITE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

VIENT DE PARAITRE

Au sommaire du numéro de MARS

Depuis un an, la vie a-t-elle changé ?

Les correspondants d'ECONOMIA ont enquêté dans dix pays pour savoir comment « la vie des gens » a changé depuis un an avec le développement de la crise économique mondiale. Les Européens, les Américains, tous les privilégiés de la civilisation de l'abondance se sont mis à brouter, à brouter, à jardiner. Ils réparent leur voiture pour la faire durer, ils passent leurs vacances dans leur propre pays, etc.

Si leurs habitudes de consommation n'ont pas été bouleversées, elles se caractérisent cependant par des évolutions significatives. Non seulement dans les pays industrialisés, mais même dans les pays de l'Est et dans le Tiers Monde où, malgré les difficultés de l'étude et l'influence des statistiques, Economica a étendu son enquête.

Automobile : une crise pour rien

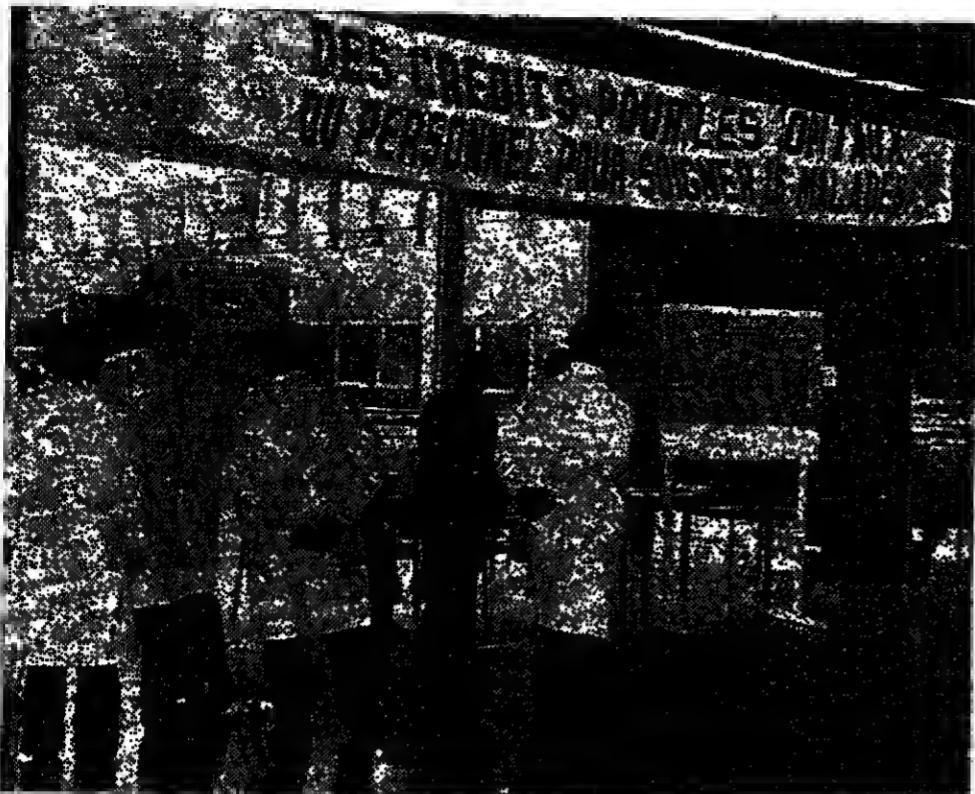
Tous les grands constructeurs d'automobiles ont subi ces deux dernières mois une chute brutale de leurs ventes. Dans tous les pays, ils sont parmi les premiers fournisseurs du marché du chômage. A cause de la crise économique qui affecte leurs principaux marchés ? Certes. Mais surtout parce qu'ils n'ont pas su prévoir l'évolution de cette industrie dont tous connaissent pourtant le caractère instable. Est-ce pour autant la fin de la « civilisation automobile » ? Non. Car l'automobile est une machine qui paraît insatiable. La pollution, le bruit, les accidents mortels, le gaspillage de ressources économiques des pays, rien n'y fait. L'automobile a fait ses preuves, elle est socialement. Mais constructeurs et usagers continuent de plaider non coupables. Avec la bienveillance des gouvernements.

... et comme d'habitude ...

Les grandes enquêtes, les chroniques, les analyses de conjoncture et les notes d'actualité d'ECONOMIA : le vrai procès des compagnies pétrolières, l'analyse scientifique des tensions (avec une interview du professeur Tremblay), regards neufs sur la Chine, le portrait d'Alvaro Cunhal, la chronique scientifique de Jacques Barro et des articles sur la Hongrie, Madagascar, le Pérou, les matières premières, la situation électorale, les élections sénatoriales, les investissements arabes, le débat communiste-socialiste, etc.

en vente dans tous les kiosques 5f

Etats-Unis
rabes?



DEMOCRATIE TRAHIE PAR...

...les carences de la politique de santé

Un bien essentiel qui coûte très cher

Négation de l'objectif même d'une société démocratique, les inégalités entre citoyens les atteignent jusque dans un bien particulièrement précieux : la santé. Et la revendication démocratique restera frappée à la fois d'archaïsme et de stérilité aussi longtemps qu'elle insistera presque exclusivement sur la rémunération du travail. Les articles qui examinent ici divers aspects de la politique de santé publique constituent ainsi une suite logique du dossier intitulé « La démocratie trahie par l'inégalité fiscale » (Le Monde diplomatique, janvier 1975) et précèdent d'autres analyses destinées à mesurer, dans les principaux secteurs de la réalité humaine, l'écart qui sépare la réalité du rêve démocratique.

L'ampleur du débat sur la politique de santé apparaît dans l'explosion récente d'articles et d'ouvrages qui précisément mettent en opposition les progrès de la médecine moderne et la misère humaine (1). Aux Etats-Unis, le signal d'alarme avait été tiré depuis la fin de la seconde guerre mondiale (2) : en ce domaine, comme en d'autres, l'Europe a tendance à reproduire un schéma.

Mais la sensibilisation du public, une transformation des attitudes culturelles, sont toutefois perceptibles : interrogés sur la répartition d'un budget de 20 milliards de francs, les Français, d'après un sondage de la SORFES (3), attribuent la priorité à la santé (avec 5,4 milliards, contre 2,1 réellement attribués), fort loin devant la défense, qui figurerait en dernière position avec 0,8 milliard contre 5,7 effectivement attribués.

Tant il est vrai que la santé coûte très cher (4), comme en témoigne le financement de la Sécurité sociale. La technicité réclamée par l'acte médical n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était voilà dix ans. La santé est devenue un secteur nouveau dans le système d'investissements humains. Avec tous les moyens dont elle dispose, l'information — de l'ordinateur à la télévision — favorise cette prise de conscience, explicitant pour tous les publics « un certain malaise » dans les domaines les plus divers, comme celui de la consommation pharmaceutique (5).

Ce dossier n'a ni la prétention ni la possibilité d'être exhaustif. Nous avons dû éliminer d'importantes rubriques, comme la recherche scientifique et ses

multiples incidences, ou les spécialités (dont la psychiatrie), à l'exception de la périnatalité, responsable de la prochaine génération. Un choix a dû être fait parmi les représentants des professions de santé à qui nous donnons la parole, mais, même si la plupart des auteurs expriment des opinions critiques ou pessimistes, ce choix n'a rien d'arbitraire. Une nouvelle politique de santé ne paraît possible que dans le cadre d'une nouvelle politique générale plus conforme aux exigences de l'idéal démocratique.

A.P. VELLAY-DALSACE

(1) Rappelons notamment : J. Bernard, *Grandeur et tristesse de la médecine*, Paris, Echebat-Chastel, 1973 ; J. Hamburger, *La puissance et la fragilité*, Essai sur les métamorphoses de la médecine et de l'homme, Paris, Flammarion, 1972 ; E. Piquiphot, *Maladies de civilisation et progrès de la médecine*, in *la Neuf*, « Vers une santé-médecine », oct.-déc. 1972, pp. 31-43.
(2) *The Evolution of Social Medicine*, George Rosen, in *Handbook of Medical Sociology* (cf. p. 56), par Howard R. Freeman, Sol Levin, Leo G. Heider, Prentice Hall, 1967.
(3) Cf. *Le Nouvel Observateur*, n° 527 du 18-22 décembre 1974, pp. 52-55.
(4) Cf. l'importante bibliographie proposée par la Revue française de sociologie, n° spécial 1973, *Guide bibliographique du C.N.R.S.*, pp. 137-205.
(5) Notamment : Levinson (Charles), *Les Tristes du Médicament*, Paris, Le Seuil, 1974, 188 p. ; Pradal (Dr. Henri), *Guide des médicaments les plus courants*, Le Seuil, 1974, 235 p. ; Dupuy (J.-L.) et Karzenty (S.), *l'Invasion pharmaceutique*, Le Seuil, 1974, 200 p.

Liberté et fonction sociale du médecin-citoyen

Envisager l'homme dans son ensemble et l'homme dans la société

Par PAUL MILLIEZ *

DANS ce monde mouvant, la morale naturelle doit rester le point d'ancrage auquel nous devons nous tenir. La morale médicale occidentale, basée essentiellement sur notre tradition judéo-hellénique et romaine, sur nos dogmes catholiques ou chrétiens, est actuellement figée dans un conservatisme dépassé. Certes, nos règles restent théoriquement valables mais sont de plus en plus ébranlées : aussi le respect dû à la vie, le respect dû aux malades, le secret professionnel, n'ont-ils plus exactement le caractère intangible d'il y a cinquante ans.

On peut, comme à chaque génération, réfléchir sur les malheurs des temps et affirmer qu'il est grave de voir ainsi le fond de la personne humaine et la liberté individuelle. L'optique de beaucoup de médecins change. Ils prennent la claire notion que leur rôle ne doit pas être seulement celui d'un technicien chargé de la cure des maladies individuelles. Ils sentent qu'il faut aussi assumer la fonction de médecin-citoyen englobant l'homme dans son ensemble et l'homme dans la société. Le médecin doit, cependant, rester un homme libre.

Il est déraisonnable, en tous les cas, de prétendre considérer comme test de la liberté la médecine libé-

rale rétribuée à l'acte. Certes, l'exercice libéral de la médecine, rentable pour le médecin, est bien utile aux malades dans les pays de haut niveau économique à Sécurité sociale bien organisée comme la France. Il est, en effet, bien agréable pour les patients de se sentir un peu maîtres de leur maladie et de se voir libérer directement, et il est bien sûr que, du jour où l'organisme payeur se charge de la rétribution directe de l'acte médical, cela simplifie beaucoup la vie du médecin mais, automatiquement, le rend plus tributaire de la caisse d'assurances que de son patient.

Il ne semble pas raisonnable de défendre uniquement l'exercice libéral de la médecine. Par essence, il apparaît indispensable que les médecins continuent de se battre pour conserver une liberté pondérée de prescription et surtout qu'ils défendent la cohésion sociale en refusant tous les empiétements étatiques, mais en exigeant du corps médical un sens civique et une stricte morale.

Il est trop de thérapeutiques inutiles et onéreuses, souvent télécommandées. Il y a encore des partages clandestins d'honoraires entre médecins, les malades étant orientés vers tel ou tel médecin ou laboratoire, selon des motivations qui ne sont pas que professionnelles.

La médecine socialisée a bien des inconvénients. Il n'est que de se rendre en Europe de l'Est pour en comprendre les horribles sujétions pour tous. Il est, cependant, au moins un pays de l'Europe de l'Est où, malgré la collectivisation, la médecine reste profondément humaine et est distribuée dans des conditions satisfaisantes, à cause du haut niveau moral de la population et d'un jeune corps médical.

La conquête des libertés collectives, telle qu'elle a été réalisée d'avis un certain nombre de pays, s'accompagne malheureusement d'une restriction des libertés individuelles, et l'on connaît bien l'ampleur non seulement des anxiétés classes dirigeantes, mais de l'ensemble du corps médical traditionnel, dans ces pays enrégimentés, devant les inconvénients indubitables pour chaque personne des progrès ramportés pour le bonheur présumé de l'ensemble des hommes.

Depuis la dernière guerre mondiale, le corps médical prend conscience que son rôle ne doit pas être seulement curateur et individualiste.

Les médecins ont acquis un certain sens de la psychologie et repris conscience du rôle de la raison et des sentiments dans le déclenchement et le développement des maladies à substratum organique. Certains vont trop loin. Un danger en résulte : accorder à cette part de la genèse pathologique une place trop importante. Le facteur psychologique n'est jamais qu'un élément secondaire dans l'évolution et la persistance des maladies organiques. Ne fait pas une hypertension artérielle, une lithase, un cancer, un asthme, un eczéma, qui veut. Il faut une tare organique préalable qui explique le déclenchement, à l'occasion d'un épisode psychologique.

Il serait trop facile et très tentant de réduire l'exercice médical à cette conception simpliste du déclenchement des maladies sans essayer d'en déceler et traiter la cause et les conséquences organiques.

Une troisième dimension est en train de naître dans notre exercice professionnel. Certains médecins s'aperçoivent brutalement qu'ils ont aussi un rôle social et que, par la façon dont ils calment les troubles fonctionnels de leurs malades, ils les empêchent, cas par cas, de prendre conscience des raisons sociologiques de leurs maux. Il est bien sûr que la femme insomnique et lombalgique qui ne doit ses troubles qu'au fait qu'elle travaille à deux heures de son lieu de travail et qu'elle conduit à la crèche, tous les matins, un enfant qu'elle doit porter dans ses bras est assourdi par les souffrances et les anxiétés qu'on lui remet et perd alors notion de l'injustice sociale dont elle est la victime. Il n'en faut pas pour se sentir tomber dans le piège de quelques-uns de nos confrères qui, à partir de ce moment, accordent une part prééminente à la politique et se refusent à soigner les patients autrement qu'en leur faisant prendre conscience que tous leurs maux sont à attribuer à « l'oppression capitaliste ».

Il est faux de croire et de dire que la majorité des troubles organiques constatés sont le fait de la société présente. La société n'est

corrompue que du fait de la somme de nos tares congénitales individuelles. L'homme ne naît pas sain. Il est faux d'affirmer que les populations naïves et primitives ignorent les maladies dites de civilisation. Celles-ci ne sont simplement pas détectées, car elles constituent des maux moindres que ces épidémies et ces carences qui déciment ces malheureux, comme l'a prouvé le premier congrès panafricain de médecine.

Il ne faut pas retomber dans l'erreur des philosophes français du XVIII^e siècle qui voulaient fermer les hôpitaux publics à partir de la mort du « tyran », à leurs yeux seule cause des maux. Il est vrai cependant qu'à cette époque l'isolement était avant tout un lieu de renfermement des misérables et des contestataires. Il est vrai qu'actuellement les asiles de vieillards et d'infirmités ailleurs existent pour y cloître les improductifs et les indésirables. Notre mauvaise organisation sociale réduit un certain nombre de personnes du troisième âge à vivre dans une ambiance collective et désespérante en attendant la mort.

Le combat doit donc se pour-

suivre pour le respect de l'homme, pour le respect de la vie, pour l'indépendance matérielle et morale du médecin, mais il est nécessaire de composer avec les réalités et il est impossible de nier définitivement les impératifs devant lesquels nous sommes placés du fait d'une nouvelle conception de l'existence par nombre de nos contemporains, surtout parmi les jeunes. Cela ne doit entraîner ni l'engouement ni l'euthanasie mais doit conduire à une conception différente de notre rôle de médecin, en reconnaissant la nécessité de préserver les libertés individuelles et de conquérir les libertés collectives qui font encore trop souvent défaut dans nos pays d'Occident. Nos cadres comprennent mal l'erreur de perspective de la majorité d'entre nous.

Les jeunes médecins prennent, en outre, conscience que le contact avec la maladie et la mort ne doit se borner ni à une classe sociale ni à une nation mais se porter à l'échelle de l'univers en n'oubliant pas nos frères les plus démunis du quart-monde.

Tout doit et va changer, mais l'amélioration est lente, même si l'espérance est violente.

Lire pages 8 à 15

P. 8-9. — L'inégalité devant la santé, la maladie la mort (François Euse): Les structures hospitalières (François Steudler); Fréquer la maladie (Henri Radenc); Technique antérieure au milieu de la technique? (Gérard Karsenty).

P. 10-11. — Un test de civilisation : la périnatalité (Alexandre Minakowski); Le personnel infirmier (M.P. Collère); Le nombre des médicaments (Jean-Pierre Dupuy).

P. 12-13. — La médicalisation de l'échec scolaire (Jacques Maître); Luttes sociales pour une véritable médecine ou travail (Robert Zitoun); Conditions de travail et santé (entretien avec A. Wisner).

P. 14-15. — Révolution dans le programme et les méthodes de formation (Bernard Pissaro); Retards de la santé dentaire (Frédéric Morin); De l'impéissance à la fureur (Paul Milliez).

SED GRAPHIK FRANCE

ARCHITECTURE D'INTERIEUR
58 RUE DE LA ROQUETTE
75011 PARIS
TELEPHONE: 700 18 75
355 81 88



pour l'étude, la réalisation et décoration de vos bureaux appartements, résidences.

* Professeur de clinique médicale propédeutique, médecin de l'hôpital Broca, chef de clinique honoraire de la faculté Broca-Hôtel-Dieu.

Fondée sur des structures de classe et sur le rôle du profit

L'inégalité devant la santé, la maladie, la mort

Par FRANÇOIS ETNAS *

L'INEGALITE devant la maladie et la mort est une évidence. Le processus morbide n'est-il pas injuste par nature ? Mais à cette inégalité fondamentale s'ajoute une inégalité qui tient tant à la situation sociale, économique et culturelle des individus qu'à l'organisation du système de santé.

Les enquêtes concordent toutes sur un point : le consommateur médical est d'autant plus riche que le niveau de vie est plus élevé. Une enquête-pilote de l'INSEE effectuée en 1968 dans la région parisienne a permis d'établir que le cadre supérieur dépensait pour sa santé 75 % de plus que l'ouvrier.

Les différences économiques et culturelles

Les médecins, le plus souvent originaires de classes sociales dominantes, reçoivent une formation qui les éloigne socialement et culturellement de la masse de la population. De surcroît, le décor du cabinet médical, l'apparence physique et vestimentaire du médecin, son langage, tout concourt, par-dessus le pouvoir donné par le savoir et la dépendance psychologique du malade, à rendre le dialogue impossible.

conséquences ont été récemment mises en lumière et sont exposées dans l'article du professeur Minkowski (voir page 11). Les chances de chaque nouvelle génération sont largement prédéterminées par la situation de celle qui la précède.

la maladie, il ne peut en être de même, en raison de l'insécurité économique, pour les classes populaires. Le degré d'intérêt et d'attention que l'on porte aux sensations morbides, la douleur par exemple, et au corps lui-même, augmente à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Il apparaît, lors d'une enquête menée par le Club européen de la santé, que les personnes ayant un revenu très faible souffrent moins que les autres de l'ambiance des grandes ensembles, de l'exiguïté des logements et des conditions de travail.

Pas de résorption des disparités

LES chiffres évoquent mal le cruauté des faits : les statistiques de mortalité ou de morbidité ne peuvent rendre compte de la souffrance et de l'angoisse. Les données enregistrées par l'INSEE au cours d'une enquête qui s'étend sur la décennie 1955-1965 démontrent l'inégalité devant la mort. A trente-cinq ans, les cadres supérieurs ont encore quarante ans à vivre, les manoeuvres trentecinq ans.

Les disparités sont exposées à une malnutrition chronique. S'y ajoutent une désinsertion sociale, une insécurité de l'emploi, un isolement culturel et une transposition climatique. Ce sont les causes de la fréquence, la gravité et de la difficulté du traitement des troubles somatiques et psychiques de ces travailleurs. Si elle ne la résume pas, le tuberculeux domine cette pathologie : les migrants représentent 20 % des tuberculeux en France, plus de la moitié pour la région parisienne.

La consommation diminue encore avec l'augmentation du nombre de personnes dans la famille : le comportement devant la maladie est influencé dans les familles nombreuses par la réduction des possibilités financières (auto-consommation de médicaments notamment, pratique des soins élémentaires, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

- L. BRESLOW, A Quantitative Approach to the World Health Organization Definition of Health. "Physical, Mental and Social Well-Being". Int. J. Epidemiol., 1, 347, 1972.
- Le jeune enfant et sa mère ; les difficultés dans le contact verbal. Enquête du professeur H. LESTRADET, Hôpital Herodot, 1974.
- Tableaux - Editions 1970, 1971 et 1972 - Santé et Sécurité Sociale. Ministère d'Etat chargé des Affaires sociales et Ministère de la Santé publique. La Documentation française, Paris.
- GUY DESPLANQUES, La mortalité : un phénomène de classe ! Economie et statistiques, INSEE, 1973.
- La mortalité infantile des générations 1850-1951 et 1955 à 1960 suivant le milieu social et la résidence. INSEE, Paris, 1965.
- J. BAUDRILLARD, La société de consommation. Coll. Idées. Gallimard, 1970.
- E. ALLANDERS, Distribution of Doctor's Consultations. Operations and Symptoms with Special Reference to Social Factors. Scand. J. Soc. Med. 2 : 37, 1974.

l'orientation vers une médecine technique et ultraspecialisée répond avant tout à un désir de guérir les maladies organiques. La diminution relative du nombre des généralistes aux conditions de leur exercice - maximum d'années dans le minimum de temps - ne favorisent guère une approche globale de la maladie jusque dans ses racines sociales, culturelles et en définitive économiques. Or l'intervention médicale sur le symptôme ou sur la cause apparente est sans effet, alors que les causes réelles, le manque de ressources ou de logement, l'insalubrité des conditions de travail, par exemple, sont d'ordre social.

Cette médecine hyperspecialisée, consumériste au profit des grandes entreprises d'appareillage et de médicaments, répond aux préoccupations de la classe possédante, qui n'a que faire de la lutte contre les fléaux sociaux. Bien sûr, l'ensemble de la population bénéficie : par exemple, la création des SAMU (1) permet aussi à un travailleur manuel d'être hospitalisé d'urgence dans de bonnes conditions en cas d'infarctus ; mais l'ensemble des besoins de santé des travailleurs qui tiennent aux conditions de travail et de vie sont ignorés.

Faut-il décrire l'insuffisance de la médecine préventive, l'inefficacité de la médecine du travail, le déclin de la médecine scolaire ? Qu'une initiative se fasse pour elle est soigneusement encouragée : ainsi la dépendance de la médecine du travail à l'égard de l'employeur lui ôte toute possibilité d'intervention sociale, donc toute efficacité. De plus, sous la poussée des milieux financiers, la santé largement privatisée est devenue une source de super-profit. Dès lors, l'argent manque pour faire de la médecine sociale laquelle, diluée à rentabiliser, suscite peu de motivation.

Une documentation complète peut être demandée à Santé et Socialisme, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris.

(1) SAMU : Service d'aide médicale d'urgence.

Le social et le biologique

Une œuvre collective : prévenir la maladie

Par HENRI RADENAC *

A L'AUBE de l'hémocité, le malade est objet de crainte pour ses semblables. Devenu incapable de jouer son rôle habituel dans le jeu social, il oblige chacun des membres du groupe humain auquel il est attaché à se référer à la condition de l'être destiné à la destruction charnelle.

La protection contre les maladies reste cependant, pour une large part, insérée dans le magis et le religio. Pour le découvrir, il suffit de se reporter aux rites célébrés, dans l'Europe médiévale, à l'occasion des épidémies de peste par les confrères de flagellants. Jusqu'à nos jours, l'artefact des magies en des dévils, quelquefois portés de scientisme, reste importante.

Dans l'Europe du Moyen-Age, la lèpre est exclue de la communauté. Cette mesure a pu avoir un effet épidémiologique en coupant la chaîne de la transmission. Elle résulte de la mise en breche de mécanismes sociaux dans un contexte culturel et économique donné. Plus tard, les maladies mentales subissent une sorte à l'écart dont les malades, résultant d'un désir de protection sociale, ou peuvent être développés ici.

Le « renfermement » des tuberculeux dans les premiers sanatoriums peut s'expliquer par la nécessité d'isoler les tuberculeux contagieux. Plusieurs dizaines d'années se sont écoulées avant l'application de moyens thérapeutiques efficaces qui ont rendu moins utile l'exclusion prolongée des phthisiques.

Des mesures collectives brutales peuvent donc résulter de constatactions médicales simples, voire fragiles ou erronées. Il faut attendre le fin de dix-septième siècle pour que, d'une meilleure connaissance de l'agent causal des maladies infectieuses, résultent des régimes d'encadrement et de contrôle. Mais, à cette époque, le milieu médical traditionnel est hostile aux thèses modernistes des « contagionnistes ». Plusieurs conférences internationales, ayant pour mirroir de proposer aux gouvernements des mesures aptes à enrayer la progression du choléra, n'ont abouti qu'à raison des résistances de ceux qui n'admettent pas les nouvelles découvertes.

Malgré certaines manœuvres de retardement, l'accélération du progrès scientifique permet, d'une part la localisation et la réduction des « réservoirs de virus » (porteurs de germes, parasites, vecteurs...), et, d'autre part, le rôle en œuvre de vastes campagnes de vaccination. Il est cependant difficile de tenir ces mesures pour seules responsables de la promotion de la santé de la personne.

Hygiène et niveau de vie

L'ELEVATION sensible des niveaux de vie entraîne, avec la transformation du contexte culturel, une meilleure application de mesures d'hygiène générale, seules aptes à modifier de façon fondamentale la répartition des maladies. L'hégémonie de la Rome antique a provoqué, entre autres mesures, le contrôle

de la qualité des denrées alimentaires sur les marchés. Grâce à la création d'un réseau de bains publics et développement d'une meilleure hygiène corporelle a contrarié la dissémination de certaines maladies.

Dans des pays de développement industriel comparable, au début du vingtième siècle, la diminution du nombre des maladies infectieuses, jusqu'à ce moment maladies dominantes chez l'enfant et l'adulte jeune, a été la cause d'un accroissement continu de l'espérance de vie. Mais, de nos jours, mises à part les maladies vénériennes, ce sont les maladies des appareils respiratoire et digestif, les maladies cardiovasculaires, les cancers, les rhumatismes et les maladies mentales qui occupent la devant de la scène.

L'origine de la pathologie actuellement dominante, dite de dégénérescence, ne peut plus être objectivée sous le microscope d'un bactériologiste, il faut la rechercher au niveau de l'environnement, dans les habitudes alimentaires, les conditions de travail, de transport, d'habitat. C'est le mode de vie dans son ensemble qui est en cause. Une autre source ne doit cependant pas être négligée. Il existe des mécanismes biologiques dont certains résultent de facteurs génétiques. Ils peuvent engendrer une prédisposition des maladies. Le diabète ou le mongolisme en sont des exemples.

Cette constatation survenue dans la nature des maladies dominantes a entraîné une nouvelle investigation des structures de santé publique, construites pour l'exécution de programmes contre les maladies transmissibles.

L'engorgement du système de soins

SOUmise à la demande de traitements efficaces, l'assurance-maladie engage le plus part de ses ressources pour diversifier, sophistication, intensifier les moyens thérapeutiques. La mutation de la pathologie est encore trop récente pour que la population ou sa mobilisation puisse demander autre chose que la construction d'un hôpital ou la présence d'un médecin au chevet de chaque patient aux moments difficiles. Pourrait-elle imposer la suppression des produits cosmétiques répandus dans son environnement et dont elle ignore l'existence ?

Afin de répondre à ce problème nouveau, ne faut-il pas rechercher des méthodes inédites ? Pour la santé de l'individu aussi bien que du groupe social dont il fait partie, n'est-il pas déjà trop tard lorsque la maladie est découverte, même à son début ?

C'est avec l'hypertension artérielle, le durcissement des vaisseaux, l'ulcère d'estomac, le cancer de la prostate, le schizophrénie chronique,

qu'il faudrait intervenir. Dans la plupart des cas, pour ces pathologies, le traitement sera long, difficile, donc coûteux. Que faire pour atténuer le mal à sa racine ? Faut-il, avant d'agir, démontrer en termes économiques l'efficacité d'une prévention située en amont des origines de la maladie ? Peut-on admettre que l'essentiel des ressources s'engouffrent dans un système de soins bien trop souvent axé sur la réparation dans un schéma médical mécaniste ? Certains amettent l'hypothèse selon laquelle bien des données du risque de maladie s'imposent dans un milieu familial et social.

Ne faut-il pas encourager une plongée dans le domaine prépathologique ? Est-il utile, pour la santé d'une population, de chercher à identifier par examen de santé systématique les facteurs de risques de maladie ? Saura-t-on dépasser le stade expérimental pour le rapprochement des données sociales et biologiques ?

Cette médecine « prédictive » pourrait-elle proposer des remèdes pour les effets des conditions environnementales ? Est-ce à dire que ces conditions environnementales soient mis en question ? L'objectif n'est pas de dépister précocement les maladies mais d'offrir un remodelage des conditions de vie génériques du déséquilibre ou évitent ou en retardent l'apparition de la pathologie. Il n'est pas certain qu'il soit nécessaire d'étendre sans préparation une telle méthode à toute une population car, en réalité, des besoins non exprimés, est possible d'engendrer, dans le contexte actuel du système de soins, un accroissement des demandes. Mais peut-on restreindre l'accès aux inégalités sociales devant la maladie ? Les ouvriers et les manoeuvres ont moins de chances d'atteindre l'âge de la retraite que les cadres supérieurs et ceux qui exercent des professions libérales.

Une meilleure répartition des dépenses de santé entre les classes sociales relève prioritairement d'une atténuation des différences de niveaux de revenus et de culture.

En France, les maladies actuellement dominantes, dont l'origine n'est ni seulement biologique ni seulement sociale, requièrent, pour être évitées, des méthodes d'attaque différentes de celles qui ont permis de juguler les maladies transmissibles. Transformer les modes de vie et les comportements n'est pas seulement de ressort de médecine. La promotion de la santé est une œuvre collective intégrée dans une transformation sociale cohérente qui doit être proposée avant le rupture du fragile équilibre d'un système de soins soumis aux pressions sans cesse accrues des demandes de traitement.

PEUT-IL... GR... RAOU... DEN... 49, R...

صحة من الجسم

tion économiques : des choix s'imposent et l'on ne peut assurer à tout le monde la sécurité dans le travail, l'absence de nuisances, une médecine préventive, l'accès aux thérapeutiques les plus coûteuses. Actuellement, l'attribution des

ressources s'opère selon des critères de classe : médecins et système de santé, destinés à servir en priorité les besoins de la classe dominante et, à l'échelle planétaire, les besoins des pays développés au détriment des autres.

croissance de la consommation de santé augmentent aussi vite dans les diverses régions du pays, mais les régions en retard ne peuvent rattraper celles qui sont en avance et en progression constante. Les causes de ces distorsions sont économiques et politiques. La réponse est difficile à trouver dans le cadre actuel de la médecine dite « libérale », où la liberté de faire n'importe quoi aux dépens de la collectivité est de surcroît un appât économique.

Des facteurs économiques et culturels nous venons de décrire, il ressort, pour reprendre l'analyse de J. Baudrilard, que notre consommation n'a de chance d'être généralisée, nul besoin n'a de chance d'être établi massivement sauf s'il se fait déjà plus partie de « modèles » établis par la classe diri-

gente et y a été remplacé par quelque autre attitude qui préserve la distance de classe. Les services et les besoins de santé transitent de la classe dirigeante vers les autres catégories sociales au fur et à mesure de la « promotion » relative de celles-ci. Est à cet égard particulièrement démonstratif le recours direct au médecin pour les soins élémentaires, attitude de plus en plus répandue dans les classes moyennes, alors qu'elle fut l'appanage des classes supérieures. Si bien que les besoins de santé comme la consommation des classes dévalorisées sont toujours en retard. La consommation médicale, comme la consommation en général, n'est alors qu'un véhicule d'une égrégation fondamentale préexistante et qui tient à la place assignée dans la production, laquelle détermine en dernière

analyse les besoins et les aspirations même.

En définitive et à quelques exceptions près, c'est bien la structure de classe qui à tous les niveaux induit l'inégalité devant la santé, la maladie et la mort. L'hypothèse qui consiste à dire que les conditions d'existence (plus clairement les revenus) déterminent les individus à cet égard, établit une implacable corrélation entre le prix de leur vie et la valeur de leur force de travail, cette hypothèse, formulée dès le dix-neuvième siècle, reste très cohérente. Un ensemble de déterminants sociaux trace une histoire politique de la maladie dont les progrès les plus spectaculaires de la médecine ne peuvent venir à bout, ce qu'ils tendent à masquer systématiquement sa sociogénèse.

FRANÇOIS ETIENNE

Communes rurales et beaux quartiers

Le caractère formel du droit à la santé apparaît clairement dans l'étude de la répartition géographique des médecins ; les citadins disposent de quatre fois plus de médecins que les ruraux (cent soixante médecins contre quarante pour cent mille habitants, les communes rurales désignées arrivent en queue avec moins de vingt-cinq médecins pour cent mille habitants en 1969. Au niveau des établissements hospitaliers, cer-

tains régions cumulent les inégalités : 3,3 lits publics et 1,1 lit privé pour mille habitants dans le Nord, contre 5,0-5,0 pour la région parisienne et 4,5-1,9 pour les moyennes nationales. La répartition des spécialistes montre les mêmes inégalités ; il suffit de consulter une carte de densité des médecins de la région parisienne pour constater que la très grande majorité d'entre eux sont dans les « beaux » quartiers. Les taux de

Une organisation mal adaptée aux objectifs poursuivis

MARQUE par la coexistence d'un système public et semi-public et d'une médecine libérale, tributaire d'une évolution historique qui s'est traduite par une série d'adaptations sous l'effet d'un double mouvement de centralisation étatique et d'initiatives privées, le système de soins français a et semble conserver une relative originalité.

Or, depuis quelques années, on assiste à un profond bouleversement : les connaissances médicales évoluent à une vitesse rapide, au point qu'on a pu considérer qu'elles doubleraient tous les sept ans, les disciplines fondamentales y prennent une place croissante, l'acte médical devient un acte collectif impliquant la participation de professionnels divers et le diagnostic dépend chaque jour davantage des résultats fournis par des appareils complexes.

Peu soumis au cours du dix-neuvième siècle à un système de contrôle extra-professionnel, détachement d'un pouvoir local important par le réseau de ses relations, jouissant d'une indépendance très forte, la profession médicale se trouve brutalement confrontée à de graves problèmes : relativement réticente au développement des assurances mala-

die, elle a pour partenaire privilégié non plus le malade, mais le client collectif qu'est la Sécurité sociale ; elle voit la division du travail se développer dans les hôpitaux sous les exigences de l'organisation impliquant sa présence à temps plein à l'hôpital ; elle est directement concernée par la croissance brutale des dépenses de santé et par les contraintes économiques qui vont en résulter ; enfin, elle voit son efficacité même mise en cause.

A l'heure où les possibilités techniques et thérapeutiques de la médecine se sont considérablement développées, où des problèmes de choix et d'orientation se posent, où le droit à la santé apparaît comme une revendication profonde, on peut se demander dans quelle mesure l'organisation de la médecine française, formée de groupes qui tendent à s'isoler, est capable de répondre efficacement aux exigences nouvelles de la pratique médicale et aux besoins réels de la population. Trois points nous semblent particulièrement critiques : l'évolution de certaines structures hospitalières, les liens entre la médecine préventive et l'hôpital, la situation de la prévention.

Enseignement, recherche et soins

SOUS l'effet des transformations générales du système économique et social, surtout après la seconde guerre mondiale (amélioration du niveau de vie, croissance des besoins de santé, essor des techniques, création de la Sécurité sociale, rôle de la planification, etc.), l'hôpital français est passé d'une institution dont l'image était celle d'un lieu de refuge et même d'exclusion à un

établissement dont la qualité et le niveau des soins attirent et dont l'architecture parfois moderniste fait oublier le caractère répressif de la médecine traditionnelle. Une nouvelle organisation où coexistent des services de pointe et des salles communes, où la distance est considérable entre un centre hospitalier et universitaire et un hôpital rural, l'hôpital évolue vers un système technique ; fréquemment par une large partie de la population, représentant une importante concentration en capital et en travail, source de débouchés pour de nombreuses entreprises, il est devenu le pivot du système sanitaire.

Parmi les facteurs d'évolution, la réforme hospitalo-universitaire de

Structures hospitalières, pratique libérale et prévention

Par FRANÇOIS STEUDLER *

1968, dite réforme Debré, relative à la création des C.H.U., a joué un rôle important et a imprimé aux structures hospitalières une dynamique nouvelle. Par l'incorporation des fonctions de soins, d'enseignement et de recherche, l'introduction du plein temps et le fusionnement des carrières hospitalières et universitaires, elle a opéré une véritable redéfinition du système existant. Cette politique a eu les effets bénéfiques suivants : elle a permis d'élever le niveau technique d'un certain nombre d'hôpitaux, elle a doté les C.H.U. d'un personnel de qualité, elle a intégré le médecin à l'hôpital (1), alors qu'autrefois celui-ci ne faisait que passer le matin et consacrait l'essentiel de son activité à l'extérieur, n'étant pratiquement pas rémunéré par l'établissement. Finalement, dans le cadre de la réforme Flexner aux Etats-Unis, elle a introduit les sciences fondamentales dans les structures hospitalières, qui, centrées alors autour d'un médecin clinique qui avait fait le renom de la médecine hospitalière française au dix-neuvième siècle, tendaient à se fermer aux sciences fondamentales et à la recherche ; celle-ci, donc, dépend fortement du niveau de la médecine, se développait largement ailleurs et les jeunes médecins qui s'y consacraient le faisaient souvent au détriment de leur carrière hospitalière.

En second lieu, le C.H.U. lieu central de formation des médecins, chargé à la fois d'appliquer, d'enseigner et de produire des connaissances, est sans cesse remis en question : les postes hospitaliers sont insuffisants en fonction du nombre d'étudiants, le type de formation dispensé ne correspond pas à ce que doivent savoir les étudiants qui risquent de n'avoir vu, tout au cours de leur séjour à l'hôpital, que des cas rares et complexes ; la distorsion entre les besoins universitaires et les besoins hospitaliers tend à s'aggraver, les chefs de services hospitaliers, doublement rémunérés pour les triples fonctions de soins, d'enseignement et de recherche, ne peuvent les assumer à la fois sans en privilégier une au détriment des autres ; les difficultés croissantes au niveau du financement des dépenses d'enseignement et de recherche par le ministère de l'Éducation nationale témoignent de l'osélation permanente d'une institution qui ne sait plus si elle est un service des maladies, de la recherche ou des étudiants.

Enfin, le fonctionnement des C.H.U. ne s'est guère modifié. L'hôpital est resté une juxtaposition de services relativement autonomes. La recherche se fait géographiquement à l'hôpital, mais souvent sans lien réel avec les unités de soins ; le travail d'équipe reste encore un mythe. On voit même, dans certaines villes comme Paris, les établissements hospitalo-universitaires, sous l'effet de la concurrence, multiplier les spécialités pour offrir à leurs étudiants toutes les disciplines nécessaires, au risque de faire double emploi et de ne plus répondre à la demande locale.

Cette réforme, obtenue par la volonté d'un grand nombre de médecins d'origine, a eu pour effet de rendre les structures d'origine et de les rendre fondamentales, en même temps, elle a introduit une logique technico-universitaire qui tendait à imprimer sa marque aux structures hospitalières et à se développer parfois aux dépens de l'organisation des soins, dans la mesure, par exemple, où les besoins d'un doyen de C.H.U. en spécialités diverses qui requièrent les tâches d'enseignement ne correspondent pas à ceux d'un directeur, pour qui

peuvent fréquemment souffrir d'une rupture d'approvisionnement. Il s'agit donc de concevoir dans ce cas des services qui s'adaptent à ces besoins particuliers. Au premier stade, ce sont les services de généralité et l'ensemble des services dont la fonction sociale est plus exigeante que la fonction médicale (convalescents, chroniques, personnes âgées). Il arrive que l'on trouve aussi à cet étage des spécialistes et en découlent le fonctionnement a été perturbé par l'évolution épidémiologique ou sevrant mais aussi lorsque la démocratisation par rapport à d'autres spécialités était insuffisamment précisée (cas de certains services de dermatologie, de rhumatologie, de maladies infectieuses). L'ensemble des services de cet étage ne doit « accepter » le tout-venant et ne peut pratiquer une spécialité qu'en accordant à certains cas une attention plus grande qu'à d'autres.

(1) Dans les C.H.U., au 1^{er} janvier 1972, 4 531 praticiens exerçaient leurs fonctions : 1 111 chefs de service, 961 non chefs de service et 2 459 assistants, contre 1 039 praticiens à temps partiel (325 chefs de service, 123 non chefs de service et 286 assistants). Les « plein temps » représentent alors 81,24 % de l'effectif médical.

Technique antimisère ou misère de la technique ?

Par SERGE KARSENTY *

CRETEIL possède, dit-on, le plus grand complexe hospitalier d'Europe. Créteil possède aussi un grand centre commercial. Les routes à double voie forment de part et part cette commune de la banlieue parisienne. Les architectes de la ville ne se sont pas lésinés sur le verre et le béton. Mais toute vie s'êteint à Créteil après huit heures le soir. Un seul cinéma, une seule brasserie ouverte après cette heure et, pour se déplacer à l'intérieur de la ville, aucun autre moyen que la voiture. Un seul cordon ombilical relie Créteil à la vie, à Paris : le métro. Pardieu ! Nous allons parler de la vie à Créteil, c'est la misère dans un lieu de béton et, pour une fois, l'hôpital, dont le recrutement n'a presque rien à voir avec la circonscription, est en harmonie avec son environnement. La technique flamboyante d'Henri-Mandor et la gamme des spécialités de cet établissement phagocytent les vicissitudes des grands ensembles avoisinants et étouffent les plaintes des vieillards en détresse.

Mais l'hôpital Henri-Mandor de Créteil n'est qu'un exemple. Partout en France se côtoient dans les hôpitaux la misère et la technique. Et il n'est pas vain de se demander pourquoi la dernière n'a pas fait reculer la première, ce que signifie cette coexistence douteuse.

A première vue, le technicien de l'hôpital, c'est la médecine de pointe avec son armement d'appareils électroniques et ses prothèses péri-

louses. Mais ce n'est pas que cela. Deux critères fondamentaux permettent, à notre avis, de caractériser aujourd'hui le degré de technicité de l'outil médical : d'une part, le potentiel « hors marché » : le don de l'hospitalité aux pauvres contre le don par les pauvres de « spectacle de leurs maladies ». Le percé des sciences fondamentales et des moyens d'investigation parcellaires et profondément modifiés les conditions de la pratique médicale mais n'est accompagné, et même en a été favorisée, de la situation marginale de l'hôpital dans la cité, qu'il s'agit de rapprocher entre médecine de ville et médecine hospitalière, de la persistance des traditions d'assistance religieuse, de la militarisation du système d'autorité ou de certains comportements d'autarcie économique.

Une longue et exceptionnelle histoire des hôpitaux explique qu'il en soit ainsi. Le remarquable essai de Michel Foucault (1) en a dépeint l'essentiel. L'ort de la clinique est né dans un lieu de réclusion et de malheur où l'échange le plus important d'énergie est « hors marché » : le don de l'hospitalité aux pauvres contre le don par les pauvres de « spectacle de leurs maladies ». Le percé des sciences fondamentales et des moyens d'investigation parcellaires et profondément modifiés les conditions de la pratique médicale mais n'est accompagné, et même en a été favorisée, de la situation marginale de l'hôpital dans la cité, qu'il s'agit de rapprocher entre médecine de ville et médecine hospitalière, de la persistance des traditions d'assistance religieuse, de la militarisation du système d'autorité ou de certains comportements d'autarcie économique.

Par ailleurs, la subdivision disciplinaire des services cliniques correspond à une évolution propre au service médical qui a fait de l'hospitalisation disciplinaire l'aspect d'une vive compétition entre les services pour déterminer qui se spécialise le plus. Aucune règle de jeu ne vient restreindre cette compétition. Pourtant l'enjeu en est grave. Découvrir le nature de l'enjeu en cause lorsqu'un médecin hospitalier décide de spécialiser son service, lorsqu'une collectivité décide de se doter d'un service spécialisé ou d'accepter une grande variété de spécialistes, passe par la compréhension de la technique et la misère hospitalière dont nous parlons à l'instant sont deux jumeaux.

L'avènement du spécialiste

LA spécialité médicale naquit à la fois de l'affaiblissement d'expérience accumulée par la clinique et d'un mouvement de défense de la clinique pour contenir le virtuel développement des sciences fondamentales en médecine. Ainsi la spécialité première est-elle spécialité d'origine ou de zone corporelle. L'écoulement disciplinaire est alors spectaculaire, mais, remarquablement, il n'altère pas l'organisation hospitalière dont l'unité élémentaire reste le service. Des spécialités se développent mais elles se recrutent. Plus petites mais toujours autonomes. Seule modification, qui n'est probablement pas irréversible : les fonctions parcellaires se séparent de service clinique, elles se regroupent pour fonctionner au centre de l'hôpital et coexistent à leur tour une mitose disciplinaire, particulièrement en biologie.

Peut-être un service spécialisé fonctionne, il lui faut réunir trois conditions au moins : des équipements, des personnels, des malades adéquats. De ces trois conditions, à tous égards le dernier est préalable et conditionne les deux autres. Or le malade spécialisé d'aujourd'hui n'est autre que le « cas intéressant » d'autrefois et une ère de compétition s'intensifie entre services pour se le réserver le plus précieusement. Le malade spécialisé représente la matière première la plus rare dont il va falloir que le service s'approvisionne. La consultation externe sera égrégée et son rythme de fonctionnement intensifié. La « résèque des correspondants » en médecine de ville s'étendra, ainsi que l'embauche de médecins « vacataires » gardent une consultation au clientèle. Le service des urgences, enfin, servira à l'écoulement de quelques cas. Mais un attirail à soi les malades spécialisés, chaque service rejette, consciemment ou non, sur ses homologues les malades non spécialisés. Le lutin pour refuser le malade peu intéressant devient alors plus vite encore que la recherche de son intérêt. Au bout d'un certain processus apparaît un règlement implicite des droits, des devoirs et des privilèges. Ce règlement fait apparaître trois étages de services.

Tout en haut, les services hautement spécialisés, parfois nommés « services de pointe ». Le droit à la sélection des malades leur est conféré sans partage. Compte tenu de l'importance de leurs équipements, ces services ont même le droit implicite de refuser le malade spécialisé qui, juge-t-on, ne pourrait tirer aucun bénéfice des prestations du service. Au second étage, on trouve l'ensemble des services dont la détermination découle de la spécialisation et avec eux les services de généralité qui ont réussi à s'imposer (en agaçant) au deuxième étage tant la « tendance » pathologique qui les concerne est bien admise par tous leurs confrères et donc par l'hôpital. Les services de cet étage ont un droit naturel à la sélection des malades spécialisés, mais ils sont nombreux

et peuvent fréquemment souffrir d'une rupture d'approvisionnement. Il s'agit donc de concevoir dans ce cas des services qui s'adaptent à ces besoins particuliers. Au premier stade, ce sont les services de généralité et l'ensemble des services dont la fonction sociale est plus exigeante que la fonction médicale (convalescents, chroniques, personnes âgées). Il arrive que l'on trouve aussi à cet étage des spécialistes et en découlent le fonctionnement a été perturbé par l'évolution épidémiologique ou sevrant mais aussi lorsque la démocratisation par rapport à d'autres spécialités était insuffisamment précisée (cas de certains services de dermatologie, de rhumatologie, de maladies infectieuses). L'ensemble des services de cet étage ne doit « accepter » le tout-venant et ne peut pratiquer une spécialité qu'en accordant à certains cas une attention plus grande qu'à d'autres.

Un cercle vicieux

EN vérité ces trois étages se figurent qu'une l'étape dans une évolution. Il importe de bien saisir le mécanisme qui l'a produite. Les services les plus spécialisés occupent et naturellement la durée rare que constitue le cas intéressant. Ce faisant, ils font progresser le savoir médical au point que tout ce qui accompagne ce progrès se matérialise sous forme d'équipements et de personnels supplémentaires. Non seulement ils semblent réaliser un certain idéal de travail scientifique mais en outre, aux yeux de tous, ils conquièrent le maximum de pouvoir dans l'hôpital, donc l'inspiration médicale, dans la société. Le désir de les servir dans cette voie s'étant suffisamment fortifié par une quelconque règle de jeu, tous les médecins cherchent à se spécialiser. En se spécialisant ou plus grand nombre, ils menacent la position relative des plus spécialisés. Ces derniers recrutent alors insensiblement le flâneur de leur spécialisation et accroissent la technicité qui l'accompagne.

Si donc c'est un phénomène technique qui est à l'origine de l'écoulement disciplinaire, c'est un phénomène social qui explique la naissance d'une certaine hyper-spécialisation. Le cercle vicieux qui voit que plus un grand nombre se spécialise, plus la spécialité réduit son objet, explique à son tour la misère hospitalière.

Le succès sur la maladie que chaque médecin mesure pour lui-même est une victoire partielle. Voilà qui éclaire la nature de la divergence constatée entre les résultats peu encourageants que nous donnent des indicateurs globaux tels que l'espérance de vie et

(1) Naissance de la clinique, PUF, 1963.

* Chargé de recherche au CERISER (Centre de recherche sur le rhéum-artère).

(Suite de la page 9)

La loi du 31 décembre 1970 marque une étape importante: par l'existence d'un service public hospitalier visant à la pratique privée et autorité publique de façon à les subordonner à une finalité commune...

Le projet de modifier la conception du système hospitalier. Le souci d'amener le corps médical à participer à la gestion de l'établissement est significatif; il s'agit de rompre avec la structure dichotomique de l'hôpital: d'un côté l'administration, avec son poids, ses traditions, ses règles de fonctionnement...

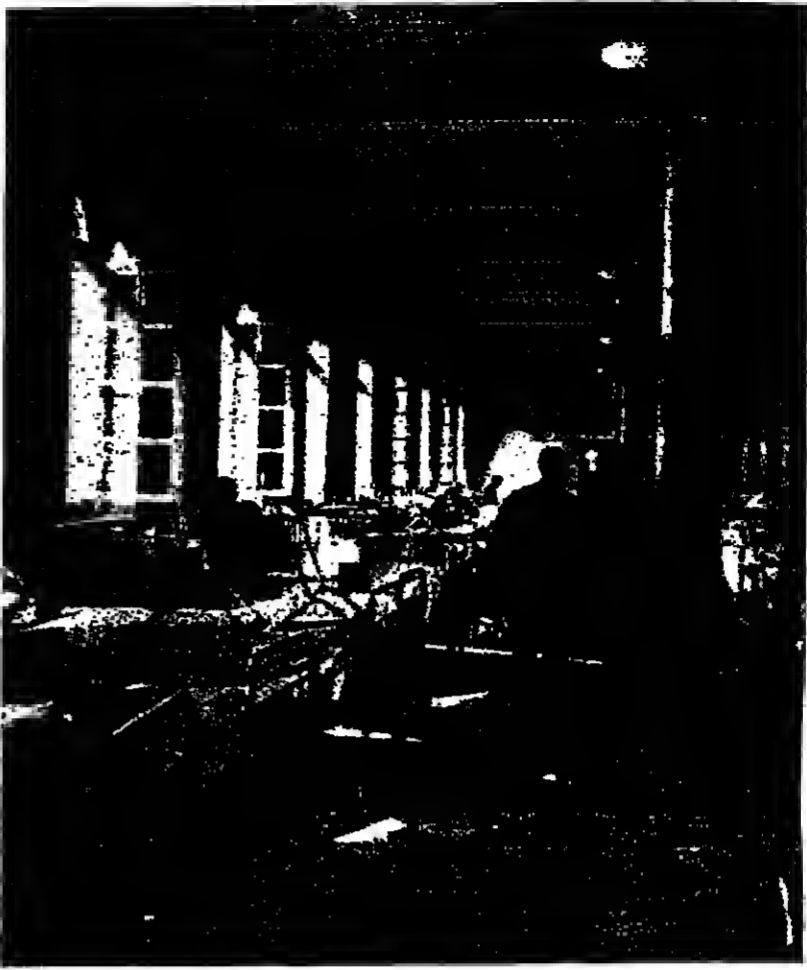
Le second problème, lié au précédent, est celui de la formation continue et de l'enseignement post-universitaire. Étant donné le renouvellement continu des sciences et des techniques médicales, la profession a besoin d'un recyclage permanent: elle est de celles qui exigent le plus de réactivité à la diffusion de connaissances nouvelles.

Crise de la pratique libérale

L'ENSEMBLE de la médecine française (2) semble connaître une crise pour les raisons suivantes. D'abord, dans la mesure où la médecine se technicise, la pratique libérale tend à être coupée de plus en plus des moyens modernes de prévention, d'investigation et d'intervention dont disposent les unités complexes.

située par rapport à la hiérarchie, il n'a que sa blouse à l'hôpital. Si le niveau de la médecine générale est considéré avec une certaine condescendance par des hospitaliers, en réalité c'est en partie à cause de la structure et de la hiérarchie hospitalières que le praticien se trouve dans la situation où il est.

C'est finalement à une crise de la médecine libérale qu'on assiste en France, comme le montrent bien les rapports souvent conflictuels avec l'État. La profession se trouve aux prises avec des acteurs bien plus puissants que le groupe professionnel qu'elle représente: État, Sécurité sociale, patronat.



L'HOPITAL, PIVOT DU SYSTEME SANITAIRE. (Cliché Fotobib.)

BIBLIOGRAPHIE EN FRANÇAIS

- CARO Guy, La médecine en question. Maspero, Paris, 1974.
C.L.E.A.R., L'hôpital en question. Emile-Paul, Paris, 1970.
LA CONVENTION NATIONALE ENTRE LA SECURITE SOCIALE ET LE CORPS MEDICAL. Numéro spécial sous la direction de J.-J. DUPEY-ROUX. Droit social, n° 9-10, sept.-oct. 1971.
COURQUET Jean, L'hôpital aujourd'hui et demain. Seuil, Paris, 1971.
GARDE Alphonse, L'avenir du système hospitalier et la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière. Droit social, n° 1, janv. 1972.
HAZEFELD Henri, Le grand tournant de la médecine libérale. Editions ouvrières, Paris, 1963.
L'HOSPITALISATION PUBLIQUE EN FRANCE. Numéro spécial de la Revue des Affaires sociales, Paris, 1973.
HOSPITALISATION PUBLIQUE ET PRIVEE, problèmes et perspectives. Revue trimestrielle de droit sanitaire et social, Paris, 1-2-1974.
IMBERT Jean, Les hôpitaux en France. P.U.F., Paris, 1974.
JAMOUS Haroun, Sociologie de la décision, la réforme des études médicales et des structures hospitalières. C.N.R.S., Paris, 1969.
POUR UNE POLITIQUE DE LA SANTE. Rapports présentés à R. BOULIN; I et II (les grandes actions de santé); III (l'hôpital), ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale, la Documentation française, Paris, 1971.
RAPPORTS ANNUELS DE L'INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES. 1971: l'hospitalisation; 1972: l'assurance maladie; 1973: la prévention.
REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU SYSTEME DE SANTE. Contribution à l'élaboration d'une politique sanitaire. la Documentation française, Paris, 1968.
STUDDLER François, L'hôpital en observation. coll. U Prisme n° 44, A. Colin, Paris, 1974.

AN SERVICES DES MALADES, DE LA RECHERCHE, OU DES ETUDIANTS?

vacations, rémunération insuffisante (abattements de 10 à 30 % des tarifs), manque de coordination avec l'hôpital et difficultés d'articulation avec la médecine libérale (cf. l'article 18 de la convention nationale de 1971). L'idée de prévention est trop souvent liée à celle d'une médecine de pays pauvre ou en voie de développement, à une médecine de type épistémologique.

variable socio-culturelle est fondamentale et que les catégories défavorisées, qui sont objectivement les plus atteintes sur le plan de la morbidité, sont aussi, culturellement, les moins réceptives aux actions de prévention; c'est donc sur elles qu'il faut agir prioritairement.

(Suite de la page 5.)

L'impression tout à fait fondée pour chaque médecin de remporter de grandes victoires dans son propre domaine. A l'hôpital plus qu'ailleurs, on assiste à la disparition d'une notion de santé totale de l'individu et les services médicaux ne se mesurent plus qu'à des indicateurs de résultat extrêmement partiels.

Le personnel infirmier

Vers une action communautaire

Par M.-F. COLLIERE *

« (...) Jamais la pénurie d'infirmières n'a été aussi aiguë qu'aujourd'hui. Si le rythme actuel des démissions ne s'aggrave pas, 25 % des nouvelles infirmières démissionneront avant trois ans d'exercice, 40 % démissionneront avant six ans. Car il n'y a pas de crise de la « vocation », les états infirmières étant plus nombreux chaque année (15 000 de plus en 1973 par rapport à 1972). Les conditions de travail sont telles que la plupart de ces vocations se trouvent totalement découragées. Trop peu nombreuses, elles ont à faire le travail de deux ou trois personnes, à des horaires incompatibles avec une vie personnelle possible avec une vie personnelle possible... »

ne pouvons considérer ici que la façon dont la conception de la santé oriente l'action sanitaire du personnel infirmier.

On peut se demander sur quoi reposent les représentations et les croyances du groupe infirmier vis-à-vis de la santé. Est-ce encore la prédominance d'une conception médicale centrée sur l'investigation organique de la maladie, basée sur le pouvoir magique et spectaculaire de la guérison chez tout un chacun pour faire reculer les limites de la mort biologique, sans forcément s'interroger sur les autres formes de destruction ou de mort auxquelles les hommes ont à s'affronter? Nous continuons de constater les effets de cette conception avec le développement spectaculaire de l'hôpital, qui reste le centre presque exclusif de la formation infirmière et du terrain valorisé et presque uniquement reconnu de l'exercice professionnel.

capacité des gens de se maintenir ou non en santé. Cette forme de contribution à la promotion de la santé de la population trouve vite ses limites, et ses effets sont peu durables, car elle ne prend pas d'abord en considération les habitudes de vie des gens, leur mode d'existence, les croyances qui sous-tendent leur attitude et leur comportement vis-à-vis des problèmes vitaux qu'ils rencontrent.

De plus, cette uniformisation d'un savoir sanitaire, souvent basé sur le modèle des classes privilégiées (2), tend à éliminer d'autres formes de savoir. En ne proposant qu'un seul modèle à suivre, le personnel soignant comme la population encouront le risque de stériliser la créativité des personnes et des groupes, tandis que se développent leur dépendance et leur culpabilité.

Les pays où le personnel infirmier et les travailleurs sanitaires et sociaux ont continué d'exercer cette forme d'action préventive pour des raisons aussi diverses que l'orientation de la formation, la législation sanitaire, etc., ont obtenu deux types d'action: l'action de routine, générique de l'habitude et de désintérêt; l'action d'urgence, qui ne prend en considération que les situations déjà très dégradées des catégories sociales économiquement défavorisées.

Par contre, les pays qui, par ailleurs, ont favorisé l'élevation du niveau de vie (facteur déterminant du développement de la santé), ont su reconstruire leur action sanitaire en faisant le personnel infirmier à l'analyse de situation (soin à une distribution d'actes ou de conseils), et en faisant directement participer la population à cette action, ont connu une très grande progression de leur niveau de santé publique (3). Le médecin ressent, aussi bien chez les infirmiers et infirmières que chez les travailleurs sanitaires et sociaux, dans un pays comme la France, traduit, pour certains, une remise en question fondamentale de l'action sanitaire tant au niveau préventif que curatif. L'apport des sciences humaines (tant les formations infirmières et sociales s'inspirent davantage que la formation médicale) a mis de nouveau (4) en lumière l'importance d'une approche des problèmes de santé sous les aspects de toutes leurs dimensions biologiques, démographiques, économiques, culturelles et sociales. Chercher à identifier des besoins sanitaires et à y répondre sans d'abord s'interroger sur la vie des hommes

CITE UNIVERSITAIRE
« PAVILLON DU LAC »
Rue de la République, Bouillabaisse,
Pâtisseries, Buvettes, Cédars
Ouvert les jours fériés sauf le dimanche
28, rue Gazan (Paris Métro)
955-38-53
Salle pour banquet, 10 à 40 couverts

UN groupe professionnel orienté sa formation, base son action et se situe par rapport à un ensemble de représentations et de croyances culturelles insérées dans un système économique, social et politique. Il serait bien sûr nécessaire d'examiner l'interaction de ces différents facteurs et leur influence réciproque sur la contribution de personnel infirmier à la promotion de la santé, mais nous

* Infirmière à l'École internationale d'enseignement infirmier supérieur.

(1) Le rapport avec lequel est établi l'efficacité infirmière d'un pays est à lui seul insuffisant de courte une politique sanitaire.
(2) Bousquet (1), Prins Edouard et Jorale de classe, Paris, Editions Mouton, 1969.
(3) Exemples: les pays nordiques, la Hollande et des Pays aussi divers que l'Angleterre, la Pologne, Israël.
(4) Ce qu'avait déjà montré Villiers, Chadwick, Williams, Farr, etc.

GR
RAOU
DEN
G
49, R

سكذامن زلجمل

Rompre l'immobilisme des pouvoirs publics et du corps médical

Si les problèmes touchant à la naissance... rompre l'immobilisme des pouvoirs publics et du corps médical...

tiennent peut-être à une génération en déclin, celle des « matrones », des dames habitues à l'accouchement d'un autre âge.

Mais, la sage-femme moderne, formée à bonne école, comme celle que nous voyons évoluer dans nos maternités hospitalières parisiennes et provinciales, est appelée à jouer un rôle considérable dans l'obstétrique et la néonatalogie de demain.

Malgré le nombre élevé de grossesses à risque, nous ne pouvons nous que féliciter de ce que, dans la préparation psycho-prophylactique, Malheureusement, en France, dans

L'exemple du Vietnam du Nord et de la Chine

UNE bonne médecine de la naissance constitue pour une nation un test de civilisation. On ne s'étonne donc pas de trouver les mortalités périnatales les plus basses en Suède, championne avec douze morts pré- et post-natals pour mille naissances, en Finlande, au Danemark, au Pays-Bas, avec des chiffres inférieurs à 15 pour mille. On est un peu plus surpris d'y trouver la Bulgarie, peu développée sur le plan scientifique mais qui a mis en place une remarquable structure de médecine préventive.

Mais nous voudrions auparavant insister sur les pays explorés en matière de médecine préventive périnatale, au premier rang desquels la Chine populaire. Des efforts considérables, dans ce domaine, ont été entrepris dans toute la Chine.

A Pékin, la mortalité néonatale de 17 pour mille en 1965 serait tombée à 12,4 pour mille en 1968 : chiffres très bas, comparables à ceux de la Suède. A partir de cette date, différentes mesures ont été prises, qui ont eu un vigoureux dans les bons centres obstétricaux et de nouveau-nés du monde occidental. La question du personnel hospitalier ou social ne se pose pas ; là où il y a un agent en France, il y en a cinq ou dix en Chine ; le personnel est correctement équipé, et les soins semblent les mêmes le nuit et le dimanche qu'on plein jour et en semaine.

Mais un grand effort reste à faire dans le domaine de la médecine préventive et de la réduction de l'inégalité socio-économique, grande cause de prématurité et de mortalité. La médecine périnatale bien faite est donc l'espoir des futures mères et de leurs enfants.

Les deux mots « médecine périnatale », récemment introduits dans le vocabulaire médical international, recouvrent plus un état d'esprit qu'une réelle spécialité. Ils tirent leur origine de l'intérêt qu'ont ressenti obstétriciens et pédiatres d'unir leurs efforts pour empêcher les nouveau-nés de mourir et plus encore de devenir des handicapés cérébraux, de ne plus laisser leur sort au hasard, voire à la nécessité.

Nombres sont les spécialités qui concourent à la santé de la mère et de son nouveau-né : l'obstétrique avant tout, qui est la médecine de la gestation, et de l'accouchement, la néonatalogie (médecine du nouveau-né), branches de la pédiatrie, l'embryologie, la physiologie, la biochimie, l'anatomie pathologique et l'étude des tissus, la sociologie, la psychologie, l'économie de la santé, l'informatique.

Un nombre très important de personnes et de professions de santé participent pour une part importante à la médecine périnatale. Au premier rang d'entre elles se situent les sage-femmes. Elles sont neuf mille en France, dans l'ensemble mal utilisées en dépit de leur compétence. La moitié d'entre elles appar-

* Professeur de néonatalogie à l'Université René-Descartes, directeur du Centre de recherches biologiques néonatales (INSERM).

Un test de civilisation : la périnatalité

Par ALEXANDRE MINKOWSKI *

un trop grand nombre d'hôpitaux, le problème est négligé, car la présence du père est considérée comme gênante.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a parfaitement prévu cette place préminente de la sage-femme dans la médecine périnatale. Mais celle-ci est soumise, en France, à un double handicap : elle est femme, elle n'a pas de diplôme de docteur en médecine.

Les puéricultures, les techniciens de la santé, toutes les professions de santé sont parties prenantes dans cette branche de la médecine. Quant au généraliste, il intervient tel médecin de famille, mais il ne peut faire son travail que s'il a réellement fait de l'obstétrique au cours de ses études, ce qui devient rare (un étudiant sur dix seulement passe par les services d'obstétrique à Cochin). S'il est de plus un homme épais, il ne peut assister qu'un très court à la visite systématique, à telle enseigne que dans la région parisienne, cette visite est parfois inexistante ou même se borne à la signature du carnet de maternité.

de la manière dont les Chinois conçoivent la médecine : placer partout des agents sanitaires responsables, éduquer le public, prendre des mesures prophylactiques à la moindre alerte.

La campagne, il y a toujours une sage-femme par commune populaire capable, entre autres, de mesurer la tension artérielle et de faire un accouchement normal. Cela rend plausible ce que disent les Chinois : suppression quasi complète de l'hypertension artérielle au cours des grossesses, réduction considérable de la prématurité.

En ce qui concerne la prévention de l'éclampsie (hypertension artérielle au cours de la grossesse, responsable d'un tiers et de handicaps), la tension artérielle est contrôlée tous les jours pendant la grossesse, réduction considérable de la prématurité.

L'accent est mis sur l'allaitement maternel. A son retour à l'usine, la femme met son enfant à la crèche et allaite toutes les quatre heures. A la campagne, les nourissons sont gardés en crèche ou par la grand-mère, et les femmes reviennent des champs pour allaiter.

Dans le cadre de la gynécologie, remarquons, en passant, les mesures de prophylaxie du cancer génital ; il est procédé à un frottis vaginal systématique chez chacune des ouvrières, une fois par an.

Au Vietnam du Nord le protection maternelle et infantile n'a peut-être pas encore atteint ce degré d'efficacité, mais nous avons pu y constater qu'en plein bombardement, en 1968, donc en pays résé, l'obstétrique était encore bien faite, en particulier par des sage-femmes.

L'organisation relève d'un double système : gouvernemental qui donne des directives valables pour toute la R.D.V. ; local, à l'échelon du microneon (en ville) et de la coopérative (à la campagne). Chaque coopérative groupe environ un millier d'habitants. La chef de la coopérative est personnellement responsable de l'application des mesures sanitaires.

Il y a par coopérative une sage-femme (vingt mille pour la R.D.V.) et une infirmière. Il y a un « médecin accédera » (formé en trois ans) par village de six mille habitants, et trois fois plus de médecins traditionnels. Et, en principe, il y a une salle de gynécologie et d'accouchement qui dispose de quatre lits pour sept cents habitants, et une maternité par village de six mille habitants. Ce système fixe est doublé d'un système mobile : des hôpitaux de campagne comprenant des groupes de gynécologie-obstétrique, de chirurgie, de laboratoire (biologie et anatomo-pathologie) peuvent fonctionner pour trois mille à six mille habitants et être démontés et déplacés rapidement vers un autre secteur.

Les Vietnamiens vont vers les maladies et les blessées, et c'est là que réside l'originalité et l'efficacité de leur système sanitaire. Le taux de mortalité périnatale à Hanoi était de 25% en 1968, le taux de prématurité de 12%. Ce sont des chiffres relativement élevés, dans l'appréhension desquels il faut faire entrer les perturbations causées par les bombardements.

En Europe occidentale, deux excellents systèmes s'opposent par le type d'emploi du personnel : celui de la Suède et celui des Pays-Bas.

Record dans les pays nordiques et en Belgique

EN Suède, la protection de la femme pendant la grossesse est effectuée dans des centres de protection maternelle, où toutes les femmes enceintes ont la possibilité d'être suivies gratuitement pendant leur grossesse. La plupart utilisent cette possibilité, et un petit nombre est suivi par des médecins privés. La femme doit subir quatorze visites, dix par une sage-femme, quatre par un obstétricien ou un médecin compétent en obstétrique. Si elle est reconnue comme ayant une grossesse à risque, elle va dans un centre spécialisé (même si elle réside en Laponie) dont il existe de nombreux types dans ce pays qui pratique la décentralisation médicale. Pendant ce temps, elle reçoit une « aide familiale » chez elle si elle a déjà des enfants.

La distribution totale de cette médecine et pour résultat que la Suède est le

taux le plus bas, dans le monde, de morts périnatales (12 à 13 pour mille) et de handicapés, suivie de près par la Finlande et le Danemark, qui ont adopté des systèmes proches. Dans ce dernier pays, des sage-femmes s'occupent des grossesses normales, les obstétriciens des grossesses à risque. Les praticiens généralistes ne sont pas dans le circuit.

Les Pays-Bas ont un système bien différent. Là, 60 à 70% des femmes accouchent chez elles, sous la surveillance d'un généraliste formé à l'obstétrique, car un « interniste » en Hollande fait deux ans d'études supplémentaires. Il est assisté d'une sage-femme. Les obstétriciens s'occupent surtout des grossesses à risque. Avec ce système, les Pays-Bas ont une mortalité périnatale basse, au-dessous de 15 pour mille.

(Lire la suite page 12.)

Le nombre des médicaments

Faux débat sur un vrai problème

Par JEAN-PIERRE DUPUY *

CONSOMMONS-NOUS trop de médicaments ? Ce débat de pays riches s'inscrit dans un autre contexte : en production nous trop ? L'un des arguments parus les plus couramment cités par les professions pharmaceutiques pour se défendre d'une réponse positive consiste à faire remarquer que le nombre total de présentations pharmaceutiques avoisine 11 000 en France, 21 000 en Italie et 17 000 au Japon.

Un débat sur le nombre de médicaments à un instant donné est une question délicate à une certaine façon. Ce qui est en jeu, dans la question aujourd'hui brûlante de savoir si nous « gaspillons », c'est la capacité des médecins à faire des prescriptions fondées sur des choix rationnels. Or la rationalité de ces choix n'a que faire du nombre des médicaments existant à un instant donné : 11 000 présentations, c'est peu ou c'est beaucoup. Peu importe. Ce qui compte, c'est de savoir si et comment toujours les médicaments.

* Chargé de recherches au CERES (Centre de recherches pour le bien-être), co-auteur de l'« Association pharmaceutique » (Le Seuil, Paris, 1974).

liste car, en général, ces produits sont frappés de désuétude. Or le médecin prescripteur est le seul garant de l'efficacité qui consiste à discriminer entre le produit adéquat et celui qui est contre-indiqué, entre le meilleur et le moins mauvais.

La question n'est donc pas de savoir si nous produisons trop de médicaments différents. Il faut plutôt se demander si nous ne produisons pas trop vite. Au simple énoncé des chiffres de renouvellement que nous citons, on serait tenté de répondre positivement. Certes, ce rythme, 300 spécialités nouvelles par an, est rapide. Mais avant d'affirmer qu'il est « trop » rapide, il est bon d'examiner ce qui le motive.

Faux témoin du progrès

QUE l'industrie pharmaceutique soit une industrie innovatrice, nul ne saurait le nier. Le taux de croissance de 16 à 17% par an reflète directement cet état de fait. Il peut en effet être considéré comme la somme du taux de croissance du nombre d'entrées (consultations et visites) dans le système médical : 6 à 7 % par an ; du taux de croissance du nombre de produits par entrées, qui, bien que mal connu, doit être faiblement positif ; et du taux de croissance du prix moyen des médicaments prescrits et achetés à chaque époque : ce dernier taux est très élevé, de l'ordre de 10 % par an, donc plus de la moitié du taux de croissance des dépenses pharmaceutiques. Il résulte lui-même de deux phénomènes :

1) Le fait que chaque médicament nouveau est plus cher que celui auquel il se substitue ; la réglementation des prix (blocage des prix des médicaments anciens, grille de prix pour les produits nouveaux), conditions de l'indemnisation ou remboursement par la Sécurité sociale ont, par le passé, autorisé, voire provoqué, un tel phénomène et continuent encore à le faire ;

2) Le rythme rapide de renouvellement de la pharmacopée : les produits neufs se substituent à d'autres qui disparaissent du marché, vivent dix ans en moyenne et meurent à leur tour, chassés par de nouveaux produits — 70 % des médicaments aujourd'hui commercialisés ont moins de quinze ans, et presque le moitié du chiffre d'affaires de l'industrie est réalisée avec des produits de moins de cinq ans.

Par ailleurs, on ne peut s'empêcher de penser qu'« innover » est beaucoup plus une contrainte que les laboratoires s'imposent les uns aux autres qu'un objectif librement consenti et favorable à leurs intérêts. Tout laboratoire sait d'expérience que, s'il innove peu, ses produits seront chassés du marché par les nouveaux produits de ses concurrents. Il est donc condamné à innover et à pratiquer une pseudo-recherche.

Devant ces données, une question vient immédiatement à l'esprit : comment expliquer que ces nouveaux produits dans, semble-t-il, beaucoup de domaines, nous offrent des produits déjà existants avec un succès commercial si fort qu'on en arrive à la situation décrite ci-dessus ?

Il faut alors se tourner vers le demandeur, vers le véritable acheteur du médicament, qui est le médecin. Car il peut être démontré que la nature de la demande du médecin en matière de médicaments est en partie à l'origine de la politique de renouvellement des laboratoires (1). Pour le médecin, en effet, le médicament est utilisé comme autre chose qu'un objet ayant des effets purement techniques sur la maladie. Compte tenu des contradictions actuelles dans lesquelles le mettent ses conditions d'exercice, le praticien a tendance à utiliser les médicaments pour traiter la difficulté, l'intolérable parfois, demande du malade. Cette dernière n'est pas seulement une demande de réparation, c'est aussi une demande d'aide, une demande de prise en charge affective. C'est seulement sur le plan du signe, et de signe le moins coûteux, qu'une réponse pourra être faite. A partir de là, c'est le caractère significatif du médicament qui occupera le devant de la scène. Or la nouveauté du produit est un élément de signification essentiel qui peut échapper, consciemment ou non, toute considération sur le valeur réelle des produits d'un point de vue pharmacodynamique. Le médecin est donc demandeur de nouveauté, et chaque nouveauté, par le simple fait d'apparaître sur le marché, crée un irremédiable dommage psychologique aux médicaments plus anciens.

Si la demande de renouvellement existe du côté du médecin, il faut bien reconnaître cependant que la production de cette nouveauté se favorise guère l'évolution de la pratique médicale en elle-même. Tant que le médicament pourra servir de bouche-trou à la demande angoissée que la société adresse à la médecine, cette dernière s'enfermera de plus en plus dans le rôle agaçant de faux témoin des progrès de notre civilisation technique.

(1) Une partie importante de l'innovation pharmaceutique est consacrée au développement de cette hypothèse.

tant le santé et la maladie ne sont que des révélateurs apparents, comme une insipide. Les hommes ont le contrôle de la maladie de leurs conditions de vie, de leur milieu social, de l'espoir qu'ils peuvent garder ou non dans la vie, de leur raison d'exister.

C'est cette conception beaucoup plus large de la notion de santé, repensée à partir d'une interrogation sur le processus de la vie et de la mort tel qu'il est vécu par les hommes dans différentes situations, qui mobilise peu à peu la réflexion d'infirmiers et d'autres travailleurs sanitaires et sociaux. Elle commence à inciter certains changements, tant au niveau de la formation que des services hospitaliers et extra-hospitaliers.

C'est cette conception qui vient d'orienter récemment tout le travail du sixième comité d'experts de l'O.M.S. sur les soins infirmiers communautaires (5). Déjà certaines expériences, pleines de promesses (6), se font dans cette perspective, avec la participation directe des usagers ; il y a un partage d'un savoir et de compétences réciproques en vue de mieux répondre aux besoins sanitaires des gens, au niveau de leur quartier, de leur commune, de leur canton. Elles cherchent à réduire l'écartèlement des familles entre différentes structures sanitaires et la parcellisation des soins, en regroupant les soins infirmiers à caractère préventif, curatif et de rééducation. Elles cherchent également à dépasser la seule approche individuelle et familiale des soins pour en arriver aux incidences de tel ou tel problème ou niveau de la communauté.

Ces expériences ouvrent la voie à des soins infirmiers communautaires pensés par et pour la communauté. Mais elles rencontrent souvent l'opposition, quand ce n'est pas l'hostilité, du personnel sanitaire ou du corps qui sont les garants de l'ordre administratif. Faut-il s'en étonner ? Ne sommes-nous pas devant des choix qui engagent chaque jour la vie des hommes, la nôtre... et nous obligent à nous demander quelle santé nous voulons promouvoir ? Pour quoi ? Pour qui ? Faut-il continuer à développer les mégapoles hospitalières tandis que les besoins sanitaires les plus communs ne sont pas couverts ? Ou faut-il que les soins infirmiers soient conçus pour l'ensemble de la population et contribuent à permettre aux gens de « s'affranchir de la puissance et d'être plus à même de dépasser leur fragilité ? » (7).

MARIE-FRANÇOISE COLLIERE.

(5) Sixième comité d'experts de l'O.M.S. des soins infirmiers communautaires, Genève, 30 juillet-3 août 1974.

(6) Il est, entre autres, question de certains centres de soins à but non lucratif.

(7) Remyreux (4), Le Puissement et la Franchité, Paris, Ed. du Seuil, 1972.

(Suite de la page 11)

Parmi les pays de l'Est, c'est l'U.R.S.S. qui a inauguré et inventé le système de prévention de masse. Elle dispose pour cela du nombre inimaginable de quarante mille obstétriciens et de quatre-vingt mille pédiatres. Elle a et bien fait école que deux de ses satellites font mieux qu'elle : la Tchécoslovaquie, pays

de grande et longue tradition médicale et scientifique, et la Bulgarie, pays peu développé mais utilisant au maximum les sages-femmes et qui, d'après l'O.M.S., aurait la mortalité périnatale la plus basse du monde (moins de 12 pour mille) avec la Suède. Enfin, l'Albanie détient le record de mortalité des sages-femmes dans le monde, soit une pour cinq cents habitants.

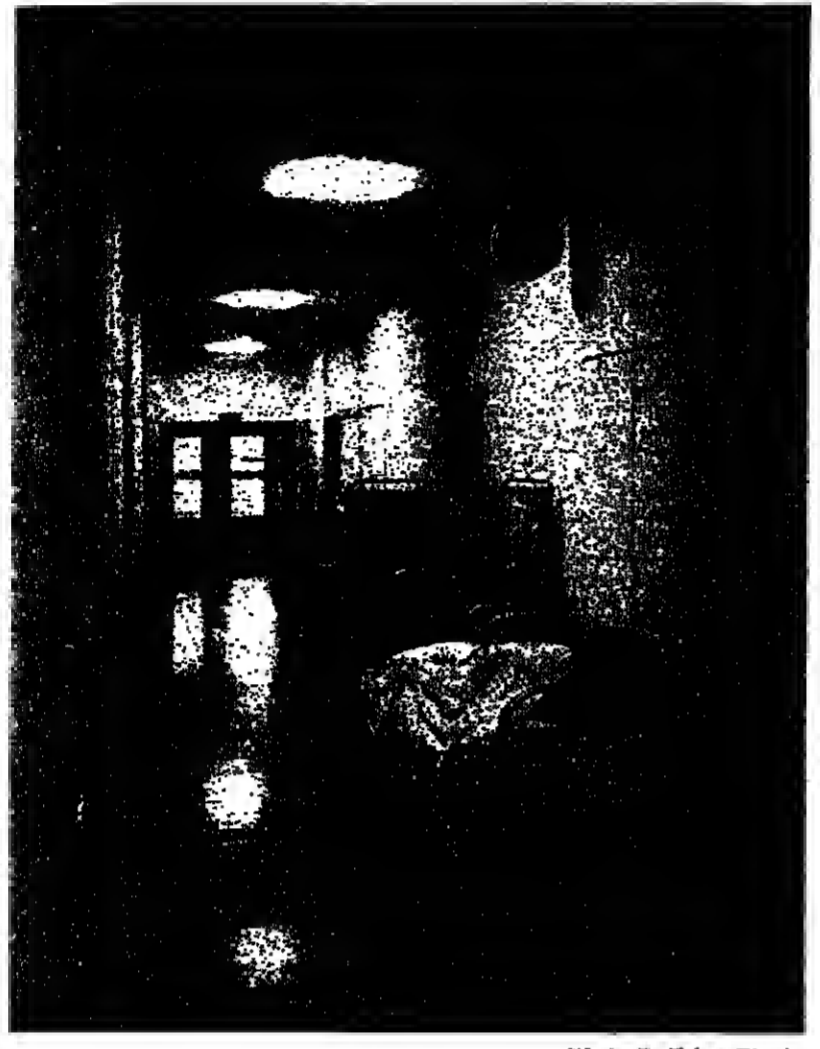
Des systèmes incohérents en France et aux Etats-Unis

La France et les Etats-Unis se distinguent, dans les pays occidentaux, par le caractère boiteux et peu cohérent de leurs systèmes.

démontrent par les calculs de la Perinatal Mortality Survey que ce qui compte avant tout en matière de prévention de la mortalité périnatale et des handicaps, c'est le nombre des visites prénatales bien faites (obstétriciennes, sage-femme ou généralistes recyclés). Pour quarante vi-

Aux Etats-Unis, où le taux de mortalité périnatale est de 20 à 22 pour mille, il n'existe pas de sages-femmes. Un sys-

tème récent assurerait la surveillance gratuite mère-enfant par une aide aux personnes socio-économiquement pauvres. Malgré cela, la mortalité périnatale est de 35 à 39 pour mille dans les groupes défavorisés (Noirs, Indiens, Mexicains, Porto-Ricains, etc.). Quant à la France, elle se signale ici, comme dans d'autres domaines, par l'incohérence de ses options. Il est en effet



COULOIR A L'HOPITAL COCHIN... Un service public astreint, en principe, à un coefficient d'occupation inférieur à 100 %.

site, le taux de mortalité est cinq fois moindre que pour quatre visites (nombre des visites réglementaires de la Sécurité sociale en France à l'heure actuelle).

La culture de la spécialisation des choix budgétaires du ministère français de la Santé a montré qu'un système de dix visites économiserait soixante mille handicaps en quinze ans, soit deux à trois fois plus que toutes les autres

méthodes réunies. Mais ce système signifie un investissement en personnel...

Nous avons mille cents obstétriciens — ce qui est très peu, — neuf mille sages-femmes, dont quatre mille à cinq mille très compétentes mal utilisées et brimées. Elles n'examinent en France que 10 % des femmes enceintes. Les praticiens en examinent plus de 50 % alors qu'un grand nombre d'entre eux ne connaissent pas l'obstétrique et n'ont parfois pas le temps d'examiner une femme qui n'a rien « en apparence », ce qui demande une vingtaine de minutes.

La France s'est réveillée jusqu'à présent incapable d'établir un système organisé de prévention de masse. Le seul qui satisfaisait est que, dans certains hôpitaux et cliniques, le système fonctionne et que nous pouvons en apprécier les résultats par la diminution importante des prématurés dirigés sur nos centres de soins intensifs. Mais ce système n'est que local, et non pas général, tant s'en faut. Nous n'assurons pas mieux le sécurité de la naissance que nous ne généralisons la contraception.

Nous sommes ici dans un domaine où toutes les acquisitions, l'amélioration de pronostic cérébral, la prévention des handicaps, sont dues à la recherche scientifique. La médecine est ici biochimique, physiologique, et l'enfant est un véritable laboratoire vivant. Notre but est de contrôler toutes les deux ou trois heures les constantes biologiques du sang et

des urines, les électroencéphalogrammes, l'aspect radiologique, de surveiller électrocardiogramme le cœur, la respiration, la température et la tension artérielle (cette dernière par une sonde mise en permanence dans l'aorte), nous ramenant, autant que faire se peut, les constantes dans les limites de la normale. Grâce à cela, pour les enfants ventilés artificiellement dans un respirateur (et qui seraient morts sans ce traitement) 10 % seulement nous avons vécu ou six ans ont des séquelles cérébrales importantes.

C'est encore trop, mais c'est relativement peu. Il est donc faux de suggérer que les véritables centres de soins intensifs du nouveau-né fabriquent des handicapés. De toute façon, quand nous savons à coup sûr que le cerveau est définitivement lésé, nous ne mettons pas les enfants en respiration artificielle.

La néonatalogie ne se conçoit pas sans recherche scientifique. Celle-ci va des recherches appliquées aux disciplines fondamentales (division et multiplication cellulaire, etc.). L'utilisation de nouveaux Beta-mimétiques est appelée à diminuer considérablement la fréquence des accouchements prématurés et même la souffrance fœtale. Administrés dès le début des contractions, ils s'avèrent très efficaces.

La médecine périnatale touche à l'un des stades essentiels de notre vie et de notre avenir : elle touche à l'échelle humaine en nous mettant chaque jour en contact avec la mère et son enfant, avec l'« événement » qui est la naissance. Depuis que la recherche nous a permis de reconnaître l'état d'un fœtus (par la ponction du liquide amniotique et l'électrocardiographie fœtale) et la régulation des grands systèmes chez le nouveau-né, nous sommes arrivés au stade de la connaissance. Aussi retrouvons-nous dans ces deux aspects, humain et scientifique, la véritable base de notre métier de médecin.

ALEXANDRE MINKOWSKI.

RÉFÉRENCES

- O.M.S. (Organisation mondiale de la santé). Prévention de la mortalité et de la morbidité périnatale. Org. mond. Santé. Sér. Rapp. techn. (1970), 457, pp. 5-87.
- MINKOWSKI A., Health care in China and the West. Hospital Practice (1974), 9, pp. 138-144.
- MINKOWSKI A., La prématurité en France : un handicap national que le praticien peut et doit réduire. G.M. de France (1972), 78, 6789-6790.
- MINISTÈRE DE LA SANTE, se référer à Economie et Santé, n° 1 et 3.

UNE PROFESSION IRREMPLAÇABLE

Par SUZANNE LEVACHER*

Les sages-femmes ont, depuis la plus haute antiquité, pratiqué, sans conteste et seules, l'art des accouchements. Ces dernières siècles les virent concurrencées puis dépassées par les médecins. On a pu croire, dans le public, qu'elles avaient disparu. Elles n'avaient pourtant pas disparu. Elles travaillent encore en silence, plus ou moins exploitées, accouchant de moins en moins à domicile, exerçant de plus en plus comme salariées, travaillant six jours et six nuits par semaine. En perdant leur statut de profession « libérale », dans l'esprit de beaucoup, elles avaient perdu leur valeur. Dans la nouvelle organisation de la médecine, que deviennent la sage-femme ? Ne sera-t-elle que l'auxiliaire du médecin ?

auxquelles souvent elle est assimilée, à la fois de faire seule certains actes médicaux, et le droit de prescrire. Tout cela dans les limites bien précisées par son code de déontologie. Son diplôme, délivré par la Faculté de médecine, est un diplôme d'enseignement supérieur.

1° Elle doit définir sa place au sein de l'équipe médicale. J'ai souvent dit qu'elle était l'agent de liaison en salle de travail, mais cela ne veut pas dire des heures de surveillance éprouvantes près d'une parturiente pour, ensuite, prendre l'enfant des mains de l'accoucheur et le confier à un pédiatre ou à un anesthésiste. Elle peut et doit pratiquer la grande majorité des accouchements normaux, la surveillance des grossesses normales et la surveillance de la mère et de l'enfant après les couches. Il faut que soit bien repensé son rôle dans tous les services de la maternité. Une école de cadres vient d'ouvrir ses portes à Dijon, et formera des sages-femmes surveillantes et enseignantes.

2° Elle doit avoir une place importante en médecine préventive. Il est invraisemblable qu'en 1982 des textes organisant la Protection maternelle et infantile n'aient jamais fait mention d'une seule fois de la sage-femme ! Assistantes sociales et puéricultrices se partageaient la surveillance des grossesses ! Le caractère médical, social, psychologique des études de sage-femme, orientées essentiellement vers la femme enceinte, l'accouchement et, ses suites, est vers le nouveau-né, doit en faire un des piliers de cet organisme. Elle a place aussi bien dans les consultations de contraception, de stérilité, que dans les consultations prénatales et post-natales. Elle a aussi bien que dans les centres hospitaliers, les maisons maternelles. Elle peut assurer les conférences d'éducation sexuelle, d'hygiène de la grossesse et de préparation psychologique. Elle devrait être une profession d'avenir.

La sage-femme est une praticienne possédant un conseil de culture spécialisée et des compétences de l'obstétrique et qui, à la différence des auxiliaires, est directrice-adjointe de l'Ecole de sages-femmes, Maternité C.H.U. Saint-Antoine.

La médicalisation de l'échec scolaire

Remède ou consécration ?

Par JACQUES MAITRE *

La médicalisation est un des processus caractéristiques de notre société. Elle se joue sur plusieurs plans : recours au système médical pour des tâches de thérapeutique, de prévention, de dépistage, d'expertise, de recherche ou d'enseignement ; recours au savoir médical comme cadre de référence ; recours idéologique à des notions médicales telles que la « santé ».

Il suffit de penser à l'exemple de la sexualité pour voir concrètement à l'œuvre ce processus ; un concept qui n'a connu telle évolution a pris son départ de longue date ; ainsi, le célèbre ouvrage de médecine suisse André Tissot sur l'Onanisme (1760) a été pendant des décennies le guide des éducateurs dans la répression de la masturbation ; mais nous constatons actuellement une médicalisation d'une tout autre ampleur.

Un processus analogique se développe dans divers secteurs où la demande médicalisée traduit des échecs du système social par rapport aux besoins des usagers. Tel est le cas lorsque la médecine traite l'erreur humaine de personnel ou des conditions de travail dans une entreprise. Notre hypothèse est que la médicalisation de l'échec scolaire se déroule comme un phénomène de ce type (1).

Un rapport de l'O.C.D.E. soulignait (en juin 1970) la situation particulière de la France : « La proportion des élèves qui redoublent leur classe dans la primaire et dans la secondaire est beaucoup plus élevée en France que dans les pays de même niveau culturel et économique : un petit Français seulement sur quatre achève ses années primaires sans avoir redoublé ou même une fois ».

Encore le redoublement est-il qu'une forme mineure de l'échec scolaire, comparativement à l'abandon des études, aux passages dans

les filières infériorisantes, voire à l'affectation dans des classes ou établissements « spécialisés ». L'« éducation spéciale » comporte notamment, au niveau des maternelles et de l'enseignement élémentaire, des classes regroupant des élèves par un handicap (catégories officielles : déficients intellectuels, handicapés moteurs, ambyopes, hyper-acoustiques, troubles psychomotrices, difficultés relationnelles...) ; au niveau du second degré, des sections d'élèves spéciaux et des écoles nationales de perfectionnement (pour les « déficients intellectuels ») et des « classes d'adaptation » (pour des enfants dont le handicap est jugé temporaire).

Deux caractères essentiels de ce système sont à souligner : la croissance vertigineuse de la population scolaire concernée (124 000 en 1965 ; 263 000, soit plus de double, en 1972) et l'intervention obligatoire, pour chaque élève, d'une expertise médicale dans le cadre d'une commission médico-pédagogique. Or l'examen concept du fonctionnement de tels comités spécialisés et des écoles nationales de perfectionnement (pour les « déficients intellectuels ») et des « classes d'adaptation » (pour des enfants dont le handicap est jugé temporaire).

Des problèmes qui restent entiers

QUANT aux moyens mis en œuvre pour l'« adaptation » à l'enseignement aux élèves « en difficulté », le médecin intervient le plus souvent à travers une psychologie de problèmes, quand ce n'est pas une psychiatrie. Non seulement cette expertise est menée avec des moyens notoirement insuffisants, mais, par son caractère étiologique, elle contient dans son principe même les germes d'illusions décevantes (3). En effet, l'examen abusif du concept de « déficit » et l'abandon des problèmes sous l'angle exclusivement biologique ou relationnel viennent masquer le caractère social du processus même de l'échec scolaire.

Mais à part une frange d'élèves pour lesquels il existe un handicap souvent démontré ou certains déficits organiques majeurs, il faut analyser par priorité la part du sys-

tème scolaire lui-même dans le genre des échecs et celle de la structure sociale.

Le système scolaire intervient largement dans le déclenchement des « troubles ». Ainsi, l'obligation d'apprendre à lire dès l'âge de six ans, édictée sur le modèle suivi pour les enfants de la bourgeoisie, handicapée dès le départ les élèves issus de classes sociales où l'apprentissage de la vie se fait sur d'autres bases socio-culturelles. De même, l'indépendance de programmes et des méthodes pour les enfants de travailleurs immigrés conduit à des échecs systématiques non population qui n'est certainement pas plus féconde en déficits génétiques.

En revanche, on voit très bien que les travailleurs manuels, surtout immigrés, se trouvent placés dans des conditions défavorables tant pour le santé que pour l'apprentissage de la langue « cultivée » ; il n'est que de voir à quel point l'appréhension de vie dépend de la classe sociale. Notre système scolaire connaît une répercussion amplifiée de ces difficultés dans les « troubles » et l'« inadéquation » au niveau des performances.

Une fois ces difficultés apparues, elle sont le plus souvent généralisées par l'enfermement des enfants dans les filières « spécialisées », lors même que les pouvoirs publics procèdent des intentions contraires, ce qui a pour effet de condamner ces enfants à l'échec professionnel anticipé sur l'échec scolaire.

La part propre du système scolaire dans ce processus est évidemment subordonnée au fonctionnement d'ensemble de la structure sociale. En effet, l'école reçoit des enfants qui sont déjà « handicapés » par leur origine sociale ; de plus, si l'école fonctionne d'une façon qui répète et pérennise de tels handicaps, ce n'est pas par un échec ou dysfonctionnement qui serait en contradiction avec les objectifs de « la société ».

Toutes les études sociologiques françaises de ces dernières années montrent que la marginalisation scolaire n'a pour effet de contribuer à la reproduction de la hiérarchie sociale et de notre régime économique. Seulement, un tel résultat est trop évident pour être connu ; nous ne sommes pas psychologues, nous sommes sociologues. C'est ici qu'interviennent les idéologies, qui ont précisément comme caractère principal de masquer les vrais rapports de groupe à groupe.

La médicalisation de l'échec scolaire — celle que soit son utilité thérapeutique ou que par son effet sur la vie à l'échelle des moyens d'action immédiatement disponibles pour « dépenser » un enfant — sert dans une

large mesure de légitimation à l'idéologie qui masque les caractères sociaux de l'échec scolaire derrière des considérations biologiques, voire relationnelles. C'est pourquoi une telle médicalisation a pour effet de consacrer l'échec plus souvent que d'y remédier.

As dix-neuvième siècle, de nombreux médecins, notamment les « hygiénistes », considéraient comme une tâche essentielle d'étudier la sociogénèse des maladies et d'agir sur les pouvoirs publics en vue d'améliorer le santé de la population à travers des réformes juridiques, techniques ou économicques. C'est même sur ce terrain que se situent les principales actions efficaces de la médecine. Certes, le moteur des progrès en ce domaine fut constitué par les luttes sociales et non par une sorte de « pouvoir médical » autonome, au-dessus de la société ; la perspective médicale peut être conçue, toutefois dans des sens très divers : élargir (ou rétrécir) l'étendue du domaine, ou la mettre en question par des recherches scientifiques débordant les catégories officiellement admises.

Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus de la caution apportée par un semblant d'expertise médicale sur des cas individuels dans une commission qui instruit l'enquête d'enfants dans des filières de marginalisation scolaire, mais d'un examen prenant l'ensemble du problème, y compris dans sa dimension sociale. Un fait nouveau et prometteur est la convergence actuelle d'analyses conduites sur cette question par des psychopédagogues, des pédopsychiatres et des sociologues (4).

(1) La problématique exposée ici correspond à une enquête menée avec Marie-Claude Cabanes dans le cadre de la R.C.F. « Médecine et société » du C.N.R.S., avec le concours du G.O.R.D.E.S. (2) De même, pour le tournant de la population scolaire, les données des résultats scolaires sont très largement inférieures aux normes admises par les autorités officielles. (3) Voir, par exemple, les Structures d'enseignement secondaire. Paris, Expansion scientifique, 1974 (numéro spécial de la Revue de Neurophysiologie Infantile et d'Hygiène mentale de l'enfance), où sont présentés des travaux mettant un jour le mécanisme de ces illusions. (4) Il n'y a guère de travaux directement sur cette question en sociologie médicale, mais O. Langer, Les Échecs scolaires, Revue de Sociologie et d'Éducation (Université Paris V et C.N.R.S.), et le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture (Ecole des hautes études de sciences sociales et C.N.R.S.). Du côté pédagogique et psychologique, nous mentionnerons notamment les recherches et publications de divers organismes : Centre de recherches de l'éducation sociale et de l'adaptation sociale, Groupes de travail de l'éducation nouvelle, les revues L'École et la Nation et Revue de Neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance.

re le de na qu des lui sol ricc d'u. de / vice que nég volu Sud Rép. frém Thie de l' ment crée se ; L'artl Etats sud-v exigés améri- ment L'artl lions sonnie ving-c format reconc tripartitions n mis er vietnam entier l'objectif l'on s'a

PEUT-grar seraient pense de dont les institut respecta sous-tenc l'égalité gouverne Une s dent exis présents c un sh n'a de tion donx Tous des. M. Kissin ni l'un ni terme de c ment à l' Paris. La vietnamien direction de c faisait rem

GR RAOU DÉ 49, R

صكذ من زكول

Comment une profession libérale accepte une fonction répressive

UN rapide coup d'œil sur l'état de la médecine du travail en France donne de prime abord une impression sécuritaire: voici une spécialité reconnue, enseignée dans toutes les facultés, avec environ mille trois cents étudiants inscrits cette année pour la région parisienne. De nombreux médecins y consacrent la totalité de leur activité. La loi du 11 octobre 1946 rend d'ailleurs obligatoire la médecine du travail pour toutes les entreprises, y compris celles de moins de dix salariés, ne présentant aucun risque spécial pour la santé des travailleurs, et celles qui ont un caractère familial. Les conditions de protection de la santé au travail, les règles fixant les modalités de dédommagement en cas d'accident de travail de maladie professionnelle reposent sur une assise juridique solide et déjà ancienne: le code du travail a vu le jour au début du siècle, et les textes reconnaissant les premières affections donnant droit à une réparation au titre des maladies professionnelles remontent à 1948. Cette législation, s'inscrivant dans le cadre de la création de la Sécurité sociale, n'était d'ailleurs pas le fruit du hasard: elle représentait, au lendemain de la Libération, le fruit des luttes des travailleurs et n'était concédée que sous leur pression.

De nombreuses études ont démontré que rien qu'en 1972, sur plus de 13 millions de salariés, on déclarait 112 000 accidents du travail dont 117 000 graves et 2 424 mortels, et par ailleurs 4 330 maladies professionnelles (1). Le tribut particulièrement lourd payé par les O.S., les manoeuvres, dans la métallurgie, le bâtiment et les industries chimiques, et par les travailleurs immigrés, est bien connu. Constatons une telle fréquence d'accidents et de maladies professionnelles vingt-cinq ans après la création des services de médecine du travail, des comités d'hygiène et de sécurité, des inspecteurs du travail, c'est poser la question de l'efficacité de cette infrastructure médicale et sanitaire, sinon de son utilité. La diminution relative du taux d'accidents et de maladies depuis le début du siècle ne saurait constituer une mesure suffisante de cette efficacité: depuis plusieurs années, on a assisté au plateau, et les chiffres officiels pour 1972 restent beaucoup élevés. Encore ne s'agit-il que des accidents et des maladies déclarés et ayant donné lieu à des arrêts de travail.

Plusieurs faits récents montrent à l'inverse, et de façon claire, les limites et les insuffisances du système mis en place: il apparaît par exemple que le nombre de cas de maladies professionnelles dues au benzène (ou benzolisme) déclarés dans la région parisienne de 1963 à 1969 est resté inférieur au nombre réel tel qu'il ressort d'une enquête hospitalière (2). Il s'agit pourtant bien souvent d'affections graves, de leucémies ou de leucodystrophies conduisant inexorablement à la mort. Dans telle grande usine de produits chimiques de la région parisienne, les précautions minimales pour éviter une exposition abusive des travailleurs au benzène n'étaient pas prises, et l'examen sanguin périodique, malgré l'indice d'une telle exposition et d'un danger sérieux, n'était pas effectué, alors qu'il s'agit d'exigences légales. On n'adopte ce minimum légal que lorsqu'un technicien meurt de leucémie benzénique.

Dans un monde où le travail n'est bien souvent ni la santé ni le bonheur, cette fonction normative peut devenir tout naturellement répressive. Le travailleur ne s'y expose pas, qui dit de s'accrocher qu'il a été malade. Si l'entreprise est pathogène malgré le contrôle médical auquel elle est censée être soumise, l'éloignement momentané n'est pas seulement un moyen de traitement de l'affection en cours, mais une prévention de conséquences pathologiques plus sérieuses. Les récents accords de mensualisation, signés en 1970, devaient assurer que cet éloignement ne serait plus l'objet de sanctions financières. Les travailleurs percevaient au moins durant quelques semaines, l'intégralité de leur salaire. Ils ont été malheureusement suivis par l'institution, de la part du patronat — soucieux de rattraper ce qu'il avait dû céder, — d'un contrôle médical privé et pénalement celui dit de Sécurité sociale. Depuis un an on assiste à l'exclusion de sociétés privées couvrant déjà une bonne partie du territoire et employant des médecins dans le seul but d'aller au domicile des travailleurs exercer un contrôle sur les raisons de l'arrêt du travail.

Le but réel de cette milice patronale, au demeurant grassement payée, n'est pas bien sûr de débarrasser les travailleurs de quelques arrêts de travail, sauf circonstance grave entraînant une impossibilité absolue de poursuivre toute activité. Il s'agit là, littéralement, d'une anti-médecine du travail, et les médecins qui se prêtent à une telle opération n'ont plus qu'une fonction répressive, caricature du rôle normal que l'on faisait jouer classiquement au médecin libéral.

Luttes sociales pour une véritable médecine du travail

Par ROBERT ZITTOUN *

Enquête et information concrète

Nous sommes dès lors en présence d'une situation claire, dans laquelle on assiste un des champs d'exploitation des travailleurs: on va réduire le plus possible les investissements ayant pour but de prévenir ou supprimer les conséquences pathogènes du travail; d'autre part, on va mettre en place une médecine répressive qui a pour fonction de dissuader les travailleurs de se protéger de ces conséquences en s'écartant au besoin momentanément du travail. La rentabilité est assurée par le fait que cette médecine est bien moins coûteuse pour le patronat que ne le seraient les dépenses utiles aux travailleurs. Comment s'étonner dans ces conditions que les revendications qualitatives et les préoccupations de santé aient pris une telle place dans les luttes ouvrières?

La lutte des travailleurs de Penarroya-Gerland est de ce point de vue exemplaire. Ils se savent en effet exposés à un toxique, le plomb; ils ont de cette intoxication une connaissance directe et immédiate; ils n'ignorent pas le risque qu'ils courent à travailler et à vivre dans ces usines vénéneuses, sans aucune aspiration des vapeurs nocives, aussi lorsqu'ils se mettent en grève en

Des garanties insuffisantes

MAIS peut-on considérer la loi elle-même comme une garantie suffisante de la santé et de la sécurité des travailleurs? Le saturnisme, ou intoxication par le plomb, est la première des maladies professionnelles retenues. Cependant cette maladie ne peut être reconnue comme telle que lorsqu'elle a déjà entraîné des complications sérieuses: abdominales, sanguines, nerveuses, voire définitives pour l'atteinte rénale; et le dépistage légal de l'intoxication repose sur des méthodes archaïques, les seules exigées par le décret du 24 juin 1956. Encore peut-on dire que l'essentiel réside non dans le dépistage, la déclaration et le soin des affections, mais dans leur prévention. La loi stipule bien que les médecins doivent assurer la surveillance de l'hygiène générale de l'entreprise et conseiller la direction, les chefs de service, le comité d'entreprise et les comités d'hygiène et de sécurité en vue de l'amélioration des conditions de travail. Ils peuvent pour cela recourir aux visites d'atelier ad libitum et il est admis qu'ils y consacrent au moins le tiers de la durée totale des vacances. Or le Dr Pigement, pour avoir voulu appliquer ces obligations, s'est vu successivement mis en demeure par la hiérarchie médicale de rentrer dans le rang, puis a dû quitter son emploi. A Usinor-Dunkerque, les travailleurs ont dû récemment se battre en grève pour obtenir que l'on prenne des mesures en vue de prévenir les accidents de travail, fréquents et généralement graves.

Ainsi cette infrastructure représente une garantie très imparfaite de la santé et de la sécurité des travailleurs. Mais, peut-on dire, elle trouve son complément dans la médecine de ville ou même la médecine hospitalière. En règle, le médecin du travail a qualité d'hygiéniste et assure le dépistage et la prévention, la fonction de soins revenant aux médecins traitants. On sait que bien des accidents de travail sont expliqués par des machines dangereuses ou usagées, par des cadences trop rapides entraînant fatigue et réduction de la vigilance.

cherche dans le domaine des conditions de travail. Signalons deux points importants: le sommeil et la charge mentale. Les usines tendent à fonctionner par équipes alternantes, afin d'assurer le taux d'automatisation des machines dont l'obsolescence s'accélère. D'où une perturbation du sommeil non seulement réduit, mais profondément modifié dans sa qualité, ce qui a des effets extrêmement redoutables. Les travaux de neuro-physiologie ont montré l'importance de la charge mentale. Pendant très longtemps on a pensé que seuls les intellectuels étaient susceptibles d'en souffrir. Maintenant, on sait que des travaux très banales peuvent donner lieu à une surcharge mentale dramatique consistant à une excessive fatigue de même à des manifestations neurologiques. Il y a vingt ans, Le Guillant, dans son étude sur les télégraphistes, en faisait le bilan, totalement confirmé par les travaux récents de notre laboratoire. Nous pourrions multiplier les exemples de surcharge dans de nombreuses professions: opérateurs du tri postal, coisseuses de supermarché, perforatrices à l'entrée des systèmes de calcul moderne au sein des centres de tâches postales, l'immense catégorie des travailleurs de l'électrotechnique qui doivent mettre à une place précise des résistances ou des capacités et sont soumis à un effort de mémoire considérable. Ces métiers sont souvent exercés par des femmes dont la surcharge est en général doublée de leurs obligations familiales. N'oublions pas que le temps de transport et la qualité (station debout) font également partie de ces charges.

Structures et pouvoir dans l'entreprise

Sous leur pression, ils obtiennent que l'entreprise fasse des tests de santé à ses salariés, ce qui permet de constater l'existence d'une maladie biologique plus précoce que la maladie clinique, celle déjà des complications latentes. Conscients de la différence entre dépistage et prévention, ils obtiennent de visiter la future usine moderne qui remplacera l'actuelle et de s'assurer sur place des conditions de sécurité. Aux normes définies par le patronat, qui se base sur l'étrange notion de « seuil toxique acceptable » (pour qui?), ils opposent leurs propres normes. Ils obtiennent enfin que des médecins choisis par eux viennent visiter les lieux et discuter de la situation sanitaire avec les médecins de l'entreprise, en présence des représentants ouvriers et patronaux.

La lutte des travailleurs de Penarroya-Gerland est de ce point de vue exemplaire. Ils se savent en effet exposés à un toxique, le plomb; ils ont de cette intoxication une connaissance directe et immédiate; ils n'ignorent pas le risque qu'ils courent à travailler et à vivre dans ces usines vénéneuses, sans aucune aspiration des vapeurs nocives, aussi lorsqu'ils se mettent en grève en

Conditions de travail et santé

Entretien avec Alain Wisner, professeur de physiologie du travail et d'ergonomie au Conservatoire national des arts et métiers de Paris.

Le problème des conditions de travail a acquis une considérable importance dans nos sociétés. Tout se passe comme si, après avoir acheté des vêtements, de la nourriture, de la santé, de logement, les travailleurs venaient acheter des conditions de travail correctes, au même titre que de l'instruction. Les pays où le revenu par tête est le plus élevé sont les premiers à avoir posé ces problèmes. Même dans les usines modernes, un renouveau des problèmes classiques: émanations toxiques, niveaux de bruit (qui menacent au détriment l'oreille interne), exposition à la chaleur ou au froid, depuis longtemps décrits par les médecins du travail. Mais bien d'autres problèmes posent sur la santé des travailleurs sur lesquels on tend à insister à juste titre aujourd'hui. Un très grand nombre de travailleurs soumis toute la journée à des travaux qui exigent une posture courbée, torsive, souffrent de graves troubles de la colonne vertébrale. Cela serait acceptable si on ne pouvait l'éviter. Or il existe maintenant un tour sur lequel il n'est pas nécessaire de se pencher pour placer sa pièce. Ce dispositif aurait aussi bien pu être réalisé il y a quatre-vingt ans... Dans des usines assez modernes, le problème de la charge physique persiste, constituant une épreuve quotidienne dramatique. L'ère au développement extraordinaire de la neuro-physiologie générale, l'attention portée au fonctionnement du système nerveux est un des aspects les plus remarquables de la re-

cherche dans le domaine des conditions de travail. Signalons deux points importants: le sommeil et la charge mentale. Les usines tendent à fonctionner par équipes alternantes, afin d'assurer le taux d'automatisation des machines dont l'obsolescence s'accélère. D'où une perturbation du sommeil non seulement réduit, mais profondément modifié dans sa qualité, ce qui a des effets extrêmement redoutables. Les travaux de neuro-physiologie ont montré l'importance de la charge mentale. Pendant très longtemps on a pensé que seuls les intellectuels étaient susceptibles d'en souffrir. Maintenant, on sait que des travaux très banales peuvent donner lieu à une surcharge mentale dramatique consistant à une excessive fatigue de même à des manifestations neurologiques. Il y a vingt ans, Le Guillant, dans son étude sur les télégraphistes, en faisait le bilan, totalement confirmé par les travaux récents de notre laboratoire. Nous pourrions multiplier les exemples de surcharge dans de nombreuses professions: opérateurs du tri postal, coisseuses de supermarché, perforatrices à l'entrée des systèmes de calcul moderne au sein des centres de tâches postales, l'immense catégorie des travailleurs de l'électrotechnique qui doivent mettre à une place précise des résistances ou des capacités et sont soumis à un effort de mémoire considérable. Ces métiers sont souvent exercés par des femmes dont la surcharge est en général doublée de leurs obligations familiales. N'oublions pas que le temps de transport et la qualité (station debout) font également partie de ces charges. La densification du travail, la chute au temps inoccupé, constituent une difficulté ressentie particulièrement par ceux dont les forces sont au déclin. On ne peut imaginer que l'abaissement éventuel de l'âge de la retraite réduise beaucoup les effectifs de cette immense catégorie. Il faut trouver un travail à la portée de cette moitié des travailleurs qui ont entre quarante et soixante ans et qui, plus que dans n'importe quelle autre catégorie sociale, se trouvent sur le déclin. L'intégrité de la santé est véritablement la base de l'action qui doit être menée dans le domaine des conditions de travail. L'intellectuel et le travailleur manuel agés sont des



SPECTACULAIRE ET BRUTAL: L'ACCIDENT. Mais bien d'autres dangers menacent la santé des travailleurs.

hommes différents. Cette situation, acceptée par l'opinion publique, deviendra dans un proche avenir totalement inacceptable, et il est temps d'y penser. Comment agir sur ces diverses situations? Par un droit du travail renouvelé tenant compte de la conception et du fonctionnement des dispositifs industriels. Per l'information aussi. Malheureusement un grand nombre de faits cités sont encore trop peu connus, même des scientifiques. A-t-on pris, par exemple, la mesure de la charge mentale, des problèmes de vieillissement, etc.? Un nouveau domaine est ouvert, celui de l'introduction de l'ergonomie, science des conditions de travail, dans l'ingénierie. Cela demande un énorme effort de conversion de la part des ingénieurs et un renouveau de l'imagerie qu'ils se font de l'opérateur et de ses capacités, ce n'est pas simplement d'attaquer Taylor, mais de remplacer une vue à la fois ancienne et très limitée par une vue large, très complexe, de l'homme, de ses possibilités et de ses fragilités. Un nouveau droit du travail introduirait la notion que le travail ne doit pas atteindre la santé, de quelque façon que ce soit. En France, une législation des maladies professionnelles

reconnait la surdité professionnelle. Environ trois cents personnes reçoivent à ce titre une indemnisation mensuelle. Or plusieurs centaines de milliers de travailleurs ont une atteinte de l'audition du fait des bruits industriels (niveau de bruit supérieur à 85 ou 90 décibels). Reconnaître cette atteinte à trois cents personnes revient à admettre que, tant que le sujet n'est pas totalement sourd du fait de son travail, il n'y a pas un vrai problème. De même pour les toxiques, s'ils n'atteignent pas un niveau franchement pathologique, s'ils se bornent à réduire les capacités de l'organisme. Si cette réduction est peu apparente — ne comportant pas de troubles fonctionnels — quand le travailleur a vingt-cinq ans et cinq ans d'entreprise, elle aboutit parfois à des conséquences dramatiques quand il a quarante-cinq ans et vingt-cinq ans d'entreprise. Les solvants des graisses peuvent provoquer des troubles visuels. Ils peuvent accélérer la destruction des cellules nerveuses, des neurones, dont nous sommes dotés d'un capital fixe au début de la vie. Cela se traduit par un vieillissement précoce du cerveau, pathologiquement indécodable par les techniques habituelles de diagnostic. (Propos recueillis par A.P. VELLAY.)

Transmettre non seulement des connaissances mais un savoir-être et un savoir-faire

Révolution dans le programme et les méthodes de formation

Par BERNARD PISSARO *

« L'enseignement médical est inapte à former des praticiens. » (Le Monde, 7 nov. 1974.)

Pendant longtemps, le rôle des facultés semblait simple : faire passer un certain savoir, autour duquel un consensus semblait se faire. Progressivement, cet enseignement est apparu inapproprié. En fait, il reposait sur la tradition, sur des « évidences » ; mais personne ne s'était jamais sérieusement demandé ce qu'on en attendait réellement, sinon former « un bon praticien ».

Cependant, devant l'augmentation des dépenses de santé, devant une certaine stagnation de l'espérance de vie, devant la multiplication de maladies « de civilisation », devant l'évidence (non encore reconnue par tous) que l'environnement social joue un rôle de premier plan dans la genèse, le déroulement et l'issue de beaucoup de maladies, beaucoup commencent à penser que le rôle primordial de la médecine devrait être préventif. Et prendre en considération l'environnement physique, psychologique, économique et social de la population pour améliorer sa santé, en même temps, voire avant, qu'elle améliore l'intervention thérapeutique ; de nombreux exemples montrent que la mise en place de structures thérapeutiques, la recherche de solutions curatives, tendent habituellement à réguer au second plan, à retarder la recherche et le développement de la prévention. Pour le plupart des grands problèmes de santé publique, la recherche thérapeutique ne devrait être entreprise qu'après la mise en place d'une réelle politique de prévention. Ce pourrait être, par exemple, le cas des accidents de la route, de la pathologie liée à l'alcool ou au tabac, de la pathologie du travail ou de l'insadaptation sociale.

fonction de leur orientation future (généralistes, spécialistes, hospitaliers, ou hospitalo-universitaires, chercheurs, médecine de santé publique, etc.) ; — Un tronc commun plus long ména en tout cas à la possibilité réelle d'exercer comme médecin praticien.

Ces deux courants s'appuient tous les deux sur d'excellents arguments. Cependant, dans la mesure où le diplôme de docteur en médecine est communié, on doit donc être en possession des capacités minimales nécessaires au médecin praticien. Seule une diversification des « doctorats », en fonction des modes d'exercice, dont il ne peut être question ici de discuter les avantages ou les inconvénients, pourrait amener à reconsidérer cette position.

Quel qu'il en soit, il importe que les facultés définissent leurs OBJECTIFS, c'est-à-dire ce que les étudiants devront être capables de savoir, de savoir faire, de savoir être, à la fin de leurs études, en fonction des besoins de la population du pays. Mais « il est de plus en plus manifeste que les programmes dont les objectifs sont fixés par les seuls enseignants ne réussissent guère à préparer des praticiens capables de répondre aux besoins sanitaires des pays tant en voie de développement que développés (...) Les étudiants, les praticiens et le public devraient aussi participer à l'établissement des programmes de formation aux professions médico-sanitaires » (G.E. Miller).

La durée des études est limitée. Des choix sont imposés en fonction de ce qu'il est préférable d'apprendre pendant ou après les études. Ces choix doivent s'appuyer sur les données suivantes : — Les connaissances évoluent très vite et leur volume devient tel qu'un étudiant, qu'un médecin, ne pouvant plus tout savoir ;

— Les modes de réflexion et d'approche des problèmes, la recherche et l'utilisation des documents, doivent s'apprendre tôt ; — Il est de même des « attitudes » (relation médecin-malade, position vis-à-vis des problèmes de la maladie face à sa santé, vis-à-vis des aspects sociologiques et sociaux de la médecine, etc.) pour en prendre conscience et les contrôler.

Les études doivent conduire non à la simple mémorisation de connaissances, mais à la solution de problèmes pratiques et à la formation permanente, et assurer en outre une préparation approfondie à la place et au rôle de l'environnement psycho-social, et aux problèmes de prévention. Cette implication est une véritable révolution dans l'enseignement et dans les examens.

Révolution dans l'enseignement, en donnant un rôle actif à l'étudiant, en lui apprenant à apprendre, et à participer à un boulevirement du rôle des enseignants : de dispensateurs de SAVOIR, ils deviennent des aides pédagogiques, guidant les étudiants dans la découverte des connaissances, ou dans le développement de leurs aptitudes et de leurs attitudes. Cela devrait aboutir à la disparition de l'enseignement « magistral » habituel, refuge de l'enseignement supérieur, en apparence imposé par le faible niveau du nombre de candidats. Il ne faut, au mieux, que passer des connaissances, et de façon habituellement moins efficace que n'importe quelle autre forme d'enseignement. Il est en particulier totalement inapte à préparer les étudiants à résoudre des problèmes, ce qui sera une grande partie de leur tâche ultérieure. (Praticiens cependant qui résolvent des problèmes nécessitent un certain

nombre de connaissances préalables.) Bien plus efficace est le travail personnel des étudiants, seuls, en groupes, ou encadrés, à condition que leurs objectifs de formation leur aient été clairement définis et communiqués.

Révolution dans l'enseignement, parce que les découpages « en matières » doivent nécessairement être profondément remodelés dans une telle perspective, amenant souvent à repenser, en fonction des objectifs généraux, l'organisation même du curriculum, son actuelle division en phases ou cycles. Les « matières », la rigueur et les responsabilités habituelles et respectives des divers enseignants risquent de se trouver quelque peu bouleversés. Cela peut se passer, par exemple, par un enseignement dit « intégré », où les disciplines perdent (ou devraient perdre) leur autonomie, ou dans un enseignement fondé sur les résolutions de problèmes.

Révolution dans l'enseignement, parce qu'une partie de celui-ci devra se faire hors de l'hôpital.

Révolution aussi dans les examens : le but premier des étudiants (et qui les en blâmerait ?) est de réussir leurs examens, bien plus que de se préparer sérieusement à leur future profession. Or, les examens reposent actuellement, dans plus de 90 % des cas, sur des questions de mémorisation pure, et exceptionnellement sur des problèmes à résoudre. Ils ne préparent pas réellement à la profession future. Il est donc illusoire de vouloir changer l'enseignement si on ne change pas les examens, qui ont en fait un triple but :

- Permettre de vérifier si l'étudiant a acquis les capacités jugées nécessaires (et clairement définies) à l'exercice de la médecine ; — Permettre, tout au long du curriculum, à l'étudiant de mesurer le chemin parcouru par rapport aux objectifs, de s'auto-évaluer ; — Permettre aux enseignants d'estimer à tout moment leur enseignement face aux objectifs, pour le remettre en question chaque fois que cela est nécessaire.

Formation des praticiens et des spécialistes

La formation continue est indépendante tant pour le perfectionnement permanent des praticiens que pour la formation des spécialistes :

1° LE PERFECTIONNEMENT PERMANENT DES PRATICIENS DOIT PERMETTRE :

— Un perfectionnement technique, nécessaire en raison des progrès permanents dans le domaine de la santé, nécessaire aussi parce qu'il permet le développement des aptitudes et, éventuellement, une promotion ou une nouvelle orientation professionnelle ; — Une analyse critique de leur formation professionnelle, aboutissant à une révision de leurs méthodes de travail, à une réflexion sur les motifs de leurs comportements face aux malades, à une étude du rôle de chacun dans une équipe éventuelle ; — Une promotion de l'éducation pour le santé.

Ici aussi, les objectifs de cet enseignement doivent être définis. 2° LA FORMATION DES SPECIALISTES se fait actuellement par deux voies : l'internat et les certificats d'études spécialisées. Le premier assure une excellente formation pratique, mais souvent une médiocre formation théorique, la part pratique y étant souvent réduite. La logique commanderait donc de fusionner ces deux modes de formation.

Cela implique un certain nombre de principes :

- Pour diminuer sa subjectivité, un examen, a fortiori un concours, doit être anonyme ; — Le mode de recrutement des futurs spécialistes ne doit pas gêner la formation initiale, mais en tenir compte, et donc se faire, pour le plupart des candidats, après le fin du deuxième cycle, mais aussi être ouvert à des médecins praticiens ayant une certaine expérience de pratique ; — La formation des futurs spécialistes doit être à la fois théorique et pratique. La partie pratique impose des fonctions réelles, donc d'utiliser l'ensemble des services hospitaliers universitaires dont le niveau formateur est supérieur.

Où l'enseignement doit-il se faire ?

L'HÔPITAL est un des lieux privilégiés où peut se faire un enseignement intégré, autour de cas cliniques, par des équipes enseignantes pluridisciplinaires, avec la possibilité d'utiliser facilement le matériel technique et la documentation. Mais cela implique que l'hôpital évolue rapidement, s'ouvre sur l'extérieur, participe largement,

filant. La formation ne doit pas être exclusivement unidisciplinaire :

- Les objectifs et les méthodes propres à chaque discipline doivent être précisés ; — Le nombre de spécialistes formés doit tenir compte des possibilités de formation, mais aussi des besoins prévisibles de la nation, et cela pour assurer à la population des possibilités suffisantes d'accès aux soins des généralistes. L'enseignement nécessite un certain nombre de moyens techniques : ou services des objectifs de l'enseignement, ils ne sont véritablement utiles que s'ils développent en même temps la responsabilité de l'étudiant ; celui-ci doit apprendre, en particulier, à utiliser la documentation, à la critiquer. Il est beaucoup plus difficile pour l'enseignant d'assurer ce transfert de la responsabilité à l'étudiant que de faire un cours. La documentation et le matériel technique, notamment audiovisuel, doivent donc être mis à la disposition des étudiants pour leur fournir des éléments nécessaires à leur formation. Ils doivent, en outre, apporter en permanence au médecin praticien et au spécialiste, sous une forme immédiate, les documents dont ils ont besoin dans leur pratique quotidienne, c'est-à-dire, en quelque sorte, leur servir de mémoire pour l'essentiel de leurs connaissances (normes ce qui est nécessaire à l'urgence), faciliter le travail de l'enseignant, permettre au chercheur d'accéder à une information approfondie. Cela implique : — Le regroupement de tous les documents, écrits et audiovisuels, dans les bibliothèques pluridisciplinaires très largement ouvertes, en particulier tard le soir ; — L'exploitation de la documentation par un corps de documentalistes travaillant en équipe avec des enseignants, des chercheurs et des utilisateurs, afin de fournir, en particulier, une réponse totale à l'étudiant ; — Des moyens de reproduction et un système de circulation de l'information permettant la diffusion aisée des documents nécessaires.

voire coordonne les actions médico-sociales extérieures, comme le prévoit la loi hospitalière. Il importe, en effet, que, très tôt, les étudiants puissent être en contact avec d'autres types de pratique que la médecine hospitalière. Du fait de leur encadrement en enseignants, de la présence possible de moyens d'enseignement, les C.H.U. sont



DANS UN VIEUX HÔPITAL. (Photo J.-P. Fournier-Magnien.)

Une « veuve de résignation » a plus élevé dans les catégories les moins favorisées. maladie, mais de complet bien-être physique, mental et social (définition de l'O.M.S.).? Même les Rétroexions sur l'avenir du système de santé, publiées en 1969 par la Documentation française, gardent dans l'ensemble un point de vue assez modéré ; les grands problèmes du rôle de l'environnement dans la santé n'y sont qu'à peine esquissés. Le volumineux document Pour une politique de santé, publié en 1971 par le ministère de la santé publique, n'aborde pas les problèmes de formation.

Analysant la situation actuelle avec toutes ses imperfections est relativement facile, quoique souvent fait, car cela remet en question bien des idées reçues, bien des institutions solidement établies. En revanche, déboucher sur des perspectives d'avenir est, de combien, plus difficile.

- D'assurer l'éducation sanitaire individuelle et collective ; — D'assurer sa formation permanente et de participer à un minimum de recherches ; — Il est urgent de la préparer non plus uniquement à connaître des maladies, mais à pratiquer une médecine globale qui tienne compte de l'environnement social, des relations interhumaines, des ressources de la collectivité, ce que, dans certains pays, on appelle la médecine communautaire.

Continuer à (mal) former des médecins, à un rôle exclusivement diagnostique et thérapeutique, c'est maintenir le statu quo dans le domaine de la santé.

Après un tronc commun plus ou moins bref, les étudiants sont dirigés vers une formation complémentaire en

Retards de la santé dentaire

Choix politique et éducation populaire

Par FREDERIC MORIN *

DANS un texte publié en 1971 par le ministère de la santé publique et de la sécurité sociale on peut lire que « chez la jeune Française de vingt ans une dent sur cinq est perdue ou malade et qu'un total 60 % des gens nécessitent des soins dentaires urgents ». Ces deux chiffres illustrent bien la problématique de la santé dentaire

en France. Pourquoi, malgré les progrès sociaux, l'évolution du niveau de vie, les progrès techniques, le bilan est-il si peu favorable ?

La première explication qui vient à l'esprit concerne le nombre de praticiens. Ils sont 1 pour 2 500 habitants, ce qui est peu comparé à l'Allemagne (1 pour 1 900), la Norvège (1 pour 1 200) ou la Suède (1 pour 1 200). Ce chiffre est une moyenne et ne met pas en évidence une répartition géographique très inégale. On peut penser que si ce rapport praticien-habitants diminue, la disponibilité du dentiste sera plus grande et, par là même, la santé dentaire mieux assurée. Il ne semble pas que tel soit le choix fait par l'Etat car, plutôt que d'augmenter ce rapport, le nombre croissant tend à la stabiliser et même, pour certains, à l'augmenter. Et pourtant, il faudrait tendre à obtenir le chiffre de 1 praticien pour 1 400 habitants en 1982 (1).

Mais il est aussi vrai que de nombreux Français ne se font pas soigner les dents. Tout d'abord parce que ce n'est pas, à leurs yeux, vital et que, d'autre part, les soins sont chers. Bien souvent encore, la nécessité d'une bonne santé dentaire n'est pas perçue par les autres professions de santé. Le patient, moins informé, est tenté de ne pas s'en préoccuper.

Les soins sont chers : c'est exact et d'autant plus que l'« art dentaire » est un artisanat. La conservation d'une dent, sa restauration, sont des actes longs et difficiles, exigeant de l'opérateur connaissances, technicité et temps. Mais les honoraires perçus par le praticien rémunèrent, dans le système actuel,

son temps et sa compétence, et aussi les investissements nécessaires à son exercice, ses frais, le travail d'une tierce personne (assistant, prothésiste).

L'exercice libéral conventionné de la plupart des dentistes a sa part de responsabilité. Le montant des rémunérations des praticiens est fixé par le nombre d'actes effectués. Ce montant ne peut être augmenté que par l'augmentation des actes, c'est-à-dire la diminution de temps passé, ce qui conduit nécessairement à une qualité minorée des soins. Cette diminution de qualité induit obligatoirement une pathologie secondaire préjudiciable à la santé dentaire du patient, mais aussi augmente la coût supporté par le patient et la collectivité. On peut penser qu'une refonte de la nomenclature ainsi que l'adoption de statut d'exercice du chirurgien dentiste mettraient à la portée de tous les soins dentaires.

Le deuxième volet de la santé dentaire concerne la prévention des affections buccales. La France est très en retard dans ce domaine. La majorité des enfants scolarisés n'est aucunement soignée. En faculté de chirurgie dentaire, 10 % des étudiants de première année connaissent une technique de brosseage. Ce chiffre est à rapprocher de celui, ridiculement bas, de la consommation de brosses à dents : une brosse par personne tous les deux ans. L'enseignement des gestes simples d'hygiène bucco-dentaire des enfants semble nécessaire. Mais l'éducation des enfants n'est pas la seule activité d'hygiène nécessaire à la prévention. Des hygiénistes devraient pouvoir faire des gestes simples de prophylaxie

idéologique par exemple) et décharger ainsi les praticiens qui, dans l'état actuel des choses, ne sont pas formés et ne peuvent consacrer de temps à la prévention. Il faut remarquer que ces unités existent dans de nombreux pays (Etats-Unis, U.R.S.S., pays scandinaves, entre autres). En France, les autorités officielles ne semblent pas vouloir favoriser ce projet pourtant appuyé par de nombreux rapports officiels.

La prévention des affections dentaires ne se limite pas à l'éducation de la population. Ainsi la fluorisation de l'eau de boisson semble, d'après les expériences américaines, suisses ou anglaises, faire diminuer sensiblement le taux de caries des populations soignées. Cette prophylaxie simple ne coûterait rien à l'Etat, rien en face des sommes versées pour soigner les caries que l'on pourrait éviter.

Ainsi la santé dentaire des Français n'est pas bonne. Pour remédier à cet état de fait, des décisions devraient être prises au niveau des études (refonte des programmes, abolition du concours classés, démocratisation, augmentation des structures d'accueil), de la profession (forme d'exercice, formation d'auxiliaires), de la sécurité sociale (nomenclature) et de la prévention. Mais, la chirurgie dentaire faisant partie des professions de santé, ces décisions ne peuvent aboutir que dans le cadre d'une politique de santé élaborée pour servir le plus grand nombre. C'est, à ce niveau, un choix politique.

(1) Pour une politique de santé, op. cit. 1971, ministère de la santé publique et de la sécurité sociale.

viser la vie... Les grands problèmes de la santé publique...

PEUT... Pour une politique de santé...

GR... RAOU... DÉ... G... 49, R... E...

le chef de voûte de la formation initiale, mais les centres hospitaliers non universitaires y auront un rôle important, surtout en ce qui concerne la pédagogie.

La formation continue des praticiens doit se faire essentiellement autour des hôpitaux et des organismes de médecine sociale, par des séminaires, des groupes de travail, des stages, mais aussi par auto-enseignement, et celui-ci est bien préparé, et si la documentation est facilement accessible.

En fait, la distinction théorique entre hôpitaux universitaires et non universitaires devrait s'atténuer au fur et à mesure de la mise en place d'équipes enseignantes dans ces derniers. L'ensemble de ces diverses mesures impose la formation pédagogique des enseignants, et une véritable recherche pédagogique. Ces deux points sont actuellement pratiquement inexistantes en France. Prépa-

rer un enseignement à partir d'objectifs préalablement fixés, utiliser au mieux les techniques pédagogiques, connaître et développer au maximum les aptitudes pédagogiques des enseignants ne s'improvise pas. Le nombre des enseignants doit être, en outre, largement renforcé, ainsi que leur répartition dans les diverses disciplines. Mais il faut reconnaître aussi que la fonction enseignante n'est habituellement pas la préoccupation essentielle des personnels hospitalo-universitaires, dont les centres d'intérêt sont surtout les soins

pour les citoyens, et la recherche pour tous. L'enseignement est souvent considéré comme une corvée dont il faut se débarrasser. Un tel état d'esprit ne pourra évoluer que lorsque les qualités et les efforts pédagogiques seront réellement et prioritairement pris en considération pour le recrutement et la promotion des enseignants, alors qu'actuellement ces critères n'interviennent en fait pas dans la carrière des enseignants, seules les publications et les travaux de recherche entrant en ligne de compte.

La médecine. La formation continue existe rarement. Les enseignements, souvent dispensés par des médecins, n'ont pas davantage de formation pédagogique, et ont rarement une vision très claire des besoins de la profession.

Il serait enfin intéressant d'établir dans le même esprit qu'un certain nombre de pays étrangers ont commencé à prévoir la formation de tous les professionnels de la santé, y compris les médecins, par des tronc communs dans une formation diversifiée, ce qui n'est pas actuellement envisagé en France. Le Québec, en particulier, est en train de mettre sur pied la formation d'infirmiers cliniciens dont les tâches en « première ligne » de la santé publique devraient être extrêmement importantes.

Sur la politique de santé, et doit être repensée en fonction des besoins de santé de la population. L'enseignement doit préparer aux diverses tâches prévisibles, mais aussi à une formation continue et à une action préventive et curative dans la collectivité, et à un véritable travail d'équipe.

Il est urgent de former les enseignants à une pédagogie moderne donnant un rôle actif aux étudiants, de prendre en compte leurs qualités pédagogiques pour leur recrutement et leur promotion, et de développer la pédagogie médicale en favorisant, notamment, la recherche dans ce domaine. Il est aussi important de ne pas limiter aux centres hospitaliers et universitaires les lieux de formation, mais d'utiliser, sous réserve d'un encadrement suffisant, tant les hôpitaux universitaires que d'autres institutions médicales et médico-sociales.

Les autres professions de santé

LES mêmes types de problèmes se posent dans les autres professions de santé, dont la formation est assurée sous l'égide de divers ministères (santé, éducation, etc.). Les programmes sont souvent, faute

d'objectifs clairement définis, inadaptés aux futures professions, moins qu'en médecine tertiaire; les tâches de ces différentes professions méritent aussi d'être repensées, ainsi que leurs relations trop souvent hiérarchisées - avec

De l'impuissance à la fureur

DE la lecture d'articles si différents, il découle que la médecine est malade. La formation des étudiants est inadéquante, ainsi que l'information des praticiens. Pour les étudiants, le phénomène n'est nouveau dans aucune discipline. Il suffit de relire Descartes (1) pour s'en convaincre. Le diplôme de docteur en médecine ne donne que le droit d'exercer sans avoir, au préalable, fourni toutes les connaissances nécessaires à la pratique d'un métier différent de celui d'un hospitalo-universitaire.

L'étudiant destiné à une carrière hospitalo-universitaire n'est pas, pour autant, préparé à l'enseignement et à la recherche.

L'information des médecins généralistes est de médiocre qualité, mis à part des articles de vulgarisation souvent remarquables, publiés par la presse médicale, et quelques bonnes séances espacées d'enseignement post-universitaire.

L'exercice de la médecine de ville est démentiel. On demande tout aux praticiens, n'importe où et n'importe quand.

La médecine hospitalière, trop souvent hors de la vie quotidienne, pâtit aussi d'une grave inadéquation et va se ressentir d'une pénurie de recrutements.

L'université, les laboratoires de recherche souffrent actuellement d'un manque de cadres et d'une insuffisance de crédits.

Les conditions de vie et de travail des personnels de santé sont insuffisantes et injustes, trop inégales par rapport à celles des médecins et des pharmaciens.

AUCUNE réforme n'est réalisable. La transformation des études médicales est impossible pour des raisons financières et intellectuelles. Jamais de simples mutations, simplement d'une manière, d'une année sur l'autre, ne sont même aisément réalisables. Comment, dans ces conditions, supprimer certaines disciplines et instaurer les enseignements indispensables et non distribués dans nos facultés? Il n'est pas de même aux Etats-Unis.

Ancien espoir d'amélioration de la vie hospitalière pour le malade et pour les différents personnels n'est en vue, faute de crédits, d'imagination et de courage.

La médecine préventive restera embryonnaire; la médecine du travail, trop souvent inefficace parce que dépendante de l'un ou de l'autre camp.

L'industrie pharmaceutique restera tributaire de l'étranger et subit les contraintes tatillonnes et inefficaces de l'Etat qui tolère une compétition malsaine avec les entreprises concurrentes et leur intérêt des bénéfices légitimes en certains cas, en permet d'insupportables en d'autres circonstances.

Comment espérer que l'exercice de la médecine de ville s'améliore lorsqu'on forme un nombre insuffisant de médecins

et que l'on continue de prôner une médecine individuelle et artisanale en chargeant le médecin de responsabilités qui pourraient bien ne pas être siennes?

TOUT cela crée le vent de tous les projets de maquette de santé. Le Santé publique possède, dans ses tiroirs, quantité de conclusions des commissions formées d'hommes compétents et qui n'ont jamais vu entrer en application les modifications proposées. L'on ne peut, d'ailleurs, remettre en cause l'exercice des professions de santé sans toucher à tout l'édifice social.

Malheureusement, nous savons bien que les réformes réelles et profondes nécessitent, surtout, nos libertés individuelles; c'est payer cher la conquête des libertés collectives inséparables. Nous connaissons le prix de cette révolution dans les pays socialistes.

Notre pauvre pays, qui se croit avancé, progresse vers l'avenir à reculons. Du fait de notre inertie, nos réformes seront arrachées par la force sous l'influence de fureurs exploitables dans un climat de démagogie inévitable.

Dr Paul MILLERZ

(1) Les pages Immortelles de Descartes, éditées et expliquées par Paul Valéry, Editions Cotra, 1946, pages 72 et suivantes.

LE SIONISME VU PAR NOAM CHOMSKY ET BEN GOURION

LOGIQUE DE L'ÉTAT ET DES MINORITÉS

Par ELIE ELMALEH

LA logique interne d'un discours révèle la manière dont on pose un problème. Noam Chomsky (1) nous donne-t-il à saisir, à travers leurs déclarations publiques, comment les notables juifs et les dirigeants israéliens perçoivent la réalité arabe. On trouve que le travail de démythification ne soit pas entrepris aussi dans l'autre sens. Il reste que la démarche est de sabbatisme public, qui dénonce l'hostilité inconditionnelle de la communauté juive américaine à toute critique élevée à l'encontre de la politique israélienne. Le phénomène est, du reste, observable en d'autres pays, tant il est vrai que le juif coupé de toute responsabilité politique s'accorde à peine de frais un exutoire à sa mauvaise conscience. « *Tout critique est neutralisée: les non-juifs sont antisionistes, les juifs sont des névrosés auto-culpabilisés.* » Chomsky fait donc œuvre d'iconoclaste. Il démonte en particulier ce mécanisme qui opère un mélange subtil de l'analyse politique et d'un vocabulaire faisant appel au sentiment religieux ou au sentiment de persécution. Mais le défaut majeur du discours sioniste n'est pas là, car c'est le propre de tout pouvoir institutionnel de jouer sur plusieurs cordes pour tenter de modeler les opinions.

Là où l'analyse nous semble intéressante, c'est lorsqu'elle montre en quel le discours sioniste d'aujourd'hui découle étroitement de certains principes énoncés par les pionniers (Héroul, Weizmann, Ben Gourion): en particulier le concept d'Etat-refuge, impliquant la loi du retour et le maintien d'une majorité juive dans l'Etat d'Israël. Or il est évident qu'Israël n'est pas (ou n'est plus) que cela, il vit pour lui-même, et définit comme tout pays la ligne qu'il croit conforme à sa sécurité et à ses intérêts. Mais cette croyance en l'Etat-refuge continue d'entourer Israël d'une aureole morale qui prétend le mettre au-dessus de tout jugement. Le drame n'est-il pas qu'on ait vu depuis trop longtemps à la

tête du pays des hommes marqués par la conscience dissonante du passé, traumatisés par l'holocauste, prisonniers d'une sorte de ghetto mental qui rejette comme ennemi du juif quiconque n'est pas ami inconditionnel d'Israël? « *Trente ans après l'holocauste nous sommes restés conscients (de l'Europe) et notre égard s'est éteint. L'époque où l'on n'était même pas critique les aspects secondaires de la politique israélienne, de crainte d'être taxé d'antisémitisme, est bien révolue. Les dirigeants israéliens n'ont pas encore pris pleinement conscience de cette mutation.* » (2): ceci n'est pas d'un antisémitisme « irresponsable », mais de M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial.

Noam Chomsky veut dégager dans le sionisme d'Israël et d'aujourd'hui une tendance qui ne fut pas dominante, tant s'en faut, et qui tente de concilier le droit national juif avec la reconnaissance du droit national palestinien. Deux courants, aux lignes de partage parfois confondues, traversent l'idéologie sioniste: d'un côté un nationalisme armé qui veut ignorer la réalité arabe, de l'autre un sionisme humaniste voulant faire d'Israël un centre de rayonnement spirituel (Einstein, Kuppik, Euber) ou un Etat binational permanent coexistente judéo-arabe. A cette tendance adhérent un certain nombre de responsables sionistes, y compris Ben Gourion dans les années 30. Le leader Nahum Solokhov a énoncé dès 1931, devant l'Organisation sioniste mondiale, le principe, à laquelle « *aucune des deux nationalités ne doit dominer ou être dominée.* » Chomsky insiste à juste titre sur ce principe qui fonde le sionisme ouvert d'un Martin Euber, d'un Judah Magnes, et sans lequel les justes revendications nationales sont dévoyées dans un chauvinisme qui prend le nom de « Grand Israël » pour les uns, ou d'un faux « Etat laïc et démocratique » (et néanmoins arabe) pour les autres.

Maxim Ghilan (3) met en relief l'existence en Israël d'une sorte de « *minorité idéologique* » (jeunes et universitaires d'extrême gauche) éparpillée en cas isolés ou en groupes contestataires plus ou moins antisionistes. Il est patent que ces voix ont dû mal à se faire entendre. Chomsky parle, d'autre part, d'une double colonisation à l'intérieur d'Israël: à l'égard de la minorité arabe, et à l'égard de la « *minorité juive séparée* » (60% de la population). Avec les territoires occupés en 1967, dit l'écrivain israélien Amos Kenan, « *nous ne vivons pas dans un Etat juif, mais dans un Etat binationnel* » (4). De nombreux observateurs constatent que l'Etat de guerre a créé « *une élite de millionnaires, de généraux, de chevaliers d'industrie, aux dépens des juifs orientaux d'Israël, des parviers, des avocats, des prisonniers* » (5). Un double fossé existant entre juifs et Arabes, et entre juifs aisés et juifs pauvres (orientaux en grande majorité), menace l'édifice social d'Israël. Ce n'est pas un marginal, mais le maître de Jérusalem, M. Teddy Kollek, qui avertit en ces termes: « *Si quelques années les différences sociales et culturelles ne s'effacent pas, un jour il y aura une explosion* » (6). Négation de droit, de neutralité, de négation de l'identité culturelle des juifs orientaux sont les deux aspects d'un même refus: le refus d'un modèle autre qui pourrait mettre en question les aspects occidentaux non évitables de la société israélienne. « *Si bien que nous soyons un peuple d'Orient, nous sommes devenus des Européens et nous sommes restés en Palestine unitairement au sens géographique du terme; notre but est d'établir ici une culture européenne* » (7). L'étonnante candeur (ou cynisme?) de cet aveu de Ben

Gourion, fait en 1935 à un interlocuteur arabe, permet de saisir l'enracinement du problème qui se pose à Israël: intégrer l'oriental (juif et arabe) dans son projet, afin d'être intégré en Orient.

Droits d'un Etat ou droits individuels?

DANS son dernier livre, qui a l'allure d'un procès-verbal, Ben Gourion (3) relate par le menu l'histoire de ses entretiens, de 1918 à la guerre de 1966, avec des interlocuteurs arabes en vue. On découvre une coexistence entre les deux peuples. Les années cruciales se situent autour de 1930, où sionistes et arabes modérés (Ben Gourion, Moshe Shazret, Judah Magnes, Mousa Alami, Antonius) échangeaient des projets d'Etat binational ou de fédération arabo-syrienne. Liban, Transjordanie, Palestine) à laquelle serait lié un Etat juif souverain. Ben Gourion déclare: « *En échange de notre soutien à la création d'une fédération, les Arabes de Palestine, même s'ils y constituaient une minorité, ne se sentiraient pas minoritaires, restant liés aux millions d'Arabes des pays voisins.* » Cette approche courageuse face aux mandataires de l'occupant britannique, qui a, par exemple, déclaré illégale une « *fraternité ouvrière* » judéo-arabe fondée en 1938 (4).

Israélienne qui a cours encore aujourd'hui: déclaration de principe qu'on ne portera pas atteinte aux droits des Arabes; il y a aussi de termes désincantés, des engagements, des tentatives de faire passer le droit national juif, donc pas de tentation expansionniste; les Arabes, disposant d'immenses étendues depuis le Nil jusqu'au désert d'Arabie, doivent laisser une partie de leurs terres aux juifs; enfin, l'activité économique et la technologie juives élèveront le niveau de vie des Arabes de la région. « *Israël continuera à assurer les prestations de services publics aux habitants de Judée et de Samarie, et respectera les citoyens palestiniens et respectera de la loi: cette déclaration de Mme Golda Meir date du 15 mars 1973. L'approche israélienne du fait palestinien ne semble donc marquer aucune évolution par rapport à ce que disait Ben Gourion en 1930. On prône une politique de coexistence pacifique à condition que la population palestinienne respecte les lois israéliennes. Autrement dit, face au droit national juif, on n'était prêt à reconnaître que le droit individuel de citoyens palestiniens hôtes de l'Etat juif ou des Etats arabes voisins.* » Mais cet « *étatisme refus d'Israël* » exclut la solution palestinienne (...) comme et l'affirmation d'une nation juive commandait le déni de l'exis-

automobiles
PEUGEOT

Distributeur officiel pour la vente :

- aux Membres du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales
- aux Clients se rendant en France

Exclusivement immatriculations spéciales CD et TT

26, RUE CAMBACERES • 75362 PARIS CEDEX 08 • T. 265.21.50 • Telex Peujoxa 28.426

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité débat du problème chypriote

LA suite de la proclamation unilatérale d'un Etat chypriote ture à Chypre dans le cadre d'une fédération, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni le 20 février pour débattre du problème chypriote ainsi que l'y avait invité le gouvernement de Nicosie le 17 février dans une lettre accusant Ankara d'avoir violé la résolution de l'Assemblée générale relative à Chypre.

M. Glafkos Clariadis, délégué de Chypre, a demandé au Conseil de sécurité de fixer un délai pour le départ de forces étrangères étrangères stationnées dans l'île et le retour des réfugiés. Reclamation de nouvelles procédures de négociation. Il a estimé que les conversations ne pourraient aboutir tant que des troupes turques resteraient dans l'île. De son côté, le délégué de la Turquie a fait valoir que la proclamation d'un Etat fédéré chypriote ture ne signifie pas que les Chypriotes turcs soient devenus indépendants ni qu'ils constituent désormais un Etat séparé.

Avant d'ajourner ses débats sine die le 27 février, le Conseil de sécurité avait aussi entendu le représentant de la Grèce, qui déclara que son gouvernement rejetait toute solution qui n'aurait pas été négociée librement par les Chypriotes grecs, et M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui devait réclamer la reprise des négociations entre les deux communautés. Parmi les autres orateurs, le représentant soviétique a préconisé la réunion d'une conférence internationale avec participation des membres du Conseil de sécurité, tandis que le délégué des Etats-Unis faisait savoir que son gouvernement ne pourrait accepter qu'une résolution ayant l'assentiment de toutes les parties intéressées et qui ne soit pas une dictée de l'extérieur.

Au conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement

Avant de terminer le 3 février à New-York les travaux de sa dix-neuvième session, le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a décidé d'accorder une assistance de quelque 85,5 millions de dollars à dix pays à faible revenu, à la Somalie et aux pays de la zone soudano-sahélienne éprouvés par la sécheresse, et au Pakistan frappé par les inondations.

Des sommes s'élevant à 80 millions de dollars, ont aussi été affectées à la réalisation de divers projets démographiques en 1975.

Anticipant l'entrée en fonction du Fonds des Nations unies pour l'exploration des ressources naturelles, qui administrera le FNUD, le conseil a autorisé M. Rudolph Peterson, administrateur du FNUD, à négocier avec les gouvernements la possibilité de réaliser certains projets.

Il a été décidé que des discussions à un niveau élevé aient lieu en juin pour évaluer la contribution que pourra apporter le PNUD au programme d'action de l'Assemblée générale pour l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

VOYAGES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. Waldheim a effectué du 4 au 11 février un voyage en Europe au cours duquel il a été reçu successivement à Bruxelles, Bonn, Luxembourg, Berlin-Est et Rome. Le 12 février, il a ensuite entrepris une tournée en Asie occidentale qui l'a mené à Djeddah, Dhahran, à Umm al-Qayrawan, à Bagdad, sur le chemin du retour, il a été arrêté en Grèce et en Turquie, où il a subi un entêtement sans échec à traverser la frontière pour un entretien avec le chef d'Etat.

RYTHME.

Dans un message au président de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le secrétaire général des Nations unies a souligné les bons offices pour éviter de nouvelles souffrances aux populations civiles de l'Afrique.

NAMIBIE. — La session annuelle du conseil de la Namibie s'est ouverte à New-York le 11 février. Les débats ont porté d'abord sur les perspectives de changement en Afrique australe à la suite de la résolution survenue dans les territoires sous domination portugaise. M. Sean Mac Briaide, haut commissaire des Nations unies pour la Namibie, a déclaré que le gouvernement de Pretoria était en train de revoir sa politique en Namibie.

AFRIQUE.

En revanche, devant le comité des Nations unies contre l'apartheid, le rapporteur de ce comité a déclaré le 10 février que les demandes de reconnaissance du gouvernement sud-africain ne devraient pas être prises en compte car ce gouvernement n'a pas cherché à changer la situation dans le pays et que les lois de l'apartheid ont été appliquées avec fermeté. Dans un appel à l'occasion du prochain anniversaire du massacre de Sharpeville, le comité a de nouveau réitéré l'engagement des Nations unies de dénoncer et de condamner l'apartheid et de demander la cessation de toute collaboration avec l'Afrique du Sud de la part des Etats et des sociétés nationales ou multinationales.

DECOLONISATION.

Les changements survenus en Afrique portugaise ont aussi été l'objet de débats au comité de décolonisation, qui a ouvert fin janvier à New-York sa session de 1975. D'autre part, la Maroc a demandé au comité d'examiner la situation des « enclaves coloniales espagnoles » sur sa côte nord. Dans une lettre au président du comité, le délégué de Madrid a accusé la Maroc de chercher à briser l'unité nationale et l'intégrité territoriale de l'Espagne.

Une mission du comité de décolonisation a quitté New-York le 23 février pour les îles du Cap-Vert, sur l'insistance du gouvernement portugais et du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.).

SANCTIONS CONTRE LA RHODESIE.

Dans un rapport au Conseil de sécurité fin janvier, le comité chargé de veiller à l'application des sanctions économiques contre la Rhodesie signale la cessation de la violation de plus grave de toute sanction, à savoir le fait de l'importance des fonds et du nombre de de



Importance des établissements financiers et accités industrielles mis en cause selon les documents

Le comité, les sociétés appartenant aux pays suivants : République fédérale d'Allemagne, Danemark (dans la République-Unie de l'Allemagne), Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Belgique, Italie, Espagne, Grèce, Autriche, République fédérale de Chine, Suisse, Japon.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

Lors d'une courte session tenue en janvier à New-York, le Conseil économique et social, par l'intermédiaire de son groupe spécial d'experts sur les sociétés multinationales, a adopté une résolution d'urgence relative à la situation de la commission des droits de l'homme, à l'issue de sa session du 17 janvier et de sa session du 21 janvier.

DROITS DE L'HOMME.

La commission des droits de l'homme a ouvert, le 3 février à Genève, sa 19ème session. Elle a adopté une résolution d'urgence relative à la situation de la commission des droits de l'homme, à l'issue de sa session du 17 janvier et de sa session du 21 janvier.

DEVELOPPEMENT SOCIAL.

Terminée sa session fin janvier, la commission du développement social a ouvert, le 3 février à Genève, sa 19ème session. Elle a adopté une résolution d'urgence relative à la situation de la commission des droits de l'homme, à l'issue de sa session du 17 janvier et de sa session du 21 janvier.

POPULATION.

Au cours de sa dix-huitième session réunie du 18 au 23 février, la commission de la population a essentiellement traité des suites de la conférence mondiale de Suvaux sur la population.

ENVIRONNEMENT.

Une réunion intergouvernementale sur la protection de la Méditerranée a eu lieu à Genève du 2 au 10 février. Elle a adopté une résolution d'urgence relative à la situation de la commission des droits de l'homme, à l'issue de sa session du 17 janvier et de sa session du 21 janvier.

NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES.

Le comité d'experts de la non-prolifération des armes nucléaires a ouvert, le 14 février, sa session préparatoire de la conférence des parties au traité de non-prolifération des armes nucléaires à l'issue de sa session d'ouverture le 5 mai 1975 et qui aura lieu durant quatre semaines.

ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE.

Le comité d'experts de l'espace extra-atmosphérique a ouvert sa quatorzième session à Genève le 14 février. Elle a adopté une résolution d'urgence relative à la situation de la commission des droits de l'homme, à l'issue de sa session du 17 janvier et de sa session du 21 janvier.

RELATIONS AVEC LES PAYS HÔTES.

Le comité des relations avec les pays hôtes a condamné le 27 janvier les incidents qui ont eu lieu les 18 et 19 janvier au sujet de l'opération de sauvetage de l'Ukraine, de la Biełarussie et de l'U.R.S.S. auprès des Nations unies, ainsi que l'attaque dirigée contre la mission d'experts de la Commission internationale des droits de l'homme.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

La conférence des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales a eu lieu à Vienne le 4 février. Elle doit prendre fin le 14 février, après l'adoption d'une nouvelle convention internationale relative à la situation des conditions des missions et délégations gouvernementales auprès des organisations internationales.

UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES.

Le Conseil de l'université des Nations unies, qui a été créé à Tokyo le 23 au 24 janvier, a approuvé les règles de fonctionnement de l'université. Il a aussi décidé qu'elle devra mettre l'accent, dans ses activités, sur les problèmes de l'Asie, le développement humain et social et les ressources naturelles.

REFUGIÉS.

Un nouvel appel à la communauté internationale a été lancé le 23 janvier par le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés afin d'obtenir 9 000 000 dollars supplémentaires pour Chypre au cours des quatre prochains mois de 1975.

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AMÉRIQUE LATINE

L'évolution de l'économie en 1974

REUNI à Santiago-du-Chili le 15 janvier, le comité d'experts de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) a procédé à l'examen de l'évolution de l'économie des pays latino-américains et des Caraïbes en 1974. D'après les données encore incomplètes recueillies par les services de la Commission, se confirme que le PIB a atteint, en 1974, le même taux de croissance que l'année

précédente, à savoir 7,5 %. Le maintien de l'expansion économique du sous-continent semble trouver son explication dans les faits suivants : 1° En dehors des pays de l'Amérique centrale et de l'Uruguay, durement atteints par la récession, les pays dont le poids économique est le plus déterminant dans l'évolution de la région n'ont pas été particulièrement touchés (à l'exception du Brésil et du Chili) par la hausse du prix du pétrole, leur production continuant la plus grande partie de leurs besoins ; 2° Les effets favorables sur l'économie des pays exportateurs de pétrole du redressement soudain de son prix ; 3° Les entrées substantielles de devises de bon nombre de pays qui ont bénéficié de la hausse soutenue des cours des produits primaires dont ils sont exportateurs.

L'évolution de l'économie des pays latino-américains et des Caraïbes a présenté, en 1974, quelques traits inhabituels. Parmi ceux-ci, il faut souligner, en premier lieu, le comportement généralement favorable de l'agriculture, dont la croissance s'est située entre 5 et 6 %, le taux le plus élevé de ces dernières années. Le secteur industriel a connu un renouveau enregistré une perte de dynamisme par rapport à l'année 1973 (+ 8 % au lieu de + 9 %).

Le problème de l'inflation s'est sérieusement aggravé, rendant encore plus fragile l'équilibre économique de la plupart des pays. Enfin, les disparités des prix des produits d'exportation ont accentué les écarts entre les pays. A l'exception, en effet, des pays exportateurs de pétrole — Venezuela, Bolivie, Équateur, Trinité et Tobago — les termes de l'échange ont continué à déteriorer, aggravant souvent le déséquilibre de leurs balances commerciales.

F. A. O.

En place du conseil mondial de l'alimentation

M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, s'est entretenu à Rome le 11 février avec M. A.H. BOCCA, directeur général de la F.A.O., afin de prendre de nouvelles dispositions pour permettre au conseil mondial de l'alimentation, créé récemment, de diriger la grande offensive conjuguée des gouvernements et des organisations internationales du système des Nations unies contre la faim et tous les aspects du problème de l'alimentation dans le monde.

Une première discussion sur ce sujet avait déjà eu lieu entre ces deux personnalités au siège des Nations unies, à New-York le 10 janvier. M. Waldheim avait alors annoncé la nomination de M. John A. HANNAH (Etats-Unis) comme chef provisoire du secrétariat du conseil. M. Hannah a participé aux discussions qui viennent de se tenir à Rome.

Le conseil mondial de l'alimentation a été créé officiellement par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre dernier, sur recommandation de la Conférence mondiale de l'alimentation (C.M.A.). On sait qu'il doit constituer un organe de coordination permettant d'apporter une attention soutenue aux actions ainsi qu'aux politiques concernant la production, la circulation, la répartition, le stockage des produits alimentaires et l'aide alimentaire, qui ont été recommandées par la C.M.A. et approuvées par l'Assemblée générale. Les réunions du conseil se dérouleront à l'échelon des ministres ou des hauts fonctionnaires.

En outre, de nouvelles discussions de Rome, il a été convenu de nommer M. Hannah directeur exécutif du conseil mondial de l'alimentation. Il sera placé sous la responsabilité de M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies et son secrétariat sera établi à Rome, dans des bureaux fournis par la F.A.O. M. Sartaj Aziz, de la F.A.O., a été nommé directeur exécutif adjoint du conseil. Il aura pour tâche de mettre toutes les connaissances techniques de la F.A.O. au service du conseil mondial de l'alimentation.

L'industrie invitée à aider davantage les pays pauvres

Le directeur général adjoint de la F.A.O., M. Roy I. JACKSON, a demandé à l'industrie de se montrer à la mesure de la crise alimentaire mondiale actuelle en accordant aux projets des pays en voie de développement plus d'attention et de ressources qu'elle leur a jusqu'ici présentées. Cet appel a été lancé devant plus de cent représentants des principales sociétés agro-commerciales qui participent au programme de coopération F.A.O.-industrie. Le groupe a tenu à Rome, du 9 au 12 février, une conférence consacrée exclusivement à la planification de ses futures activités, conformément aux résolutions adoptées par la conférence mondiale de l'alimentation de Rome en 1974. Les participants au programme ont approuvé une proposition formulée par M. Orville FREEMAN, ancien secrétaire américain à l'Agriculture et actuellement président de la Corporation internationale du commerce, proposition qui a pour objet le programme F.A.O.-industrie accentuant son rôle d'intermédiaire ou d'honnête courtier entre les pays en voie de développement d'une part, les experts en investissement d'autre part, et les capitaux des sociétés internationales d'autre part.

PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS.

La capacité mondiale de production des panneaux dérivés du bois a atteint 100 millions de mètres cubes en 1973, soit une augmentation de six tiers par rapport à 1970, indique une récente étude de la Commission de contrôle des panneaux de particules et de panneaux de fibre 1970-1975, publiée par la F.A.O.

La production effective en 1974 a été de 90 millions de mètres cubes. On s'attend à ce que la capacité mondiale augmentera encore considérablement et atteigne près de 120 millions de mètres cubes en 1974-1975.

Cette étude a été présentée lors de la consultation mondiale sur les panneaux dérivés du bois organisée à New-Delhi du 6 au 16 février par la F.A.O. et la participation de l'Inde. Elle préconise que le secteur le plus récent de ce groupe industriel — et celui-ci connaît l'expansion la plus rapide : l'industrie des panneaux de particules — devrait presque doubler sa capacité entre 1970 et 1975 et enregistrer un taux d'expansion de plus de 14 % par an.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (P.A.M.)

Le programme alimentaire mondial (P.A.M.), qui a pour but de fournir des rations alimentaires d'urgence à trois cents millions de personnes qui manquent de nourriture, a été lancé par les Nations unies et la FAO en 1973.

Les Nations unies ont adopté en 1974 une résolution relative à la situation de la population du monde. Elle recommande que les Nations unies et la FAO poursuivent leur coopération afin de résoudre les problèmes de la population mondiale.

Santé

Cinquante-cinquième session du conseil exécutif

Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a terminé le 3 février les travaux de sa cinquante-cinquième session, qui s'est tenue à Genève pendant deux semaines. Il a adopté un certain nombre de recommandations qui seront examinées par l'Assemblée mondiale de la santé au mois de mai. Le conseil a ainsi recommandé l'adoption d'un budget pour 1975 d'un montant de 131 885 000 dollars, soulignant les responsabilités de l'O.M.S. dans la coordination des programmes nationaux et internationaux de lutte contre le cancer. Il a aussi approuvé un projet de classification de pesticides en fonction des dangers qu'ils présentent, ainsi qu'un programme de recherche biomédicale tendant à promouvoir de nouvelles méthodes de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies tropicales transmissibles.

Le conseil a également étudié les problèmes liés au contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques et examiné les conséquences de la politique d'apartheid sur la santé des populations non blanches d'Afrique du Sud. Enfin, un comité spécial pour les désastres et les catastrophes naturelles qui sera alimenté par des contributions volontaires, a été créé.

NOMINATION.

Le Dr Hector R. ACUÑA (Mexique) a succédé fin janvier au Dr Abraham HORVITZ (Chili) au poste de directeur du bureau régional de l'O.M.S. pour l'Amérique.

LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA.

L'O.M.S. a organisé à Madrid, du 18 au 20 février, une conférence sur le rôle anticholérique dans les pays du bassin méditerranéen. Elle sera alimentée par les problèmes découlant des voyages internationaux (travailleurs migrants, touristes), les problèmes liés au commerce international d'aliments et les implications sur le plan économique de la lutte anticholérique.

Organisation des Nations unies pour le développement industriel

Après la conférence de Lima: le « groupe des 77 » propose un plan d'action

UNE réunion ministérielle du « groupe des 77 » s'est tenue à Alger du 15 au 18 février pour mettre au point les projets de résolutions qui serviront de document de travail à la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) qui se tiendra à Lima du 12 au 19 mars.

Un des premiers ordres du jour de la conférence de l'ONUDI est le rôle du développement et de la coopération, principalement dans le domaine des transferts de technologie, et le troisième traite des contrats et des arbitrages entre pays en voie de développement et firmes des pays industrialisés.

Une idée a dominé les travaux de la réunion ministérielle : la reorganisation de l'ONUDI en quelques années pour en faire un organisme spécialisé des Nations unies au même titre que l'UNESCO ou la FAO.

Les délégués se sont séparés avant d'avoir terminé l'élaboration des textes ; une commission de quinze membres a été chargée d'en passer la rédaction au siège de l'ONUDI à Vienne.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE.

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a accordé début du mois de février, une aide technique et financière d'un montant de 40 000 dollars à la conférence internationale sur l'information agricole et agricole qui devait avoir lieu à Paris du 17 au 21 février.

— Grenada est devenu, le 11 février, le cent trentième Etat membre de l'Organisation.

TRAVAIL.

Le nombre des personnes sans emploi dans les villes du tiers-monde peut être estimé entre 60 et 90 millions. M. Jean-Michel Blanchard, directeur du Bureau international du travail (BIT), devant l'Institut national de la recherche économique de l'Université de Paris, a déclaré que la création d'emplois et de revenus pour ces millions de personnes nécessite la mise en place d'une stratégie globale comprenant non seulement la promotion d'emplois productifs mais aussi l'abolition de

— L'évaluation des dépenses en matière de formation des gens de mer a été examinée au cours de la réunion d'une commission conjointe de l'Organisation intergouvernementale de coopération maritime (OICM) et du BIT à Genève du 25 au 27 janvier.

— Vingt et un experts ont participé du 6 au 25 février à Genève, à un colloque consacré aux méthodes de planification de l'éducation ouverte pour les travailleurs ruraux.

NAVIGATION MARITIME.

L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a nommé, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

— L'Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a adopté, le 27 janvier, M. Harcourt (Suisse) au poste de conseiller technique pour l'Afrique. Il s'agit de la première nomination de ce genre faite par l'Organisation.

VIENT DE PARAÎTRE :

LE RÉGIME MATRIMONIAL LÉGAL DANS LES LÉGISLATIONS CONTEMPORAINES

Introduction comparative par JEON PATARIN et IMRE ZAJTAY.

D'éminentes personnalités étrangères et françaises ont rédigé des articles fort documentés sur le régime matrimonial légal actuel de quarante pays, y compris les pays socialistes.

Un gros volume de 780 pages, format 16 X 24 160,50 T.T.C.

EDITIONS A. PEDONE, 13, rue Soufflot, Paris-5^e. Tél. : 033-05-97.

NICE capitale de la Côte d'Azur

centre mondial des congrès

met à votre disposition :

- Un Palais des congrès pouvant recevoir 20 000 personnes.
- Vingt salles de diverses dimensions.
- Trois cents salons totalisant plus de dix mille chambres.
- D'innombrables possibilités d'excursions et de distractions.

Au centre de la Côte d'Azur, desservie par un réseau international des lignes ferroviaires, routières et maritimes le reliant à toutes les capitales.

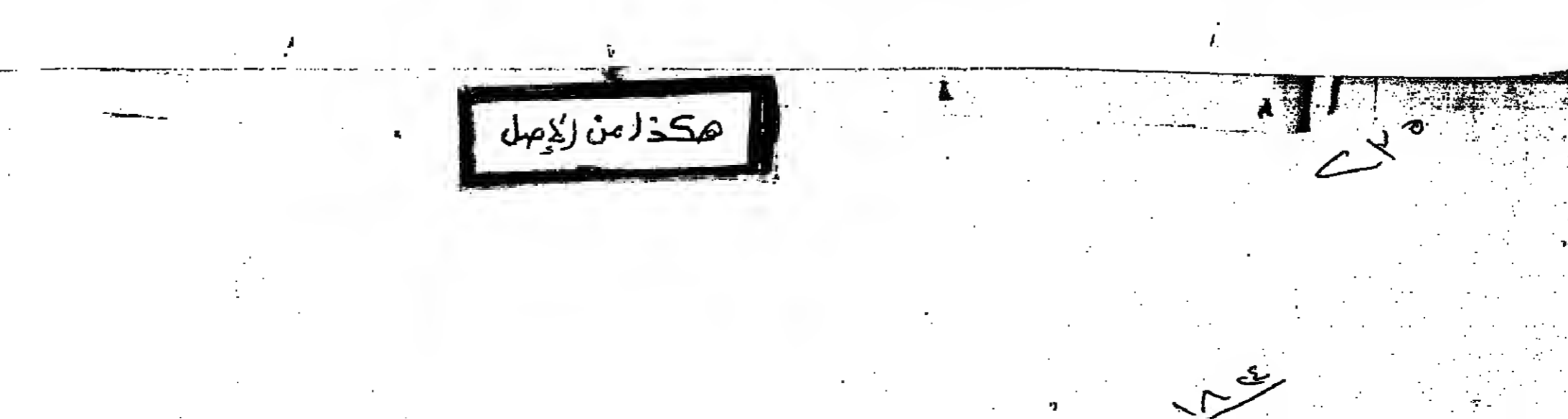
EN TOUTES SAISONS

NICE EST LA VILLE IDEALE DES CONGRÈS

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

22 rue des-Fossés-Tel. 85-25-26/28

Visite - Accueil - Rés. - 600-02





Fonds monétaire international

Onze opérations au titre du mécanisme pétrolier
ONZE pays membres du Fonds monétaire international (F.M.I.) ont effectué le 3 février dernier, au titre du mécanisme pétrolier du Fonds, des acomptes équivalant à 152 971 millions de dollars...

Groupe de la Banque mondiale

Prêts à la Roumanie, à l'Egypte et à la Tunisie
QUATRE prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) ont été accordés le 29 janvier aux pays et organismes suivants:

Crédits de l'Association internationale de développement

De son côté, l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale, a annoncé l'octroi d'une série de crédits:
- 15 millions de dollars, le 29 janvier, au Bénégal pour la réalisation d'un projet d'amélioration de l'enseignement...

Investissement de la S.F.I. en Grèce

La Société financière internationale (S.F.I.), filiale de la Banque mondiale, a investi le 21 février 1 150 000 dollars dans la société Hellenic Food Industries, une société nouvellement constituée...

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Costa-Rica et à El Salvador
LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé au début du mois de janvier deux prêts au Costa-Rica:
- 150 000 dollars, le 3 janvier, à l'entreprise Astur de Guanacaste pour l'aider à réaliser son projet d'exploitation de gisements de graphite dans la province de Guanacaste et 100 000 dollars, le 5 janvier, à la Corporation costariquense de desarrollo pour financer des études en vue de l'installation d'une usine productrice d'aluminium près des gisements de bauxite de la ville de San-Isidro-de-General...

Banque européenne d'investissement

Prêts à la Turquie, à la France et à la Grande-Bretagne
LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a consenti le 29 janvier avec la Turquie un contrat de prêt d'un montant de 10 millions d'e.c. (environ 22 millions de dollars), pour une durée de trente ans et au taux de 2,5 % pour financer la mise en exploitation d'un gisement de lignite à Kibistan et la construction d'une centrale thermique d'une puissance de 1 300 mégawatts...

Construction d'une centrale thermique

construction d'une centrale thermique d'une puissance de 1 300 mégawatts.
D'autre part, en février, la B.E.I. a annoncé l'octroi de trois autres prêts:
- Un prêt à la France d'une contre-valeur de 172 millions de francs français (28,3 millions d'e.c.) le 8 février pour la modernisation et le renforcement des télécommunications internationales dans ce pays...

EMPRUNT EN DOLLARS DES ETATS-UNIS

Le contrat de prêt en dollars par le marché international des capitaux a été signé à Luxembourg par la Banque le 7 février dernier. Les obligations, d'une durée de six ans, portant intérêt à 9,50 %, payable annuellement et ont été offertes au public en vertu d'un contrat de placement en vertu d'un contrat de prêt...

CONFÉRENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

LA commission des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a tenu sa huitième session à Genève du 10 au 21 février. Les quatre-vingt-sept pays producteurs et consommateurs qui composent la commission ont fixé le cadre d'une organisation des marchés mondiaux des produits de base, adoptant, à partir de propositions présentées par le secrétaire général de la CNUCED, une résolution qui définit un programme intégré à dessein de faciliter la recherche de solutions justes et équitables aux problèmes des matières premières et des produits de base...

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES

et ont fixé pour 1975 des objectifs précis de réduction des importations de pétrole; elles devront être, inférieures à la fin de 1975 de 2 millions de barils par jour à ce qu'elles auraient été si aucune mesure d'économie n'avait été engagée; chaque pays membre présentera avant le 31 juillet des propositions de consommation de pétrole pour 1976 et 1977.
Le comité directeur a également mis au point une déclaration de principe affirmant que les pays de l'Agence sont favorables à la mise en œuvre d'une politique coordonnée de développement de nouvelles sources d'énergie. D'autre part, l'Agence s'est déclarée favorable à la tenue d'une réunion préparatoire à la conférence entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie.

PROJET D'ACCORD POUR UN FONDS DE SOLIDARITE

Le comité de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a décidé, le 21 janvier, de créer un groupe ad hoc chargé d'étudier un projet d'accord pour l'établissement d'un Fonds international de solidarité des produits de base, conformément à l'accord révisé au sein du « groupe des Dix », lors des réunions du Fonds international de janvier dernier à Washington.

RECENTES PUBLICATIONS

Fusions et politique de concurrence: Analyse des conséquences des fusions sur la structure de l'industrie et sur les résultats économiques, 54 pages, 1974.
La politique agricole du Luxembourg, 35 pages, 1974.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) a réuni à Paris du 8 au 9 février, les représentants des dix-sept pays membres. L'Agence a pris connaissance de la proposition américaine de fixer un « prix-plancher » pour le pétrole, inférieur au prix actuel, mais d'un niveau suffisant pour assurer la rentabilité des recherches pétrolières dans les pays de l'O.P.E.P. et des investissements engagés pour la découverte et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie...

CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE

LA soixante-douzième session du Conseil international du blé, qui s'est tenue à Londres du 13 au 14 février, a été principalement consacrée à la poursuite des travaux internationaux sur le blé qui devait arriver à expiration le 30 juin 1975. Une réunion spéciale sur ce sujet a établi le texte de deux protocoles programmant les deux conventions de l'accord jusqu'au 30 juin 1975; les protocoles seront ouverts à la ratification des gouvernements entre le 25 mars et le 14 avril.
Le 22 février 1974, la date d'expiration de l'accord international sur le blé avait déjà été repoussée du 30 juin 1974 au 30 juin 1975.

CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE

DANS le cadre de la politique de contingentement des exportations arrêtée les 18 et 19 novembre 1974 à Paris par la conférence des ministres du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (C.I.P.E.C.), le comité spécial sur la commercialisation a procédé début février à un examen des mesures prises par les quatre pays membres de l'organisation. Les contingents adoptés par les ministres pour la période de six mois commençant le 1^{er} décembre 1974 représentent pour l'ensemble des quatre pays un total mensuel d'expéditions

Corporation andine de développement

Le conseil de direction prend une série de décisions
LORS de sa dernière réunion tenue à Caracas du 13 au 20 janvier, le conseil de direction de la Corporation andine de développement (CA.P) a approuvé un programme de mesures visant la création d'une compagnie andine du commerce extérieur et a fixé à 25 700 dollars le montant des ressources affectées au financement de ce programme...

Association latino-américaine de libre-commerce

Au comité exécutif: bilan des négociations collectives
Le comité exécutif permanent de l'Association latino-américaine de libre-commerce (A.L.A.I.C.) s'est réuni le 20 janvier à Montevideo. Chargé d'adopter pour 1975 un nouveau programme d'action en vue de l'accroissement et de l'harmonisation des activités douanières des pays membres du traité de Montevideo, d'informer des avis sur les moyens de faciliter le tourisme dans la région et de définir, enfin, des normes communes sur la réglementation douanière applicable aux bagages des voyageurs, le comité a consacré sa session à un premier examen de ces questions...

FINANCEMENT DE PROJETS INDUSTRIELS EN EQUATEUR

La 3 janvier dernier, la Corporation andine de développement et l'Equateur ont signé un accord portant sur le financement de projets industriels dans cinq grands secteurs industriels décidés par la Commission de l'accord de Caracas.
Le 3 janvier dernier, la Corporation andine de développement a accordé le prêt de 30 millions de dollars (pour garantir aux 1,2 % des prévisions de la Banque Interaméricaine de Développement pour l'année 1975) au Salvador pour l'augmentation des réseaux d'adduction d'eau desservant la capitale de ce pays.

LA REDUCTION DES DROITS DE DOUANE

EN application du Programme de libération des échanges de l'intérieur du Groupe andin (chapitre V de l'accord de Cartagena), la quatrième réduction automatique des droits de douane entre la Colombie, le Chili, le Pérou et le Venezuela est intervenue le 1^{er} janvier. Cette nouvelle étape dans le démantèlement de l'arsenal douanier des frontières touche plus de la moitié des 2 370 positions et sous-positions de la nomenclature douanière de la sous-région. Elle porte à 40 % le montant de l'abaissement des droits frappant les échanges entre les quatre « grands » du Groupe andin.

CONFERENCE DES NATIONS UNIES

et ont fixé pour 1975 des objectifs précis de réduction des importations de pétrole; elles devront être, inférieures à la fin de 1975 de 2 millions de barils par jour à ce qu'elles auraient été si aucune mesure d'économie n'avait été engagée; chaque pays membre présentera avant le 31 juillet des propositions de consommation de pétrole pour 1976 et 1977.

PROJET D'ACCORD POUR UN FONDS DE SOLIDARITE

Le comité de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a décidé, le 21 janvier, de créer un groupe ad hoc chargé d'étudier un projet d'accord pour l'établissement d'un Fonds international de solidarité des produits de base, conformément à l'accord révisé au sein du « groupe des Dix », lors des réunions du Fonds international de janvier dernier à Washington.

RECENTES PUBLICATIONS

Fusions et politique de concurrence: Analyse des conséquences des fusions sur la structure de l'industrie et sur les résultats économiques, 54 pages, 1974.
La politique agricole du Luxembourg, 35 pages, 1974.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) a réuni à Paris du 8 au 9 février, les représentants des dix-sept pays membres. L'Agence a pris connaissance de la proposition américaine de fixer un « prix-plancher » pour le pétrole, inférieur au prix actuel, mais d'un niveau suffisant pour assurer la rentabilité des recherches pétrolières dans les pays de l'O.P.E.P. et des investissements engagés pour la découverte et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie...

CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE

DANS le cadre de la politique de contingentement des exportations arrêtée les 18 et 19 novembre 1974 à Paris par la conférence des ministres du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (C.I.P.E.C.), le comité spécial sur la commercialisation a procédé début février à un examen des mesures prises par les quatre pays membres de l'organisation. Les contingents adoptés par les ministres pour la période de six mois commençant le 1^{er} décembre 1974 représentent pour l'ensemble des quatre pays un total mensuel d'expéditions

NICE



AVIGNON VILLE D'ART, DE TOURISME ET DE CONGRES. Elle vous offre: LE PALAIS DES PAPES, LE PONT SAINT-BENNET, LES TRESSORS DES MUSEES, DE MAGNIFIQUES EXPOSITIONS A TRAVERS LA PROVENCE, SON FOLCLORE, SON FESTIVAL DRAMATIQUE, DES SERVICES REGULIERS DE TRAINS, LES SALLES DE REUNION, DES SERVICES REGULIERS DE TRAINS, L'OGNE, LIBRE BRUXELLES AMSTERDAM, DUSSELDORF, HAMBOURG, LISBONNE, FRUITS ET FRAMBOISES, PAPA SATISFACTIONS GASTRONOMIQUES, LE PALAIS DES EXPOSITIONS, VISITEZ AVIGNON.

aliments pourra être considéré comme stock à condition que la livraison des quantités permises...

Rapports de prix entre les différents sources d'énergie : à la suite de la proposition américaine d'établir un prix-plancher du pétrole...

Prix du charbon : Bruxelles a entrepris des consultations avec les producteurs pour assurer, dans toute la mesure du possible...

LE SIXIÈME EMPRUNT FAIT PAR LA CEECA AU TITRE d'un prêt en dollars et vient à échéance le 15 février 1975...

LA PRODUCTION DE COKE DE FOUR de la CEECA a dépassé de 17 % en 1974. Cette hausse résulte uniquement des pertes de production au Royaume-Uni...

AUTOBRIQUATION DE CONCENTRATIONS. La Commission européenne a autorisé en février deux concentrations. La première est l'acquisition de la société marocaine de sidérurgie par les trois actionnaires de la SOLLERIE...

UNE HAUSSE DE 3 DES CHARBONS FRANÇAIS est prévue pour le 1er avril. Les charbonniers de France l'estiment insuffisante pour compenser la hausse du fuel concurrent...

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation de l'unité africaine

La vingt-quatrième session du conseil des ministres

LA vingt-quatrième session du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui s'est déroulée à Addis-Abeba du 13 au 21 février...

Les ministres ont également exprimé leur préoccupation après la nomination, à Wash-

assurer l'autonomie des moyens financiers de son développement. Les autorités françaises ont estimé, en 1974...

Parlement européen

Pour le président de la Commission, 1975 doit être l'année de la politique commune de l'énergie

L'EUROPE doit reconnaître sa souveraineté en réduisant sa dépendance sur le plan à la fois économique et politique...

Pour M. Ortoli, l'Europe doit être maîtresse de son destin, et l'année 1975, à assurer le président de la Commission de la C.E.E., doit donc être celle de la politique commune de l'énergie...

Le président de la Commission explique que le « plan Werner » de réalisation par étapes de l'union économique et monétaire est mort. Il faut lui substituer une nouvelle approche basée sur une coordination plus poussée de la complémentarité des économies nationales...

Association européenne de libre-échange

Raible augmentation du volume des échanges en 1974

L' le secrétaire de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) signale que pendant les neuf premiers mois de 1974 les importations totales de l'A.E.L.E. ont été accrues en valeur de 40,7 % par rapport au même mois de 1973...

tion, de M. Nathaniel Davis, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Chili, au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines...

Au chapitre des relations avec les pays arabes, les Etats africains ont donné leur coopération pour la convocation d'un « sommet » des chefs d'Etat arabes et africains...

que la question palestinienne concernait toute l'Asie et pourrait donc être soumise à un prochain sommet de l'O.C.T.A. Les pays arabes ont d'autre part demandé à leurs partenaires arabes une aide plus substantielle pour leur permettre de faire face à la hausse des produits pétroliers.

Ligue des Etats arabes

Les gouvernements des banques centrales demandent un nouvel ordre monétaire

RUHMS à Bagdad du 22 au 24 février dernier, les gouvernements des banques centrales arabes ont demandé l'établissement d'un nouvel ordre monétaire international pour tenir compte du rôle que les pays en voie de développement jouent de plus en plus...

Conseil de l'Europe

La Cour européenne des droits de l'homme statue dans l'affaire Golder

LA Cour européenne des droits de l'homme a rendu, le 21 février, son arrêt dans l'affaire opposant un ressortissant britannique, M. Sidney Golder, au Royaume-Uni...

Séance de l'Assemblée parlementaire

La situation à Chypre et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont été les principaux thèmes des débats de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe...

RECITIFICATIF. — La Réunion des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains au cours de laquelle il a été décidé, contre toute attente, de maintenir les sanctions contre Cuba...

THÉORICIEN, PRATICIEN, ORGANISATEUR, DIPLOMATE

L'œuvre exceptionnelle d'Amilcar Cabral

Au sein d'un tiers-monde où les directions politiques, à quelques exceptions près, sont caractérisées par leur jeunesse théorique, Amilcar Cabral est une figure à part...

colonial portugais ; tandis que son analyse de la structure sociale (1964), qui sert de base à la lutte, recèle une appréciation fine des réalités économico-sociales de la Guinée-Bissau...

de par le monde, à gagner des alliés à sa cause, aux Nations unies, en Scandinavie, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en sein des milieux libéraux d'Amérique du Nord...

Par GERARD CHALIAND
En second lieu, Cabral aura été un organisateur remarquable : patiente construction du parti, dès 1956, d'abord dans les centres urbains...

LE MONDE DIPLOMATIQUE

L'ARCHIPEL DES BAINS DE SANG et la politique impériale américaine

Par JEAN-PIERRE FAYE *

EN juillet 1973, le plus grand théoricien de la science du langage, Noam Chomsky, se risquait à une prédiction. Citant les discours d'un grand massacreur de la guerre du Vietnam, William F. Colby, il annonçait que celui-ci était « actuellement sur le point de diriger la C.I.A. ».

Vietnam-Chili. Ce sont les deux pôles de l'espace qu'explorent, avec une véhémence admirable et une violence sobriété, le livre de Noam Chomsky : Bains de sang. Bloodbaths in fact and propaganda.

Les lois de l'enfer

QUEL est donc ce livre extraordinaire, objet d'un tel extraordinaire acharnement ? Qu'est-ce qui lui vaut le dangereux privilège de l'interdiction ?

demière années ait pu être, dans son propre pays, frappé d'interdiction. Mais celle-ci donne la mesure des enjeux mondiaux que ce livre a décriés.

Grâce et par la Thaïlande, les Philippines et le Corée du Sud, par le nouveau Cambodge de Lon Nol et par la « vieille » Chine de Tchiang Kai-Chek. Elle s'arrête un moment sur un exemple terrifiant : l'Indonésie.

« importants », juge Chomsky, qui ne fait pas bon marché de la vie et de la mort. Mais plus important encore est le fait que cet agrandissement mythologique du prétendu « bloodbath », attribué à l'adversaire, servait à justifier les bains de sang immenses versés alors au nom de « monde libre ».

le couvert des accords de paix signés à Paris. Pas plus que de la terminologie linguistique, le dévouement chomskien n'use ici des termes habituels au discours anti-impérialiste.

Noam Chomsky : lettre sur la censure (1)

« WARNER MODULAR est une branche de la Warner Publishing Company, elle-même une branche de la Warner Communications Inc. Cette dernière est un vaste conglomerat incluant Warner Brothers, Motion Pictures, Warner Records, Warner Cable TV et autres. Warner Modular a été constitué comme une maison d'édition indépendante. C'est avec elle que nous travaillons.

RÉVEIL DE PEUPLES OPPRIMÉS

ATTENT depuis plusieurs années, le réveil indien est devenu une réalité. Le fait le plus marquant est le « rassemblement » qui s'est tenu au Paraguay, connu sous le nom de « Parlement indien d'Amérique du Sud ».

Cet Indien qui ne veut pas mourir

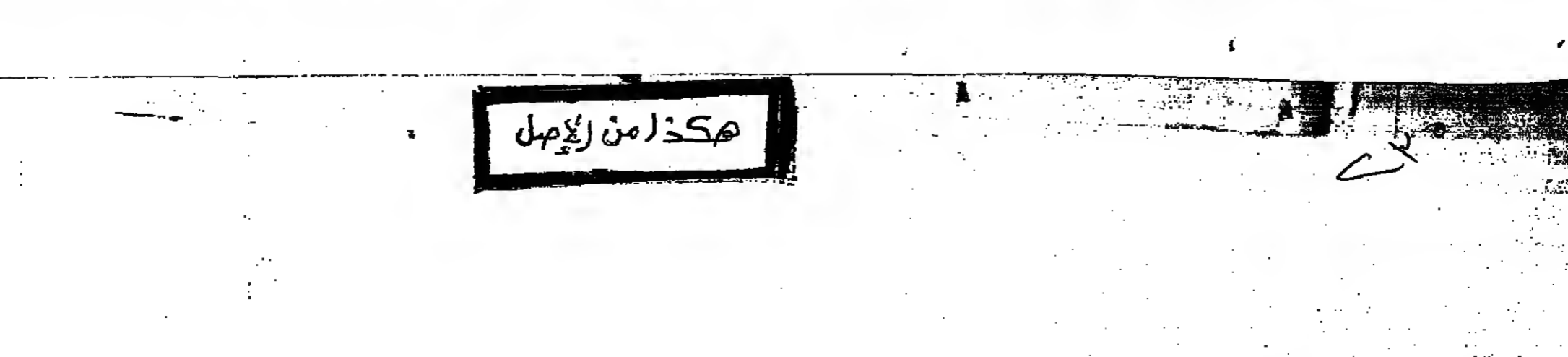
Par YVES MATERNE. L'Indien est devenu un être conscient. Il ne veut pas mourir. Il veut vivre. Il veut être libre. Il veut être respecté. Il veut être reconnu.

Un programme

LES luttes sanglantes du passé contre les conquistadores sont là pour prouver que les peuples indiens sont toujours disposés aux plus grands sacrifices quand il y va de leur existence et de leur authenticité.

Des paysans

AU-DELA des particularités régionales et nationales évidentes, ces différents documents expriment une réalité commune : l'indien est économiquement exploité, culturellement et politiquement opprimé, et la voie de sa libération passe par l'affirmation de sa condition paysanne et par une organisation indienne à l'échelle continentale.



LA GRECE

de la dictature à la démocratie



PLUS de sept mois après la chute du régime des colonels, la Grèce pense encore ses plaies. Le rétablissement des libertés publiques et individuelles, l'élection d'un Parlement au suffrage universel, l'abolition de la monarchie, n'ont pas permis de normaliser la situation. Il n'est pas aisé d'effacer en quelques mois les traces laissées par une dictature qui aura sévi pendant sept ans.

arbitraires héritées du passé. De profondes réformes s'imposent dans les domaines les plus divers, notamment dans l'enseignement, la justice, au sein même de l'Eglise. Le régime militaire a encore légué à M. Karamanlis une situation économique catastrophique ; une inflation galopante, un taux nul de croissance du revenu national, de sérieux déficits dans les balances du commerce et des paiements, une lourde dette extérieure, dont le volume a quintuplé en huit ans.

Difficile transition vers le parlementarisme

Une politique étrangère axée sur l'Europe

UN des plus proches collaborateurs de Metaxas (le dictateur des années 1930) avait l'habitude de dire : « Notre régime ressemble à un château de cartes : il suffit de souffler dessus pour qu'il s'écroule. Mais, voilà, il s'y a pas de souffler ! » C'est exactement cette image d'édifice croulant que donnait la dictature des colonels dès le début de 1974. Et, en juillet, le « souffleur » se présenta — et ce furent les dictateurs eux-mêmes, avec leur coup d'Etat criminel contre Mgr Makarios, qui fournirent le prétexte à l'invasion turque tant décriée — provoquant ainsi leur propre chute.

L'EXPERIENCE des sept années de régime militaire et la crise suscitée par l'invasion de Chypre par la Turquie ont profondément modifié les options fondamentales de la politique étrangère grecque. La disparition du régime des colonels, en juillet 1974, a mis fin à l'état de dépendance exclusive de la Grèce à l'égard des Etats-Unis. La nouvelle diplomatie d'Athènes met plutôt l'accent sur une politique nouvelle orientée vers l'Europe que le gouvernement grec considère comme l'espace naturel et vital de l'hellénisme et la garantie de sa sécurité. Cependant, la politique extérieure du pays est encore loin d'être définitivement établie. Son orientation dépendra de l'issue du conflit Cyprus et de la tournure que prendront les relations gréco-turques.

Par CONSTANTIN CALLIGAS * aux Américains plus que ne l'exigeaient les obligations découlant de l'alliance atlantique. Les forces armées grecques devinrent largement tributaires des Etats-Unis pour leur armement et leur équipement, tandis que l'économie du pays devint de plus en plus dépendante de l'aide américaine. L'influence des Etats-Unis se fit également sentir dans le domaine de la politique intérieure. Après le coup d'Etat du 21 avril 1974, le régime des colonels transforma graduellement le pays en protectorat américain et servit aveuglément les intérêts de la politique des Etats-Unis ; il ne réussit pas, cependant, à entraîner sur cette voie le peuple grec et ses dirigeants traditionnels. Ces derniers avaient espéré que l'appartenance de la Grèce à l'alliance atlantique et les relations spéciales établies avec les Etats-Unis constituerait une garantie, non seulement pour la sécurité du pays, mais également pour ses institutions démocratiques. Ils furent cruellement déçus lorsqu'après le coup d'Etat d'avril 1974, préparé par une armée intégrée à l'OTAN, ils virent les Américains observer, envers les usurpateurs du pouvoir, une attitude pour le moins qu'on puisse dire complaisante. De même, l'OTAN, dont l'attitude a été nettement favorable à la junte, paraissait, aux yeux du peuple grec, trahir les principes énoncés dans sa charte.

Le sens d'un double vote C'EST, depuis ou non, les Grecs ont donné à M. Karamanlis le plus grand pourcentage de voix jamais obtenu par un parti grec : 54,7 %. Sa « Nouvelle Démocratie » dispose pour la première Assemblée post-dictatoriale de deux cent vingt députés sur un total de trois cents. Certains observateurs étrangers ont expliqué ce vote comme un « revirement des Grecs vers la droite ». La vérité est toute différente : le vote du 17 novembre n'était pas conservateur mais démocratique. La preuve en est que le résultat du référendum du 8 décembre éclaira celui des élections législatives. Les 30 % que la monarchie a pu arracher (malgré la propagande déchaînée des « caméléons du roi », renforcée par un pactole d'argent... perso) montre les véritables dimensions de la droite « classique » et impérialiste.

entre la grèce et nous c'est une histoire d'amour... LE SEUL SPÉCIALISTE AIR-GRECE DES VOYAGES EN GRECE Car il faut s'en souvenir : AIR-GRECE est né d'une idée généreuse. En 1952, il y a plus de vingt ans, une jeune équipe créa pour la première fois en FRANCE « Les Voyages Indépendants » vers la GRECE, pour permettre aux nombreux Grecs de FRANCE de revoir la terre natale.

La tragédie chypriote C'EST ainsi que les Grecs ont constaté avec amer que les rapports spéciaux avec les Etats-Unis servaient de biais diplomatiquement opposés à ceux qui étaient censés constituer leur raison d'être. La fidélité inconditionnelle à l'allié américain, qui fut longtemps la pierre angulaire de la politique d'Athènes, disparut à l'épreuve des réalités mises à nu par la dictature militaire. Les Grecs comprirent

DANS CE SUPPLÉMENT POLITIQUE INTERIEURE: Deux partis communistes forgés par la persécution et l'exil. N. Svoronos (P. 22). — Fin de l'article de Mario Floritis (P. 23). DIPLOMATIE: La zone de paix des Balkans. M. C. (P. 24). — Fin de l'article de Constantin Calligas (P. 24). — Les bases américaines, élément de discord, général A. Siskinas (P. 25). — Des sympathies actives pour le monde arabe, G. C. (P. 25). EDUCATION: Le système original d'une société dépendante, K. Poulantzas et C. Thourales (P. 26). RELIGION: Une Eglise affaiblie et discréditée, G. Yannaras (P. 26). JUSTICE: Retrouver la confiance des citoyens, A. Floros (P. 27). ECONOMIE: Une réforme radicale des structures s'impose, S. Papaspiropoulos (P. 28). CULTURE: Le cinéma au seuil d'une nouvelle époque, J. Dacoyannopoulos (P. 29).

BREF, POUR VOS PROCHAINES VACANCES, LA GRECE VOUS ATTEND LE VOYAGE EN GRECE OPERATOUR 88, bd des Italiens 75001 PARIS TEL.: 256-30-29 PARIS-ATHENES 37, r. d'Antin 75002 PARIS TEL.: 742-23-70 OPERATOUR/LYON 1, pl. Franck-Bissegard 69001 LYON TEL.: 62-18-04

Le ressentiment des Grecs à l'égard des Etats-Unis et de l'OTAN a pris de l'ampleur à la suite du rôle joué par Washington dans la tragédie chypriote. Il est certain, en effet, que le régime militaire d'Athènes n'aurait jamais osé organiser un coup d'Etat à Nicosie sans le feu vert de Washington ou tout au moins de certains services américains spécialisés, tels le Pentagone ou la CIA. Dans les jours qui suivirent le putsch du 15 juillet 1974, le gouvernement américain fut le seul qui se montra disposé à reconnaître éventuellement le gouvernement barbaque mis en place à Nicosie. Les Etats-Unis étaient également les seuls qui auraient pu empêcher l'invasion turque à Chypre ou au moins la contenir dans certaines limites. Ils ne l'ont pas fait. Bien au contraire, le gouvernement américain s'est employé activement à retarder la suspension de l'aide militaire à la Turquie. L'U.R.S.S. n'a rien fait non plus pour dissuader la Turquie d'envahir Chypre. Cependant, la diplomatie soviétique a fait une démarche en janvier auprès de Washington, Londres, Athènes, Ankara et Nicosie, en manifestant son opposition à toute division géographique à Chypre.

* Journaliste à Sakhmetria. (Lire la suite page 24.)



POLITIQUE INTÉRIEURE

Deux partis communistes forgés par la persécution et l'exil

Le mouvement ouvrier grec s'est organisé politiquement de façon assez récente, en raison de la faiblesse numérique et structurelle de la classe ouvrière, conséquence du retard du développement industriel du pays. Les quelques associations ouvrières qui se forment à partir du dernier quart du dix-neuvième siècle n'ont, en effet, qu'un caractère corporatif. Il s'agit plus de confréries ou d'amicales d'aide mutuelle où les ouvriers obtiennent les patrons paternalistes que de véritables syndicats. Aussi les quelques organisations de caractère socialiste qui apparaissent à partir de cette même époque ne regroupent qu'un petit nombre d'adhérents, intellectuels, étudiants, petits-bourgeois et quelques rares artisans et ouvriers animés par une idéologie confuse, mélange de socialisme utopique et d'anarchosyndicalisme colorés d'un humanisme chrétien.

Ce n'est qu'à partir du début du vingtième siècle qu'on peut parler d'un mouvement véritablement influencé par la théorie du socialisme scientifique marxiste et qui commence à prendre une allure politique et à s'intéresser à l'organisation d'un mouvement syndical et politique au niveau national. En effet, les efforts pour l'unification des organisations socialistes et syndicales, entrepris dès 1911, aboutissent à la création, en octobre 1919, de la « Fédération générale des ouvriers grecs », et, un mois plus tard, du « parti socialiste grec ».

Les luttes internes entre la tendance réformiste qui suit la II^e Internationale et la tendance révolutionnaire se soldent, en 1920, par la victoire de cette dernière : le parti socialiste adhère d'abord à la Fédération communiste balkanique, puis à la III^e

Internationale. Organisé à partir de 1924 sur le modèle bolchevique, il prend le nom de « parti communiste de Grèce » (D.E.K.E.F.A.). Le mouvement politique de la classe ouvrière grecque se présente comme une formation d'extrême gauche.

La faiblesse numérique d'un prolétariat industriel, les luttes des tendances et des fractions sur des questions plus théoriques que pratiques, la rigidité née du souci de sauvegarder la pureté de la doctrine révolutionnaire contre toute déviation, et enfin, les persécutions que mènent systématiquement tous les gouvernements grecs font que l'activité du parti communiste pendant l'entre-deux-guerres de la Grèce marginale. Ce n'est qu'à partir de sa réorganisation en 1931, de l'élaboration d'un programme social et national plus pragmatique

(1934), de la politique du Front populaire suivie depuis 1936, et de ses luttes contre la dictature imposée par le roi et Metaxas en 1936 que l'influence du P.C. commence à compter sérieusement dans la vie politique grecque. C'est à partir de ce moment que ce parti atteint sa maturité et se prépare à jouer un rôle déterminant.

Les persécutions avaient certes diminué ses forces et la police secrète avait réussi à écarcer ses organisations clandestines et à semer la confusion grâce à la création d'organes de direction à son service. Elles n'étaient pas parvenues à enrayer l'implantation de plus en plus profonde dans les couches de plus en plus larges de la population, qui atteindra son point culminant pendant l'occupation de la Grèce par les forces de l'Axe.

La résistance armée

Ce sont en effet les cadres communistes évadés des prisons et des camps de concentration lors de l'effondrement du gouvernement grec qui prirent l'initiative d'organiser une résistance massive contre les occupants nazis. Ils créent le Front populaire de libération (E.L.A.S.), le 27 sept. 1941 et le premier noyau de la résistance armée qui formera, à partir de février 1942, l'Armée populaire grecque de libération (E.P.L.A.). Pour la première fois peut-être, la politique d'un parti répond aux sentiments profonds de toute une nation, d'où l'adhésion de millions de Grecs à ce mouvement. Le refus de la plupart des représentants des formations politiques bourgeoises d'y participer laisse la

direction de l'E.A.M. au parti communiste. Or l'importance de son action dépasse la portée d'un mouvement de résistance : les mesures prises pour la survie de la population lors de la famine des années terribles 1941-1942, les grèves et les manifestations dans les villes et les opérations dans les campagnes qui rendaient des services notables à la cause des alliés, l'organisation, surtout sur la base d'une administration communale, de la campagne qui échappait au contrôle des occupants et constituait un « Etat libre », avaient cimenté des liens durables entre la population et le parti communiste par l'intermédiaire de l'E.A.M.

La force grandissante des com-

munistes inquiétait sérieusement la Grande-Bretagne, les partis politiques bourgeois et le gouvernement royal en exil. Les autres mouvements de résistance, la « Ligue nationale-socialiste de libération » (E.N.K.A.) de tendance modérée et l'« Armée grecque démocratique nationale » (E.D.E.S.), malgré l'appui de Londres, n'arrivaient pas à contrebalancer la puissance de l'E.A.M. C'est la l'origine des événements tragiques qui se déroulent en Grèce après la guerre et où le facteur étranger joue un rôle prédominant. En effet, sur le plan international après le partage des Balkans en zones d'influence, la Grèce entrât dans la sphère d'influence de la Grande-Bretagne remplacée à partir de 1947 par les Etats-Unis ; sur le plan intérieur, il est vite devenu évident que, par la voie démocratique, la victoire des forces politiques conservatrices ou modérées était impossible immédiatement après la libération, très aléatoire par la suite. L'élimination, donc, des formations de gauche, et particulièrement des communistes, fut-ce par la force, fut-ce au prix d'une guerre civile, est devenu l'objectif majeur de la politique de la Grande-Bretagne,

puis des Etats-Unis et de leurs protégés Grecs.

Dans ce jeu complexe, dont toutes les données ne sont pas encore éclaircies, une chose reste certaine : l'E.A.M. et le parti communiste, se sentant très forts à l'intérieur, n'ont pas pour objectif de s'emparer du pouvoir par la force. Ils ont en effet tout intérêt à l'instauration d'un régime qui leur permettrait de mettre en œuvre leur programme par la voie démocratique. Face à des adversaires résolus, alors que leurs alliés naturels à l'extérieur gardent une attitude équivoque, ils ne peuvent pas fixer une ligne de conduite cohérente. Leur politique oscille entre des compromis inconsistants et des durissements qui conduisent à des actions relevant plus du délire que d'une stratégie élaborée de sang-froid. C'est le cas de la politique qui aboutit à la résistance armée contre les Britanniques et le gouvernement qu'ils avaient imposé après la libération (décembre 1944). C'est surtout le cas de la guerre civile (1946-1949) contre la terreur institutionnalisée d'un Etat policier, à laquelle mes fin l'intervention directe des Etats-Unis (1949).

La rupture

MALGRE les persécutions à grande échelle qui suivent cette défaite militaire et le départ en exil dans les démocraties populaires d'un grand nombre de cadres communistes, ce parti commence à reconstituer les forces de gauche qui restent en Grèce avec la création, en 1952, de la « Gauche démocratique unifiée » (E.D.A.) et à retrouver progressivement son influence (24 % des voix aux élections de 1958), tandis que la majorité de la direction du parti communiste installée dans les démocraties populaires s'éloigne de plus en plus des réalités grecques et crée dans les organisations communistes grecques de ces pays un climat de pur style stalinien. Ce climat commence certes à changer après le vingtième congrès du P.C. soviétique mais les divergences de vue entre la direction renouvelée du parti communiste à l'étranger et les dirigeants restés dans le pays ne cessent pas pour autant. La crise s'aggrave après le coup d'Etat militaire de 1967.

La décision ministérielle d'une partie du comité central établi à l'étranger, en l'absence des membres vivants dans les clandes-

tes en Grèce, de destituer la moitié des membres du bureau politique, consommé la rupture.

Il existe aujourd'hui en Grèce deux partis communistes se réclamant de la doctrine marxiste-léniniste. Le P.C. dit « de l'extérieur » semble perpétuer les traditions dogmatiques qui ont marqué pendant longtemps le P.C. grec et s'aligne sans réserve sur la politique de l'Union soviétique, en approuvant même l'intervention en Tchécoslovaquie ; il est appuyé par la plupart des partis frères, y compris le P.C.F. Le P.C. dit « de l'intérieur », sans abandonner en rien la doctrine, veut être animé par un esprit de renouveau en préconisant l'instauration d'une véritable démocratie intérieure dans le parti et dans toutes ses formations, l'indépendance vis-à-vis des autres partis communistes à l'élaboration de son programme et cherche une voie grecque vers le socialisme dans l'esprit animant les P.C. des pays capitalistes occidentaux. Il est reconnu par les partis espagnol, italien, yougoslave et roumain.

NICOLAS SVORONOS, professeur d'histoire à l'université de Paris.

Trente d'histoire

- 1944 (12 octobre) : Libération d'Athènes de l'occupation nazie.
- 1946 : Retour du roi Georges II.
- 1946-49 : La guerre civile se solde par la défaite de l'« armée démocratique » animée par les communistes.
- 1955 (octobre) : M. Constantin Caramannis succède au maréchal Papagos à la présidence du conseil.
- 1960 : Accord d'association entre la Grèce et la C.E.E. (entré en application en 1962, il est « gelé » après l'instauration de la dictature en 1967.
- 1963 (23 mai) : Assassinateur à Salonique du député de gauche Lambrakis, suivi de grandes manifestations populaires.
- 1963 (11 juin) : Démission de M. Caramannis.
- 1964 (15 février) : L'Union du centre de M. Georges Papandréou obtient aux élections 52,72 % des voix et 171 des 300 sièges du Parlement.
- 1964 (6 mars) : Mort du roi Paul I^{er}. Son fils, Constantin, lui succède sur le trône.
- 1965 (15 juillet) : Le roi Constantin contracte le premier ministre G. Papandréou à démissionner.
- 1967 (21 avril) : Coup d'Etat militaire dirigé par le colonel Papadopoulos.

BANQUE HELLENIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL S.A.

- Envisagez-vous une expansion de vos activités à l'étranger ?
 - Il vous faut alors penser à la Grèce.
 - Les conditions y sont aujourd'hui particulièrement favorables pour de nouveaux investissements.
- Car l'ETBA est :**
- un centre d'étude : prospection des possibilités offertes dans les divers secteurs
 - une institution financière : prêts à moyen et long terme, prises de participation
 - un agent essentiel de l'industrialisation : promotion des investissements, domaines industriels, aide aux exportations de produits manufacturés

En Grèce vous trouverez :

- la stabilité politique
- des prix de revient avantageux
- de nouvelles perspectives pour vos exportations vers le Moyen Orient et l'Afrique tout en renforçant votre position dans le Marché Commun.

**L'ETBA vous dira pourquoi
L'ETBA contribuera efficacement
à votre réussite**

SIEGE SOCIAL :
15, RUE EL VENIZELOS, ATHÈNES 125
TEL. : 9307.931 9307.932 9300.771
TELEX : 915203 DIBA GR
ADR. TELEGR. : BIANABANK



هڪڙو ڪم ڪريو

PIRAIKI -
La plus industrielle
s'impose

re le de du ne que de les so- ric d' da vis- que nég voi, Sud Rép tren This de men créé se L'art Etats sud- exige les amér mène L'art tions somit- forma réconc tripor tions ; mis e vietna entier l'objet l'on s'i

PEUT : gro seraient pense c dont le; instituti respecte sous-ten l'égalité gouvern Une : dent exit présents cun un s n'a de tion donr Taus de M. Kissi ni l'un n terme d' sous des ment à l Paris. La vietnamie directemen tion de faisait ren

GF RAOU DE

QUE INTÉRIEUR



POLITIQUE INTÉRIEURE

Difficile transition vers le parlementarisme

ans mouvementée

1967 (12 décembre): Le roi Constantine se réfugie à l'étranger après l'échec d'un coup d'Etat tenté par des officiers royalistes.

1968 (1^{er} novembre): Aux obédiences de Georges Papandréou, plus cent mille Athéniens manifestent contre la junte.

1969 (12 décembre): La Grèce se retire du Conseil de l'Europe, lequel s'appuyait à l'union.

1970 (23 septembre): Les Etats-Unis annoncent la reprise des livraisons d'armes à la Grèce (en réalité ralenties, malgré un embargo officiel).

1972 (7 février): D'importantes « facilités portuaires » sont accordées à la V^e Flotte américaine.

1973 (1^{er} juin): Proclamation de la République.

1973 (14-17 novembre): Révolte des étudiants de Polytechnique, auxquels se joignent d'autres étudiants et des ouvriers. La répression coûte la vie à plus de cent cinquante personnes.

1973 (23 novembre): Le général Papadopoulos est chassé du pouvoir par une junte dirigée par le général Chastis.

1974 (15 juillet): Coup d'Etat contre M^r Makris à Chypre tenté par la junte d'Athènes.

1974 (23 juillet): Retour de M. Caramanlis au pouvoir après l'effondrement de la dictature.

(Suite de la page 21)

Ils ont opté pour un gouvernement qui assurerait la transition de la dictature à la démocratie, sans obstacles, mais aussi sans aventures. Si l'on compare le résultat des élections avec celui du référendum, il est clair que les Grecs, après l'effondrement de la junte, ont établi une échelle de valeurs: ils ont d'abord écarté ce qu'ils ne voulaient pas avant d'exprimer ce qu'ils souhaitent. Ils ne voulaient ni du retour des blindés, ni de l'autocratie monarchique, ni d'une scission politique au sein du peuple grec. Ces trois négociations avaient un dénominateur commun: la démocratie, un « non » catégorique à Constantine, un « oui » mitigé à M. Caramanlis.

Cependant la Grèce affronte des problèmes aigus: économiques dans la mesure où la junte a quadruplé le déficit budgétaire, suscitant un taux d'inflation supérieur à 30%; sociaux, provoqués par la hausse du coût de la vie, le chômage, le sous-emploi, l'insuffisance du réajustement des salaires. M. Caramanlis doit encore reconstruire l'appareil de l'Etat, régénérer les forces armées, réformer le système judiciaire, celui de l'éducation, démantelés sous la dictature. Il faudrait qu'il revise les contrats scandaleux, de type colonial, conclus avec des compagnies multinationales. L'af-

faire de Chypre demeure explosive et pourrait conduire à une nouvelle guerre entre la Grèce et la Turquie. Il reste à définir de nouvelles relations avec l'OTAN et les Etats-Unis.

Pour les Grecs cependant, deux autres problèmes prédominent: la nouvelle Constitution et l'épuration. Deux questions inséparables dans la mesure où la République ne peut être fondée que sur l'assainissement préalable de l'Etat. L'attitude du gouvernement à cet égard ne manque pas de susciter de sérieuses appréhensions.

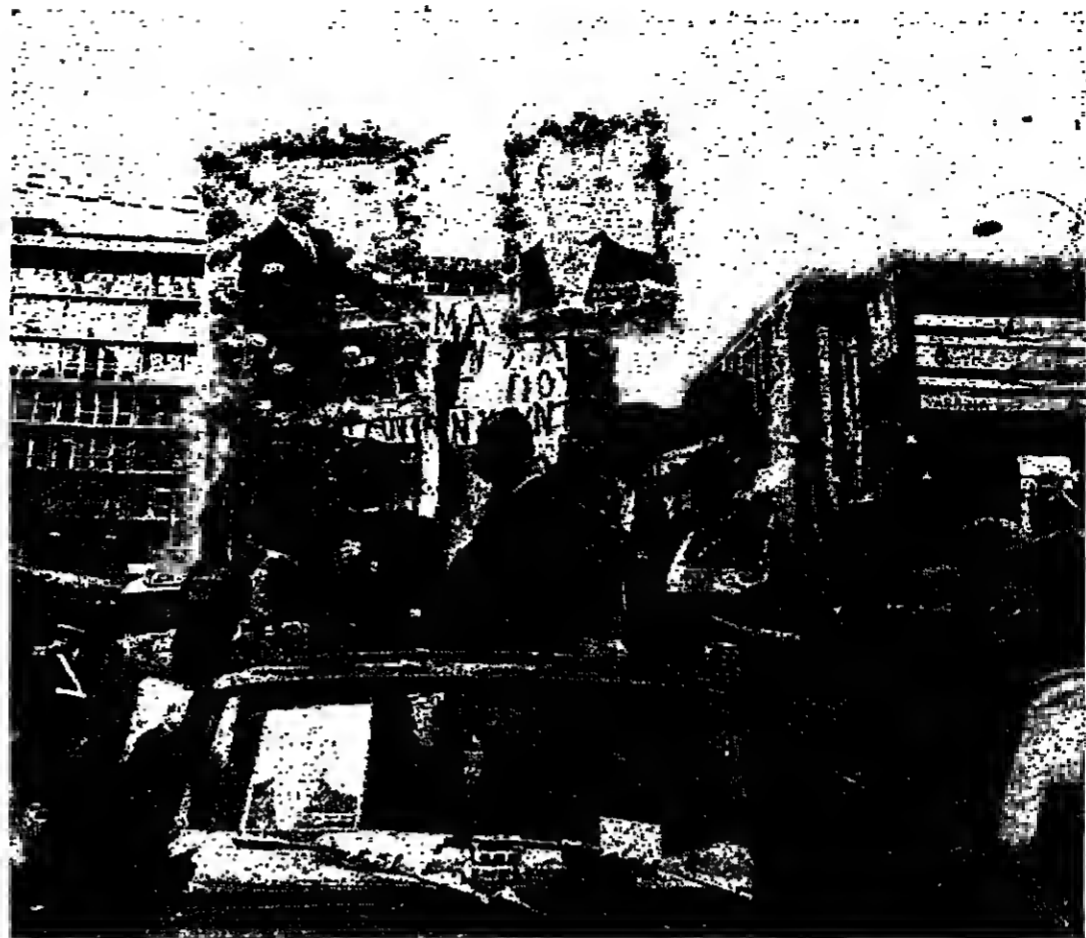
Bien sûr la procédure pour traduire en justice les « chefs » de la dictature est enfin en marche après une pause qui aura duré six mois. Mais de nombreux collaborateurs de la junte, militaires ou civils — et non des moindres — demeurent à des postes-clés ou, après leur limogeage, reviennent aussi discrètement que possible à l'administration. L'appareil de l'Etat est donc loin d'être épuré des tenants de la dictature.

Les Grecs n'oublient pas que, pendant près de quarante ans, ils ont été gouvernés par la droite, laquelle a eu recours tout à la fois au parlementarisme et à la répression pour perpétuer son pouvoir. Ils s'inquiètent dès lors de voir que les principaux mécanismes de l'oppression sont maintenus après l'avènement au pouvoir de M. Caramanlis.

Une Constitution contestée

UN projet de Constitution, déposé par le gouvernement à l'Assemblée fin décembre, accroit ces inquiétudes. Il vise en effet à un renforcement considérable du pou-

voir exécutif (et surtout celui du président de la République), ce qui entraînerait inévitablement l'affaiblissement de l'Assemblée élue. En confiant au chef de l'Etat des pou-



MANIFESTATION EN FAVEUR DE M. CARAMANLIS A LA VILLE DES ELECTIONS. La meilleure garantie pour l'établissement d'une certaine démocratie.

voirs non seulement exécutifs mais aussi législatifs, en lui octroyant un droit de veto pour faire barrage aux lois adoptées par les élus du peuple, la faculté de proclamer l'état de siège, de dissoudre le gouvernement et le Parlement, la nouvelle Constitution ferait du futur président le « patron » tout-puissant de l'Etat.

Parallèlement, la possibilité de dissoudre les partis politiques, le maintien des décrets-lois datant de la guerre civile, la législation constitutionnelle de la déportation des membres de l'opposition, l'interdiction de la grève pour raisons poli-

tiques, les entraves au libre fonctionnement de la presse limitent singulièrement les libertés individuelles politiques et syndicales.

On verra bien dans les prochains mois si le gouvernement entend installer un Etat de droit ou un Etat de la drôte. Cependant, il est bien possible que ces préoccupations intérieures s'estompent devant les inquiétudes suscitées par la situation internationale. Les Américains n'oubleront pas si facilement le retrait de l'organisation intégrée de l'OTAN et l'affaiblissement de l'aile sud-est de l'alliance. M. Kissinger, dit-on, attise les ambitions

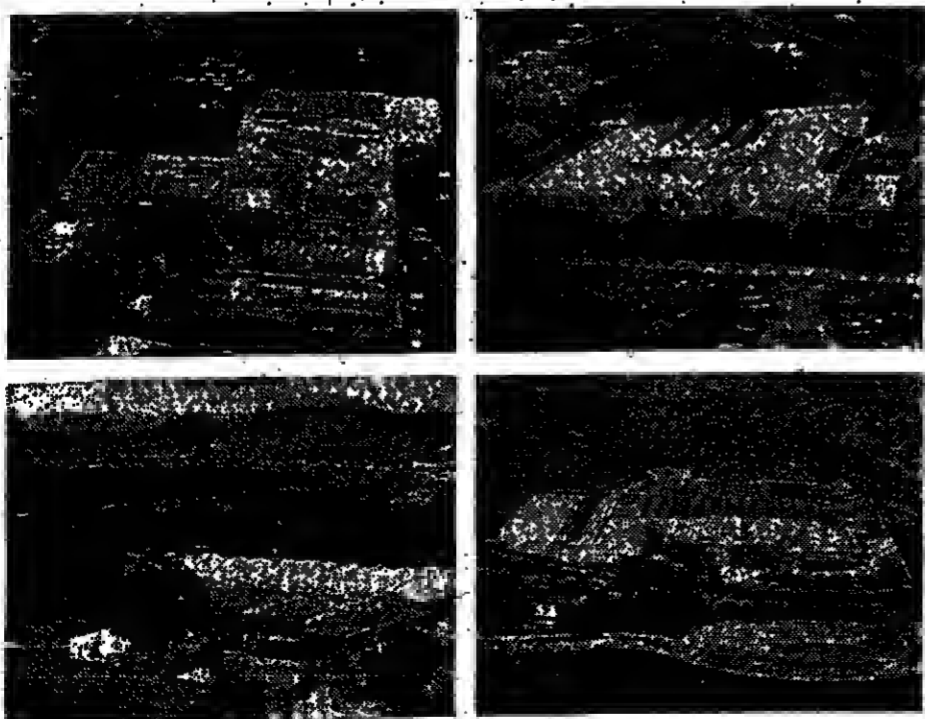
turques à Chypre. La pétrole de la mer Egée — pomme de discorde entre Athènes et Ankara — est utilisé par Washington comme une arme de chantage contre la Grèce. En outre, l'évolution du conflit en Proche-Orient pèsera lourd sur la conjoncture en Grèce et en Méditerranée orientale.

Malgré ces nuages, les Grecs demeurent confiants. Ils tirent leur optimisme de l'expérience séculaire d'un peuple qui a connu de longues périodes d'adversité.

MARIOS FLORITIS

REL S.A.

PIRAÏKI-PATRAÏKI S.A. La plus importante industrie de coton en Grèce s'impose au marché européen.



PIRAÏKI-PATRAÏKI S.A. est aujourd'hui la plus grande industrie de coton en Grèce, produisant filés, tissus et tissus de maille à un chiffre d'affaires qui atteindra à la fin de l'année 1974 le montant de Frs 350.000.000. Vu son chiffre d'affaires la société se place parmi les 150 plus importantes industries textiles du monde. PIRAÏKI-PATRAÏKI S.A. constituée en 1919 dispose aujourd'hui des capitaux et réserves de l'ordre de Frs 128.000.000. Le volume de ses exportations durant l'année en cours en filés et tissus s'élève à Frs 112.000.000 environ. Ses exportations s'étendent surtout aux pays du marché communautaire européen. 20.000 tonnes de coton fil, soit le quart de la totalité consommée au pays, coton de toute première qualité et d'origine grecque sont travaillés aux usines de la PIRAÏKI-PATRAÏKI S.A. annuellement. Ses produits tant les filés que les tissus figurent du point de vue qualité au premier rang du marché grecque et ont été également appréciés comme tels par les pays du marché commun en Europe vers lequel ils s'acheminent. Le programme d'investissement de la PIRAÏKI-PATRAÏKI S.A. pendant les années 1974-1976 comprendra des installations de filature et tissage et atteindra le montant de Frs 230.000.000.

Table with 3 columns: Category, 1962, 1973. Rows include: Capitaux actions - réserves, Chiffre d'affaires, Exportations, Appointements employés, Employés, Force motrice HP totale, Investissement (1974-1976).



DIPLOMATIE

La zone de paix des Balkans

UN coup d'œil sur une carte permet de saisir les avantages mais aussi les servitudes qu'entraîne pour la Grèce sa position dans la péninsule balkanique. Il permet également de comprendre pourquoi les rapports avec les voisins du nord ont toujours été un secteur très important de la diplomatie et de la politique helléniques.

est très différent de ce qu'il était en 1950, lors de la signature du « pacte balkanique » à Athènes, prototype des accords qui demeurent lettre morte.

Par tradition, le commerce extérieur de la Grèce a toujours été orienté vers les Etats européens et notamment vers les pays de la Communauté économique.

possibilités ne manquent pas de développer une fructueuse coopération dans divers secteurs.

plus étroitement avec Athènes. Les Albanais comme les Grecs ont tout intérêt à voir la Yougoslavie demeurer indépendante et échapper à l'influence de Moscou.

alvie n'ont jamais cessé de développer leur coopération sur le plan économique, technique et culturel.

Une politique étrangère axée sur l'Europe

(Suite de la page 21)

La question, aujourd'hui, se pose de savoir si cette démarche annonce un changement d'attitude des Grecs à l'égard des positions de Moscou? En tout cas, le gouvernement d'Athènes ne compte pas sur une intervention concrète de l'U.R.S.S. et ne croit pas non plus que cette dernière mettrait en danger ses relations avec les Etats-Unis pour préserver l'intégrité et l'unité de Chypre.

politique étrangère de la Grèce dans la phase actuelle. Accessoirement, Athènes cherche à développer ses relations avec les pays balkaniques et le monde arabe, dans des limites relativement modestes.

L'amitié roumaine

UN riche patrimoine commun de culture et de civilisation, de nombreux liens affectifs, font que la Grèce et la Roumanie ont toujours entretenu des relations particulièrement amicales.

rapports, le développement des échanges commerciaux, une coopération technique et scientifique plus poussée, des rencontres culturelles et sportives, des réunions au niveau politique, ont permis aux deux pays de réduire les causes de malentendus et de frictions.

Ces dernières années, les échanges entre la Grèce et la Roumanie n'ont cessé de se développer dans tous les domaines. Les échanges commerciaux ont augmenté.

Le 6 novembre 1974, à Haralidon, Constantin Caramanlis, s'adressant au peuple crétois, évoqua le souvenir de ces deux grands patriotes et déclara qu'il fallait s'en inspirer pour aborder le crucial problème posé par la détérioration des rapports gréco-turcs.

Dégel avec Tirana

EST ainsi que la Grèce a mis récemment un terme à la situation extrême qui la maintenait en état de guerre, sur le plan juridique, avec sa petite voisine du nord, aucun traité de paix n'ayant été signé avec l'Albanie.

Sur le plan politique, Athènes et Tirana ont des raisons identiques de se préoccuper des perspectives d'évolution en Yougoslavie.

Entre Athènes et Sofia, les « réelles nationales » ont également pris le pas sur les facteurs idéologiques et les séquelles d'une longue méfiance d'estompe de plus en plus. Entre Xanthi et Komotini, la distance entre la mer Egée et la frontière gréco-bulgare est inférieure à 30 kilomètres, mais cette donnée ne pose plus des problèmes aussi brûlants qu'autrefois.

L'attitude de Washington et de l'OTAN à propos de Chypre et les réactions qu'elle provoque en Grèce ont entraîné le retrait de l'armée grecque de l'organisation militaire de l'alliance atlantique dès le mois d'août 1974. La Grèce reste cependant membre de l'organisation politique de l'alliance.

La forme définitive que prendra la politique étrangère de la Grèce dépendra de plusieurs facteurs liés en particulier au problème chypriote et au soutien que les Etats-Unis accorderaient à l'ambitions hégémoniques de la Turquie dans la région.

(PUBLICITÉ)

UN COMMERCE ORIENTÉ VERS L'EUROPE LES ÉCHANGES FRANCE-GRÈCE : UN PROBLÈME D'ÉQUILIBRE

Par tradition, le commerce extérieur de la Grèce a toujours été orienté vers les Etats européens et notamment vers les pays de la Communauté économique.

La Grèce, depuis cette date, a entièrement aboli ses droits de douane sur près de 70 % des produits importés de la Communauté; et elle a consenti une réduction de 36 % de leur taux sur les autres importations en provenance de la C.E.E.

nommes des deux pays, ont créé entre eux une longue et féconde tradition d'étroits rapports commerciaux et financiers.

l'idée de Communautés économiques européennes. Les facilités tarifaires et autres réciproquement consenties par l'Accord d'association ont donné un nouvel essor aux échanges commerciaux de la Grèce avec la France, comme le prouve le tableau comparatif ci-dessous:

COMMERCE DE LA GRÈCE AVEC LA FRANCE

Table with 4 columns (1962, 1971, 1972, 1973) and 4 rows (Imports from France, Exports to France, Balance of trade, % of total imports). Source: Service National de la Statistique.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA GRÈCE AVEC LES PAYS DU MARCHÉ COMMUN

Table with 7 columns (1962, %, 1971, %, 1972, %, 1973, %) and 3 rows (Imports CIF, Exports FOB, Deficit). Source: Service National de la Statistique.

Le pourcentage des importations de 1973, en telles par rapport aux années précédentes, n'est pas dû au réajustement de la marche secondaire des importations à partir des pays de la Communauté, mais à l'augmentation du prix de certains produits (céréales, viande, pétrole, matières premières) importés, l'an passé, de pays tiers.

La réalisation de l'harmonisation agricole, prévue par l'Accord d'Athènes et qui a subi un retard de plusieurs années à cause du « gel » de l'Association pour des raisons politiques, constitue le moyen unique et le plus efficace pour faire face aux problèmes touchant les exportations de produits agricoles grecs vers la Communauté.

Ainsi peut-on constater, d'après les éléments de ce tableau, que le développement des échanges commerciaux entre la France et la Grèce, après l'association de cette dernière au Marché commun, n'a pas été équilibré.

En ce qui concerne les conserves de pêches, bien qu'elles soient librement exportables par les Grecs selon les dispositions de l'Accord d'association, leur introduction en France n'a pas été sans entraves.

Les problèmes des échanges franco-grecs

La Grèce, d'autre part, importe de France des produits manufacturés et des articles d'équipement. Au total, il existe certains problèmes dans les relations commerciales des deux pays, dont la solution serait susceptible de faciliter le progrès des exportations de la Grèce en France.

Les possibilités d'avenir

Il existe beaucoup de possibilités pour le développement des exportations grecques en France, si l'on considère le pouvoir d'absorption du marché français et le fait que les importations de produits grecs en France ne constituent qu'un très petit pourcentage du volume total des importations de ce pays en produits similaires.

La signature du Protocole additionnel d'extension de l'Accord d'Athènes ouvre les nouvelles possibilités de développement des échanges commerciaux avec ces pays.

Relations commerciales Grèce-France

Les liens amicaux entre les peuples français et grec, le caractère souvent complémentaire des éco-

PEUT être... L'Orl... États sud... exig... lers om... L'Orl... sont vingt... forma récom... tripart... i mis e... vietna... entier l'objet l'on s'

GE... RAOL... DE... 49...

Handwritten text in Arabic script: هكذا من الجاهل



DIPLOMATIE

Les bases américaines élément de discord

La situation de la Grèce, par rapport aux continents européen, asiatique et africain, et la position cruciale qu'elle occupe en Méditerranée en font un pays dont chaque grand pouvoir cherche à obtenir le contrôle. Aussitôt après la seconde guerre mondiale, le bloc occidental a tenté de s'assurer cette maîtrise. Sa tentative a été combattue et repoussée par la Grèce, avec l'aide politique de ses alliés occidentaux et le soutien économique des Etats-Unis d'Amérique.

pres forcées armées, des bases militaires non soumises à l'OTAN. Au cours de la décennie 1950-1960, tant en raison de la politique américaine en Méditerranée orientale que du fait de l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la cause nationale grecque de Chypre — l'histoire des peuples en offre peu d'exemples clairs et d'aussi justes — le peuple grec a commencé à éprouver de la réticence à l'égard des Etats-Unis, et à douter de leur bonne foi dans les principes de liberté et de justice. Il s'est ainsi trouvé contraint à envisager, puis à exiger une révision de la politique du pays envers Washington et l'OTAN, organisme que, pour l'essentiel, ils dirigent. Les Etats-Unis s'en sont alors inquiétés et, plutôt que de rechercher la cause du phénomène, ils se sont déployés en intervenant dans les affaires internes de la Grèce, de façon d'abord camouflée puis, en avril 1967, totalement à découvert.



PORTE-AVIONS AMERICAIN DANS LE PORT DU PIREE. Une immense région tenue sous la menace.

aériennes et navales, les dépôts des centres de communications, des facilités d'information, les postes de radiodiffusion, etc. 2. — Le libre usage, après accomplissement des formalités simplifiées, d'ordre purement technique, de certains ports, aérodromes, centres de communications, dépôts, ainsi que du site de lancement de missiles de Grèce. Par l'acquisition de ces bases, les Etats-Unis, outre les droits souverains dont ils disposent à l'égard de la Grèce, tiennent sous la menace d'armes stratégiques offensives une immense région, dans un rayon de plusieurs milliers de kilomètres. Cette situation suscite automatiquement des adversaires et des contre-offensives, et incite peuples et pays à l'hostilité à l'égard d'Athènes, qui, en temps de paix, accorde l'hospitalité à des armes stratégiques offensives.

Athènes, de l'indépendance et de l'intégrité de l'île. Ces faits ont empli l'âme des Grecs d'émotion, de colère et d'indignation contre l'Amérique et contre l'OTAN. C'est la raison pour laquelle la Grèce s'est trouvée dans l'obligation de se retirer de l'organisation militaire L'intervention d'une super-

puissance, dont la Grèce a ainsi fait l'expérience, peut se produire pour n'importe quel pays. Cette situation affecte la vie et l'avenir de tous les peuples libres d'Europe et doit inciter à une action collective européenne.

Les deux guerres mondiales, dans lesquelles la Grèce a joué un rôle important, furent en réalité des conflits internes européens. Un fait historique familier à tous les Européens, les guerres méditerranéennes, illustre clairement l'importance de la Grèce pour la défense de l'Europe : chacun sait que l'objectif des assaillants était, par-delà l'invasion et la conquête de la Grèce, la domination de l'Europe. La défense des Grecs à Salamine comme à Marathon fut dans son essence la défense de l'Europe contre l'invasion. Si les moyens techniques sont aujourd'hui tout autres, les grandes voies de passage, maritimes et terrestres, sont les mêmes. L'attachement des Grecs à la liberté demeure tout aussi ferme.

GÉNÉRAL ANDRÉ SIAPKARAS, Inspecteur général honoraire de l'armée.

Des sympathies actives pour le monde arabe

La politique arabe de la Grèce, centrée sur une amitié traditionnelle et des liens étroits dans tous les domaines, s'explique par un contexte historique fort ancien. La vocation maritime a renforcé des attitudes qu'illustre une diaspora qui fut des plus importantes et parfois trop sensible — comme en Egypte — aux influences occidentales, ce qui lui valut des déboires. Les communautés grecques qui, pour des raisons historiques, s'intégrèrent dans le contexte socio-économique de leurs pays d'adoption, comme en Syrie et en Jordanie, purent, en revanche, échapper aux aléas dus à l'évolution générale de ces pays et préserver une image de marque qui permet à la mère patrie d'entretenir, avec les nations d'accueil, des rapports particulièrement cordiaux et amicaux.

chemeni et d'étrange collaboration avec les pays arabes qui affirmèrent leur indépendance. C'est ainsi qu'en 1948 les dirigeants athéniens se tournèrent vers ces pays et amorcèrent des contacts qui devaient se multiplier. Le roi Paul rendit une visite d'amitié au Liban et diverses personnalités grecques tentèrent son exemple. De même, en 1947, la Grèce vota contre le partage de la Palestine et, bien que membre de l'OTAN, elle suivit une politique de neutralité dans les conflits du Proche-Orient. En fait, tout en maintenant d'excellentes et loyales relations avec Israël, elle se montra, sans ambiguïté, bien disposée à l'égard des pays arabes. Ainsi, elle entretint des rapports avec l'Etat hébreu sans jamais le reconnaître de jure. Plus récemment, le arabe chypriote a mis en relief la complémentarité des intérêts avec le monde arabe. D'autre part, les échanges culturels ne cessent de se développer. Plus de trois mille étu-

dants arabes sont inscrits dans les universités grecques, dont huit cents jordaniens à celle de Salonique et quatre cents à celle d'Athènes. De même, cent cinquante Jordaniens sont formés dans les écoles militaires grecques et cinq dans Libyens sont inscrits dans les différentes écoles techniques et les facultés. A l'université d'Athènes, une chaire de littérature arabe est confiée à un professeur égyptien. Sur le plan économique, il existe divers projets de coopération et d'investissements arabes en Grèce. Les dirigeants athéniens soulignent leur volonté de développer cette collaboration et encouragent les pétroliers à s'investir dans l'industrie et le tourisme. Il est également question de créer une banque arabo-hellénique. La coopération économique entre la Grèce et les pays arabes est rigoureusement encouragée par les armateurs propriétaires de tankers et liée aux pays producteurs de pétrole. G. C.

(Publicité)

CONSEIL HELLÉNIQUE POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS



Pour toute question concernant tant les exportations helléniques que les listes d'exportateurs grecs, vous pouvez vous adresser au Conseil Hellénique pour la Promotion des Exportations.

24, rue Stadiou - Athènes (132)

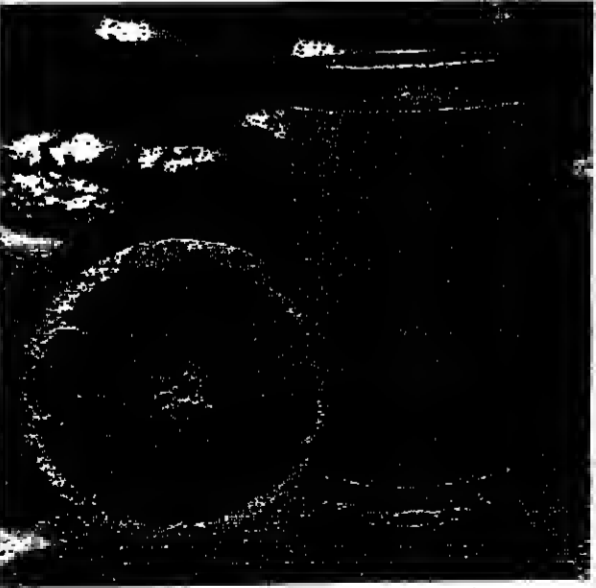
Téléphone : (021) 3226-871-78

Télex : HEPC GR 216852

Adresse télégraphique : ELEXPROCO



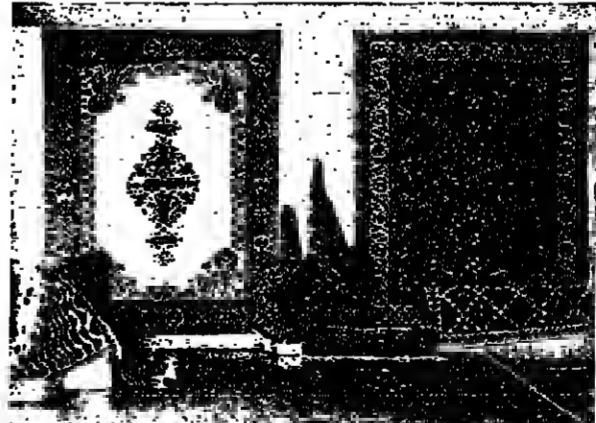
Créations de modèles grecs, modernes, chics et élégants, en étoffes tissées et au style personnalisé.



Dans chaque gorgée, un souvenir du soleil resplendissant et des mers de saphir.



Bijoux raffinés et élégants, modèles de fourrures présentant un choix très large.



Les tapis grecs faits à la main ou à la machine se distinguent par leurs coloris fascinants, dessins pour tous les goûts et qualité supérieure.



JUSTICE

Retrouver la confiance des citoyens

LES dictatures, selon un éminent juriste, ont coutume de régler les comptes avec les juges indépendants. Le régime néo-coup d'Etat du 21 avril 1967 ne pouvait pas — bien évidemment — laisser une justice indépendante. Le pouvoir judiciaire, de par le principe de la séparation des pouvoirs, est l'un des principaux critères qui distinguent un régime libéral d'un gouvernement totalitaire. Il convenait donc de l'asservir ou de le neutraliser. C'est pourquoi la dictature a promulgué une « législation » pour les juges (décret-loi 982/1971, dit code des magistrats). Ce texte était désastreux. Certes, il est appliqué sous contrôle judiciaire, mais les avis sont unanimes pour reconnaître que, dans les pays libéraux, cette surveillance doit s'exercer dans des limites étroites afin que l'indépendance des décisions de la justice ne soit pas affectée. Cette indépendance consiste en la soumission exclusive du juge à la Constitution et aux lois, en l'absence de toute interférence du pouvoir exécutif ou de ses supérieurs dans la hiérarchie, et ce pour une affaire précise. Car, sans la garantie de l'indépendance des décisions du juge, il ne peut y avoir de justice indépendante. Toutefois, la loi en cause ne respecte pas ces principes. Elle installe un réseau de surveillance des juges (articles 122, paragraphe 1 B) et annule une

série de toutes disciplinaires. Ainsi, on pouvait considérer comme toute pouvant entraîner la destitution toute décision du juge contraire à « l'intérêt général » défini au gré de la dictature (articles 149-150, paragraphe 1). En outre (article 82, paragraphe 1), tout magistrat déporté — par une décision concertée du ministère de la Justice et du ministère de l'Ordre public — était automatiquement mis en congé.

Des goulets d'étranglement

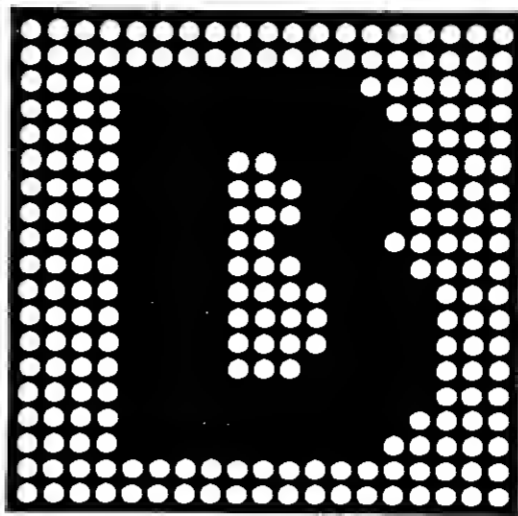
Un comité constitutionnel avait proposé un code de procédure civile par lequel on introduisait une réforme de la procédure, dite « institution du rapporteur ». Le régime dictatorial a mis en application ce code sans fournir les bases indispensables à la réalisation d'une pareille réforme. Deux ans plus tard la réforme a été abolie, mais le désordre causé par son mode d'application a laissé subsister des goulets d'étranglement dans les procédures. Entre autres, on a révisé dans le code pénal, toutes les dispositions concernant le circulation de fausses rumeurs et des informations (article 191 du code pénal).

Dès lors, la libre expression d'une opinion fut considérée par les tribunaux militaires d'exception comme une « transmission d'informations ».

La ministre de la Justice, M. Papeconstantinou, annonce, après la chute de la dictature, la publication d'un acte constitutionnel qui rétablissait le régime, a constaté que le régime avait « laissé la justice indépendante grecque ». L'acte constitutionnel abolit le code de procédure civile qui avait supprimé la nomination à vie et avait ordonné la destitution des magistrats. Cet acte réinstalle les juges destitués dans leurs fonctions et reconstruit leur carrière. Il rappelle à l'activité les magistrats qui ont été obligés de démissionner. Les juges qui ont atteint l'âge de la retraite alors qu'ils étaient destitués par la dictature se voient attribuer le grade qu'ils auraient dû obtenir et qu'ils détiennent désormais à titre honoraire. Il est fait exception, toutefois, de ceux des magistrats qui ont accepté des fonctions ministérielles.

Quant à l'épuration, la loi prévoit la seule révocation des avancements du président, du procureur et du vice-président de la Cour de cassation, ainsi que du président et des vice-présidents du Conseil d'Etat, auxquels il a été procédé après le 21 avril 1967, au raison des « conditions particulières » de ces promotions. Enfin, la loi prévoit la coopération devant le conseil de la magistrature de ceux qui ont fait preuve d'attitudes « incompatibles avec leurs fonctions » sous la dictature. L'épuration doit se poursuivre à l'écart des sentiments de haine et de vengeance afin que la justice puisse jouir de la confiance totale des citoyens et d'un prestige intégral. Sans cela il ne peut y avoir de démocratie.

ANTOINE FLOROS, président honoraire de la Cour de cassation.



BNP

A ATHENES: Bureau de représentation BNP 15 rue de l'Académie Banque d'Attique 19 El Venizelou Avenue

BANQUE NATIONALE DE PARIS Siège Social: 16, Boulevard des Italiens 75009 Paris

En Grèce, il y a partout quelqu'un qui a envie d'être votre ami.



Qui sera-t-il?... Spiros, le pêcheur de Corfou... Yannis, le muletier de Rhodes... Caterina, sans âge, qui brode chaque jour au pied du Parthénon... Dimitris le musicien... ou Nikos, à Olympie, qui vous offrira les plus

beaux raisins de sa vigne. Un renseignement, un sourire, une halte suffit à la rencontre. Plus que jamais, le peuple grec est au rendez-vous de la Grèce. La Grèce est en fête, et ne demande qu'à la faire partager. Et la Grèce est belle toute l'année.

GRECE DE GRECE EN GRECE, DECOUVREZ LES GRECS



ÉCONOMIE

Une réforme radicale des structures s'impose

DANS le cadre de la crise actuelle du système capitaliste mondial, la Grèce affronte de graves difficultés économiques héritées directement de la dictature militaire. Ces difficultés ne constituent que l'un des éléments de la crise nationale dans laquelle le pays a été plongé à la suite de la politique de dépendance qui fut celle de la droite depuis la seconde guerre mondiale et qui a amené la dictature militaire. Du reste, la politique économique conduite par le régime, n'a été qu'une forme extrême du modèle néo-libéral de développement dépendant principalement des États-Unis, imposé au pays depuis 1952 (1).

leurs et des « cervaux ». Parallèlement à la baisse absolue de la population en 1972 et en 1973, l'émigration, qui contribue aussi à la baisse de la natalité, constitue, à l'heure actuelle, une sérieuse menace pour l'avenir du pays (3). c) Malgré les privilèges supplémentaires accordés aux capitaux étrangers et aux firmes multinationales, aucune grande unité industrielle de technologie avancée n'a été créée depuis 1967. d) L'inégalité dans le partage du revenu national a été accentuée pendant la période 1967-1973. e) Les investissements improductifs, qui augmentent les revenus monétaires, sans élargir la base productive de l'économie, ont suscité une inflation galopante : 30 % pour l'année 1973. Ce taux a été ramené à 11 % pour les huit premiers mois de 1974.

suffisaient pas pour équilibrer la balance des paiements, la dictature militaire a eu recours à l'endettement. La dette publique extérieure s'élevait, le 30 juin 1974, à quatre milliards de dollars (contre 840 millions de dollars le 31 décembre 1969). A partir du 1^{er} janvier 1975, de 450 à 475 millions de dollars seront nécessaires annuellement pour le service de cette dette.

f) Devant les risques d'une hyperinflation, la dictature militaire a imposé, vers la fin de 1973, une politique déflationniste qui a eu comme résultat de diminuer sensiblement la production industrielle. Au cours du premier semestre 1974, la construction de logements avait baissé de 57 % et le nombre des chômeurs était estimé à environ deux cent mille en juin 1974.

g) Quant la dictature militaire s'est effondrée, en juillet 1974, les gouvernements qui lui succédèrent à Athènes héritèrent d'une situation de « stagnation », de dépendance accentuée et de graves déséquilibres structurels. « Gérer la crise » devint ainsi une contrainte majeure pour le gouvernement de M. Caramanlis, réduisant ainsi considérablement sa marge de manœuvre.

Le taux de croissance du revenu national a été nul pour l'année 1974, selon toutes les indications, il en sera de même pour l'année 1975. Seule la production agricole a augmenté de 10 % pendant l'année 1974, grâce à des conditions climatiques exceptionnelles. Le coût de la vie a subi une hausse de 12 % entre janvier et novembre 1974 (contre 27 % entre janvier et décembre 1973) et les dépôts des particuliers auprès des banques ont augmenté de 15 882 millions de drachmes (4). Par contre, le déficit des finances publiques a été de 34 milliards de drachmes pour l'année 1974.

a) Elle a accentué les contradictions, les désordres et les déséquilibres structurels de la croissance économique, en raison, notamment, du caractère non productif des investissements.

b) Elle a donné une nouvelle impulsion à l'émigration des travailleurs et des « cervaux ».

(1) Voir notre article « Une économie du modèle néo-libéral » ainsi que celui de M. S. Tsamirakidis intitulé « Les conditions d'une véritable démocratie », publiés dans le Monde diplomatique d'octobre 1974. Le lecteur se référera également à l'étude de P. Nikiforou : « Trente ans de politique américaine en Grèce », le Monde diplomatique, mai 1974.

(2) Voir à ce sujet l'article du professeur Karelgoras, « Les conséquences économiques de la dictature » dans le revue Éthik, n° 1, 7 septembre 1974, ainsi que l'article de M. Myrta et réalisé dans le domaine économique pendant les sept années » (de la dictature militaire) dans Économikos Tachiatromos du 4 septembre 1974 (tous les deux en grec).

Dégager le pays de l'emprise étrangère

MALGRÉ la baisse des importations, le déficit de la balance commerciale a été de 2 331,2 millions de dollars pour la période de janvier à octobre 1974 (contre 2 280,8 millions de dollars de janvier à octobre 1973). A cause de la diminution des recettes invisibles provenant du tourisme et des émigrés, le déficit de la balance des transactions courantes pour les dix premiers mois de 1974 a été de 51,6 millions de dollars,

déficit supérieur à celui qui avait été enregistré pendant la même période, en 1973. Cependant, grâce à une entrée supplémentaire de capitaux de 250,1 millions de dollars, la balance des paiements a été excédentaire de 35,9 millions de dollars, contre un déficit de 162,6 millions de dollars pour le même période en 1973 (5).

L'approvisionnement en énergie pose également de redoutables problèmes.



PREDOMINANCE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DES SERVICES DANS L'ÉCONOMIE. Trop d'investissements improductifs ont accentué les déséquilibres.

La balance commerciale prévue en 1975 sera imputable à l'augmentation du prix du pétrole, estimée de 800 à 800 millions de dollars. Des erreurs de planification en ce qui concerne la construction d'une nouvelle usine thermo-électrique à Ptolemaïda, alimentée par les gisements locaux de lignite, ralentissent la production, infligeant ainsi une perte estimée à 150 millions de dollars par an (7). Quant aux gisements de pétrole près de l'île de Thassos, le Journal Economikos tachiatromos a révélé que la production pourrait atteindre trois cent mille barils par jour, et non cinquante mille, comme le prétendait la société américaine Oceanic. Celle-ci avait enlevé la concession à des conditions préjudiciables à la Grèce. L'État grec pourrait entreprendre l'exploitation de ces gisements avec la participation de sociétés pétrolières françaises et arabes.

Au-delà des domaines de collaboration industrielle entre la France et la Grèce qui ont été signalés récemment (8), la coopération entre les deux pays pourrait devenir plus importante, dans le cadre d'une communauté méditerranéenne qui se constituerait après un éventuel éclatement du Marché commun (auquel la Grèce s'est associée le 7 juillet 1961). La C.E.E., en effet, n'a pas réussi à affirmer son indépendance à l'égard des États-Unis et risque de disparaître sous les effets de la crise économique mondiale.

Le gouvernement de M. Caramanlis ne réussira pas à « gérer la crise » aussi longtemps qu'il n'aura pas dégagé le pays de l'emprise étrangère. Il ne peut, en effet, réformer et réorganiser le système économique sans se heurter aux intérêts et aux puissantes entreprises internationales, sans restreindre le gaspillage effréné et la consommation de produits de luxe par la classe dirigeante, sans mobiliser et utiliser rationnellement le potentiel scientifique et technique du pays, sans combattre le parasitisme, sans assainir l'enseignement et l'administration, atteints par la gangrène de la dictature militaire. Quand le gouvernement, sous l'impulsion de son brillant et dynamique ministre des finances, a tenté

d'instaurer un modeste impôt sur les grosses fortunes, il eût dû affronter la colère des possédants. D'évidence, les forces sociales et politiques qui soutiennent le gouvernement actuel constituent un obstacle de taille à toute réforme radicale des structures économiques.

SPILIOS PAPASPILOPOULOS, économiste ; ancien maître de recherche à la Banque agricole de Grèce et enseignant à l'université de Paris IX.

(3) Consulter à ce propos l'étude fort intéressante publiée en 1974 par l'Union des Universités grecs en Europe occidentale, sous la responsabilité du professeur M. Nicosiakos : « Développement économique et émigration en Grèce » (en grec).

(4) Revue Economikos Paros, 31 décembre 1974.

(5) Economikos Paros, 15 décembre 1974.

(6) Les sources de la consommation de l'énergie en Grèce sont réparties de la façon suivante : pétrole 78,5 %, électricité 12,2 %, combustibles solides 0,3 %.

(7) Economikos Tachiatromos, 26 décembre 1974.

(8) Par le professeur A. Angelopoulos, gouverneur de la Banque nationale de Grèce in le Monde du 15-16 décembre 1974.

Όταν σχεδιάζετε
affaires
μέ την Ελλάδα
θυμηθήτε
αυτό τό σήμα*



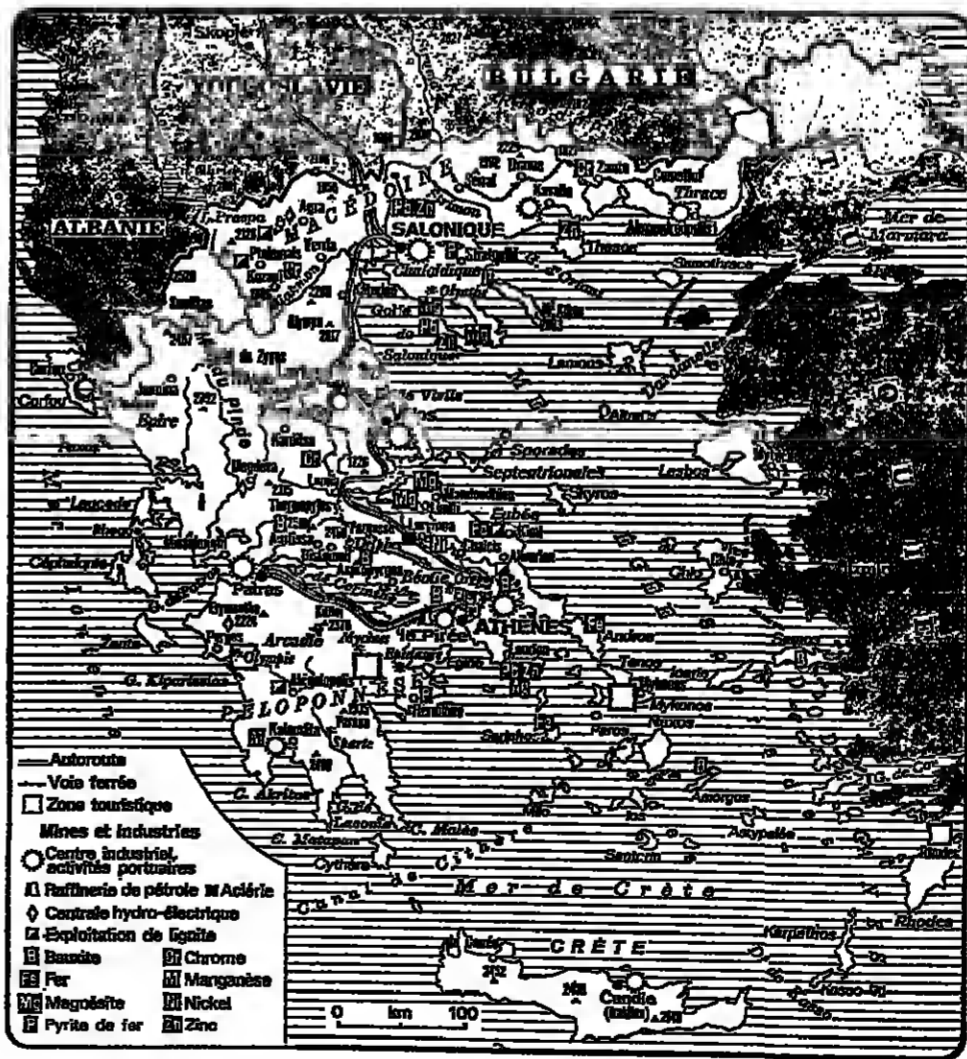
* Quand vous pensez affaires, en Grèce, pensez à ce signe.

Il représente la CREDIT BANK de Grèce. Une banque qui a près d'un siècle de tradition (elle fut fondée en 1879) et un profil très jeune. Une banque dynamique, efficace, ayant l'expérience des affaires internationales, un équipement moderne, un service d'actualité et des procédures

simplifiées. Aujourd'hui la CREDIT BANK rend service à 52 des 100 entreprises les plus importantes de Grèce et dispose de succursales dans tout le pays. Si vous cherchez, en Grèce, une banque moderne ayant une tradition, prenez contact avec la CREDIT BANK.



Une nouvelle conception des services bancaires



S'étendant sur 131 944 kilomètres carrés, la Grèce compte plus de neuf millions d'habitants. La maie-d'œuvre, en 1971, se répartissait de la manière suivante : 37,3 % dans l'agriculture et la pêche, 28,1 % dans les services, 17,4 % dans l'industrie et 7,2 % dans le bâtiment et les travaux publics. La flotte commerciale totalisait, au 31 décembre 1974, 24 079 975 tonnes ; elle comprenait 2 149 cargos, 471 tankers et 301 paquebots.

Pays essentiellement agricole, elle produit des céréales, du tabac, du coton, des olives, des agrumes, du raisin. Ses industries — pour la plupart de modestes dimensions — fournissent du ciment, de l'aluminium, des textiles, des fils de coton, des vêtements et des chaussures. Le produit intérieur brut par tête d'habitant s'élevait, en 1973, à 1 788 dollars.

Handwritten text in Arabic script: محمد بن زكي

CULTURE

Le cinéma au seuil d'une nouvelle époque

EN parlant d'un fait divers historique survenu avant la dictature de Metaxas, en 1936, le cinéma grec déplore un modèle de la société bourgeoise en ce moment donné, rongée déjà par un cancer social. Mais en plus, à travers un gommage de la dramaturgie, de l'action et des significations évidentes il nous oblige à une lecture distancée, à une projection contemporaine du modèle.

Le cinéma commercial jouit de ses dernières années de faste. Des collaborateurs à la limite reçoivent de larges subides et tous les moyens de l'armée pour réaliser des films historiques tout à fait nuls. Enfin, la télévision est arrivée, et rapidement elle a supplanté le cinéma comme divertissement populaire. Le nombre de spectateurs est passé de 128 millions en 1970 à 91 millions en 1972 et à 62 millions en 1973. La chute continue et elle est vraiment vertigineuse quant aux

films grecs, qui ont perdu 80 % de leurs recettes. Fraîchement, le cinéma commercial est mort en 1974, la production se situant au niveau de dix films par an, dont la plupart sont des « moussaka-porno ». En 1983 on relève pourtant deux films de qualité. Le Canon et le Rossignol, du dramaturge et scénariste très connu Iakovos Kambanellis et Lettre ouverte de Georgios Stambouloupolis, réexamen ému d'un peu souflet de toute une vie.

L'âge adulte

MAIS déjà une nouvelle génération de cinéastes se rassemble peu à peu, en réalisant des courts métrages, en discutant, en collaborant à une nouvelle revue Synchronos kinimatographos. Tous de gauche, ils revendiquent un cinéma ouvert aux tendances modernes mais en même temps résolument national, social et, si possible, politique. Ils se heurtent naturellement aux difficultés de financement. Tido Angelopoulos fut le premier à réaliser avec un budget très restreint Reconstitution (1970), film très complexe et d'importance capitale.

Le vrai début du cinéma grec se situe en 1942, pendant l'occupation. Comédies et drames de mœurs dominent en cette première période, assez vite influencés par Hollywood. Certains conflits champêtres prennent la forme du western. Les comédies « s'enrichissent » en « pseudo-musicals ». La production grossit rapidement : 3 films en 1942, 31 en 1958, 110 en 1962. La fréquentation monte en flèche : 62 millions de spectateurs en 1967, 137 millions en 1968, année record.

les sujets politiques sont bannis par une censure rigoureuse. En 1964, malgré l'arrivée du centre démocrate au pouvoir, le documentaire de Dimos Theos, Les Cent jours de mai, sur l'affaire Lambrakis est interdit totalement. Le premier changement, de portée plus générale, se manifeste au Festival de cinéma de Salonique en 1966. Face à face de Robby Maribellis dépasse l'écueil de la censure en utilisant une forme satirique. Son héros, fils de la « génération perdue dans les guerres fratricides, évite les extrémismes d'être aliéné par la vitalité sexuelle de la bourgeoisie et en voie de développement » pour rejoindre la foule qui manifeste.



Office du tourisme hellénique. Le dépeuplement des villages, un thème qui revient fréquemment.

Quelques mois seulement s'étaient écoulés et le patch du 21 avril 1967 arrête tout mouvement. Kouris avait réalisé le Visage de la Méduse, sans avoir eu le temps de le projeter en Grèce, fuit en France ; Manthousis avait par la suite réalisé des films documentaires très intéressants pour l'O.R.T.F. et Koundouros remania complètement le Méduse pour arriver à présenter au Festival de Berlin.

prêts à remettre tout en question. Un peu comme les cinéastes français après mai 1968. Ils contestent l'organisation du Festival, le journalisme et la critique, les appareils, la distribution des films. Ils créent des groupes de cinéma militant qui, déjà, produisent des films en 16 mm ou même en 8 mm et organisent des projections hors du système.

La contestation

DEUX documentaires de long métrage — Megara, de Manthousis et Les Combattants historiques de l'Apre bataille qu'ont menés les villageois de Megara dépossédés de leurs terres fertiles pour qu'une société construite des raffineries pétrolières et Gazeros Serron (image intime, mais d'une justesse admirable, d'un village de Macédoine déserté peu à peu par ses habitants) — nous donnent enfin à voir le vrai visage du peuple grec. Kieron, de Dimos Theos, c'est une analyse d'un crime poli-

technique et filmèrent sous les balles. Quelques-uns ont été interrogés et ont défilés par la police militaire. Voulgaris a été déporté. Les films qu'ils ont préparés presque clandestinement durant cette année très dure ont été projetés publiquement seulement à cause de la libération de juillet. Les sujets sont tous sociaux ou politiques.

Les professionnels se regroupent aussi pour dépasser les difficultés de financement. C'est un point crucial, car les films de qualité ont des résultats d'exploitation désastreux. L'aide de l'Etat, jusqu'à présent, a été presque inexistant, et la législation doit être réformée totalement (d'ailleurs elle n'est pas appliquée).

JEAN BACOYANNOPOULOS, Journaliste à Khatimorini.

Banque Internationale

pour l'Afrique Occidentale S.A. KATASTHMA AΘHNΩN S.A. au capital de 66.240.000 F Siège social : 9, avenue de Messine 75360 - PARIS Tél. 766.52.70 - Télex 65339 A et B



La B.I.A.O., banque internationale installée dans 17 États d'Afrique et d'Europe, est la première banque française implantée en Grèce Sa Succursale se trouve à : ATHÈNES 8, rue Fillelinon Tél. 324.18.31 à 34 - B.P. 118 Adresse télégraphique : BANQUAFRAN Télex 216714 B.I.A.O. GR

Les collines inspirées

Halkidiki Salonique Mont Athos PORTO-CARRAS donner. La mise en valeur de la presqu'île de Sithonia, un des trois doigts de terre que Halkidiki plonge dans la mer Egée, va en être l'occasion. Premier objectif, le renouvellement agricole. Le défrichage et l'assainissement des 2 000 hectares du domaine, l'aménagement des collines en terrasses, et la plantation de plusieurs milliers de pins destinés à prévenir l'érosion, ont justifié la création d'un réseau de 170 km de routes. Une sélection rigoureuse des espèces les mieux adaptées au sol et au climat de cette région a abouti à la plantation de 52 000 oliviers et de 25 000 amandiers, qui opposent, au printemps, leur délicate floraison au parfum envoûtant des 10 000 eucalyptus. Il y a sept ans, des cepes de vigne importés de France sont venus griffer le paysage. Sur cette superficie de 400 hectares, un million de pieds de sept variétés différentes ont été mis en terre, tandis que dix autres espèces étaient testées sur des arpentés laboratoires. Tout cela sous l'œil expert et vigilant du professeur Emile Peynaud, l'éminent oenologue français. Les premières récoltes ont été brillantes : de 50 à 70 hectolitres à l'hectare. Les vins, blancs ou rouges, sont bons. Le rouge s'apparente à certains de nos Côtes-du-Rhône.

(Publicité)

Elle dispose de 296 succursales qui couvrent tout l'espace hellénique et elle couvre 60 % du crédit bancaire.

ORGANISMES AFFILIÉS :

- Banque du Crédit Professionnel S.A.
- Banque Hypothécaire S.A.
- Société Anonyme de Gestion et d'Organisation (ETHNOGARTA).
- Société de Gestion de Cartes de Crédit S.A.R.L. (CARTE BLANCHE).
- DIETHNIKI, Société de Gestion de Capitaux Mutuels S.A. (capital mutuel DILOS).
- ASTIR, Société Anonyme d'Assurances.
- ETHNIKI, Société Anonyme d'Assurances.
- Société Anonyme Privilegiée des Magasins Généraux de Grèce

astir
Banque Nationale d'Investissements
Pour le Développement Industriel S.A.

Fondée à la fin de l'année 1963 par la Banque Nationale de Grèce et par un groupe de banques de l'étranger, en tant qu'organisme de financement pour le développement industriel, elle a réussi à couvrir déjà 20 % environ des crédits bancaires à long terme accordés en Grèce au secteur de la transformation et a été le pionnier de l'attraction de capitaux étrangers et de la coopération entre entreprises helléniques et étrangères.

- Actionnaires principaux :**
- Banque Nationale de Grèce S.A.
 - Banque Lambert.
 - Banque Nationale de Paris.
 - Chase Manhattan Overseas Banking Corporation.
 - Crédit Commercial de France S.A.
 - Crédit Lyonnais.
 - Crédit Suisse.
 - Deutsche Bank A.G.
 - Hambros Bank Ltd.
 - International Finance Corporation.
 - Manufacturers Hanover International Banking Corporation.
 - Mediobanca, Banca di Credito Finanziario S.P.A.
 - Nordfinanz Bank Zurich.
 - Svenska Handelsbanken.

Toutes les actions privilégiées de la Banque, qui représentent le tiers du capital social, sont cotées en Bourse d'Athènes.

LES HOTELS ASTIR S.A.

La tradition de l'hospitalité hellénique dans une ambiance unique combinée avec le confort le plus moderne.

Aux environs d'Athènes

Hôtel Astir Palace à Bungalows, à Vouliagmeni. Hôtel de luxe avec suites et bungalows, plages privées, séd neutique, tennis, mirigolf, dîners dansants, etc.

Astir Bungalows, Glyfada. Bungalows de luxe sur la plage. Jeux de plage, tennis, mirigolf, dîners dansants, snack bar sur la plage avec orchestre de danse, nouveau restaurant, bar et salon dans l'enceinte des bungalows, piscine. Le Golf à 18 trous de Glyfada est à proximité de ces deux établissements.

Rhodes

Hôtel Thermal (catégorie A) au centre de la ville de Rhodes, entouré de ses jardins. Piscine chauffée.

Hôtels Elafos et Elafina : Chelets, eis à une hauteur de 800 mètres, dans une forêt de pins et cyprès, avec une vue merveilleuse sur la mer, disposant d'un espace de récréation pour enfants, terrain de tennis, bar, téléphones dans toutes les chambres et salle de télévision (4 canaux, Grèce, Chypre, Tel-Aviv, Le Caire). 74 chambres avec douche.

Crète

Hôtel Astir (catégorie A) à Iraklion.

Ville d'eau de Komena Vourla

Les Hôtels Galini (catégorie A), Radion (catégorie B) et Thronion (catégorie B), dans cette charmante ville d'eaux près de la mer, à 160 km d'Athènes, sur la route nationale du nord.

Alexandroupolis

Motel Astir (catégorie A) près de la mer et sur la route nationale vers la Turquie. La chasse en hiver et les bains en été.

Pour une documentation complète et tout renseignement, adressez-vous s'il vous plaît à : Les Hôtels ASTIR S.A., 12, rue Panathéon, Athènes 124, Grèce.
Téléphone (021) 322-5065 et 323-0228.
Télégramme STAROTEL-ATHENS.
Telex : 215797 ASCO GR.

Vous pouvez facilement la contacter à Paris à l'adresse suivante :

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE S.A.

Bureau de Représentation
94, rue du Faubourg-Saint-Honoré
Paris (8^e)
Tél. : 265-19-20

Dans l'espace international, notre présence date de l'année 1896 à Londres.

Actuellement, nous disposons de 29 unités dans le monde entier.

FILIALES, SUCCURSALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION :**EUROPE**

Grande-Bretagne : Londres
Banque Nationale de Grèce
48-50 St. Mary Axe, E.C. 3
204 Tottenham Court Road W1
6-28 Queensway, Bayswater

Allemagne : Frankfurt
Banque Nationale de Grèce
Gutleutstrasse 5
Düsseldorf
4 Düsseldorf Kaiserstrasse 24

Hollande : Rotterdam
Banque Nationale de Grèce
Westblaak 25

Chypre :
Banque Nationale de Grèce
Nicosie : 36 Macarion Ave.
64, rue Lidras
Metaxa Square

Succursales locales : Limassol, Famagusta Paphos, Larnaca, Morphou.

Amérique : Etats-Unis
Atlantic Bank of New-York
Siège central : 950 avenue of the Americas
New-York, 10001
Succursale Downtown : 123 William Street
New-York 10038

Succursale Astoria : 29-06/12 Dtmars Boulevard
New-York

Banque Nationale de Grèce
Succursale de Chicago
168 North Michigan Avenue
Chicago, Illinois 60601
U.S.A.

Canada :
Hellenic Canadian Trust
852 Jean Talon Street, West
Montreal 303, P.Q.
Park Avenue and Laurier Street
Montreal, P.Q. H2V 4G3
N.B.G. Enterprises Ltd
Montreal : 1405 Peel Street
Toronto : 671 Danforth Ave.

AFRIQUE DU SUD

The South African Bank of Athens Ltd
Johannesburg : Siège central : 103 Fox Street
Succursale Downtown : Banket and Kotze Streets
Hillbrow

Cape Town : 146 Saint George Street
Durban : 20 Field Street
Pretoria : 169 Esselen Street

AUSTRALIE

Banque Nationale de Grèce
84, Pitt Street
Sydney 2000

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE S A



Depuis 1841, la plus importante
banque du pays

Siège Central ATHÈNES : 86, rue Aeoleu - Tél. : 3210411, 3210501 et 3210601 - Câbles : ETHNOTRAPEZA - Télex : (021) 4931-38 (8 lignes) - (021) 5385-86 (2 lignes).

سكذ لمن زكامل

visi
gu
né
vol
Suc
Rép
rer
Thi
de
man
cité
se
L'er
Ete
sud-
exig
lers
emér
ment
L'eri
tions
sonni
vingt-
forma
récon
tripor
tions
mis e
vietne
entier
l'objec
l'en s'

PEUT
gra
seraien
pense t
dont le
instituti
respect
sous-ter
l'égalité
gouvern

Une
dent exi
présentis
cun un s
n'a de
tion dare
Tous de
M. Kissi
ni l'un n
terme d'
sous des
ment à l
Paris. Le
vietnamie
directeme
tion de
faisoit rer

GE
RAOL
DE

49

MUTATION DE L'INDUSTRIE MONDIALE

Vivacité et réalisme vont marquer les débats de la seconde conférence de l'ONU, à Lima, du 12 au 26 mars. Vivacité, car d'énormes intérêts sont en jeu, qui concernent à la fois une certaine conception de la croissance dans les pays industrialisés, les modèles de développement du tiers-monde, un certain type de relations entre pays riches et pays pauvres, mais aussi entre les pays en voie de développement eux-mêmes. Réalisme, car les producteurs de matières premières ont pris la mesure du moyen de pression dont ils disposent, mais ont aussi découvert que les fortes résistances auxquelles ils peuvent se heurter, pendant que les pays industrialisés devaient consentir de leur vulnérabilité.

Pour leur part, les pays en voie de développement, réunis au sein du « groupe des 77 », ont élaboré leurs propositions à Alger du 15 au 18 février. Ils s'ignorent pas que le débat est essentiellement politique, dans la mesure où il met en cause leur souveraineté effective sur les ressources naturelles qu'ils disposent, sur les investissements qu'ils contrôlent, sur la main-d'œuvre qu'ils fournissent, sur les plans d'industrialisation dont ils sont seuls juges. C'est bien pourquoi, tout en réaffirmant leur volonté d'éliminer toutes les formes de colonialisme et de racisme, ils avancent des revendications très concrètes touchant leur

développement interne et un nouveau mode de relations internationales.

Le temps est passé où ils « sollicitaient » une aide, qui leur était plus ou moins parcimonieusement octroyée. Traitant sur un pied d'égalité souveraineté avec les pays prospères, ils refusent donc de se placer dans leur dépendance et accordent à la plus grande importance au principe d'autosuffisance dans les efforts de développement qu'ils déploient pour tirer le meilleur parti possible de leurs ressources humaines et naturelles.

Ils misent sur leur « effort national propre » pour aboutir à des stratégies de développement qui, tenant compte des conditions particulières à chaque pays, réservent les liens entre l'agriculture et l'industrie et puissent satisfaire en priorité aux besoins des firmes occidentales mais les besoins des populations locales. En même temps, ils demandent aux pays développés un « partage des marchés » qui fasse sa place à la production des pays sous-développés. Mais ils vont plus loin en précisant que les pays industrialisés retardent l'accroissement de leur propre capacité industrielle pour le traitement des matières premières ou provenance du tiers-monde, celles-ci devant de préférence être transformées sur place. Ils se préoccupent aussi d'empêcher les « sociétés transnationales d'entreprendre des activités que les

pays en voie de développement considèrent comme préjudiciables à leur bon développement ».

En même temps, le « groupe des 77 » veut renforcer la coopération entre pays en voie de développement, développer l'action des associations de producteurs de matières premières, élargir sa participation aux discussions sur le système mondial international et à la direction des organismes internationaux de financement.

Chacune des mesures préconisées par le « groupe des 77 » tend à favoriser non seulement une redistribution actualisée vingt-cinq sièges sur quarante-cinq, alors qu'ils souhaitent en obtenir cinquante sur quarante-cinq, mais aussi le nombre de pays en voie de développement et le nombre de pays développés au sein du Conseil passerait ainsi de cinq pour quatre à deux pour un. L'absence nécessaire, les chances et les difficultés de nouvelles relations économiques plus harmonieuses dans le monde en crise apparaissent clairement à la lecture des articles que nous avons rassemblés.

Une nouvelle croissance qui refuse les inégalités sociales et le pillage des pays du tiers-monde

BON nombre de responsables estiment devoir faire face à une crise de caractère conjoncturel, et non à un changement profond et irréversible des relations entre les pays riches et les pays pauvres, avec, à l'intérieur de ces derniers, l'apparition d'un « quart-monde » dont les problèmes — notamment celui de la faim — risquent d'occuper dans quelques temps le devant de la scène. « Que les pays consommateurs de pétrole poursuivent un front uni et le casier de l'OCPEP cédent ».

A l'autre bout, d'autres solutions sont proposées, qui, elles relèvent d'une analyse correcte du rôle joué par les trusts pétroliers et les firmes multinationales, négligent parfois cette évidence : le tiers-monde s'est emparé des clés du marché et les e retournées contre ceux qui les utilisaient à son détriment depuis plus de vingt-cinq années. Par voie de conséquence, le type de croissance des pays industrialisés va s'en trouver profondément transformé, provoquant, ipso facto, conversions et reconversions, destruction ou dispersion de telles ou telles industries. Le mode de vie de la société de consommation, avec son cortège de gaspillages lui-même moteur d'une croissance quantitative, va également se transformer, et les populations des pays nantis sont peu préparées à ces changements.

S'il existe des différences notables à l'intérieur des pays de l'OCPEP, au plan de la population comme de celui des régimes politiques, il faut, pour une analyse correcte, abandonner toute idée d'une croissance économique fondée sur un très faible prix de l'énergie et des matières premières ; un tel « pillage » n'est plus acceptable par un tiers-monde parvenu à sa maturité politique et économique.

Telle est l'analyse partagée en gros par les syndicats du monde occidental : rien ne sera plus comme avant ! Mais alors il reste à en tirer toutes les conséquences au plan des politiques sociales et économiques et des stratégies syndicales à mettre en œuvre dans chaque pays, mais bien plus encore au plan européen. En sachant que reconnaître l'ad-

dément le changement ne signifie pas admettre les erreurs commises par ceux qui gouvernent, ni l'opportunité de « gérer la crise » à l'intérieur du capitalisme sans changer la nature et la répartition du pouvoir économique et donc politique.

Par RENE BONETY *

Nous avons été habitués, depuis vingt-cinq ans, à résoudre les problèmes structurels d'une économie en constant développement par la fuite en avant dans la croissance quantitative.

Créer des emplois ? Qu'à cela ne tienne : un bon taux de croissance et le centrage des efforts de l'Etat sur une politique systématique de concentrations et d'industrialisation permettront de résoudre le problème posé par l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. Oubliez le crise de l'énergie et des matières premières vient se greffer sur une crise structurelle du capitalisme mondial ; elle amplifie les besoins de restructuration que le crise financière rendait déjà inhérents pour les bourgeoisies d'Europe et des Etats-Unis.

Si les pays du tiers-monde producteurs de pétrole et de matières premières entreprennent de construire sur leur propre sol des industries de transformation de ces matières premières échamées, jusqu'à présent, vers les nations industrialisées, il s'ensuivra nécessairement un bouleversement au niveau des industries transformatrices des pays capitalistes, avec toutes les répercussions qui en découlent sur le niveau de l'emploi, la mobilité professionnelle et le niveau des ressources. Les garanties actuelles en matière de chômage ont été conçues hors des périodes de crises structurelles graves : il faut donc les adapter aux situations nouvelles prévisibles dans certaines branches.

* L'industrie automobile, par exemple, (1) Syndiciste C.F.D.T., membre du Comité économique et social des Communautés européennes.

ne constitue plus le « locomotive de l'expansion » qu'elle a été durant vingt-cinq ans, il est indispensable d'en mesurer tout et les conséquences. Une économie reconstruite vers d'échelle de consommation collective (transports, santé, logements sociaux...) est-elle à même de pallier les déficits d'emplois consécutifs à ces restructurations ? Voilà un bon thème pour le VII^e Plan, si plan il y a...

Nous n'avons pu, à la C.F.O.T., faire partager cette volonté d'une économie décentralisée axée sur les consommations collectives lors des débats du VI^e Plan. Les circonstances actuelles devraient favoriser cette reorientation amorcée par exemple par la faveur nouvelle dont semblent bénéficier les transports publics.

L'attitude syndicale ne consiste pas seulement à penser les plans de développement industriel et de ses mutations. Elle ne peut élargir le champ de prévention et de correction d'un jugement fondamental sur les responsabilités d'un système et le « pouvoir de l'investisseur privé ne se partage pas », y compris dans ses conséquences sur le type de croissance, et sur le niveau qualitatif de satisfaction retiré par les individus et les groupes concourant à la réalisation de la croissance.

Pour un développement planifié

LES propositions qui suivent supposent que le maître de l'investissement ne soit plus du seul domaine de l'investisseur, qu'il soit public ou privé.

Elles supposent une conception volontariste de la planification, qui fait grand défaut à la France actuelle.

Elles supposent une conception nouvelle de l'entreprise et de l'information économique.

Elles supposent enfin l'acceptation définitive du changement des rapports entre pays riches et pays pauvres, ainsi qu'une volonté politique de l'Europe d'être, dans ce nouveau concert, l'élément moteur d'une stratégie de développement basée sur des liens de complémentarité et d'échanges.

Jusqu'à présent, l'Europe est passée de la fascination devant le géant américain

Cela signifie impérativement que, face à un libéralisme économique dépassé, il est indispensable d'intégrer dans un plan digne de ce nom les analyses de branches et la coordination des politiques sectorielles, et de le situer dans une stratégie de développement acceptant le « nouvelle donne internationale » avec toutes ses conséquences.

Un redéploiement industriel résultant du seul concubinage discret entre le pouvoir politique et le pouvoir patronal ne rencontrerait, du côté syndical, qu'une attitude systématiquement oppositionaliste. Les syndicats, face au « pouvoir concerté des masses patronales et du pouvoir politique », n'ont d'autre issue que la riposte défensive et offensive des travailleurs sur le terrain de l'emploi et des revenus. Le « droit à l'emploi » dans une telle conjoncture devient revendication prioritaire et revêt un aspect révolutionnaire exprimant le refus d'un système économique-politique où l'avenir des hommes ne dépend que de la décision des puissants, en dehors de toute confrontation avec les travailleurs directement concernés.

Les organisations syndicales doivent surtout compter sur le développement des luttes ouvrières chaque fois que le patron tente d'imposer ses propres solutions ; luttes contre les licenciements, luttes pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat, luttes sur les conditions de travail. Le succès de ces actions exige que les travailleurs stoppent les manœuvres patronales destinées à créer la division des travailleurs et que l'offensive ouvrière ne se limite pas au terrain des entreprises mais se poursuive partout où le capital s'efforce de consolider son emprise sur le société.

— y compris lorsque celui-ci exportait son inflation — à la paralysie devant le pétrole arabe. Les implications de la crise sur le type de croissance des Neuf ont été peu décelées, si ce n'est dans les tentatives multiples et les échecs répétés d'une politique énergétique toujours en retard.

Or les changements structurels à organiser ne concernent pas seulement tel ou tel pays membre ; même si la dépendance énergétique est différente d'un pays à l'autre, les échanges intracommunautaires sont à un tel niveau que toute modification structurelle importante de la croissance d'un pays rejaille fatalement sur les autres. Certes, la paralysie s'explique par l'absence de volonté politique, et par l'esprit égoïste des gouvernements nationaux de « s'en sortir seuls

pour ce qui les concerne ». C'est bien là l'illustration flagrante d'une Europe qui n'est qu'un simple marché envahi par les doctrines économiques néolibérales.

Pourtant, l'ampleur des désordres internationaux antérieurs à la crise de l'énergie (système monétaire défailissant, problème de la télé, inflation généralisée) aurait dû stimuler la réflexion politique des nouvelles finalités à assigner à la croissance. A croire que le caractère prophétique de la fameuse « croissance zéro » a tout à coup dispensé les responsables européens d'une réflexion collective et de propositions concrètes à faire aux Etats et aux nations membres de la Communauté en vue de dépasser les crises actuelles par l'inventaire et la mise en œuvre de finalités qualitatives du développement, toutes susceptibles de recueillir l'accord des populations pour une croissance nouvelle et réelle !

Aujourd'hui, le Comité économique et social du Marché commun est doté d'une expertise en blanc du commissaire Haperkamp sur le « restructuration industrielle ». Ce peut être l'occasion d'inventorier les problèmes de l'ère post-industrielle de l'Europe.

Les embarras de l'Europe ne doivent pas être l'alibi des vaines hésitations du gouvernement français depuis plusieurs mois, par exemple pour la politique énergétique, ou la politique des transports. Les commissions du Plan sont les lieux privilégiés des analyses sectorielles. Elles ont, notamment, l'un des rares endroits où les syndicalistes ont la possibilité de réagir à la stratégie industrielle élaborée par les syndicats patronaux et l'Administration. C'est à l'instigation d'une question de redéfinir la stratégie industrielle de la France au travers du VI^e Plan. Il conviendrait d'élargir les thèmes horizontaux actuellement retenus pour passer à une analyse approfondie des chances et des risques des différentes branches, sans omettre une agriculture qui pourrait bien, face au problème alimentaire mondial, constituer, dans les prochaines années, un atout essentiel de notre pays.

De leur côté, les travaux de prospective à long terme sont indispensables pour éclairer autant que faire se peut le cheminement d'économie en quête de leur devenir. Tel est le sens de la création, sous les auspices du commissariat au Plan, d'un comité sur les finalités du développement dont le rapport « Pour une croissance réelle » vient d'être rendu public. De tels travaux contribuent à rendre à la planification tout son sens : où le « social » n'est plus un résidu de la croissance économique, mais une finalité qualitative fondamentale.

Vers une nouvelle géographie mondiale de l'acier

LA nation d'industrie lourde est facilement associée à celle d'immobilité. Trop souvent, l'image de ces industries se forme par référence au seul passé, sans percevoir le chemin qui le sépare de la réalité du présent. Le regard, privé ainsi d'un point de repère essentiel, tend dès lors à voir des transformations radicales là où, en fait, s'ouvre seulement une nouvelle étape d'une évolution déjà en cours.

Pour apprécier plus justement les éléments nouveaux qui inflechissent aujourd'hui le développement de l'industrie sidérurgique dans le monde, il faut donc se rappeler que cette industrie n'est restée figée ni dans ses techniques ni dans sa géographie.

Au cours de son histoire maintenue longue, elle a d'abord été l'apanage des régions ou des pays disposant de minerai de fer et de charbon de bois d'abord, puis de houille. Dans un passé plus récent, l'arrivée des gros minéraliers, qui ont donné une nouvelle dimension aux transports maritimes, a permis le développement rapide d'usines sidérurgiques dans des pays qui ne disposaient ni de l'un ni de l'autre de ces matières premières. Enfin, la volonté de nombre de pays neufs, soucieux avant d'autres de fonder leur développement industriel sur une industrie de base nationale, a conduit à la multiplication des centres de production d'acier. En 1940, dix-neuf pays dans le monde produisaient plus de 500 000 tonnes ; en 1974, leur nombre avait plus que doublé.

Le processus de mondialisation n'apparaît donc pas comme une explosion soudaine déclenchée par les événements pétroliers, mais bien plutôt comme un mouvement oncosé depuis plus d'une vingtaine d'années, qui connaît depuis peu une accélération notable et des formes techniques plus différenciées.

Les prévisions des experts de l'Institut International de l'acier nous annoncent, en effet, que d'ici à 1985 l'augmentation de la capacité mondiale de production sera assurée pour plus de 40 % par les sidérurgies des pays neufs ou en voie de développement. Sans doute les capacités des pays traditionnellement producteurs sont-elles destinées à croître encore sensiblement, mais leur part relative lo en se réduisant. Une nouvelle

étape de l'évolution de la géographie de l'acier est devant nous ; elle mérite qu'on en recherche les causes, les moyens et les conséquences prévisibles pour les sidérurgies établies et pour les échanges mondiaux.

La cause principale est, à l'évidence, une politique volontariste des pays neufs, qui s'inspire de plusieurs préoccupations. Pour les uns, il s'agit de valoriser les ressources jusqu'à présent demeurées inexploitées ou exportées en l'état. C'est la recherche d'une plus grande valeur ajoutée à incorporer dans les produits vendus. D'autres souhaitent voir une industrie implantée sur place satisfaisante, pour partie ou moins, les besoins nouveaux liés à leur essor économique. Mais, surtout, la décision procède d'une certaine conception du rôle de l'activité sidérurgique : celle-ci n'est-elle pas reconnue comme le fondement d'une politique de développement industriel par lequel pose le développement tout court, voire considérée comme un symbole de l'indépendance ?

A cette volonté des pays neufs sont venus s'ajouter d'autres facteurs qui, dans les pays

industrialisés, militent en faveur du développement sidérurgique en dehors de leurs frontières : d'abord la hausse du coût des transports maritimes, qui amène à réfléchir sur la rationalité de certains courants actuels d'échanges ; l'analyse plus poussée fait apparaître que le transport sur de longues distances de matières premières pondéreuses, pûis, en sens contraire, de produits laminés n'est pas, dans tous les cas, la solution optimale la plus évidente ; d'autre part, la raréfaction au Japon, aux Etats-Unis et dans certains pays européens, des sites optés à recevoir une usine sidérurgique moderne, ou acceptables par des opinions publiques mobilisées pour la préservation de l'environnement naturel, amène à envisager des implantations à l'extérieur des pays d'origine dont elles deviendraient ainsi des ateliers décentralisés. Enfin, le volume considérable des investissements nécessaires pour construire les capacités au rythme commandé par la croissance des besoins d'acier dans le monde peut rendre souhaitable la contribution des ressources nouvelles dont disposent maintenant nombre de pays producteurs de pétrole et de matières premières.

moins exigeantes. Mais c'est sans nul doute l'arrivée au stade véritablement industriel des procédés dits de « réduction directe » du minerai qui constitue aujourd'hui le principal facteur d'une accélération décisive du développement sidérurgique dans les pays neufs. Cette filière, à laquelle un certain nombre d'unités existantes apportent la confirmation opérationnelle, permet d'éviter le stade du haut fourneau et de traiter dans un four électrique les produits obtenus par préréduction du minerai, généralement ou moyen d'hydrocarbures. Le coût unitaire moins élevé de telles usines, leurs dimensions limitées et leurs capacités relativement modestes leur assurent un champ d'application très différencié. De plus, la nature des produits auxquels ces usines sont particulièrement aptes correspond généralement aux besoins liés

au premier stade du développement industriel d'un pays.

Enfin, dans la mesure où les capacités de pré-reduction du minerai dépasseront pour des périodes parfois longues, les possibilités de transformation sur place au stade de l'acierie, la marge disponible devrait trouver facilement un débouché auprès des entreprises sidérurgiques européennes ou japonaises, en se substituant pour partie à la ferraille. Il n'est donc pas surprenant que les programmes sidérurgiques de très nombreux pays donnent une place importante à ces procédés : rôle complémentaire dans les pays déjà industrialisés, rôle principal chez ceux qui abordent la première étape de la production du métal.

L'implantation d'une usine sidérurgique est une décision importante et pratiquement irréversible. Elle exige des études complexes quant à l'emplacement, la technologie, la dimension et, souvent, plus encore, quant à son financement. Il serait donc surprenant que les gouvernements des pays neufs n'assument pas une responsabilité particulière tant au stade des choix qu'à celui des moyens financiers. Cette intervention ne saurait, par elle-même, être source de préoccupation. L'intégration des projets sidérurgiques dans un plan d'ensemble industriel et économique est conforme à la nature même de cette industrie. Si la croissance d'une industrie lourde ne peut pas être planifiée rigoureusement dans une économie régie par les lois du marché et dans laquelle les biens de consommation tiennent une large place, la planification correspond souvent aux nécessités du « décollage » industriel d'un pays neuf. L'élaboration d'un plan adéquat des études approfondies qui, seules, permettent la fixation d'objectifs réalistes et la définition des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ; une telle démarche apporte donc les meilleures garanties d'éviter des erreurs coûteuses et la création de capacités qui, inadaptables aux besoins de l'économie nationale, pourraient chercher leur justification dans une concurrence sauvage à l'exportation. Les informations qui ont pu être données sur un certain nombre de plans de

PEUT... g... seroit... pense... dans l'insti... respect... sous-ter... l'égalité... gouvern... Une dent... présent... sur n'a de... tion dom... Tous de... M. Kissi... ni l'un r... terme d... sous des... ment à... Paris. L... vietnamie... directme... de faisait r...

سد زامن لادامل

La migration des travailleurs est nuisible aux intérêts essentiels des pays d'origine

LES déplacements de populations ont toujours accompagné l'évolution de l'humanité. S'installant dans de nouveaux espaces, l'homme remplace par de nouveaux systèmes de valeurs les systèmes politiques, démographiques et socio-économiques traditionnels ou dominants. Les formes et les directions des mouvements migratoires ont changé, mais les raisons de fond sont restées les mêmes: créer par un nouvel établissement, de meilleures conditions de vie et de travail.

Le trait fondamental des migrations internationales après la deuxième guerre mondiale est le mouvement des travailleurs de la zone méditerranéenne vers les pays de l'Europe du Centre et de l'Ouest. Dans les pays méditerranéens, l'évolution sociale a depuis la guerre renforcé le sentiment que l'abandon des activités agricoles et l'espace rural comportent des avantages. Mais la croissance insuffisante de l'industrie et des villes, conjuguée avec un fort excédent de naissances, n'a pas permis d'absorber les nouveaux arrivants. D'un autre côté, l'expansion industrielle dans les pays développés de l'Europe du Centre et de l'Ouest, la baisse de la natalité dans ces pays, enfin la réduction du temps de travail effectif — allongement de la scolarité, diminution des horaires, abaissement de l'âge de la retraite — ont contribué à créer des emplois, même pour les travailleurs étrangers.

Une migration massive se produit dans ces conditions, des pays méditerranéens vers les pays d'immigration du Centre et de l'Ouest de l'Europe. Ce phénomène fut surtout notable à partir de 1960. Aujourd'hui, il concerne de 8 à 10 millions de travailleurs.

Un nombre fut en augmentation constante jusqu'aux mesures de restriction prises par les autorités des pays d'immigration à la fin de 1973 et au début de 1974. Les perturbations économiques et monétaires sensibles dans les pays industrialisés européens ont arrêté cette croissance. Le nombre total de travailleurs étrangers diminue peu à peu, mais la pression que les travailleurs exercent sur le marché du travail des pays industrialisés européens s'est encore renforcée. Si l'on veut prévoir l'évolution possible et souhaitable de la migration

internationale dans les quinze années à venir, il est nécessaire de mesurer, même schématiquement, son importance pour les migrants, pour les pays d'origine comme pour les pays d'emploi. Ceci en ayant à l'esprit la nécessaire industrialisation des pays d'émigration insuffisamment développés.

Les migrants des pays méditerranéens sont, pour la plupart, des travailleurs jeunes, robustes et entrepreneurs, soigneusement sélectionnés; ils sont prêts à quitter temporairement leur pays pour trouver à l'étranger du travail ou des salaires plus élevés. Leur intention est de quitter après un certain temps leur emploi pour retourner dans leur pays; mais il y a un grand désir entre ce désir et les possibilités réelles de le satisfaire. En outre, le séjour dans le pays d'accueil leur fait accepter, dans une certaine mesure, les valeurs de ce système; la réintégration dans le système du pays d'origine devient difficile. Par exemple: les migrants qui ont quitté leur pays faute de trouver un travail non seulement ne sont pas prêts à retourner dans leur pays d'origine, mais ils poussent à des taux de salaires qui dépassent de loin la moyenne du groupe professionnel correspondant.

Par IVO BAUCIC *

Beaucoup de migrants diffèrent leur retour dans le pays d'origine. Ou bien ils l'ont suivi leur famille dans le pays d'accueil, ou ils y fondent un foyer. Bien que par un processus complexe, leur statut social et juridique s'améliore à la longue, les migrants continuent à vivre dans une incertitude permanente et dans le provisoire. Sur le marché du travail, ils sont livrés aux intérêts unilatéraux des employeurs. Leur retour résulte le plus souvent d'une deuxième sélection, celle-ci négative de la part des employeurs qui ont leurs raisons pour se séparer des travailleurs étrangers dont, pour une raison ou une autre, ils ne sont pas satisfaits. Ainsi, les migrants constituent une fraction marginale de la classe ouvrière des pays industrialisés d'Europe, et ils doivent payer cher leur statut économique amélioré, compte tenu des espoirs de retour et de réintégration réussie dans le pays d'origine.

développé qui exporte sa force de travail, et une Europe industrialisée qui importe de la force de travail.

Le développement industriel accéléré des pays européens depuis la dernière guerre mondiale s'est accompagné de l'importation continue de milliers de migrants et d'énergie à bon marché, mais aussi de force de travail peu coûteuse. Cette concentration démesurée d'industries, de capitaux, de transports et de population — population qui comprend des groupes aux caractéristiques sociales et ethnoculturelles très différentes — a fait prendre conscience aux pays d'immigration eux-mêmes qu'un tel processus ne correspond pas à leur intérêt à long terme, surtout dans la perspective ambivalente de l'intégration européenne.

Aujourd'hui trois questions fondamentales sont posées:

— La migration de travailleurs est-elle inévitable? — Dans l'affirmative, quelles doivent être les caractéristiques dans l'avenir? — Comment assurer que les pays exportant leur force de travail obtien-

Libéralisme, planification ou mutualisation pour financer les nouvelles localisations

L'AUGMENTATION du coût de l'énergie et de certaines matières premières est en train de bouleverser la géographie des capacités et des besoins de financement dans le monde. Un avenir bruchant avec l'évolution des vingt-cinq dernières années se dessine déjà, différent selon les types d'économie. Les principaux pays producteurs de pétrole se lancent à corps perdu dans l'industrialisation, ce qui leur permet d'utiliser tout (Algérie) ou partie (Arabie Saoudite) des excédents de fonds dont ils disposent désormais. Tout ensemble, ils dégagent une importante capacité de prêt. De leur côté, les pays consommateurs pauvres, tels l'Inde, voient s'accroître leurs difficultés à assurer le croisement. Le plupart des pays industrialisés, enfin, sont contraints de réviser les termes de leur développement économique et de réduire fortement leur consommation, ils enregistrent d'importantes déficits de balance des paiements et ont le plus grand mal à financer leurs investissements. Or il leur faut consacrer d'importantes sommes aux installations destinées à faire fonctionner une sidérurgie dépendante énergétique aux équipements exportables vers les pays en voie d'industrialisation rapide.

Les orientations à suivre pour tendre vers un rééquilibrage général — et qui, d'ailleurs, ont donné lieu à de premières mises en œuvre en 1974 — ont fait l'objet de nombreuses études depuis plus d'un an. Il s'agit, en premier lieu, d'investir le maximum de fonds dans l'industrialisation des pays qui les détiennent. C'est, par exemple, l'objectif du plan indien. Il est, d'autre part, nécessaire de diriger les capacités financières excédentaires vers les pays qui en ont besoin, pauvres ou riches, soit sous forme de prêts — à taux d'assistance ou à taux

marchands — soit sous forme de prêts d'intérêt. On peut enfin interposer des institutions internationales pour « pérenniser » les situations — ou sur des échéances variables — des emprunteurs et les risques pris par les prêteurs. Un nouvel équilibre global est-il possible dans ces conditions? Sur le base d'hypo-

Par JEAN SAINT-GEOURS *

thèses plausibles, il n'apparaît pas hors d'attente. Si les revenus des pays exportateurs de pétrole ne s'accroissent que modérément chaque année et si le développement de leurs économies et de leurs équipements s'accroissent de l'ordre de 20 % (en incluant aussi dans le calcul les revenus de leurs investissements à l'étranger et un certain quantum d'aide de leur part, leur capacité de

financement extérieur s'établirait entre 250 à 300 milliards de dollars (constants 1974) pour la période 1975-1980 et déclinerait ensuite (1). Cette somme représenterait 1,2 % du P.N.B. des pays de l'O.C.E.E. pour la même période, si leur croissance annuelle était de 4 %. Par comparaison, le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis s'est élevé à 0,8 % du P.N.B. entre 1971 et 1974.

Malgré ce calcul global, qui trace des perspectives admissibles et non catastrophiques, ne nous renseigne pas sur l'essentiel: le jeu des mécanismes d'affectation des financements. Or, sur ce point, les difficultés sont telles que les chances de réaliser un équilibre général, tenant compte de toutes les contraintes, paraissent faibles. L'explication de ces difficultés nous permettra, chemin faisant, de dégager les actions propres à les surmonter.

(1) On peut estimer que les quatre cinquièmes du produit net des migrants restent dans le pays d'emploi, et seulement un cinquième est transféré au pays d'origine sous forme de transferts. En 1970 par exemple, les transferts des travailleurs méditerranéens ont été de 2,2 milliards de francs; mais ils atteignent 3,2 milliards de francs; mais l'épargne investie en France par ces mêmes travailleurs (logement, commerce...) serait voisine de 7 milliards de francs à la fin de 1974.

Une coupure au cœur de l'Europe

À PART certains effets positifs à court terme, les conséquences globales et à long terme de la migration pour les pays qui exportent leur force de travail sont nettement négatives. La migration ne concerne pas seulement les travailleurs non qualifiés, sans travail ou ostensiblement sous-employés, comme c'est le cas dans les petites exploitations agricoles. Elle comprend une proportion élevée d'ouvriers qualifiés qui ont quitté une place dans l'économie de leur propre pays ou émigré une fois terminée la migration, et qui ne sont plus représentés par les salaires plus élevés des pays industrialisés d'Europe.

La valeur ajoutée par les travailleurs migrants reste ainsi dans le pays d'emploi. Avec les profits, les employeurs peuvent créer de nouveaux emplois pour de nouveaux immigrants et par là dégager des profits encore plus élevés. De cette manière, les migrants créent constamment de nouveaux emplois pour d'autres migrants.

À court terme, la migration internationale en Europe aurait ainsi des avantages pour tous les pays: pour les migrants comme pour les pays d'émigration comme pour ceux d'immigration. Mais les conséquences à long terme d'une telle migration sont négatives, sans exception, et ceci principalement pour la population et pour le développement économique et social des pays d'origine. De tels transferts de travail ont pour effet d'aggraver les écarts de développement. Ils entraînent une captivité préoccupante de l'Europe, entre une Europe méditerranéenne sous-

* Directeur du Centre d'étude des migrations, université de Zagreb.

Les limites prévisibles de la solvabilité

LA plupart des pays de l'OPEP risquent, en premier lieu, de ne pouvoir se développer rapidement et harmonieusement à partir des bases actuelles. L'industrialisation exige un contenu élevé de main-d'œuvre formée, marchés préparés, etc., sous peine de déconvenues graves — arrêt ou mauvais rendement des usines, dysfonctionnement, etc. Il n'est pas certain que les nouvelles installations seront compétitives, le faible coût de la main-d'œuvre ne jouant pas ou ne se perpétuant pas.

Il est donc douteux que, sur dix ans, par exemple, les importations de biens d'équipement des pays de l'OPEP soutiennent leur rythme. Ils peuvent, il est

et la coopération entre partenaires

Par JACQUES FERRY *

développement sidérurgique actuellement élaborés dans le monde ont, d'ailleurs, permis de constater le souci de rigueur qu'a généralement présidé à leur élaboration.

Les pays neufs ne seront toutefois pas épargnés devant les problèmes posés par l'importance des ressources nécessaires au financement de leurs projets. Les producteurs de pétrole doivent pouvoir dégager sans difficulté les moyens nécessaires; d'autres, en revanche, rechercheront non seulement des crédits auprès de leurs fournisseurs, mais devront avoir recours à des sources plus différentes — publiques ou privées — de financement international. Dans les deux cas, des formules

juridiques appropriées peuvent ouvrir des possibilités d'associations avec des capitaux provenant des entreprises des pays industrialisés.

Pour une longue période encore, les équipements complexes que nécessite une unité de production d'acier, même relativement modeste, ne pourront être fournis que par les nations industrialisées chez qui la sidérurgie a atteint un niveau de développement avancé. Les pays neufs n'ont pas seulement besoin de fournitures de matériaux, voire de crédits, mais également de pouvoir, dès le stade de l'étude, disposer de la contribution de spécialistes ayant une expérience concrète de cette activité.

étant à la fois cause et effet d'un progrès technologique généralisé. Or, pour privilégier cette évolution — et, en même temps, celle de l'industrie sidérurgique des pays industrialisés sous des formes encore plus avancées — il s'accélérera.

Les modifications prévisibles de la géographie sidérurgique du monde ne devront donc pas se traduire par un déplacement massif des centres de gravité, mais bien plutôt par une dispersion plus large en même temps que par une accentuation de la spécialisation des différents groupes de producteurs.

Certes, il ne saurait être question de figer à terme la situation relative des pays industriels et des pays neufs en tentant d'arrêter l'évolution de ces derniers ou stade d'une activité sidérurgique élémentaire; cette forme nouvelle de dépendance ne serait ni acceptable ni souhaitable. Il n'en demeure pas moins que les conditions permettant de faire fonctionner une sidérurgie avancée — maîtrise de la technologie, environnement industriel, potentiel de recherche, mais aussi tradition professionnelle — ne peuvent se créer que progressivement à partir d'un certain seuil de développement économique et industriel; l'avance que garderont donc nécessairement pour une période assez longue les sidérurgies établies leur donne ainsi les moyens d'orienter leur avenir, d'abord dans le domaine de la production des aciers qui intègrera de plus en plus largement les moyens nouveaux apportés par l'énergie nucléaire — puis dans celui de leur prolongement naturel, les industries de transformation, en particulier, productrices d'équipement, enfin dans celui de la capacité technologique.

Cet aperçu rapide de l'évolution prévisible de la géographie mondiale de l'acier au cours des décennies à venir illustre par lui-même les changements à attendre dans la structure des échanges intégrant l'industrie de l'acier. Il me semble que l'expérience des vingt dernières années devrait nous encourager à espérer que ces transformations importantes, ce redéploiement de l'industrie sidérurgique, s'effectueraient sans perturbations majeures. Effectivement, les prémices du phéno-

mène de mondialisation que nous avons connues dans un passé récent n'ont pas empêché, en dépit de quelques à-coups conjoncturels momentanés et de certaines difficultés d'adaptation, l'industrie sidérurgique des pays traditionnellement producteurs de continuer à progresser dans des conditions généralement satisfaisantes. Si la dynamique de notre industrie se fonde essentiellement sur la croissance des besoins, elle bénéficie également du réalisme qu'enseignent les responsabilités liées à la gestion d'une industrie lourde et des leçons qu'elle apporte de l'expérience du marché de l'acier. Celle-ci a, en effet, permis à tous les producteurs mondiaux, fussent-ils les plus actifs, de se convaincre qu'une entreprise ne pourrait espérer prospérer seule dans un contexte de déséquilibre et que les dérèglements de la concurrence finissent par se retourner contre leurs auteurs autant qu'ils nuisent à l'ensemble.

Cependant, il dépend de certaines conditions que l'avenir soit conforme à nos espoirs: que les pays neufs sachent résister aux tentations de mettre leur industrie sidérurgique au service du nationalisme exacerbé et de faire un usage abusif de certaines rentes de situation dont ils bénéficient en ce qui concerne les matières premières et l'énergie; que les pays industrialisés sachent éviter une attitude rétrograde, un refus de coopérer et une résurgence du protectionnisme qui seraient autant d'erreurs lourdes de conséquences.

Les nouveaux contours de l'industrie sidérurgique ne seront tracés ni par des procédures de planification à l'échelle mondiale ni par une répartition des marchés que personne ne peut raisonnablement imaginer. Le nouvel équilibre qu'il est souhaitable d'atteindre s'établira à la renchette par l'information mutuelle, la coopération la plus large, la liberté de circulation des matières premières, des produits, mais aussi des capitaux. A ce prix seront réunies les meilleures chances d'aboutir à une division du travail plus évoluée et, finalement, d'assurer une nouvelle phase de progrès à une industrie dont les capacités d'adaptation, maintes fois confirmées au long de son histoire témoignent de la vitalité.

* Président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, président de l'International Iron and Steel Institute.

Éviter les risques de perturbations majeures

ON vient ainsi d'aborder le troisième aspect de l'évolution en cours, c'est-à-dire celui des conséquences pour les pays industrialisés. Il s'agit finalement de savoir si cette évolution accélérée conduit à créer une situation de déséquilibre ou d'effacement des sidérurgies établies ou bien à l'instauration d'un nouvel équilibre fondé sur des bases plus larges et, en dernier lieu, plus bénéfique pour tous. La réponse ne peut être aujourd'hui formulée avec certitude, mais un optimisme raisonné, fondé sur des données de fait, inciterait à considérer la seconde hypothèse comme plus probable que la première. En réalité, les besoins mondiaux d'acier sont destinés, au-delà des fluctuations conjoncturelles, à croître à un rythme moyen de l'ordre de 5 % par an, la croissance dans les pays en voie de développement étant d'ailleurs plus proche de 8 %; la satisfaction de ces besoins exigera un accroissement considérable des capacités de production, celle-ci devant passer de son niveau actuel de 700 millions de tonnes à 2 milliards vers l'an 1980, et probablement à 2,5 milliards vers l'an 2000. Le financement des investissements massifs qu'exigera cette croissance se heurtera à des difficultés dont les responsables de l'industrie sidérurgique mondiale ont souligné l'importance dès 1973.

En termes globaux, les risques de voir se créer durablement un déséquilibre dû à des excédents de capacités paraissent donc peu probables. De plus, l'industrialisation des pays neufs, à partir de la création d'unités sidérurgiques, est elle-même un facteur d'accroissement de la consommation locale d'acier dont le taux est d'autant plus fort que les infrastructures font l'objet d'un effort prioritaire. Sans doute les termes globaux n'ont-ils qu'une valeur indicative, s'agissant d'une industrie dont les producteurs sont de plus en plus différenciés, une gamme très variée s'étendant entre les produits relativement « primaires » et ceux dont l'élaboration met en jeu des moyens d'une haute complexité, entre les ronds à béton ordinaires et les aciers destinés à l'industrie nucléaire, pour ne citer que ces deux exemples.

Il n'est certes pas impossible que l'arrivée au stade de la production de capacités importantes dans les pays neufs puisse contraindre le développement de la fabrication de ces mêmes produits dans les pays industriels; mais, à la vérité, on assiste depuis une vingtaine d'années déjà à un changement profond dans les structures de la production sidérurgique de ces pays, où la part des produits de base diminue régulièrement au profit des catégories plus évoluées, ces transferts

(Suite de la page 33.)

La désorganisation du système monétaire international, accompagnée d'inflation et d'amples fluctuations de devises, est un autre facteur important de trouble. On comprend que les pays producteurs réclament une indexation sur l'inflation, les prix des produits importés ou la dépréciation des principales monnaies. Mais cette échelle mobile entretenirait l'inflation au niveau international. Sans une remise en ordre du système et le retour à des parités fixes, le nouvel équilibre économique et financier international est utopique. Cette condition est impérativement nécessaire, de surcroît, pour que les institutions financières du monde occidental s'adaptent à la nouvelle situation. Mais elle n'est pas suffisante. L'absorption relative des fonds pétroliers excédentaires en 1974 ne doit pas faire illusion. Certains circuits se sont remplis. Ils sont prêts d'être engorgés. C'est le cas de ceux qui véhiculent les dépôts à terme, surtout vers Londres et New-York. Les banques qui les reçoivent sont tenues de respecter des ratios pre-

nant on compte le durée des emprunts et des prêts. Elles sont, d'autre part, limitées par la solvabilité de leurs débiteurs.

Voilà le point le plus important. Au cours des prochaines années, le financement des économies de la plupart des pays développés butera sur l'insolvabilité prévisible des sociétés et même des Etats.

Le phénomène sera d'autant plus accentué que, dans ces pays, le problème de l'équilibre des échanges extérieurs se doublera des difficultés d'une restructuration industrielle profonde. Certains secteurs — l'automobile, des branches de la chimie — devront réduire leur rythme de croissance ou régresser. D'autres, produisant des biens d'équipement par exemple, auront à consentir de gigantesques efforts d'investissement. De nombreux secteurs se trouveront placés dans une situation aléatoire, en fonction des choix d'industrialisation opérés par les pays producteurs de pétrole et des concurrents qu'ils pourront introduire sur les marchés.

Pour de nouvelles institutions internationales

Il est probable, en conséquence, que dans les pays développés les plus faibles l'Etat aura à intervenir pour répartir au mieux les financements à l'intérieur, au besoin à des conditions préférentielles, et garantir les prélèvements extérieurs. Pour la France, par exemple, cette orientation différenciée des financements industriels devrait constituer l'axe majeur des VII^e et VIII^e Plans.

Sans doute des prises de participation des pays excédentaires peuvent-elles concourir à la solution de ce problème. Pourtant, cette contribution sera certainement limitée par les mesures de défense prises par les pays développés. Les premiers, les Etats réputés les plus « libéraux », ont déjà réglé les Etats-Unis (déclaration de participation au-dessus d'un certain pourcentage) et l'Allemagne fédérale (statute Dalmer-Benz). Supposons que les principaux pays de l'O.C.D.E. acceptent que 5 % des actions de leurs sociétés — ce qui paraît un maximum — soient détenues par les pays de l'O.P.E.P. : ceux-ci ne pourraient y investir qu'environ 50 milliards de dollars sur la base de la capitalisation boursière de septembre 1973, et environ 38 milliards sur celle de septembre 1974.

Mais les Etats eux-mêmes peuvent se trouver incapables d'emprunter pour poursuivre leur développement. D'où la nécessité d'introduire des institutions internationales de financement, avec la participation de tous les pays excédentaires, qui mutualisent les risques, étendent le surcoût des emprunts, rassurent les prêteurs et, surtout, qui soient gérées en

relation avec l'administration d'un système monétaire international établi. Des réalisations de quelque envergure en ce domaine supposent de grands progrès dans la solidarité internationale.

Cette solidarité devrait jouer par priorité en faveur des pays en voie de développement non détenteurs de pétrole ou de métaux primaires valorisables : l'Inde, le Pakistan, l'Egypte. Ce sont, en effet, les principales victimes de la nouvelle conjoncture. Certes, à l'intérieur du monde arabe comme à l'extérieur, les pays excédentaires sont en mesure de satisfaire certains besoins de financement, directement ou par le voie d'organismes internationaux spécialisés, et cela peut aider du même coup à équilibrer les balances des pays exportateurs de biens d'équipement. Mais il faudrait que ces contributions fussent massives et consenties à des taux d'intérêt pour combler les handicaps structurels et financer les besoins d'équipements collectifs et de rénovation agricole.

Ainsi, les plus grandes incertitudes marquent les relations entre les rapports de prix pétrole/produits fabriqués, le nouveau géographie des capacités et des besoins de financement, et la répartition des futures implantations industrielles.

On doit s'interroger en effet sur ce que seront et pourront être les stratégies des firmes — notamment les multinationales — et des Etats dans leurs choix industriels. Outre l'incidence des options politiques, ces stratégies auront à tenir compte d'éléments difficilement prévisibles aujourd'hui, tels que l'évolution des



LES RIDONVILLES DE LA FERIPHERIE DE CARACAS.

Pour une « restructuration industrielle » qui tienne compte du développement social.

rapports de prix : d'une part, entre produits concurrents pour satisfaire un même besoin ou des besoins proches ; d'autre part, entre des mêmes produits élaborés par des pays différents ; cela en fonction des mouvements probablement très contrastés des séries, de l'ensemble des prix et des composantes de la demande finale selon les économies nationales.

Face aux déperditions rapides ou à long terme qu'il sera indispensable d'opérer, un dosage s'établira entre l'intervention planifiée et différenciée des Etats pour la négociation des contrats avec l'étranger, la localisation des industries et la détermination des conditions de financement, et la soumission aux mécanismes de marché. Ce sera, en raison de l'importance et du caractère général de l'enjeu, des difficultés rencontrées et des contraintes sociales, les économies de tous les pays seront du plus en plus « conduites », sinon dirigées. JEAN SAINT-GROUBAU.

l'ordre politique et économique établi par les traités de paix de 1919 qui l'Allemagne a finalement traduit en termes politiques et qui a entraîné une véritable impasse économique et financière dont tous les aspects sont maintenant bien connus. Le Japon, au cours de la même période, a été amené à chercher à régler par la force et dans une « zone de co-

prosperité » le problème des marchés pour son industrie naissante, en concurrence directe avec les puissances établies. Il s'agit là de phénomènes de réaction d'ordre politique liés à l'échec des tentatives révisionnistes visant à un partage plus équitable d'un volume de production et de commerce considérablement limité.

La confrontation n'est pas inévitable

INSTRUMENTÉS par les précédents des deux guerres mondiales, on peut se demander si la revendication qui s'exerce maintenant à l'échelle planétaire pour une répartition plus équitable des bénéfices potentiels de la production industrielle et agricole de caractère industriel ne risque pas également de se traduire finalement en termes de confrontation politique. Ce danger existe. Il est ressenti comme tel par nombre de dirigeants actuels. Jusqu'à un certain point, et jusqu'à une époque toute récente, les dirigeants soviétiques avaient eux-mêmes hésité sur la réponse à donner à cette question. Envisageait-on une coexistence pacifique impliquant une certaine mesure de coopération industrielle, commerciale et technologique, ou au contraire fallait-il pousser plus avant une concurrence systématique dont l'objectif fondamental serait de saper les ressorts profonds des pays à économie de marché par une concurrence victorieuse sur leur propre terrain ?

trouvent situées dans leur zone de maîtrise politique. C'est pourquoi, ils sont parfaitement conscients du fait qu'un hémisphère Nord plus ou moins exempté de sa dépendance présente dans le domaine énergétique et de certaines matières premières n'aurait pas de motif réel d'accéder à leurs demandes et les bases seraient trouvées sur une meilleure utilisation des capacités intellectuelles des pays en cause.

Cette question a dominé sans aucun doute les relations économiques mondiales de l'après-guerre jusqu'aux années toutes récentes. Elle n'est certes pas réglée, et particulièrement pour ce qui concerne la Chine. Mais l'idée semble acceptée que, sous une forme ou sous une autre, l'industrialisation de l'hémisphère Nord sera parachevée à un échelon élevé de puissance militaire et technologique dans les quelques années à venir, avec une solidarité de fait entre régimes socialistes et capitalistes, basée sur la complémentarité des systèmes logistiques et énergétiques.

Cette crainte peut paraître exagérée. Une telle analyse relève de la même conception erronée de l'évolution économique et de la division internationale du travail considérée comme statique et devant faire l'objet d'un partage dans des limites données à un moment donné. Précisément, l'évolution positive des relations entre pays de l'Est et de l'Ouest au cours des dernières années, et compte tenu des incidents de parcours, a bien montré que le progrès des uns n'affectait pas aux dépens des autres dans la mesure où le système de production met en œuvre des nouvelles ressources naturelles, des innovations techniques tendant à l'économie des moyens et à l'efficacité optimale des procédés et, enfin et surtout, se fonde sur une meilleure utilisation des capacités intellectuelles des pays en cause.

C'est précisément cette hypothèse d'une consolidation à une échelle quasi globale du grand appareil moderne à haute technologie sous ses formes capitalistes et socialistes plus ou moins modifiées et adaptées en vue d'une certaine complémentarité qui apparaît aux pays de l'actuel tiers-monde comme le défi fondamental.

Ce n'est pas la consommation accrue de manière indéfinie qui soutient cette coexistence à un niveau élevé, c'est plutôt l'égalisation progressive des capacités technologiques et intellectuelles. Les unités de décision réagissent de manière plus positive et créent aux défis qui leur sont lancés par les contraintes de l'extérieur et ne sont déstabilisées que par une réaction primitive et simpliste de peur de contre-agression.

Ces derniers perçoivent parfaitement que leurs forces de négociation actuelles tiennent au simple fait géographique que certaines ressources minières ou végétales, dont le monde super-industrialisé a encore besoin, se

Il serait certainement négatif d'envisager dans la même optique d'une confrontation permanente les rapports de tous ordres qui devront s'établir entre les zones de production nouvelles et les zones de production industrielles et agricoles qui existent actuellement. La confrontation n'est inévitable que si la production des uns ne peut s'établir ou s'accroître

Accepter une solidarité globale dans le temps et dans l'espace

EN se posant la question de ce qui pourrait être un nouvel ordre économique mondial, on présuppose la réalisation de faits que l'on décrit actuellement comme une « division internationale du travail » existe objectivement et est analysable comme telle. Cette conception n'est pourtant pas admise par tous. La situation des capacités industrielles en 1975 n'a pratiquement aucun rapport avec celle qui prévalait en 1945 à l'issue de la deuxième guerre mondiale et, bien entendu, trente ans auparavant, au moment de l'entrée des Etats-Unis dans la première guerre mondiale.

Avec le recul historique des cinquante dernières années, on peut affirmer que, sur le plan national comme sur le plan international, la répartition des capacités industrielles, branches par branches, n'a cessé d'évoluer en fonction de facteurs encore plus technologiques qu'économiques.

Par PAUL-MARC HENRY *

Il s'agit essentiellement à la nature et au prix de l'énergie utilisés et aux modalités des systèmes logistiques supportés par le commerce international dans l'espace et dans le temps. Ce phénomène dynamique est lui-même en constante évolution.

Si l'on considère dans le tableau d'ensemble les immenses capacités développées par le bloc socialiste soviétique, on peut constater que les économies planifiées ont déjà pratiquement bouleversé ce que les observateurs occidentaux ont trop tendance à considérer comme une division internationale du travail acquise une fois pour toutes et qui serait fondée sur le caractère dominant de la technologie occidentale et sur la maîtrise

des instruments monétaires et logistiques par les économies de marché. Il est raisonnable de penser que les facteurs qui ont joué au cours du dernier demi-siècle continueront de jouer au cours des vingt prochaines années. Aborderont-ils un phénomène de rupture amenant en fait à une diminution provisoire mais sensible du volume global des productions ?

La question la plus réaliste n'est pas celle de savoir si le bouleversement des structures et des circuits actuels est incontrôlé, mais plutôt de se demander si les phénomènes de réaction l'emporteront sur les phénomènes d'adaptation.

C'est d'ailleurs bien ainsi qu'était posée la question de l'ordre économique en 1914 et d'une certaine façon avant la deuxième guerre mondiale. Sans être la cause unique et directe du premier conflit planétaire, l'extraordinaire accélération économique de l'Allemagne et celle du Japon ont représenté un facteur déterminant de confrontation dans la mesure même où elles étaient considérées par les maîtres de l'heure comme un défi fondamental à l'ordre établi.

Entre les deux guerres mondiales, c'est son incapacité à s'intégrer dans

L'industrie électrique continuera d'occuper dans l'avenir une position-clé dans une économie mondiale en expansion. Cette industrie restera un facteur d'impulsion déterminant de la croissance économique, en quantité comme en qualité. La variété des applications et les possibilités de transmission de l'énergie électrique ont créé les conditions pour un développement économique géographiquement étendu. Sans l'électricité, il n'y aurait pas de division moderne du travail. De nombreux processus industriels ne peuvent être rationalisés et mécanisés qu'à l'aide de motorisations électriques. Au niveau individuel, de multiples applications de la technique n'existeraient pas en l'absence d'énergie électrique. Sans l'électrotechnique, notre vie moderne ne peut se concevoir.

matériels électrotechniques, les marchés des pays industriels occidentaux ne pourront assurer la totalité de cette croissance. Les pays de l'Est se situent un peu ou-dessus de la croissance moyenne. Ce sont les autres parties du monde qui progresseront bien au-dessus de la moyenne, avec au premier rang les pays exportateurs de pétrole et de matières premières.

Les raisons qui expliquent la croissance de cette industrie ont également joué pour accroître sa place dans le commerce mondial. A la veille de la première guerre mondiale, les produits électrotechniques représentaient à peine 1 % du commerce mondial. Aujourd'hui, leur part est de 7 %. Dans l'intervalle, le commerce de ces produits a progressé sept fois plus vite que le commerce mondial dans son ensemble.

L'industrie électrique a contribué beaucoup plus nettement que la majorité des autres branches au progrès technique et économique. Elle devrait conserver ce rôle de pionnier. Mais, en raison des conditions différentes du progrès dans les différentes parties du monde, elle aura à assumer des tâches bien différentes selon les pays.

Le développement à venir est tout d'abord dominé par un fait essentiel : le taux de croissance attendu de la population mondiale jusqu'à

L'industrie électrique développe ses marchés

l'an 2000. Les démographes estiment que la population actuelle, de 3,5 milliards d'hommes, aura à peu près doublé. Pour cette seule raison déjà, l'économie mondiale sera contrainte à la croissance aussi dans l'avenir. La plus grande partie de cette augmentation de population se fera dans les pays en voie de développement, tandis que la population de la plupart des pays industrialisés stagnera ou monterait modérément. Cela signifie que, du fait de l'évolution démographique mon-

diale, la croissance économique à venir sera influencée en volume et en structure. Une conséquence sera l'apparition de nouvelles localisations pour l'industrie. Dans les pays en voie de développement, une industrialisation déterminée permettra d'élever les niveaux de vie restés le plus souvent très bas. Mais l'erreur serait de mettre en œuvre une industrialisation non reliée-oux conditions structurelles de ces pays.

Croissance quantitative et qualitative

L'INDUSTRIE électrique est, en premier lieu, massivement engagée dans la réalisation des infrastructures dans les pays en voie de développement. Selon les indications de la Banque mondiale, plus du tiers des contributions de la banque et de sa filiale IDA va au secteur de l'énergie et des télécommunications dans ces pays. Dans la phase suivante d'industrialisation, la construction électrique pourrait devenir un secteur-clé, comme cela a été observé dans les pays industrialisés. La situation est de tout autre nature dans les pays industrialisés, où il s'agit, le plus sou-

vent, de répondre à un problème de pénurie de main-d'œuvre ; problème qui n'est en rien affecté par le chômage conjoncturel qui apparaît aujourd'hui dans de nombreux pays. Seule une rationalisation accélérée permettra de poursuivre la croissance économique dans un marché qui grandit régulièrement. A cela, la construction électrique peut contribuer, pour sa part, par exemple par l'automatisation des processus de production par des systèmes de commande. D'autres possibilités de débouchés sont créés par la rationalisation du secteur des services, secteur en croissance rapide dans tous les pays industrialisés.

PEUT grand service... d'ont le institut respect sous-ter l'égalité l'on s'

Une dent exi présents un un s n'o de tion dan Tous de M. Kissi ni l'un r terme d ment à Paris. Le vietnamie directem faisait re

مركز من للإعمل

qu'aux dépens de la production des autres. Toutes les appréhensions qui s'expriment à des degrés divers parmi les pays bénéficiaires actuellement d'une situation de puissance relative se fondent sur l'idée de limite absolue des ressources mondiales. Réciproquement, l'angoisse des pays en voie de développement, qui s'estiment à juste titre lésés par l'actuelle répartition géographique des centres de production bénéficiant de l'appui technologique et énergétique optimal, est nourrie par la conviction que la sous-consommation de certaines zones paralyse en fait leurs efforts pour développer leurs propres ressources humaines et naturelles.

Il faut distinguer soigneusement entre les tensions qui résultent de l'exploitation inégale des potentiels de production à l'échelle globale et celles qui sont liées à une inégalité évidente des consommations. A la limite, et sans modifier à grande échelle la distribution actuelle des industries productrices de biens d'équipement et de consommation, on pourrait d'ores et déjà contribuer à satisfaire de manière beaucoup plus équitable les besoins des régions sous-industrialisées, sans altérer que des dérivés soient en mesure précisément de répondre à leurs propres besoins.

C'est certainement le cas dans le domaine de la production agricole où une combinaison de la limitation des consommations des pays grands producteurs et du maintien, sinon de l'accroissement, de leurs capacités de production, aboutirait à créer des surplus susceptibles d'un redéploiement efficace vers les zones encore incapables de subvenir à leurs propres besoins, pendant le temps nécessaire pour établir les bases de leur propre économie.

Tout en travaillant dans tous les domaines en vue d'un doublement de la production agricole des zones déficitaires, il faut que les zones excédentaires s'organisent pour redistribuer

leurs surplus vers les zones déficitaires pendant une période qui risque de s'étendre sur une génération.

Il est tout à fait probable qu'un doublement parallèle des capacités industrielles (se traduisant par exemple par un doublement de la production de l'acier qui proviendrait essentiellement des centres de production nouveaux dans des zones actuellement sous-industrialisées) exigerait, pendant une période équivalente, des transferts massifs de capacités de production et de produits finis et semi-finis à partir des zones actuellement industrialisées.

Il ne peut donc y avoir d'industrialisation à grande échelle dans les zones actuellement sous-industrialisées, que si les pays industrialisés accroissent leur production et leur potentiel de production sans pour autant accroître leur consommation de manière proportionnelle.

Cela a été parfaitement démontré dans le système soviétique qui s'accroît grandit du fait que toutes les parties composantes du système voient s'accroître simultanément leur production brute dans le domaine industriel, alors que leur consommation ne s'accroît que plus lentement.

La rupture de fait entre l'empire soviétique et la Chine en 1960, au-delà de facteurs politiques évidents, est due probablement à l'impossibilité qu'il y avait à réprimer pendant une période trop longue les exigences de consommation des pays occidentaux de produits manufacturés, de biens de consommation et de services de tous ordres. Il est évident que qu'un refus de cette industrialisation serait à la fois cause et effet d'une contraction générale du système des échanges à l'échelle planétaire.

Il est possible que la cause profonde de la crise de 1974 soit précisément due au fait que l'expansion du commerce international, qui s'était effectuée à un taux sans précédent dans l'histoire de l'humanité, était essentiellement sur l'accroissement également sans précédent des consommations réelles des pays industrialisés. Elle a trouvé ses limites dans l'impossibilité des pays en voie de développement incapables de financer leurs équipements et leurs infrastructures agricoles et industrielles.

Le cas de l'Inde est évidemment

typique à cet égard puisque près de 800 millions d'habitants étaient incapables d'accroître en termes réels leur consommation au-dessus du niveau de la subsistance. Cette insolvabilité des deux tiers de l'humanité ne peut être transformée radicalement que par un transfert massif de ressources financières prêtées à long terme.

Le fait est que, dans les années 1950, Pearson et au cours des années suivantes par le président de la Banque mondiale.

Il y a plus grave. La saturation évidente des marchés occidentaux pour certains biens de mobilité et de consommation, comme l'automobile, a été à la source d'une constriction générale des systèmes de production qui n'ont pas pu dégager sur la base de leurs profits des ressources suffisantes pour se rééquiper et se moderniser, et encore moins s'adapter à la satisfaction des besoins des vastes zones sous-industrialisées.

Il faut donc souligner que la récession généralement observée dès 1974 dans les pays d'Occident a abouti en fait à réduire la demande effective des consommateurs occidentaux sans pour autant dégager les capacités de production qui seraient indispensables pour effectuer les transferts en ressources réelles vers les zones sous-industrialisées.

L'augmentation du pouvoir d'achat de certains pays due à une hausse brutale mais peut-être temporaire des produits énergétiques et de certaines matières premières, ne suffit nullement à modifier cette situation. Une modification d'orientation et un accroissement des capacités de production réelles des pays actuellement suréquipés sont indispensables pour fournir à des prix et dans des délais raisonnables les biens d'équipement et certains produits de consommation dont ont désespérément besoin des milliards d'être humains coincés entre la surpopulation et la sous-production.

Parler, dans ces conditions, d'un nouvel ordre économique mondial signifie que l'on accepte le principe fondamental de la solidarité dans le temps et dans l'espace de l'humanité avec certitude. Cela signifie que l'on envisage sans réaction de crainte une répartition géographique totalement différente des centres de production et de puissance. Cela signifie en bref que l'on se prépare à une nouvelle mutation dans ce que l'on appelle improprement l'actuelle division internationale du travail et qui a déjà subi des mutations au moins aussi importantes, mais chacune jusqu'ici s'est accompagnée d'un conflit armé destructeur.

Rien ne permet de dire que les jeux sont faits. Rien ne permet de compter avec certitude sur l'humanité de 1980 sera industrialisée et développée de manière équitable selon le plan géographique. Rien ne permet non plus de prévoir quelle ne se fera pas. La réponse se trouve non dans les perspectives des technocrates mais dans la volonté des hommes responsables de 1975.

PAUL-MARCO HENRY.

fait un inventaire détaillé de tous les éléments qui se rattachent au processus de maîtrise de la technologie. En réalité, on constate que la gamme des services importés pour les besoins de l'industrialisation est extrêmement vaste et dépasse le seul domaine des licences et brevets pour couvrir les études préliminaires et l'engineering, le contrôle des réalisations, les essais de production, la formation, l'assistance technique pendant un temps plus ou moins long de la période de démarrage des unités, la documentation technique, les recettes et le « savoir-faire », etc.

Toutes ces prestations de services, indispensables à la bonne utilisation des équipements industriels mis en place, atteignent, dans certains cas, presque le tiers du montant total de l'investissement et constituent un ensemble de surcoûts qui pèsent lourdement sur l'ampleur des ressources à mobiliser, sur le rentabilité des investissements et sur le masse des efforts à déployer pour concrétiser un projet industriel.

Mais l'acquisition des technologies ne constitue pas seulement une charge et une source de dépenses pour les économies des pays du tiers-monde. Elle est pour eux, et malgré eux, l'occasion de distorsions et de gaspillages de toutes sortes, notamment dans le choix et l'adaptation des technologies à leur contexte, c'est-à-dire à leurs besoins, à leurs capacités humaines ou à leurs ressources naturelles. De ce point de vue, le débat touchant au choix d'une technologie plus ou moins avancée, pour des pays confrontés aux préoccupations d'emploi et au nombre insuffisant d'hommes qualifiés, a été souvent abordé en

termes tronqués. Révélateur d'arrière-pensées, il aboutissait trop facilement à la recommandation de technologies rudimentaires devant rendre impossible une vraie division internationale du travail. En fait, s'ils ne veulent pas organiser leur propre retard et perpétuer les mêmes crises économiques, les pays du tiers-monde sont condamnés à suivre, pour une grande part, et à la fois les choix technologiques de l'industrie mondiale et les gammes de produits qu'elle met en œuvre tout en étant conscients qu'ils participent, à ce domaine, comme en d'autres, à une stratégie imposée en fonction d'autres intérêts et d'autres préoccupations que les leurs.

Le retard technologique des pays en voie de développement impose bien d'autres solutions, dont certaines tiennent à la régence profonde des détenteurs de technologies à se prêter au transfert vérifiable de leurs compétences, à l'acquiescement scientifique ou technique. La rétention de l'information pratiquée par les firmes privées et organismes publics, le refus de laisser les candidats à une formation accéder à certains domaines de la technique et de l'organisation industrielle, l'absence de livres, les éléments de méthode dans les contrats de réalisation industrielle sont autant d'obstacles qui se dressent sur la voie de l'industrialisation réelle des économies en voie de développement.

C'est sur tous ces problèmes et toutes ces contraintes qu'il faut se pencher pour leur trouver des solutions moins unilatérales, et l'on voit effectivement créer les conditions d'un meilleur partage des activités industrielles dans le monde.

Une réponse interne à chaque pays

JUSQU'À maintenant, chaque pays a cherché, dans son univers restreint, et avec ses options politiques et les moyens dont il disposeait, des solutions pour réaliser, dans les meilleures conditions, la transfert des techniques nécessaires à son développement. Les uns ont fondé de grands espoirs sur l'apport des investissements étrangers qui lui ont montré ses limites. D'autres ont espéré que les accords de coopération entre Etats de niveau de développement différent pouvaient résoudre leurs problèmes. D'autres enfin tentent aujourd'hui d'imposer à leurs partenaires industriels des engagements contractuels qui les contraignent à des obligations de résultats qui supposent réalisés le transfert de l'essentiel de ses compétences techniques (1).

Il est évident que les solutions de fond, malheureusement de longue haleine, ne peuvent résulter que du développement lui-même, de l'intensité des efforts qui auront été menés dans chaque pays pour diffuser largement la formation scientifique et technique et affronter, à travers l'action volontaire d'industrialisation, les tâches techniques et concrètes qui conduisent à maîtriser la technologie de notre temps.

A long terme, la réponse au défi technologique ne peut être qu'interne à chaque pays et procédant des niveaux et des étapes dans la construction d'une économie et d'une société modernes. Nous avons, effectivement, la responsabilité de nous organiser pour dépasser le stade d'acheteur éternel et trouver dans notre propre développement les ressources et moyens techniques principaux de sa progression. Nous avons effectivement à devenir des constructeurs d'usine, des créateurs de techniques, des gestionnaires d'installations de production, des formateurs d'hommes compétents, des organisateurs d'ensembles industriels. La constitution de cette base technique autonome est certainement, pour les pays du tiers-monde, l'enjeu stratégique d'un développement véritable et libéré de toute forme de domination.

A court et moyen terme, il reste que, par-delà l'action interne menée au niveau de chacun dans le tiers-monde, la coopération internationale peut trouver, dans le transfert des techniques, un champ d'intervention où il lui est possible de faire d'apporter une contribution permettant de hâter le moment où l'insuffisance des compétences et connaissances techniques cessera de handicaper les pays en voie de développement et, en même temps, de donner plus de chances à une meilleure répartition des activités industrielles dans le monde.

Il importe dans cet esprit que le droit pour les pays du tiers-monde d'obtenir le transfert des techniques à des conditions

favorables soit reconnu et organisé. La technologie doit cesser d'être une marchandise vendue au prix fort. Les pays sous-développés ont déjà largement payé pour éluder et créer les conditions favorables au développement technologique qui s'est opérées dans les pays industrialisés, et sur bien des points la science demandée à ces derniers n'aurait pu qu'être renoncée à quelques superprofits.

Des formules doivent être recherchées pour desserrer toutes les entraves que connaît la communication des informations et connaissances techniques, pour amener les constructeurs d'usines à laisser, après eux, quelque chose d'autre que des masses de béton et d'acier avec un mode d'emploi rudimentaire, pour enfin élever effectivement à l'état de base des besoins massifs de formation technique que suppose l'industrialisation.

Qu'il s'agisse d'aménager des conditions moins mercantiles à la fourniture des brevets et licences, de rassembler les informations scientifiques et techniques pour les rendre accessibles à tous, d'organiser plus efficacement la formation des hommes, ou de concevoir des types de contrats de réalisation industrielle répondant à la nature des problèmes du tiers-monde, dans tous ces domaines des initiatives sont possibles.

Il faut ici souligner que les mécanismes et les règles nouvelles qui pourraient être mis en place pour améliorer les conditions de transfert des techniques ne constituent pas des avantages à sans unique qui consentiraient les pays riches. La contrepartie existe, ne serait-ce que par l'ampleur que pourraient prendre alors les ventes d'équipements.

Une technologie moins chère, l'école plus facile ou le fonds de connaissances accumulées et un concours véritable à la constitution d'une base technique nationale, tels paraissent être les trois aspects essentiels sur lesquels l'effort d'imagination et l'esprit de coopération doivent s'exercer si l'on veut réellement faire avancer, dans l'ordre international, les solutions au problème fondamental que pose le partage du monde en pays riches et pays pauvres.

S'il n'est pas réorienté, rationalisé et facilité, le processus de transfert des technologies tel qu'il est pratiqué de nos jours ne contribuera qu'à perpétuer, sous d'autres formes, cet éternel chômage et, à travers lui, le maintien des relations d'inégalité dont il ne faut pas s'étonner, aien, qu'un jour à l'autre, elles déclenchent des affrontements plus algus.

K. ABDALLAH-KHODJA.

(1) C'est, entre autres, la signification qu'il faut attacher aux contrats de réalisation « produit en main » pratiqués par l'Algérie.

Transfert de ressources et paix mondiale

LA question qui se pose à l'échelle mondiale est de savoir si les zones les plus avancées et qui ont déjà eu accès à des standards élevés de consommation dans tous les domaines acceptent de continuer à produire et même d'accroître leur production agricole et industrielle pour favoriser la croissance industrielle des pays sous-développés, sans que cet accroissement se traduise par une élévation proportionnelle de leur niveau de vie. Le bénéfice à long terme, qui n'est rien moins que l'équilibre mondial et la paix, ne paraît pas clair à tous.

En outre il n'est pas garanti qu'il soit nécessairement atteint par de tels transferts de ressources. Cependant ces transferts représentent la condition sine qua non de la paix et de la coexistence pacifique. En tout état de cause, les nations doivent également des choix difficiles sur le plan des productions et des consommations.

Il est vrai que l'industrialisation accélérée des régions tropicales et

équatoriales ne peut être accompagnée qu'à un certain degré d'accroissement constant des échanges internationaux de matières premières, de produits manufacturés, de biens de consommation et de services de tous ordres. Il est évident que qu'un refus de cette industrialisation serait à la fois cause et effet d'une contraction générale du système des échanges à l'échelle planétaire.

Il est possible que la cause profonde de la crise de 1974 soit précisément due au fait que l'expansion du commerce international, qui s'était effectuée à un taux sans précédent dans l'histoire de l'humanité, était essentiellement sur l'accroissement également sans précédent des consommations réelles des pays industrialisés. Elle a trouvé ses limites dans l'impossibilité des pays en voie de développement incapables de financer leurs équipements et leurs infrastructures agricoles et industrielles.

Le cas de l'Inde est évidemment

Nouvelle vision du transfert des techniques

(Suite de la première page)

Pour utiles que de telles emercas puissent être, elles ne correspondent pas à cette industrialisation dont veulent les pays du tiers-monde et qui doit assurer la mise en place d'un tissu industriel diversifié et cohérent, seul capable d'établir les assises d'un développement réel, généralisé et continu.

Or ce n'est que dans ce cadre, et avec une telle vision, qu'une nouvelle répartition internationale des activités industrielles (et l'enrichissement des échanges qu'elle induit) peut prendre tout son sens.

Quel qu'il en soit, ces démarches, partielles ou plus systématiques, impliquent que les conditions soient réunies pour que puisse, effectivement, s'opérer un large transfert des techniques des pays industrialisés qui les détournent vers les pays en voie de développement qui en ont un besoin impérieux pour réaliser leurs ambitions d'industrialisation plus généralement, de progrès économique.

C'est un fait que, durant les décennies écoulées, les pays du tiers-monde n'ont pas réussi, dans l'ensemble, à diminuer l'écart technologique qui les sépare

des pays riches et à acquiescer les capacités scientifiques et techniques suffisantes leur permettant de valider le plus rapidement possible les meilleures conditions et sans sujétions extérieures, leurs potentialités économiques et humaines. L'acquisition de la technologie et la maîtrise de ses processus et de son progrès restent marquées du même sceau des rapports inégaux qui caractérisent les relations économiques internationales.

Les conditions dans lesquelles sont aujourd'hui acquiesces les techniques et les compétences industrielles constituent, en réalité, autant de freins à l'industrialisation réelle et rapide des pays en voie de développement.

Longtemps transférés gratuitement au cours de l'histoire, la technologie est devenue aujourd'hui une marchandise vendue à un prix exorbitant par un groupe de pays dominants qui excroissent préférentiellement en matière, un véritable monopole. En 1970, sur, les sept cent mille brevets ayant fait l'objet d'un dépôt dans le monde, 80 % appartenaient à un groupe de sept pays.

Considérée comme une marchandise négociable sans autre limite que le rap-

port des forces du marché, les brevets et licences cédés aux pays du tiers-monde sont en fait, sources de profits le plus souvent inespérés parce que des recherches auxquelles ils ont donné lieu ont déjà été amorcées sur les activités qu'ils ont suscitées dans les pays industrialisés. La vente de ces brevets et licences aux pays en voie de développement se trouve ainsi à l'origine de la constitution de super-bénéfices ou les fonds des recherches nouvelles qui vont couvrir, à l'échelle mondiale, le coût des importations de technologie par les pays en voie de développement évalué à 1 milliard et demi de dollars.

On avance, pour le fin de la décennie, des dépenses d'importation de ce chef qui pourraient atteindre ou dépasser les 20 milliards de dollars, du fait à la fois du volume des investissements attendus dans ces pays et de l'élevation continue du coût des prestations.

La poids des charges subies par les pays du tiers-monde pour le transfert des techniques apparaît plus clairement si l'on

et ses investissements à l'étranger

Par PETER VON SIEMENS *

l'industrie électrique ne doit pas être

seulement considérée comme un moteur de croissance quantitative. Certes, celle-ci est nécessaire pour que les grandes richesses de l'Etat et de la société puissent s'accomplir. Mais — et cela traduit un changement de conception — la croissance pour la croissance ne peut plus être le devise d'une politique industrielle consciente du futur. Avec raison, M. Henry Ford II, petit-fils du fondateur et actuel président de Ford, soulignait que les années 50 avaient été marquées et reconstruire les économies ruinées par la guerre et rattraper les retards accumulés. Les années 60 ont amené un bien-être jamais atteint pour de larges couches de population, accompagné cependant de menaces préoccupantes sur l'environnement. Les années 70 et 80 appellent une consolidation de l'équilibre, mais, en même temps, exigent la réalisation des grandes infrastructures qui peuvent procurer à notre existence un environnement plus sain et plus vivable, et une meilleure qualité de vie. Pour cela, ce n'est pas tant des impôts plus élevés ou une bureaucratie plus étendue qu'il faut, que de nouvelles innovations industrielles, c'est-à-dire de nouveaux procédés et des nouveaux produits pour les besoins individuels et collectifs.

L'industrie électrique a pris en charge spécia-

lement les tâches correspondant à sa vocation. Citons seulement de nouveaux projets de transports respectant l'environnement, les innombrables travaux dans le domaine de l'automatisation, des techniques de mesure et d'analyse pour l'approvisionnement en eau potable, le contrôle de qualité des eaux, les installations de commande de recyclage des eaux usées et des déchets industriels et leur régénération, ainsi que le contrôle et la suppression de la pollution de l'air.

Les fabrications modernes de l'industrie électrique exigent des marchés étendus. Pour la fabrication de pièces unitaires hautement techniques absorbant beaucoup de capital — centrales électriques complètes, ordinateurs géants, systèmes de télécommunications — le constructeur peut ne pas se limiter au seul marché intérieur, mais peut intervenir à l'échelle mondiale. Les dépenses élevées de recherche-développement (R-D) obligent l'entreprise à se tourner vers un grand nombre de pays. Ainsi, pour développer de nouveaux systèmes de télécommunications, il faut investir plusieurs centaines de millions de marks, des budgets de R-D du même ordre s'imposent dans l'informatique ou l'énergie nucléaire. Ces coûts ne sont couverts que pour un volume de production qui, en règle générale, dépasse nettement le besoin d'un seul marché. De leur côté, les techniques

avancées de production, bien évidemment, exigent de grands marchés. Dans de nombreuses productions de masse, la production optimale excède la capacité d'absorption du seul marché national.

Pour toutes ces raisons, l'orientation internationale et l'implantation extérieure s'imposent pour de larges secteurs de l'industrie électrique. L'expérience a montré que l'activité internationale ne peut reposer sur la seule exportation. La maîtrise des marchés exige d'autres formes d'action et, en premier lieu, l'installation d'unités de production à l'étranger; ce dix dernières années, l'industrie électrique a été amenée à des investissements accrus à l'étranger. Dans la future, les marchés étrangers donneront une importance grandissante aux politiques d'investissements.

Les investissements des entreprises internationales présentent un avantage pour les pays d'accueil, et particulièrement dans le cas des pays en voie de développement, dans lesquels ce n'est pas seulement le capital qui manque, mais aussi le savoir technique et l'expérience industrielle. A la différence de l'aide financière bilatérale ou multilatérale, les investissements directs des entreprises internationales ne se réduisent pas à l'importation d'équipements, mais comportent en outre le trans-

fert de technologie, la formation et l'emploi de personnels nationaux, y compris l'encadrement technique, enfin l'insertion de la production et de la vente dans un réseau d'entreprises opérant à l'échelle mondiale. Par là se trouve favorisée l'industrialisation reconstruite comme impérative de ces pays, mais aussi leur intégration dans la moderne division internationale du travail. Dans beaucoup de pays d'Amérique latine ou d'Asie, il n'existerait encore aucune industrie électrique significative si les firmes étrangères n'en avaient créé les premiers fondements, assurés ainsi les conditions pour une industrialisation autonome.

Du fait de l'interpénétration sans précédent des pays et des continents, le développement futur de l'industrie électrique dépend plus que jamais du fonctionnement efficace de l'économie mondiale. Cela suppose avant toute chose que soient surmontées les sévères difficultés qui se manifestent dans la confrontation entre pays exportateurs et pays importateurs de matières premières, ainsi que dans la désintégration des marchés. Très particulièrement, l'éclatement du Marché commun européen aura des conséquences très dommageables pour l'industrie électrique, ainsi que pour bien d'autres branches industrielles. Les gouvernements devraient, pour cette raison, ne rien ménager pour sauvegarder de libres relations économiques dans le monde.

* Président du Conseil de surveillance de Siemens A.G.

« ROMAN VÉCU DE LA GUERRE FROIDE »

« LES STALINIENS », de Dominique Desanti

U N roman vécu de la guerre froide. Ainsi Mme Dominique Desanti présente à elle les Staliniens, le livre de souvenirs et de rétrospectives qu'elle vient de publier (1).

Kominform (bureau d'information des partis communistes d'Europe orientale, de France et d'Italie) devait avoir à sa tête un homme de poids et d'expérience.

L'intéressé fit la sourde oreille. Togliatti, affirme sa compagne, Nilda Jotti, dit qu'il se refusait à reconstruire l'Internationale parce que, pour le mouvement ouvrier, les voies devaient nécessairement être différentes.

Par BERNARD FERON

Mme Desanti évoque naturellement ses états d'âme. Toute autobiographie est subjective. Récit-elle un passage quelques comptes avec des personnages qui, jadis, lui ont imposé ou la traitée avec désespoir ?

U de l'extérieur, au pleine guerre froide, le bloc communiste paraissait monolithique et l'homme communiste, tout d'une pièce. La diversité, pour la plupart des observateurs, est venue lorsque Khrouchchev a commencé à dire que tout n'allait pas pour le mieux.

P LUS révélateur encore est la parité des deux T — Thorez et Togliatti — que fait apparaître, en apparence, les chefs des partis communistes les plus puissants d'Europe occidentale et dont le même destin.

Il s'agit de la bataille antistalinienne, de donner des leçons apprises par Staline, Tito fut séduits au baux excommuniés. Lors de la première session du Kominform, les délégués yougoslaves avaient accusé les communistes occidentaux d'avoir trahi à leur profit le mouvement.

C ETE affaire éclaire la suite des événements et l'attitude des partis français et italien lors de la grande crise de 1956. Dès le printemps de cette année, les militants du parti communiste italien étaient mis au courant de la dénonciation du « culte de la personnalité ».

Il existe eusse une « réconciliation par le travail manuel » (Lao Tseu) qui touche des milliards de gens dans les pays sous-développés.

LE TÉMOIGNAGE DE JEAN PASQUALINI

L'univers pénitentiaire chinois et la pensée de Mao

PRISONNIER DE MAO, que nous avons brièvement commenté dans sa version anglaise, vient de paraître aux Editions Gallimard (1). C'est l'occasion de revenir sur un sujet controversé : les prisons et les camps de travail en Chine populaire.

Né d'un père corse et d'une mère chinoise, l'auteur, Jean Pasqualini, fut arrêté en 1957 à Pékin, où il avait toujours vécu. Il fut relâché en 1964 après l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine.

Neuf prisonniers qu'un prisonnier en France une pénitencier, et certains passages furent à l'image de marque du régime maoïste. Bien des lecteurs occidentaux trouveront choquant la rigueur avec laquelle sont punis l'indivie et l'homosexualité.

La parution de ce livre, notons-le tout de suite, insère dans un contexte équilibré.

Par JEAN DAUBIER

À 5 % le nombre des Chinois opposés au socialisme. Comme il y a sept cent millions de Chinois, les auteurs le chiffre de trente-cinq millions de détenus. Le régime aurait alors réussi à emprisonner tous ses adversaires.

Rappelons que tous les textes officiels chinois posent en principe intangibles que seuls une « infime poignée » de gens doit être réprimée. Considérés néanmoins que, sur ce sujet comme sur d'autres, on ne donne aucune information.

LA sinologie française fait encore plus figure à côté de son homologue américaine et même de sa voisine britannique. Notre retard en ce domaine tient peut-être à la domination longtemps exercée par l'école soviétique qui a révélé de 1949 laines orthodoxes.

Alain Bone refuserait probablement le titre de sinologue. Il n'en a pas moins tout un vécu personnel important dans cette évolution. Ses articles du Monde ont rendu la Chine familière

aux Français. Il a su également montrer l'originalité de ses structures sociales et de sa politique. Il publie aujourd'hui un livre consacré à Mao Tse-toung qui apporte une nouvelle contribution à la connaissance du socialisme chinois (2).

L'auteur recrée d'abord la vie du président. Avec son personnage, il remonte minutieusement l'histoire de la révolution et nous offre un bon- précis. Car, sérieuse et appliquée, cette première partie ne saurait servir à distinguer ce livre de la foule de ses semblables.

Alain Bone donne sa vraie mesure dans la seconde partie, où il analyse le phénoène de Mao Tse-toung. On remarque le style limpide des pages consacrées à ces concepts fondamentaux du maoïsme que sont la contradiction, le peuple, la démocratie, la dictature. Elles tran- chent agréablement avec le jargon maoïste et plus encore avec les textes purs de Pékin-Information.

« Un cadre doit rester un homme du peuple, sortir de son bureau. Cette idée, Mao Tse-toung l'a défendue toute sa vie ». L'auteur insiste justement sur ce trait fondamental de la pensée du fondateur de la Chine nouvelle. Ce rappel n'est pas inutile si l'on songe à l'auteur manique qui mettait certains à la prison comme le chef communiste d'un régime bureaucratique.

Sur un point qui n'est pas mineur, il déçoit pourtant. Dans l'introduction, Alain Bone annonce qu'il ne s'interrogera pas et sur tout ce qu'a dit ou fait Mao Tse-toung, mais sur ce qu'il a dit et fait qui peut intéresser les Occidentaux ». On s'attend à une large analyse de ce qu'il y a de particulier et d'universel dans la révolution chinoise. L'auteur ne va pas si loin. Le sous-chapitre intitulé « L'Occident et la guerre populaire » évoque bien une possible analogie entre les maos français et la guerre du peuple en Chine, mais, autre que les différences devraient être soulignées, il ne dit pas comment et pourquoi la référence aux théories maoïstes de la guerre populaire a été utilisée dans les enseignements historiques de la Résistance.

Pour un enthousiasmé, en effet, la perspective de se heurter au soulèvement massif de la population n'est-elle pas la discussion suprême ? Et l'Europe est-elle à l'abri des insurrections ? Ce débat mériterait un moins d'être amorcé.

(1) Prisonnier de Mao, par Jean Pasqualini, avec la collaboration de Rudolf Czeminski, collection Témoins, Gallimard, 236 pages, 45 F.

(2) Mao Tse-toung ou la Révolution approfondie, par Alain Bone, Editions du Seuil, collection Combats, 266 pages, 35 F.

PEUT gr servir porce dont le institut respect sous-ter l'égalité gouvern

GI RAOD DF 49

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur des États-Unis et Mme Kenneth Nash ont donné une réception le 11 février dans les salons de leur résidence, au ministère des Affaires étrangères.

Particulier vend au VESINET (proximité R.E.R.) BELLE DEMEURE XIX^e siècle 12 pièces Aménagement intérieur de qualité grand standing

Dans les revues...

FRANÇAIS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE. industrielle et technique. M. Nijaz Dizdarevic, ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, a donné une réception le 25 février.

● Nous avons appris le décès de M. Roger Lescot, ancien ambassadeur de France, survenu le 3 février à Paris.

● M. Louis Joux, président des Amis de la République française, a donné une réception le 19 février en l'honneur de M. Borovik, premier ministre de Nouvelle-Zélande.

● L'ambassadeur de Nouvelle-Zélande et Mme Paul Gabites ont offert une réception le 21 février en l'honneur de M. Borovik, premier ministre de Nouvelle-Zélande.

● À l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Koweït et Mme Feisal S. Al-Mubarra ont offert une réception le 26 février.

● À l'occasion de la sixième session du Comité gouvernemental yougoslavo-

la « NOUVELLE REVUE SOCIALISTE » consacre son cinquante-neuvième numéro aux relations internationales. Organes politiques et culturels du parti socialiste, elle manifeste ainsi, avec un intérêt sans cesse renouvelé pour la politique étrangère, que le parti socialiste ne se laisse absorber par la seule politique intérieure.

● L'Afrique Diplomatique affirme, dans son premier numéro, sa vocation de manuel d'information internationale plus spécialement consacré aux relations de l'Europe occidentale avec l'Afrique.

● Le Centre de la Pensée Socialiste de la République de Chine publie le 15 février, à Paris, son 300^e numéro, « l'Énergie », qui décide en Belgique, la « REVUE NOUVELLE », édité en Belgique, consacre son numéro de février 1975 à de solides études qui traitent du pétrole, du gaz, du charbon, de l'électricité et de l'énergie nucléaire.

● L'AFRIQUE DIPLOMATIQUE affirme, dans son premier numéro, sa vocation de manuel d'information internationale plus spécialement consacré aux relations de l'Europe occidentale avec l'Afrique.

● Le Centre de la Pensée Socialiste de la République de Chine publie le 15 février, à Paris, son 300^e numéro, « l'Énergie », qui décide en Belgique, la « REVUE NOUVELLE », édité en Belgique, consacre son numéro de février 1975 à de solides études qui traitent du pétrole, du gaz, du charbon, de l'électricité et de l'énergie nucléaire.

Le Département des Relations Internationales de Citroën Champ-de-Mars. Le Département des Relations Internationales de Citroën Champ-de-Mars, 78015 Paris, Filiale de Ventes directes de la S.A. Automobiles Citroën créé, particulièrement, à l'intention de Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et des Organismes Internationaux, se tient à leur entière disposition pour tout renseignement qu'il leur plairait d'obtenir.

publique de chine

A L'ORIGINE DE NOMBREUX DÉCHIREMENTS

L'Asie, les illusions de Roosevelt et la synthèse de Yalta

Par THAI QUANG TRUNG

YALTA a toujours constitué un débat occidental centré sur l'Europe. Et pourtant, Yalta fut bien une synthèse globale intégrant l'Asie orientale dans les accords secrets et les ententes tacites auxquelles parvinrent les Trois Grands en février 1945. Il faut réintroduire la perspective asiatique pour saisir toute la signification historique de Yalta. Pour comprendre aussi la crise permanente, depuis trente ans, dans les relations entre les États-Unis et l'Asie de l'Est.

Yalta, où se nouèrent les destinées de la politique des États-Unis, fut, en effet, un double échec pour le président Roosevelt, qui projetait de remplacer la « sphère de coopération asiatique » instaurée par l'impérialisme japonais, par une nouvelle structure de paix, dans laquelle la question coloniale devait trouver une solution progressive pendant que la Chine accédait à des responsabilités majeures.

Bien que le protocole de Yalta sur la tutelle ait exclu toute référence précise à aucun territoire dont les puissances

européennes avaient eu cours de la guerre perdu le contrôle, la question indochinoise fut bien à l'ordre du jour, le 9 février 1945, des conversations bilatérales entre Roosevelt et Staline (1). Elle fut aussi l'objet d'une explosion de la part de Churchill, qui rejeta énergiquement la proposition faite par Roosevelt d'instaurer un Conseil de tutelle internationale sur la colonie française. Staline, qui considérait déjà l'Indochine comme une région très importante, approuva sans réserve le projet américain. Devant l'intransigence britannique, le protocole de Yalta sur la tutelle ne se référait plus qu'aux territoires alors sous mandat, à ceux qui devaient être pris « l'ennemi » de la suite de la guerre, et se référait à « des territoires placés volontairement sous la tutelle des Nations Unies ». Ainsi, si l'Indochine devait être placée sous un régime de tutelle internationale, c'était la France de la proposer. Ce qui était hautement impro-

par **THAI QUANG TRUNG**
tion » justifiait l'assouplissement de la position américaine.
 Après la mort de Roosevelt les contradictions de la politique anticoloniale des États-Unis ne révélaient pas aux nouvelles données mondiales. Le choix de l'Amérique se portait sans difficulté sur l'Europe traditionnelle de Churchill, aux dépens des peuples colonisés. Truman reconnut, en mai 1945, le souveraineté française sur l'Indochine. Comme devait l'expliquer le secrétaire d'État Cordell Hull, « les États-Unis ne pouvaient à la fois s'allier les puissances européennes en Asie et rechercher leur coopération en Europe » (9).
 À la fin de la guerre, le problème asiatique de loin la plus importante était celui du statut de la Chine. À cause des illusions américaines et des contradictions chinoises, il fut réglé à Yalta aux dépens à la fois de la Chine et de l'équilibre asiatique.

La limite de l'anticolonialisme américain

CETTE décision de Yalta devait avoir des implications politiques d'une portée considérable sur l'avenir de l'Asie du Sud-Est. Car ce fut précisément autour du statut futur de l'Indochine que se noua alors la question coloniale. Et si la colonialisme allait survivre, ce fut par la biele de l'Indochine. Le problème n'aurait plus mérité de débat ni de réflexion si les États-Unis n'avaient pas pratiqué durant la guerre une certaine politique anticoloniale, si Roosevelt lui-même n'avait pas attaché une importance particulière à l'indépendance de l'Indochine, et si enfin les États-Unis, de par leur prémisses incontestées, n'avaient pas été en position d'influencer de manière décisive la course des choses dans cette partie du monde.

Après Yalta, répondant le 28 février 1945 à une question de la presse sur le statut de l'Indochine, Roosevelt résuma ainsi l'état de la question: « Pendant deux années passées, la ma seule préoccupation incessante à propos de l'Indochine, c'est de voir les Russes se trouvant aussi sur la côte pacifique, peut-être un Philippines et un Amérique — pour préparer les Indochinois à l'indépendance. Cela nous a pris quinze ans pour le faire aux Philippines. Staline aimait l'idée, la Chine aussi. Mais les Britanniques ne veulent pas en entendre parler. Cela pourrait faire écarter leur empire, car si les Indochinois devaient occuper de leurs affaires et, éventuellement, obtenir leur indépendance, les Britanniques demanderaient la même chose à l'Angleterre. Les Français ont manifesté leur intention de reprendre l'Indochine, mais ils n'ont trouvé aucune embarcation pour y acheminer leurs troupes. Cela doit rendre les Britanniques tous furieux... Mieux vaut ne pas bouger en ce moment. » (2)

Si les intentions de Roosevelt n'avaient rien de très précis, le projet de tutelle sur l'Indochine n'inscrivait, suivant l'optique américaine, dans le cadre du système général de la tutelle internationale conçu pour résoudre de manière progressive la question coloniale, aussi bien que du problème des territoires contestés, comme la Corée. Appliquée à l'Indochine, la tutelle devait être une formule test, sinon exemplaire, de ce nouveau système. Préparé par la sous-secrétaire d'État Sumner Welles, co-auteur de la charte atlantique, dès la printemps 1942, le projet de la tutelle internationale avait fait l'objet de conversations intensives avec Roosevelt, mais aussi de l'opposition continue des Britanniques. Car, en Asie du Sud-Est, le projet américain sur l'Indochine risquait de faire écarter tout l'édifice colonial des

puissances européennes. C'était la raison pour laquelle, selon Patrick Hurley, défenseur zélé de la politique asiatique de Roosevelt, « les Britanniques, les Français et les Hollandais se coalisèrent pour prévenir l'établissement d'une tutelle internationale sur l'Indochine » (3).

En luttant pour les positions françaises en Indochine, les Britanniques ne défendaient pas seulement leur empire cherché, dont la brèche avait été ouverte par le panséisme japonais. Ils étaient conscients de défendre encore et surtout l'équilibre européen en voie de rupture par l'effondrement des puissances traditionnelles et par le pesanteur grandissante de l'Union soviétique sur le Vieux Continent. Churchill, dont Roosevelt disait souvent qu'il avait « l'air même du statu quo », savait, par ses leçons d'histoire, que la France représentait toujours le dernier barrage en Europe devant la montée des périls. Il fallait absolument restaurer la France, considérablement affaiblie par la guerre, dans son statut permanent de grande puissance et donc défendre la restauration de son empire. L'Indochine était devenue le domino clé de l'Europe traditionnelle et coloniale.

Depuis, à la place d'une vaine rivalité américano-britannique, Churchill recherchait en fait un partage des responsabilités et des zones d'influence avec les États-Unis. Projétant un long règne de stabilité en Asie orientale, avec l'extension du contrôle américain sur le Pacifique, il souhaitait engager les États-Unis dans une sorte de condominium impérial sur cette région avec la Grande-Bretagne, en acceptant, selon Antony Eden, « les mêmes responsabilités que celles des Européens et l'abandon de tous les projets de tutelle internationale sur les colonies européennes » (4). Une entente tacite était-elle scellée, autour de Yalta, entre Britanniques et Américains sur la délimitation des zones d'influence sur cette partie du monde? Une sorte de « deal » qui donnerait aux États-Unis l'influence majeure sur le Japon, la Chine et le Pacifique occidental, en échange de l'influence prépondérante de la Grande-Bretagne sur l'Asie du Sud? (5).

Toujours est-il que la décision prise à Yalta de laisser à la France la responsabilité discrétionnaire de décider de l'indépendance de l'Indochine montrait les limites de l'anticolonialisme des États-Unis et ouvrait le voie à l'abandon de la politique de Roosevelt. D'ailleurs, les conceptions de Roosevelt sur la question coloniale, qui prévalaient d'un anticolonialisme à la fois infantile et paternaliste, conforma aux traditions de l'Amérique, n'étaient pas exemptes de faiblesses. À aucun moment les aspirations des Vietnamiens à l'indépendance ne jouèrent un rôle essentiel dans l'établissement de la politique indochinoise des États-Unis. Aux yeux de beaucoup de responsables américains, les assurances données par le France de « promouvoir en Indochine un régime conforme aux vœux des popula-

Le globalisme de Roosevelt et les réalités asiatiques

LES dilemmes de la politique asiatique des États-Unis se nouèrent à Yalta. Alors que les accords secrets de Yalta consacraient incontestablement la prééminence américaine, l'énorme puissance des États-Unis ne se traduisait pas par une influence proportionnelle dans le moldage de la paix.

Les accords de Yalta relatifs à l'Asie orientale s'intégrèrent dans une synthèse globale restant moins un partage du monde qu'une reconnaissance des réalités politiques et militaires qui s'étaient progressivement affirmées avec les opportunités de la guerre. Mais, plus qu'un système à trois, la synthèse de Yalta consacrait l'entente américano-soviétique. En Asie-Pacifique, elle devait garantir à la puissance américaine, outre les bases du Pacifique, une influence prépondérante sur le continent asiatique et sur la Chine, et la contrôler quasi exclusif du Japon. L'océan Pacifique devenait une orbite américaine, consacrant la suprématie de la puissance maritime des États-Unis. Le secrétaire à la guerre Henri Stimson déclara le 16 juillet 1945 que « les accords de Yalta, dans la mesure où ils étaient interprétés de manière constructive dans la politique traditionnelle des États-Unis à l'égard de la Chine, ne devaient causer aucune préoccupation du point de vue de la sécurité, assurant que les États-Unis conserveraient toujours fermement le contrôle sur les îles du Pacifique ». Et, par politique traditionnelle des États-Unis vis-à-vis de la Chine, Stimson se référait « naturellement » à la politique de la « porte ouverte » (11). Ainsi la sécurité par la suprématie garantie aux États-Unis le bien-être par la poursuite des objectifs traditionnels de l'économie américaine, devenue dominante à la fin de la guerre. Telle est la première dimension de la synthèse de Yalta concernant l'Asie orientale, celle de l'hégémonie.

D'autre part, la synthèse de Yalta ne comportait pas la seule dimension de la politique de puissance. Elle correspondait à une tendance profonde de la politique américaine, celle du moralisme démocratique. Les sarivitudes de la démocratie américaine, qu'il s'agisse de la liberté d'expression ou de la possibilité d'un désarmement armé en temps de guerre, imposaient à Roosevelt d'énormes limitations. Non seulement le président américain avait « vendre » à son peuple le programme d'engagements extérieurs des États-Unis, en exaltant le nouvel internationalisme des Nations unies et en présentant l'Union soviétique avec une aura d'espérance, mais encore il se sentait obligé de pratiquer souvent une politique d'apaisement vis-à-vis de Staline et de Churchill au lieu de rechercher l'harmonie et de consolider l'entente.

L'universalisme de Roosevelt n'avait pas seulement une fonction mobilisatrice auprès du peuple américain, il avait provoqué de faux espoirs parmi les leaders asiatiques, qui regardaient les États-Unis, dans la même perspective rooseveltienne, comme un recours à la défense de leur cause.

Le gouvernement de Yenan, dont les relations avec Staline avaient été mises à rude épreuve, après la signature du pacte de neutralité soviéto-japonaise, manifesta dès août 1942 ses dispositions à traiter avec les États-Unis. Les dirigeants communistes chinois croyaient à la possibilité d'un débarquement allié en Chine au milieu de 1945 et étaient convaincus que la guerre se terminerait avec la suprématie américaine. Ne comptant pas sur l'aide soviétique, Mao Tse-toung estimait que « les États-Unis étaient la seule puissance capable de participer pleinement au développement de la Chine après la guerre. Et tant que les États-Unis entretenaient une politique constructive et démocratique en Chine, l'intervention américaine n'était pas une mauvaise chose » (12). Aussi avait-il toujours maintenues ouvertes les perspectives de coopération entre Américains et communistes chinois et avait-il accepté toutes les méditations américaines au vu de la unification de la Chine.

Ho Chi Minh se trouvait dans les mêmes dispositions d'esprit vis-à-vis des États-Unis. Le leader de la résistance vietnamienne, qui avait dès janvier 1945 fait appel au progressisme affirmé dans la

libre entre la Chine et l'Union soviétique, ce qui assurait la stabilité de l'Asie orientale. Les États-Unis n'attendaient pas s'engager directement sur la continent asiatique et se retrouver face à face avec l'Union soviétique. Or cette vision écartée de l'équilibre asiatique était trahie par le fait, insaisissable pour les Américains, que Staline pratiquait une politique chinoise ambivalente, sinon intentionnellement ambiguë. Selco H. Hopkins, Staline s'était engagé « à faire tout ce qui était en son pouvoir pour réaliser l'unité de la Chine sous l'autorité de Tchiang Kai-chek, car aucun chef communiste n'était assez fort pour la réaliser lui-même » (10). En réalité, Staline, qui se méfiait des communistes chinois, se comportait à l'égard de la Chine comme si cette dernière ne devait pas avant longtemps servir de la division et émerger en tant que puissance viable. Il attendait pousser loin que possible la puissance soviétique en Asie orientale, estimant que la Chine était tomber inévitablement dans la sphère d'influence américaine. Et, à la perspective américaine d'une Chine unifiée, jouant le

rôle stabilisateur d'une structure d'équilibre en Asie orientale, Staline préférait la réalité d'une entente américano-soviétique sur la Chine divisée.

Staline n'avait pas attendu Yalta pour engager les États-Unis dans cette voie. En effet, le 14 décembre 1944, Molotov avait obtenu de Harriman un accord secret dont la portée devait être considérable quant au partage des influences en Asie du Nord-Est. Cet accord fut réaffirmé à Yalta par Staline et Roosevelt. Il aurait pu attendre plus d'engagement de la part des États-Unis dans la défense des intérêts chinois. Mais il est vrai que Staline, qui disposait à Yalta des faiblesses de Tchiang Kai-chek et du désir d'apaisement de Roosevelt, détenait en définitive le clef de la proposition asiatique de ce dernier. Dans ce marchandage pour le moins inégal, Staline échangeait la paix contre le grain, car il ne doutait que ce qu'il était décidé à laisser de toute façon. L'équilibre asiatique par la restauration de la Chine n'était donc qu'un ordre conceptuel, plus conforme aux illusions de Roosevelt qu'au réalisme de Staline.

Magré les ouvertures répétées de la part des leaders asiatiques, les États-Unis poursuivaient leur politique globaliste. Roosevelt continuait à croire à sa politique d'apaisement à l'égard de Staline et à ménager Churchill. Les asiatiques furent se résigner à se rendre à l'évidence. L'amertume était grande. Patrick Hurley rapporta le 28 mai 1945 qu'il existait « une opinion grandissante à travers l'Asie que l'Amérique favorise plus l'impérialisme que la démocratie » (13).

À la fin de 1945, John Davies, un diplomate américain en Chine, avait informé Harry Hopkins des dangers de la politique de soutien exclusif à Tchiang Kai-chek, en émettant que « les États-Unis devaient éviter de se retrouver à la fin de la guerre en train de soutenir une coalition du Kouomintang et de lentes échecs dégénérés contre une coalition populaire qui aurait les sympathies soviétiques » (14). Si les responsables américains avaient pris au sérieux cet avertissement, Roosevelt n'aurait sans doute pas été prisonnier de la politique d'obstruction du généralissime. Peut-être la politique chinoise des États-Unis aurait-elle été servée, à un équilibre meilleur aurait-il été instauré en Asie orientale. Par ailleurs, au conseil de tutelle sur l'Indochine devait être la seule solution pour faire échec au retour du colonialisme français en Indochine. Ho Chi Minh, guidé par son réalisme, aurait sans doute saisi cette occasion de « second best » pour faire avancer au moins partiellement le mouvement d'indépendance de l'Indochine. Peut-être la drame vietnamien aurait-il été épargné au peuple vietnamien.

Mais l'histoire, hélas, n'est pas faite de « si ». Ce qui est certain, c'est que le globalisme de Roosevelt n'allait pas manquer de provoquer bien des déceptions de la part des responsables américains, à commencer par Roosevelt lui-même à la fin de ses jours. Il devait conduire à de graves malentendus à propos de la nature de la synthèse de Yalta et de l'entente américano-soviétique. Ce fut là une des données essentielles de la « guerre froide », en Europe et en Asie. Surtout en Asie, où l'échec de la politique de Roosevelt ouvrait le voie à des conflits inévitables.

DÉCOUVERTE ET CULTURE Loisirs

en république populaire de chine

du 9 juillet au 31 juillet

(PEKIN - CHEKIATCHANG - LINSHIEN TCHANGHA - CHAOCHAN - KOUÉILIN - KOUANGTCHOU)

du 8 octobre au 30 octobre

(PEKIN - CHEKIATCHANG - TACHAI - SIAN - CHAN - GHAI - KOU ANGTCHOU)

94 rue Notre Dame des Champs - 75006 Paris - tel 325 00 05 et 633 77 78 - ouvert de 10 h 30 à 19 h -

(1) Foreign Relations of the United States (FRUS), The Conferences at Malta and Yalta, 1945, Wash. G.O.P. 1955, p. 770.

(2) COLE, A. et Comité de l'Indochine and International Repertoires : a Documentary History 1945-1955, Tanana, 1956, p. 43.

(3) Military Situation in the Far East, Hearings before the Committee on Armed Services and Foreign Relations, US Senate 82nd Congress, 1st Session, Wash. G.O.P. 1951, pt. 4, p. 2890.

(4) Eden to Churchill, January 6, 1945, FRUS, 4, 31/4, cité par IRVING AHA, The Cold War in Asia, New Jersey, Prentice Hall, 1974, p. 85.

(5) COOPER, Chester L., The Lost Crusade, Londres, Mc Gibbon and Kee, 1970, p. 38.

(6) HULL, Cordell, The Memoirs of Cordell Hull, New York, Macmillan, 1948, vol. II, p. 1969.

(7) FRUS, The Conferences at Malta and Yalta, op. cit. pp. 789 et suiv.

(8) ROOSEVELT, Elliot, As He Was, New York, Duell, Sloane and Pearce, 1945, p. 152.

(9) FRUS, Diplomatic Papers, 1945, G.O.P. Wash. 1960, vol. VII, p. 321.

(10) SHERRWOOD ROBERTS E., Le Memorial de Roosevelt, Paris, Pion, 1950, t. II, p. 448.

(11) FRUS, Diplomatic Papers, 1945, op. cit. p. 943.

(12) FRUS, United States Relations with China, Wash. G.O.P. 1946, p. 2378.

(13) Military Situation in the Far East, op. cit. p. 520.

(14) Davies to Hopkins, Dec. 31, 1943, Roosevelt Papers, cité par IRVING AHA, op. cit. p. 23.

Mémoires

Les « Mémoires d'outre-Rhin » de François Seydoux

Par YVES FLORENNE

UN ambassadeur à l'autre et d'un siècle à l'autre, ces Mémoires d'outre-Rhin s'écrivent par une phrase très « d'entre-deux » : « Dès ma naissance, l'Allemagne s'est installée dans ma vie. La suite, le « je » lui-même, sont très différents et d'une naturelle modestie : il n'y a point, comme chez Chateaubriand, l'ombre d'un « Napoléon et moi » ni la constante conscience d'avoir fait l'histoire. Il reste que M. François Seydoux s'est trouvé le témoin. C'est ce qui agissant — d'un demi-siècle d'histoire allemande ; et témoin aussi, en ce qui concerne la dernière des quatre Allemagnes qu'il a connues, et par conséquent l'Europe, de la pensée du général de Gaulle.

La phrase initiale fait allusion à la naissance de l'ambassadeur à Berlin. Toutes les pages suivantes sont un hommage d'admiration et de tendresse filiale à Jacques Seydoux ; mais, par là même, une évocation vivante, vécue des rapports franco-allemands et des interférences européennes, puis américaines, à la veille et au lendemain de la première guerre mondiale. Lui-même, d'ailleurs, entre très tôt en scène — il a tout juste vingt ans — pour jouer avec talent ce qu'on appelle au théâtre, très proprement, le rôle : mais c'est à Berlin même. Il est vite appelé à des rôles plus importants, entre autres la carrière, et ses Mémoires sont bientôt remplis des personnages de l'histoire qu'il a vus l'œuvre puis lesquels il s'est tenu, ont été ses confrères et confidentes avec qui il a travaillé : Philippe Berthelot, Alexis Léger, André François-Poncet, Laval, Gardien, Briand surtout. C'est de notre ambassade à Berlin qu'il assiste aux trois premières années du Reich hitlérien. Il est au Quesal, en mai 1940, pour voir brûler les archives sur les pelouses. Ces pages rendent plus sensible ce que nous avons tendance à perdre de vue : jamais l'histoire n'a été plus accélérée que dans la brève durée qui ne sépare pas mais telescopes le milieu des années 20 et la fin des années 30.

Le seul Berliniste, sans doute, qui ait jamais représenté la France à Berlin plaisamment que à l'accoucher faisant la messe sur ce « petit Français grinçait », sa mère furieuse répliqua : « Nous vous l'avertissons comme ambassadeur ! » Prophétie doublement réalisée. Quarante ans après, François Seydoux venait donc représenter la France dans ce qui n'était plus une capitale, et retrouvait les décombres de sa maison natale dans une ville anéantie. Non pas ambassadeur, bien entendu : il n'y avait plus de gouvernement allemand ni d'État, ni quel État que ce soit, rapportés par un de ses acteurs, l'histoire dangereuse et burlesque du quadripartisme berlinois ; efforts soviétiques pour « reprendre » toute la ville, conférence de Moscou, pont aérien, fondation de la République fédérale.

C'est avec plus de recul, et d'un observatoire privilégié, que François Seydoux, nommé directeur d'Europe, suit, et nous montre tels qu'il les a vus, les développements de la guerre froide dont l'Allemagne est le

centre de l'enjeu ; mais aussi les efforts heureux ou vaine pour la construction de l'Europe : CEECA et C.E.D., enthousiaste de l'une, très critique à l'égard de l'autre.

Une telle attitude est sans doute, pour un diplomate, un obstacle majeur sur la route, non plus de Berlin mais de Bonn. Elle n'en est évidemment pas un aux yeux du général de Gaulle, qui, dès son arrivée en France, a accompli pleinement pour François Seydoux, la prophétie maternelle : la voilà pour sept ans ambassadeur à Bonn.

C'est la partie la plus importante du livre : pour l'auteur lui-même, cela va de soi ; et parce qu'elle est la plus proche ; mais aussi à l'égard de l'histoire. Il a assisté, et travaillé, à la plus grande entreprise de réconciliation et de réunification de la France et de l'Allemagne qu'un homme était le seul à pouvoir tenter, au sein d'une Europe confédérée. Deux hommes, à la vérité.

FRANÇOIS SEYDOUX apporte un témoignage convainquant sur la fascination exercée par la France sur l'Allemand, celui-ci a plus gaillard que de Gaulle. Mais c'est qu'il y avait commandé profonde de vues, d'idées, de convictions. Ainsi s'explique la conversion de Ramboisillet ; Adenauer, l'un des trois principaux promoteurs de l'intégration et de la supranationalité, adepte avec élan et une certaine idée de l'Europe que de Gaulle s'est faite et qu'il lui révèle. La violence l'ignore ; le défi commun des troupes françaises et allemandes sur la Rhine, l'occasion commune dans la cathédrale de Reims.

De son balcon sur le Rhin, l'ambassadeur, vibrant lui-même, constate que « la France de Charles de Gaulle est plus grande que celle que l'Allemagne de Konrad Adenauer a pu imaginer. Pour lui, à l'égard de l'Allemagne mais aussi de l'Europe de Gaulle et c'est un précurseur, mais un précurseur que l'on conteste par ignorance ou par anticipatie. La suite de l'histoire, François Seydoux l'écrira en quelque sorte à l'arrière-plan : et ce ne sera plus tout à fait comme avant. » C'est presque une thèse — diplomatique.

Grasset, Paris, 1973, 396 pages, 41 F.

EUROPE

PORTUGAL : LES NOUVEAUX CENTURIERS. — Pierre Audibert et Daniel Brignon

* Belin, Paris, 1974, 224 pages, 35 F.

Ouvrage d'histoire immédiate au titre malheureux, le livre d'Audibert et Brignon communique dans une mission, on se familiarise avec ses membres, on participe à leur agonie ; en cela un coup d'État. Le deuxième partie est un état des lieux sur l'histoire du mouvement des forces armées dont on nous explique la constitution, dès 1961, dans les forêts de la Guinée, et les succès du Mozambique. La dernière partie décrit le Portugal en fête et en lutte jusqu'en 26 septembre. On nous fournit ici un tableau très complet des forces politiques en présence et des groupes de pression connexes.

Le livre d'Audibert et de Brignon n'est pas, proprement, une analyse de la situation portugaise ; ce travail d'ailleurs pas son ton direct, souple, efficace, il constitue un reportage intelligent, fouillé, qui situe, dans les limites de ce genre journalistique, une description vivante et documentée de la passionnante rencontre d'un peuple et de sa liberté.

I. B.

Résidents hors de France commencez tous vos livres à inter-livres
Tél. 535.08.46
154 av. des Gobetins - Paris 13

Vous ouvrez un compte par une provision de 100 F minimum (hors zone franc en devises par chèque ou mandat).

Vous recevrez tous les livres disponibles chez les éditeurs dans les plus brefs délais par poste en recommandé (par avion à votre demande).

Vous les paierez moins cher Détaxe immédiate (actuellement 7 %). Pas de frais de dossier pour toute commande de plus de 100 F sinon forfait de 450 F. Frais réels de port en recommandé facturés.

Facture « relevé de compte » jointe à l'envoi.

Clients résident en France nous consulter.

ASIE

LA TURQUIE DANS L'IMPASSE. — Kâmurzan Bekir Harputlu

* Éditions Anthropos, Paris, 1974, 245 pages, 45 F.

La traduction de cet ouvrage vient combler une lacune dans l'édition française qui ne possédait jusqu'alors que la Turquie que pour alimenter des guides touristiques (ou d'actualité) pas toujours très rigoureux. Malheureusement, cette œuvre de Kâmurzan Bekir Harputlu, à nos yeux, s'arrête par la force des choses en 1972, année où elle fut rédigée. Outre que les événements récents (retour à une certaine libéralisation) auraient justifié une mise à jour, ils tendent à rendre certains des jugements de l'auteur, que paraissent appeler le sort de l'époque (régime militaire fort sous couvertures civiles). En effet, il faut nous donner fait d'être usés et les classes dominantes collaborationnistes et les menées séparées sont obligés de défendre au peuple de Turquie les droits et les libertés démocratiques qui menacent leurs intérêts : ce qui est fait par un bon marché des possibilités d'illusion ou de réformes. Ce processus de l'affirmation : « Aujourd'hui, les idées les plus sûres des Etats-Unis sont la Grèce, l'Irak et Israël ? » Il est aussi discutable de refuser de prendre en considération et l'existence de facteurs tels que la religion et les réserves faites, les thèses défendues par l'auteur (la « guerre de libération » ne fut pas révolutionnaire ; pas de traditions révolutionnaires dans l'armée ; pas de bourgeoisie nationale ; la Turquie n'est plus un pays « féodal ») sont en fait de récentes aux débats qui se déroulent et parfois dévient les divers courants de la gauche et de l'extrême gauche en Turquie.

Grasset, Paris, 1973, 396 pages, 41 F.

L'ESPAGNE DE FRANCO. — Guy Hermet

* Armand Colin, coll. « Prime », Paris, 1974, 302 pages, 27 F.

Le contenu du livre déborde le titre, puisque toute dernière partie est une histoire abrégée mais complète de la République espagnole, non sans un retour sur la première. Le rôle, et la guerre civile et les presque quarante années de franquisme c'est le 1^{er} octobre 1939 que le général Franco est « chef de l'État » — partagée entre deux périodes : insurrection armée, dictature fasciste, société « moderne » économiquement, sans cesser d'être conservatrice et autoritaire.

A cette histoire rait pendant une analyse proprement politique de cette aggrégation « fatale autoritaire » où le monde semblait glisser et dont l'Espagne est devenue, avec la Grèce, « symptomatique » politique de la maladie de Franco qui avait cours jusqu'en 1974. L'auteur peut donc se demander et son livre n'est pas prêt d'être rétrospéctif, et l'espérer.

I. F.

L'EUROPE DES ETHNIQUES. — Guy Héraud

* Presses d'Europe, Paris, 1974, 224 pages, 24 F.

Ce livre qu'on a pu appeler la Bible de l'hétéroisme, par le 7^e et douze ans, est mieux que réimprimé, ce qui s'imposait : il a été révisé et enrichi dans les perspectives et avec les données qui se sont déployées depuis que la première version avait été écrite. Cette « Bible » est aussi, avec la même foi et dans son propre langage, un évangile du fédéralisme.

I. F.

ÉTATS-UNIS

DETROIT MARCHÉ NOIR. — Nelyca Delanoé

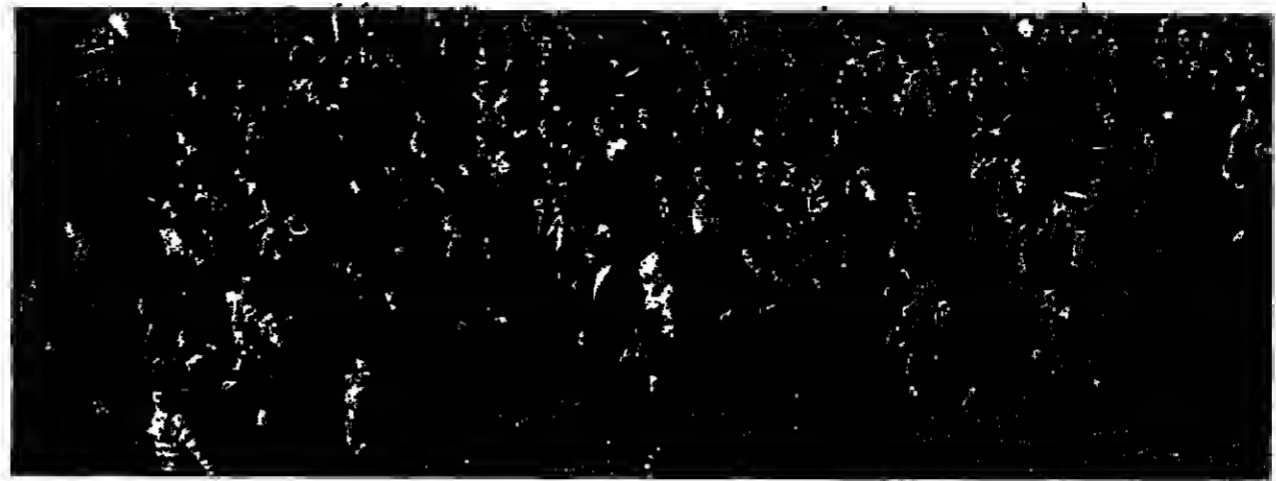
* Castelman, Paris, 1974, 225 pages, 30 F. Le livre de Nelyca Delanoé est particulièrement d'actualité au moment où l'industrie automobile américaine souffre durement de la crise de l'énergie. Plus de deux cent mille ouvriers de ce secteur ont été licenciés au cours des derniers mois, parmi eux une majorité de Noirs, qui ont remplacé les Blancs aux chaînes de montage à partir des années 50. Les trois géants de l'automobile (General Motors, Chrysler, Ford) ont lancé plusieurs usines à Detroit, où un enter (un véhicule privé, car les transports en commun sont chers presque inconnus en raison d'un système d'octroi très élevé par Good Year, et si haut, et grand qu'il torche presque le ciel).

Au-delà du décor des usines vieillies, l'auteur a retrouvé, pour leur donner la parole, une douzaine de Noirs, tous engagés dans un mouvement politique ou syndical, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre, mais aussi une mère de famille et un commissaire de police noir rompu à toutes les compromissions du métier. Il a « frotté le point » sur leur enfance, leur apprentissage de la vie dans le ghetto et leur action politique. La diversité des personnages interrogés et la part considérable du passé dans le récit distinguent cette enquête du magistère d'un autre,

Politique et littérature

Poésie et chanson d'urgence en Espagne

Par EUTIMIO MARTIN



DANS LA RUE ! IL EST VRAIMENT TEMPS DE SE DECOUVRIR ET DE SE PROMENER.
 Un message social destiné au plus vaste public.

De l'air.
 Est-ce qu'en Espagne il n'y en a pas de l'air ?
 De l'air, de l'air !
 (J. Lopez Pacheco : Cri)

EN 1939, le poète Leon Felipe, fuyant la victoire de l'armée rebelle sur la République espagnole, arrive au Mexique et, tourné vers sa patrie, s'adresse à l'attention du général Franco :

Le domaine est à toi
 et la maison,
 et le cheval,
 et le pistolet.
 Mais la votre ancienne de la
 terre est à moi.
 Tu as tout pris
 et tu me laisses nu, errant de
 [par le monde...
 mais moi, je te laisse muet...
 [muet]
 Et comment vas-tu récolter le
 blé,
 alimenter le feu,
 si moi, j'emporte la chanson ?

D'autres poètes, contraints eux aussi à l'exil, joignent d'un peu partout dans le monde leur voix à celle de Leon Felipe : de l'Angleterre (Luis Cernuda), des États-Unis (Jorge Guillen), de France (Rafael Alberti)...

Mais l'Espagne ne restera pas longtemps muette. En 1950, autant le pouvoir du régime franquiste est définitivement consolidé, autant sa culture s'est soldée par un échec complet ; en tant qu'émancipation d'une décadence plaguée par décret sur le vivant espagnol, il ne pouvait pas en être autrement (1). La double entrave du conformisme politique et religieux que la censure impose à la littérature espagnole depuis 1939 se desserre dans le domaine le plus inoffensif : la poésie. A vrai dire, c'est à cause de ce caractère « inoffensif » que l'activité poétique a été la seule manifestation littéraire que les censeurs n'ont pas tenté à fait balayonnée depuis la guerre civile, car ils savent bien que le public de la poésie est très limité : il est difficile

qu'un livre de vers dépasse en Espagne un tirage de cinq cents exemplaires. Si nous considérons la prolifération des revues poétiques (rare est la ville de moyenne importance qui n'en ait pas au moins une) et le nombre logiquement élevé de poètes qui leur correspondent, il faut en conclure que le marché poétique se réalise dans un circuit fermé, où les producteurs sont en même temps les consommateurs.

Inoffensive, l'activité poétique l'est sans aucun doute, mais sur moi les jeunes poètes espagnols, contrairement aux romanciers et dramaturges, ne se sentent pas tout à fait orphelins (2). C'est précisément l'un des membres de la fameuse génération de 1927 (calle de García Lorca, Jorge Guillen, Rafael Alberti, etc.) Damasco Alonso, qui, en 1944, sème le désarroi dans le chœur officiel des poètes patriotiques et s'éprouve avec ce véritable coup de gong :

« Madrid est une ville de plus d'un million de cadavres... » (3).

Mieux encore, cette même année, la résistance intérieure au dirigisme officiel et au conformisme littéraire est en train de se canaliser dans un véritable mouvement artistique aux accents surréalistes : le Postismo. Pourtant, la rébellion du poète Carlos Edmundo de Ory (fondateur de ce mouvement avec le peintre Eduardo Chicharro Hijo) aussi bien que celle de Damasco Alonso, quoique authentique, dépassa rarement le domaine individuel. Or le besoin d'expression collective était alors d'une angoissante urgence. C'est parce qu'ils laissent tous deux cet impératif laissent insatisfaits qu'ils n'entrent qu'un rôle — certes, non négligeable — de charnière entre les poètes « cénestés » et ceux qui, surtout à partir de 1956, lancent des cris, en demandant paix, en demandant patrie, en demandant de l'air respirable (4).

« Transformer le monde »

VICENTE ALEXANDRE, lui aussi membre de la génération de 1927, sut capter mieux qu'aucun autre des « anciens » restés en Espagne l'élan souterrain de solidarité humaine qui traversait la jeune poésie espagnole et l'exprima de façon remarquable du haut de son fauteuil d'académicien : « Le secret de la poésie (...) ne consiste pas tant à offrir de la beauté qu'à unir, à faire communiquer intimement l'âme des hommes (5) ». La nouvelle éthique trouva en lui son plus ardent défenseur :

« Dire aujourd'hui, comme cela arrive « prosaïsme », « prosaïsme », si nous comprenons bien, c'est quelque chose qui n'a plus tout à fait la même signification et qui n'implique pas nécessairement un déshonneur. C'est simplement une qualification temporelle, réactionnelle. Elle s'affirme en face

d'« exquis », appellation qu'on n'obtient que par un renoncement affecté, et qui paraît aujourd'hui l'idéal même de l'indéstruable (6) ».

Emanant de l'unique poète résolument partisan de la République qui soit resté en Espagne (sans doute pour des raisons de santé), cette condamnation, lancée contre toute poésie formaliste et coupée de l'histoire, fut appréciée au plus haut point par les jeunes poètes pour qui la jonction avec la génération de 1927 se trouvait ainsi facilitée. En revendiquant le « prosaïsme », Alexandre se solidarisa avec tout poète qui partageait l'attitude de Gabriel Celaya, chef de file incontesté du nouveau style. Ce dernier, en 1947, avait écrit dans son livre *En parlant tranquille* :

« Je ne voudrais pas faire des vers je veux seulement raconter ce qui m'arrive... »

Mais en renonçant dans ce même livre à écrire « un poème parfait », car il serait « indécents de le faire en ce moment », ne renonce-t-il pas de ce fait à sa condition de poète ? Ne se condamne-t-il pas au suicide poétique en proclamant : « La poésie n'est pas une fin en soi. La poésie est un instrument parmi d'autres pour transformer le monde (7) » ? C'est là tout le problème de la validité esthétique de la poésie dite « sociale ».

En ce qui concerne le cas de l'Espagne, on est recouru au prosaïsme pour régénérer non seulement le contenu de la poésie mais aussi sa forme. En effet, les formes patriotiques ou mystiques en vigueur au Siècle d'Or, ressuscitées par l'art poétique de l'Ordre Nouveau, n'étaient plus dans les années 40 que formules de fabrication poétique dépourvues de toute réelle expressivité. L'adoption par les jeunes poètes espagnols du « prosaïsme » avait une fonction poétique primordiale, dans la mesure où ils surprenaient le lecteur, et — on le sait — le facteur surprise renforce l'intensité expressive du message poétique (c'est l'effet de surprise qui est à la base des troupes

les plus efficaces : métaphores, métonymie, etc.). Gabriel Celaya, en tout cas, en était pleinement conscient : « [Si] j'ai commencé à écrire prosaïquement (...), c'était parce que parler vulgairement, sans ornement, et même en ayant délibérément recouru à des idiotismes et à des phrases toutes

faites me paraissent nouveau. D'une façon paradoxale, je trouvais ainsi dans le langage « commun » cette indispensable surprise provoquée par ce qui semble entendu pour la première fois et que je ne trouvais plus dans aucune métaphore ni dans aucun autre jargon poétique pour aussi osé qu'il fût. » (8).

« Cimetière pour les vivants »

LES poètes, en plus, se sentaient concernés par la nécessité de dénoncer une situation sociale radicalement inhumaine et injuste parce qu'ils étaient objectivement les seuls à pouvoir le faire. C'est ainsi qu'un message sociologique urgent, qui ne pouvait s'exprimer nulle part ailleurs, fut d'abord véhiculé par la poésie. Cette responsabilité fut assumée non seulement par Victoriano Crémer, Blas de Otero, Eugenio de Nora et José Hierro, entre autres. Ce dernier, par exemple, dans son poème au titre significatif de *Reportage*, relatant la transformation d'un cimetière en prison, n'entendait-il pas remplacer le journaliste empêché par la censure de décrire la profonde réalité espagnole :

Cette prison fut d'abord cimetière, j'étais enfant quand j'y passais dans ces lieux sombres cyprès, marbres cassés. Mais déjà le temps pourrit contenant la terre. L'herbe n'était plus le cri de la vie. Un matin à coup de pioches et de pelles on remua la fraîcheur de la terre, et tout — niches, rostres, cyprès, marbres — perdit l'ancienne pulsation. On éleva un nouveau cimetière pour les vivants (9).

C'est ce même José Hierro qui, pour compenser l'absence d'un correspondant de presse espagnol à l'étranger, s'est « borné à réfléchir ici en tête-à-tête d'un journal de New-York. Objectivement, sans envolée poétique. Objectivement » :

Manuel del Río, né en Espagne, est mort le samedi 11 mai, des suites

d'un accident. Son cadavre est exposé à d'Agostino Funeral Home, Newark, Jersey. Une messe sera chantée à 9 h 30, en l'église Saint-François (10).

Cependant, une évidence ne tarde pas à se faire jour : ces poètes, quoique « sociaux », n'ont continuellement pas moins à s'adresser à une minorité. Les véritables destinataires de la nouvelle poésie sont dans leur majorité économiquement et culturellement incapables de la recevoir. Ne serait-ce pas tout simplement que le chemin emprunté est erroné ? La culture populaire n'est-elle pas surtout orale ?

Utiliser la voie orale semble bien le seul moyen de sortir de l'impasse. En 1960, en pleine effervescence d'un « réalisme sociologique » qui a maintenant aussi gagné le roman, Gabriel Celaya qualifie son œuvre *Voies d'eau* (11) de « canchales à huit voix, presque du théâtre en vers » qu'il amènera « une fois en arrière » sur une place publique, car « écrite, elle ne signifie pas grand-chose ». L'année suivante, se référant à une autre de ses œuvres, *La Bonne Vie*, il dit : « C'est une espèce de poème radiophonique destiné à être récité à quatre voix ». Celaya, par là, ne sacrifie nullement à une régression culturelle quelconque. Au contraire, il ne fait qu'élargir son temps poétique, le « théâtre », la « télévision, les disques, le magnétophone, etc., sont appelés à accomplir une révolution en poésie. Comme avant l'imprimerie, la poésie redeviendra orale et, grâce à cela, elle va conquérir les grands publics. C'est là que se trouve l'avenir véritable de la poésie pour l'imense majorité ».

« Je dis non, disons non »

UN jeune chanteur castillan, Paco Ibañez, n'a pas attendu de lire ces déclarations de Celaya à la revue *Instituto*, en 1963, pour porter la poésie de celui-ci dans les milieux des travailleurs espagnols en France. Et, avec elle, celle de Miguel Hernandez, de Rafael Alberti, de Blas de Otero et même des classiques tels que Quevedo et Gongora. Et faisant écho à Paco Ibañez qui transmet à ses compatriotes le message de Gabriel Celaya les invitant à sortir enfin :

Dans la rue ! Il est vraiment temps de se découvrir et de se découvrir... [promener].

Un autre chanteur, plus jeune encore, Raimon, Catalan lui, encourage son public à se montrer :

Au vent, la face au vent, l'oeil au vent, les mains au vent, les yeux au vent, les yeux au vent, au vent tu monde. C'est un monde qui ici étouffe mais ne meurt pas qui le « pousse au cri » : Toi qui travailles de l'aube à la nuit. Toi, qui ressens et vis toute la peur. Tu me pousses au cri, pas folleau, pas la fleur.

Et ce que Raimon crie et fait crier aux autres c'est, d'abord, non ! Maintenant que nous sommes [trémas] je dirai ce que toi et moi savons

et que souvent nous oublions : Nous avons vu la peur être la loi pour tous (12).

(Non, je dis non, disons non. Nous ne sommes pas de ce monde.)

Toutefois, Raimon ne pratique pas que le « cant criado » (chant crié). Son répertoire va de *Ansias March* à *Salvador Espriu*. Pour lui aussi, « la chanson est une manière de renouer avec la tradition de la poésie orale », d'autant plus nécessaire, dit-il, que « notre culture à nous, Catalans, nous a été longtemps cachée. Conquise. Je participe à l'effort de beaucoup pour la redécouvrir (13) ». Raimon ouvre la brèche par où va se précipiter le « nous canço » (nouvelle chanson), Teresa Rebull, Pi de Serra, Maria del Mar Bonet, Ovidi Montllor, Luis Mach, Pere Tàpies... De ces quinze mille jeunes Catalans qui les ont écoutés avidement pendant six heures d'affilée au troisième festival de la chanson catalane, la plupart ne sont-ils pas venus à Canal-del-Mar en septembre dernier à la recherche de leurs « pièces d'identité » ?

N'est-ce pas pour satisfaire ce même besoin d'expression collective que José Antonio Labordeta prête sa voix au peuple d'Aragon et Amancada Prada à celui de Galice ? Que l'on ne se laisse pas tromper par le caractère nationaliste, voire régionaliste, auquel la propagande officielle s'efforce de

limiter cette chanson pour en diminuer ou en neutraliser la portée. Sans grand succès, d'ailleurs : à Madrid, Joan Manuel Serrat, dans l'été 1972, remplit deux fois par jour, pendant trois jours, les quinze mille places d'un théâtre en plein air. Joan Manuel Serrat est un représentant, et non des moindres, de la nouvelle chanson catalane. Cela ne l'empêche pas d'avoir enregistré deux grands 33 tours consacrés à Antonio Machado et Miguel Hernandez respectivement.

Mais cette poésie-chanson ne se fait-elle pas au détriment de la poésie elle-même ? A cet égard, on est surpris de trouver chez Gabriel Celaya une réponse ou ne peut plus pessimiste : « La poésie chantée qui n'est que l'utilisation de la voix humaine comme un instrument de musique de plus, n'est plus poésie. En disant cela, je ne prétends pas ôter de sa valeur à ce moyen d'expression artistique, mais simplement dire que son langage, avec une perte de la valeur sémantique du mot et avec une évidente déformation de ses caractéristiques phonétiques et de celles de la prosodie et du complexe rythmico-syntaxique, est radicalement différent de la poésie et ruine cette dernière quand il prétend l'être » (13).

Rafael Alberti, au contraire, s'adresse au chanteur Manuel Genera en ces termes : « Parce que ni toi ni moi n'avons l'esprit à faire des feux d'artifice car c'est à peine si nous pouvons respirer. Ecrire pour chanter ; quand on chante ce qui est écrit c'est déjà du domaine de la mer. »

Sans aucun doute, atteindre ainsi la diffusion de la poésie exige le sacrifice de la célébrité individuelle du poète devenu parolier, rôle obscur auquel il doit se résigner à moins qu'il ne se décide, comme José Antonio Labordeta, à chanter lui-même ses propres poèmes. S'il s'obstine à suivre un chemin exclusivement littéraire, le poète se condamne inéluctablement à un public restreint. C'est pourquoi un poète aussi doué que Manuel Vazquez Montalban a décidé de se mettre au service de la chanson.

(1) Le fait que le fascisme espagnol n'ait jamais pu compter à un moment ou à un autre de son existence parmi ses adhérents ou ses sympathisants des poètes de la salle d'Arango ou d'un Godifredo Benn n'est pas sans rapport avec ceci : à la différence de ce qui s'est passé en Italie ou en Allemagne, Phalange en Espagne n'a jamais été représenté en tant que tel au Parlement pendant toute la période républicaine et même la droite n'était pas parvenue à un accord avec lui quand la guerre civile éclata. (2) Il est vrai que les romanciers avaient Pio Baroja et les dramaturges Jacinto Benavente. Mais Baroja n'a pratiquement rien écrit après la guerre civile et pendant longtemps ne fut pas en odeur de sainteté. Il dut payer par d'humiliantes concessions le droit de publier ses œuvres dites complètes. Quant à la rénovation sociale que pouvait apporter le théâtre de Benavente, une œuvre quelconque d'Alfonso Paso peut en donner la mesure. (3) C'est sur ce vers que s'ouvre son recueil *Estados de la colera*. (4) J. Agustín Goytisolo : *Los Cénestés* (du livre *Fasmas* et *Cent*). (5) Dans son discours d'entrée à l'Académie (1950). (6) *Revue Instalia*, nov. 1950. Depuis 1946, date de son lancement, ce mensuel littéraire s'est efforcé d'accueillir dans ses pages le plus grand nombre possible d'écrivains « maudits ». Cette même année, la revue littéraire fasciste *Variante* cessait de paraître. (7) Dans la préface d'une sélection de ses poèmes (1961). (8) G. Celaya, *Inquietación de la poesía*, Madrid, Taurus, 1972, p. 105. (9) Fragment du livre *Clase 42* (1952), traduction de P. Darmazgariet. (10) Fragment du poème *Requiem* extrait du recueil *Tout ce que je suis de moi* (1957), traduction de P. Darmazgariet. (11) Ecrite en 1956-1957, fait partie du recueil *Instituto* (poésie urgente) (Benavente, Leada, 1960). (12) *La Quincena Literaria*, 15-31 mars 1974. (13) G. Celaya, *Inquietación*, p. 171.

- LIVRES**
- F. Lopez et R. Marrast : *La poésie ibérique de combat* (anthologie), Paris, P.J. Oswald, 1974.
 - Gabriel Celaya : *L'Espagne en marche* (anthologie), Paris, Seghers, 1961.
 - Blas de Otero : *Parler clair* (éd. bilingue), Paris, Seghers, 1959 ; *Je demande la paix et la parole* (éd. bilingue), Paris, Maspero, 1963.
 - Salvador Espriu : *La peau de l'ours* (éd. bilingue), Paris, Maspero, 1969 ; *Signeur de l'ombre* (anthologie bilingue), Paris, P.J. Oswald, 1974.
- DISQUES**
- Paco Ibañez : Polydor 658 089 ; MN - 10 003.
 - José Antonio Labordeta : *Le chant du monde*, EDX 73 302.
 - Amancio Prada : Disques Alvaris, C 482.
 - Raimon : CBS, 62 763 (Prix Francis-Carco, 1967).
 - Elisa Serna : *Le Chant du monde*, GU LDX 75 511.

NERGIE
ES DE
RIQUE

ÉTHIOPIE

L'Érythrée et la fragilité du régime

Par YVES LOISEAU

R IEN n'a véritablement changé en Éthiopie. Il y a quelques semaines, l'hébdomadaire américain *Newsweek* rapportait que le Négus, renversé par un certain nombre d'officiers rebelles, en septembre 1974, était toujours certain de tenir en main les destinées de son pays. Il serait aisé de mettre au compte de la fatigue ce raisonnement d'un monarque déchu de 82 ans, et pourtant... le socialisme révolutionnaire des nouveaux maîtres d'Addis-Abeba est bien prêt de remonter, les nationalisations et la réforme agraire mises à part, à la politique féodale du descendant de la reine de Séba.

Les combats redoublent en Érythrée, avec une cruauté et une ténacité du côté éthiopien qui rappellent étrangement les bombardements au napalm intervenus en octobre 1970, après l'instauration du couvre-feu qui reste en vigueur jusqu'à ce jour. Cinquante mille personnes avaient alors quitté le pays pour échapper au génocide qui se poursuit aujourd'hui alors que le Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.) affirme que cinquante personnes meurent tous les jours de faim dans les camps de réfugiés du Soudan et que la politique de la terreur appliquée par les militaires éthiopiens est responsable de l'extension de la famine dans cette partie de la corne de l'Afrique.

Pendant ce temps, les étudiants progressistes d'Addis-Abeba ont été envoyés dans la campagne éthiopienne, non pas pour lutter contre la famine du Tigré ou du Wollo, mais tout simplement pour être écartés du lieu des décisions politiques. Une forme de répression qui n'était pas en vigueur sous le règne d'Haïlé Sélassié, et qui ressemble à s'y méprendre à ce que l'on appelle la déportation dans d'autres pays. Quant à la liberté d'information qui devait suivre de quelques semaines la prise du pouvoir par la Junte militaire, mieux vaut ne pas l'évoquer, puisque les responsables de la presse internationale sont toujours interdits de séjour en Érythrée et étroitement surveillés à Addis-Abeba.

L'AVENIR du régime militaire éthiopien se joue en effet en Érythrée, et les officiers du Deug (nom éthiopien du directeur militaire), qui possèdent en main des cartes à biseautées, savent déjà qu'ils ont échoué. Tout s'est joué dans la nuit du 23 au 24 novembre 1974. A cette époque, le conseil militaire terminait la troisième phase de son évolution politique interne. Initialement composé d'une trentaine de membres, plus tard, à la suite de rapports de forces entre les progressistes, les libéraux et les partisans du régime, le Deug avait accepté Aman Andom pour le représenter au dehors du camp. Fort de ses succès militaires contre la Somalie et de ses infortunes politiques sous la couronne impériale, Aman Andom, né en Érythrée, avait la possibilité d'ouvrir une voie nouvelle dans la

recherche de solutions visant à régler le problème de la « 14^e province ».

Le 22 août 1974, le premier ministre, Michael Imru, déclare devant le Parlement éthiopien que tout le pays est concerné tout à la fois par la détérioration de la situation et par le sang qui coule depuis de nombreuses années. Le 25 août, Emmanuel Ando Michael est nommé gouverneur de l'Érythrée. Il est le premier Érythréen à être désigné à ce poste depuis l'annexion de 1962. Le lendemain, le général Aman Andom, président du Conseil militaire, se rend à Asmara, capitale de l'Érythrée. Il rencontre un certain nombre de notables de la région et déclare, le 31 août, qu'il n'est rendu compte du sentiment qui prévaut à Asmara pour la fédération. Le général Andom en profite également pour dénoncer les massacres perpétrés contre la population civile.

Enfin le 7 septembre 1974, Zawdo Ghebre Selassié, ministre des affaires étrangères éthiopiennes, indique qu'« à l'heure actuelle, nous acceptons une médiation éouadienne qui permettrait d'arriver à une solution juste et pacifique du problème. Il ajoute qu'il recherchera personnellement une issue acceptable pour les deux parties, compte tenu du sang qui continue à couler. A cette époque, le Front de libération de l'Érythrée accepte de négocier sous réserve que :

- a) L'Éthiopie reconnaisse le Front comme le représentant du peuple érythrien ;
- b) Les négociations soient basées sur le droit des Érythréens à revendiquer leur indépendance ;
- c) Les négociations se déroulent en pays neutre, sous les auspices de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine et de la Ligue arabe.

A PARTIR de ce moment là, rien, et ce n'est la ténacité du 23 au 24 novembre, au cours de laquelle soixante personnalités politiques et militaires sont envoyées passées par les armes, sans jugement. Parmi elles, Aman Andom et d'autres membres du comité militaire accusés de porter atteinte à l'intégrité du pays. C'est le coup d'arrêt aux négociations et, moins d'un mois plus tard, le gouvernement militaire éthiopien lance une offensive de grande envergure contre les maquis. Le 8 décembre, la Seconde division (plus de dix mille hommes) est renforcée par six mille hommes de la Garde impériale (brigades 12, 15 et 16). Les attaques aériennes sont multipliées, principalement contre les villages pouvant servir d'appuis logistiques aux guérilleros. Ceux-ci contre-attaquent en prenant pour cibles des installations militaires éthiopiennes à Asmara et Massawa principalement. L'offensive éthiopienne se solda par un échec militaire.

Cette première phase est marquée, du côté éthiopien, par un certain nombre de contacts avec les capitales arabes qui soutiennent les Érythréens dans leur lutte pour l'indépendance. La mission éthiopienne ira successivement en Libye, en Égypte, en Liban, en Syrie, en Irak, en Koweït et en Arabie Saoudite. Là aussi, c'est un échec. Les Éthiopiens n'ont pas convaincu les gouvernements arabes du bien-fondé de leur politique, comme en témoignent plusieurs messages adressés au major Mengistu Haïlé Mariam.

A l'intérieur de l'Érythrée, le conseil militaire tentera, là aussi, de marquer des points. Une nouvelle déléga­tion éthiopienne est rendue à Asmara pour rencontrer sur place les notables de la « 14^e province ». Aucun résultat apparent.

A U MOIS de janvier, survient un événement important : la fusion des deux tendances rivales du F.L.E., personnalités l'une par Tadea Bayro et Idriss Mohammed Adam, l'autre par Osman Saleh Sabeh et Wolde Ab Ould Meriam. Tadea Bayro et Idriss Mohammed Adam, les tenants du Front de libération de l'Érythrée, tendance conseil révolutionnaire (ou commandement général), sont de vieux routiers de la politique.

Tadea Bayro fut le premier ministre érythrien à l'époque de la fédération décidée par l'ONU. Après la création de la « 14^e province » il sera nommé par le Négus ambassadeur d'Éthiopie à Stockholm, avant d'être rappelé à Addis-Abeba, où il reçoit au Sénat un poste tout honorifique. Bayro, qui réside pour l'instant en Suède avec le statut de réfugié politique, ne semble pas avoir joué un rôle politique très significatif ces derniers temps. Beaucoup plus important est le rôle joué au sein du Front de libération de l'Érythrée — commandement révolutionnaire (ou commandement général) par son propre fils, qui réside depuis plusieurs années au Soudan et semble entretenir d'excellents rapports avec les membres du gouvernement du général Gastaf El Henely.

Idriss Mohammed Adam, le second leader de cette tendance du F.L.E., fut appelé lui aussi à des postes de responsabilité du temps de la fédération, puisqu'il était alors président de l'Assemblée nationale érythréenne. Il réside actuellement au Caire. Le F.L.E.-C.R. possède des bureaux à Khartoum, à Bayrout, à Damas et à Bagdad. Les personnalités qui composent le F.L.E.-C.R. sont toutes musulmanes, et il ne semble pas que les options politiques qu'elles défendent soient très progressistes.

Osman Saleh Sabeh et Wolde Ab Ould Meriam sont, quant à eux, les personnalités les plus connues du Front de libération de l'Érythrée-Front populaire de libération (F.L.E.-F.P.L.). Le premier était professeur de géographie à l'université d'Addis-Abeba, avant d'endosser l'uniforme du révolutionnaire. Pour rejoindre les forces de libération populaire, après avoir quitté le C.R., Osman Saleh Sabeh s'est livré à une autocratie qui l'a conduit au conseil suprême du F.L.E.-F.P.L. où il a retrouvé Wolde Ab Ould Meriam, un des fondateurs de la première heure du Front de libération de l'Érythrée, responsable connu de longue date de la vie syndicale érythréenne (avant d'être parmi les six personnalités qui dirigent les forces populaires de libération, Wolde Ab Ould Meriam était président de la confédération générale des syndicats ouvriers érythréens). Fait important, Wolde Ab Ould Meriam est chrétien, comme bon nombre des combattants du F.L.E.-F.P.L.

Les divergences entre les deux tendances du Front étant essentiellement fondées sur des questions de personnes (1), il était relativement facile aux Érythréens d'accroître leur pression sur le gouvernement d'Addis-Abeba en unifiant leur combat. C'est maintenant chez nous, bien que les dirigeants de la rébellion aient pu craindre un moment que les contacts pris à Asmara auprès des notables par le gouvernement militaire éthiopien ne conduisent à la création d'une troisième force, englobant encore les divisions existant au sein de la résistance depuis plusieurs années.

L'A cheviller ouvrière de cet accord et des opérations politiques et militaires entreprises par la suite par le Front réunifié est un comité de onze dirigeants qui assument toutes les responsabilités. Début février, l'armée éthiopienne déclenche une nouvelle offensive contre les maquis érythréens. Rapidement, tous les témoignages concordent, le Front est en mesure de contrôler les campagnes (ce qu'il faisait depuis de nombreuses années), mais aussi les trois principales villes du pays : Asmara, Massawa et Assab, le port pétrolier sur la mer Rouge. Les maquisards ne cessent de harceler la deuxième division dont les effectifs dépassent maintenant largement les vingt-cinq mille hommes, selon des témoignages récents de la presse éthiopienne est composé de quarante mille hommes répartis en quatre divisions).

Le gouvernement militaire est obligé d'engager les réserves pour combler le véritable gouffre creusé par cette nouvelle attaque contre l'Érythrée. Pour le premier fois dans l'histoire de la toute jeune Junte militaire éthiopienne, le terme de « bandita » réapparaît dans les communiqués militaires et proposés de la force armée éthiopienne est composé de quarante mille hommes répartis en quatre divisions). Le gouvernement militaire est obligé d'engager les réserves pour combler le véritable gouffre creusé par cette nouvelle attaque contre l'Érythrée. Pour le premier fois dans l'histoire de la toute jeune Junte militaire éthiopienne, le terme de « bandita » réapparaît dans les communiqués militaires et proposés de la force armée éthiopienne est composé de quarante mille hommes répartis en quatre divisions).

Après cette nouvelle offensive contre la « 14^e province », les deux tiers du budget éthiopien ont été affectés au dépenses de guerre. La famine s'étend dans le pays, débordant largement maintenant le cadre des deux provinces du Tigré et du Wollo, comme l'attestent de nouveaux témoignages parvenus d'Éthiopie et, notamment, ceux d'assistants techniques repatriés par leur pays depuis le début de la nouvelle offensive. L'enjeu du conflit est maintenant clair. Les dirigeants éthiopiens, relayés par le gouvernement israélien (le Monde du 23 février 1975) et la diplomatie américaine, affirment : « Il n'est pas question que la mer Rouge devienne une mer arabe. »

L E JEU des États-Unis est particulièrement subtil. D'un côté, ils semblent hésiter à aider les nouveaux maîtres d'Addis-Abeba au leur fournissant des armes ; de l'autre, ils accordent un crédit massif de plusieurs millions de dollars à la Junte militaire pour lui permettre de lutter contre la famine... et par là même de rééquilibrer son budget.

Par ailleurs, la base de Kagnev-Camp (la plus puissante base américaine d'Afrique), qui devait être évacuée en juillet dernier, ne l'a toujours pas été totalement, et des bateaux américains de la VI^e flotte mouillent en permanence dans le port de Massawa quand ils ne surveillent pas directement le détroit de Bab-el-Mandeb, porte sud de la mer Rouge. Les diplomates de Washington veulent ouvrir le canal de Suez, ce qui serait pour eux une victoire tangible, et ils sont décidés à utiliser un gant de velours pour traiter avec les États du « champ de bataille » (Égypte et Syrie). Les guérilleros du sud de la mer Rouge auront droit, quant à eux, à la poigne de fer. Les Israéliens renforcent leur pression sur la Guérilla du Dhofar, le soutien des États-Unis au régime éthiopien est lié au bain de sang érythréen (signifiants, par ailleurs, que quinze des avions F-5 qui bombardent actuellement les villages érythréens ont été livrés par l'Iran à l'Éthiopie).

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1974, c'est donc véritablement un nouveau coup d'État qui s'est produit en Éthiopie, remplaçant au pouvoir à Addis-Abeba des hommes pour qui la force et la violence sont les seules méthodes de gouvernement. Le socialisme à l'éthiopienne n'est pas loin de rappeler le junta des colonels grecs ou celle des militaires chiliens.

P OUR la première fois depuis l'annexion pure et simple de l'Érythrée en 1962, après la violation défectueuse de la résolution 360 de l'ONU adoptée en 1960 sous la pression des États-Unis, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est intervenu dans l'affaire érythréenne en adressant un message au président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le général Siad Barre, président somalien. Dans ce texte, M. Kurt Waldheim indique qu'il est vivement préoccupé des informations qui lui parviennent d'Éthiopie, un sujet d'inquiétude internationale, précise-t-il.

Malgré ce message et malgré les options de la Somalie dans ce conflit (le régime du général Siad Barre soutient le rébellion érythréen), il est peu probable que l'Organisation de l'unité africaine se saisisse du problème érythréen ; l'intangibilité des frontières des États membres est un des principes fondamentaux de l'Organisation et, selon les règles de l'O.U.A., la question de l'Érythrée devrait être posée par le gouvernement éthiopien lui-même, comme ce fut le cas pour le Biafra et pour la Katanga, deux problèmes évoqués par les États concernés, le Nigéria et le Zaïre (ex-Congo belge).

L'amalgame entre le Biafra, le Katanga et l'Érythrée revient à l'ailleurs fréquemment depuis quelques semaines dans la presse africaine. Pourtant le fondement historique de ces diverses sécessions n'a rien à voir avec le fond du problème érythrien. Le Biafra, le Katanga, le Sud-Soudan n'ont jamais eu de gouvernements autonomes reconnus par les instances internationales. Jamais non plus l'Organisation des Nations unies n'a présidé à l'instauration de ces « États ». Au contraire, la question érythréenne n'est pas une affaire intérieure à l'Éthiopie et, comme dans le conflit du Proche-Orient né de la création d'Israël par l'ONU, les puissances mandataires de ce conflit international doivent prendre leurs responsabilités dans ce conflit qui, demain, risque de mettre en péril le paix du monde.

Tous les experts internationaux sont d'accord pour reconnaître à cette partie du globe le triste privilège d'être le détonateur potentiel d'un nouveau conflit généralisé. Les grandes puissances y sont abondamment représentées et les champs pétroliers du golfe Arabo-Persique ne sont pas si éloignés des montagnes arides de l'Érythrée : le chemin de l'Europe passe par le détroit de Bab-el-Mandeb et par le canal de Suez.

P OUR les Érythréens, la situation actuelle est jugée très favorable : ils sont ébriés de leur supériorité militaire et ils ont déclaré dès la déclaration de la lutte armée il y a quatre ans, leur soutien aux masses éthiopiennes. Leur analyse est en train de se confirmer. Affaibli par des défactions, le gouvernement militaire d'Addis-Abeba se voit accusé d'ineptie. Le pouvoir est potentiellement à prendre en Éthiopie. Si les masses éthiopiennes se soulevent demain contre la Junte, elles courraient à leur côté les guérilleros du Front de libération de l'Érythrée. Le troisième coup d'État éthiopien se prépare déjà à Asmara, même, et peut-être surtout, en Éthiopie. Le transfert des techniques (fin de l'article de K. Abdallah-Khodja).

(1) Cf. *Le Monde diplomatique* de janvier 1974.
(2) Cf. *Le Monde diplomatique* de juin 1974.

Dans ce numéro :

- P. 2 et 3 : LE PORTUGAL AUX URNES, par Marcelo Diaz.
- P. 4 et 5 : LA DIFFICILE CONFRONTATION ENTRE WASHINGTON ET L'AMÉRIQUE LATINE : Les infortunes du nouveau dialogue, par Jean-Pierre Clerc ; La réforme péruvienne à l'épreuve, par Jean-Claude Buhrez ; Les relations américano-cubaines (C.J.) ; Fin de l'article de J.F. Petras.
- P. 6 : Les États-Unis peuvent-ils affamer le monde arabe ? par Ahmed Hamdi ; La crise de l'énergie et l'avenir du monde, par Frédéric Langer.
- P. 7 à 15 : LES CARENCES DE LA POLITIQUE DE SANTÉ : Un bien essentiel qui coûte cher, par A.P. Vellay-Dalsace ; Liberté et fonction sociale du médecin-citoyen, par Paul Millès ; L'inégalité devant la santé, la maladie, la mort, par François Etnas ; Les structures hospitalières, par François Stendler ; Prévenir la maladie, par Henri Radenac ; Un test de civilisation : la périalité, par Alexandre Mizkowsk ; Le personnel infirmier, par

- M.F. Collière ; Le nombre des médicaments, faux débats sur un vrai problème, par Jean-Pierre Dupuy ; Une profession irremplaçable, par S. Levesque ; La médicalisation de l'échec scolaire, par Jacques Maître ; Luttes sociales pour la santé et la médecine du travail, par Robert Zittoun ; Conditions de travail et santé, un entretien avec A. Wisner ; Révolution dans le programme et les méthodes de formation, par Bernard Piasso ; Retards de la santé dentaire, par Frédéric Morin ; De l'impuissance à la fureur, par Paul Millès. Le socialisme vu par Nouam Chomsky et Ben Gourion, par Elia Elmaleh.
- P. 16 à 19 : L'activité des organisations internationales — Elections et nouveaux gouvernements — L'œuvre d'Arnold Cabral, par Gérard Chailand.
- P. 20 : L'archipel des Bains de sang, par Jean-Pierre Fayo. — Le réveil indien, par Yves Maharne.
- P. 21 à 30 : LA GRECE (Supplément).

- P. 31 : CINÉMA POLITIQUE : LA VIE QUOTIDIENNE EN FRANCE.
- P. 32 à 35 : MUTATION DE L'INDUSTRIE MONDIALE : Pour une croissance plus juste (René Bonety) ; Les conséquences de l'émigration des travailleurs (Ivo Bauco) ; Le financement des nouvelles localités (Jean Saint-Gaouans) ; Perspectives pour l'acier (Jacques Ferry) et l'électricité (Peter von Siemens) ; Une solidarité globale (Paul-Marie Henry) ; Le transfert des techniques (fin de l'article de K. Abdallah-Khodja).
- P. 36 : « Les Staliniens », de Dominique Desanti, par Bernard Fayo. — Prisonnier de Mao », de Jean Pasqualini, par Jean Daubier. — Dans les revues.
- P. 37 : Yalta et l'Asie, par Thai Quang Truong.
- P. 38 : Les livres du mois.
- P. 39 : POLITIQUE ET LITTÉRATURE : Poésie et chanson d'urgence en Espagne, par Estimado Martín.

